SUITE DE LA PAGE C11

PETITES ANNONCES

SUITE DES PETITES ANNONCES "SUCCÈS" 87 • 47 • 111

POUR PASSER UNE PETITE ANNONCE, COMPOSEZ 87-47-111 - POUR CHANGER OU ANNULER VOTRE ANNONCE, COMPOSEZ 874-7205

301 Appartements à louer

10,355 APP. 101

bois-de-boulogne montréal

2 1/2 et 3 1/2

135. 150.

AVANTAGES:
Chauffé — eau chaude — garages disponibles — piscine intérieure — bains sauna — ascenseur — cuisinière — réfrigérateur — taxe d'eau — salle de lessive — service de concierge — Service d'autobus privé jusqu'au métro station Henri-Bourassa.

INF: 10,355 Bois de Boulogne, app. 101. Tél: 331-4481

HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au vendredi de 9h a.m. à 9h p.m. Samedi et Dimanche de 1h à 5h p.m.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
INF: 331-4481 — 684-5150

Le Manoir des îles

Ile Paton, Chomedey, Laval
Une île merveilleuse où vivent retraités, semi-retraités.

- INFIRMIÈRE RÉSIDENTE
- MÉDECIN SUR DEMANDE 24 HRES PAR JOUR

(studio) 1 1/2 de $118.00 — (1 ch.) 2 1/2 — (2 ch.) 3 1/2 à $160.00

SUBVENTIONS DE LOGEMENTS JUSQU'À $30.00 PAR MOIS

POUR S'Y RENDRE: Du boul. Laurentien traversez le pont de Cartierville et tournez à gauche aux 1ers feux de circulation. Roulez environ 2 milles sur le boul. Lévesque et surveillez nos enseignes.

Ce projet est entièrement financé par la S.H.Q. avec la participation de la S.C.H.L.

POUR INFORMATIONS
681-2508
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAVALLOISE INC.
(Organisme sans but lucratif)
4594 PROMENADE PATON, CHOMEDEY, LAVAL

De l'espace des jeux des activités: le bonheur des enfants.

L'Île des Sœurs

Bureau de location: 769-8511, ouvert tous les jours de 10h à 20h; la fin de semaine jusqu'à 18h.
La Phase Trois, c'est extra!

LES DAUPHINS

NOUVELLE TOUR D'APPT.

Face au parc Lafontaine, av. Papineau au nord de Sherbrooke. Résidence luxueuse de 28 étages. Ambiance calme. Piscine ouverte à l'année. Terrasse-soleil. Appartements de 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, tous avec superbe balcon.

RENSEIGNEMENTS 522-1777

VILLE LASALLE

3 1/2, 4 1/2

Modernes, chauffés, poêle frigidaire inclus, meublés ou non, près école et centre d'achats. Appelez tout de suite

363-0191

LAJEUNESSE

2 1/2, 3 1/2

Modernes, chauffés, poêle, frigidaire inclus, meublés ou non.

Près métro Jean-Talon

277-0528

Place Canadienne

SHERBROOKE et BERRI
(VOISIN DU MÉTRO)
Studio et 3 1/2 - 4 1/2

- ★ ÉLECTRICITÉ, TAXES PAYÉES
- ★ PISCINE INTÉRIEURE, SAUNA
- ★ GYM, TERRASSE-SOLEIL
- ★ PIÈCES INSONORISÉES
- ★ ANTENNE MAÎTRESSE

842-3819 842-3814

VILLE D'ANJOU

6255, JOSEPH-RENAUD

Luxueux immeuble à appartements. Ascenseur, tout équipé, garage. Près d'un grand centre commercial.

GARÇONNIÈRES $85.
3 1/2 - $106.
5 1/2 - $135.

354-7733

NOUVEAU BORDEAUX

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2

Modernes chauffés, poêle frigidaire inclus meublés ou non, piscine, arrêt d'autobus à la porte 10 minutes du métro Henri-Bourassa

$80 et plus

334-7743

FOREST HILL

3201 - 3221 - 3241 - 3261 - 3281

2 1/2 pièces à partir de $120
3 1/2 pièces à partir de $140
4 1/2 pièces à partir de $160

AVANTAGES:

- Toutes taxes payées.
- Stationnement intérieur et extérieur.
- Réfrigérateur, cuisinière, balcons.
- Surintendant résidant, bilingue, et bureaux sur les lieux, pour un service rapide et satisfaisant.
- Ascenseurs.
- Situé à l'arrêt d'autobus.
- Rue résidentielle.

RENSEIGNEMENTS:
737-3183,
735-6605

APPARTEMENTS TERRASSE-FLEURY

1 1/2-2 1/2-3-3 1/2-4 1/2

- Meublé si désiré
- Eau chaude et chauffage compris
- Tapis dans le corridor
- Laveuse-sécheuse
- Poêle et réfrigérateur

10,320 TERRASSE-FLEURY

389-3424

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

8955, Ph. Lebon
coin Armand Bombardier

4 1/2 - 5 1/2

Très grandes pièces, nouveaux bâtiments modernes, thermostat dans chaque pièce, grands réfrigérateur et cuisinière, grands balcons.

OCCUPATION IMMÉDIATE
665-6457 665-8520

ROSEMONT

MEUBLES SI DESIRE

4 1/2	$140 à $160
2 1/2	$80 à $105
1 1/2 - 2	$55 à $80

MEUBLES, DE $15 à $50 OPTIONNEL, CHAUFFE, EAU CHAUDE, CUISINIERE, REGRIGERATEUR, TAXE D'EAU PAYEE, SALLE LAVAGE, INCINERATEUR, PRES CENTEE COMMERCIAL, RUE BELANGER OU BOUL. PIE-IX.
6855, 21e Avenue, Rosemont
722-7730

CARTIERVILLE

Offre spéciale jusqu'au 16 avril

PREMIERS ARRIVES PREMIERS SERVIS

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2

MEUBLES OU NON, PISCINE, ASCENSEUR, TRANSPORT A PROXIMITE. OCCUPATION IMMEDIATE OU PLUS TARD.

334-5612

RUE LAURIER

13e Avenue, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, à partir de $595, chauffé, moderne, de luxe, équipé, intercom, concierge, chambre à lavage, garage, solarium, canaux américains, face à un parc avec piscine, tennis 3415 — 3435 Laurier est.

376-3539 — 376-5611

7085, VIAU

ENTRE BELANGER ET JEANTALON, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, CHAUFFE, MEUBLE OU NON, GARAGES, PISCINE EXTERIEURE, STATIONNEMENT EXTERIEUR GRATUIT, PRES CENTRE D'ACHATS.

729-6502

PLACE D'YOUVILLE

2 1/2, 3 1/2 PIECES

Métro crémazie, ascenseur, épreuve feu, meublé si désiré.
8655 FOUCHER, 381-8702

CARTIERVILLE

11,940, GRENET

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 meublés ou non, ascenseur, piscine. Occupation immédiate ou le 1er mai. 334-9909, 332-0502, 334-8977.

1745-1755 EST, HENRI-BOURASSA

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, meublés ou non, modernes, ascenseurs. 387-2661, 388-1525.

Un concept nouveau dans l'habitation

- Mail de boutiques à l'intérieur
- Piscine ouverte à l'année
- Salles de sauna
- Patinoire
- Câble de TV gratuit
- Portier affable
- Nombre d'autres caractéristiques de luxe

LOYERS RAISONNABLES

Studios et bachelors, appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces
Maisonnettes penthouse à deux étages de 4 1/2 et 5 1/2 pièces.
Visite de 11 a.m. à 9 p.m. chaque jour. Fin de semaine, 11 a.m. à 6 p.m.

ROCKHILL
4858 Côte des Neiges
731-6444

PORT DE MER

101, PLACE CHARLES-LEMOYNE, FACE AU MÉTRO LONGUEUIL

Vous serez ravi de nos prestigieux "PENTHOUSES"

3 1/2
4 1/2
5 1/2 PIÈCES

De votre demeure... un panorama magnifique. Dans votre demeure... le calme... la splendeur... la joie de vivre!

PORT DE MER... L'ÉLITE DU GRAND MONTRÉAL!

- Les commodités... nous les avons toutes!
- Les avantages... nous les avons tous!

Novelec L'accès à tout par notre passerelle climatisée menant au métro!

PORT DE MER... un paradis!

Renseignements: 679-6010

APPARTEMENTS DE NORMANVILLE

Face au Parc Villeray, une rue est de Christophe-Colomb, entre Jarry et Villeray

5 différents modèles de
3 1/2 — $100 à $120
4 1/2 — $140

Avec grand balcon privé

S'adresser:
7915, De Normanville

728-7286

mot-mystère

L'EAU ET LA MER — Un mot de 4 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	D	O	R	E	G	A	U	G	I	A	S	F	N
2	I	L	O	T	I	U	D	U	I	E	A	I	R	I	O
3	R	A	E	E	U	G	A	V	E	T	P	R	U	L	S
4	A	I	E	G	B	A	R	R	L	A	R	O	O	T	D
5	T	S	G	R	A	E	E	E	R	E	B	N	C	R	U
6	T	A	R	A	I	R	D	N	U	O	T	L	U	E	H
7	O	U	E	L	L	I	R	L	E	A	Y	E	E	I	O
8	H	T	B	E	P	E	F	A	R	H	U	O	C	V	U
9	C	A	N	A	L	E	T	I	B	S	C	N	L	E	L
10	T	E	R	D	R	U	O	S	R	E	R	O	U	R	E
11	N	E	E	S	O	R	C	U	E	M	E	R	S	S	L
12	A	I	E	N	T	U	O	E	I	I	T	U	E	E	B
13	S	A	D	F	N	I	C	S	T	G	E	H	C	R	A
14	U	E	R	I	E	A	U	H	E	E	C	R	U	O	S
15	J	E	E	L	L	A	V	P	E	R	L	E	R	A	M

AIGUAGE, ARCHE, ARROSER, ARROYO, BARRAGE, BERGE, CANAL, CHENEAU, CHOTT, CRETE, COURS, CULEE, DELTA, DOUCHE, DUIT, ECLUSE, ECOPE, ERIE, ERODER, ETIER, EVIER, FILTRE, GALET, GIVRE, GUEABLE, HOULE, HUDSON, HURON, ILOT, JUSANT, LAIS, LARGE, MARE, NORIA, ONDE, ONTARIO, OURS, PERLER, PUITS, RAPIDE, REFLUER, REGIME, ROSEE, SABLE, SAUT, SEAU, SOURCE, SOURDRE, SUEUR, TABLIER, TARIR, VAGUE, VALLEE, VANNE, VERSER

Solution du dernier problème: VERSANT

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérerez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.
Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

"Gregor house"

1550 AVENUE McGREGOR
Côte-des-Neiges au-dessus Sherbrooke

3 1/2 pièces À PARTIR DE $257.50
Occupation Immédiate

Immeuble luxueux "High-rise" air climatisé magnifique hall d'entrée et, bureau, courrier livré aux appartements, service de portier 24 heures, grandes fenêtres et balcons, cuisine planifiée incluant lave-vaisselle. Service de domestique disponible. Piscine intérieure, jardin-terrasse, saunas et salle d'exercice. Stationnement intérieur. Système d'alarme et à l'épreuve du feu. Gérant résident.

S'ADRESSER AU BUREAU DE LOCATION 935-1973
IMMEUBLES WESTMOUNT & A. E. LEPAGE INC.
Administrateurs d'édifices — Courtier agréé

6495 - 6505 HOCHELAGA

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

modernes, chauffés, poêle frigidaire inclus. Meublés ou non, beau bon pas cher

Venez tout de suite
256-9306

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DE LOYERS TRÈS, TRÈS MODIQUES...

DOMAINE Préville ESTATES
PRÉVILLE, ST-LAMBERT

Visitez le nouveau complexe d'appartements, subventionné par le gouvernement dans la jolie ville de ST-LAMBERT

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces

Chauffage, eau chaude et taxes compris.

Voyez ces excellents avantages:

- Cuisines tout équipées
- Buanderie sur chaque étage
- Thermostat dans chaque appartement
- Beau hall d'entrée • Ascenseurs
- Piscine • Terrain de jeux
- Moquette dans les corridors
- Balcons • Casiers de rangement
- Stationnement intérieur et extérieur
- Porte de garage électronique
- En voiture — à 9 minutes seulement de PVM

TÉL: 671-2498 671-2500

Route 3 jusqu'au Boul. Simard (entre les ponts Victoria et Champlain) ou route 9 (Boul. Taschereau) jusqu'à Lapinière, puis ouest sur Boul. Simard. (VOIR CARTE)

"LE King Arthur"

3777 St-Urbain

1 1/2 — 2 1/2 — 3 1/2
INCLUS

Chauffage, eau chaude.
Cuisinière, réfrigérateur. Electricité, taxe d'eau.
"Piscine intérieure"
Ascenseurs.
Stationnement intérieur.
Meublé si désiré
à compter de $90 par mois.
Près du centre-ville.

INFORMATIONS: 844-4688
Crédit Foncier Franco-Canadien

CARTIERVILLE

RANGER

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

Modernes, chauffés, poêle, frigidaire inclus, meublés ou non, piscine, 7 minutes du centre ville, à quelques pas du train.

336-6453 331-7525

ROSEMONT

4 1/2 — $85 à $100
3 1/2 — $75 à $90
PRES DE CENTRE COMMERCIAL, RUE BELANGER, PIE-IX.
6855, 21e Avenue, Rosemont
722-7730

1775 EST, HENRI-BOURASSA

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, meublés ou non édifice en béton, moderne, ascenseur. Occupation immédiate ou plus tard. 388-3602.

5374, BELANGER (PLAZA)

2 1/2-3 1/2-4 1/2 grandes pièces ensoleillées. Moderne. Commodités. Balcon. Service concierge. Taxe d'eau payée. Raisonnable. Meublé si désiré. 374-3452, 487-7313.

A VOTRE CHOIX

St-Michel, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, meublés, non meublés. 7645 Shaughnessy, app. 4, 374-0497.

AHUNTSIC EST

3 1/2, 4 1/2, 3273 Gouin, bord de l'eau, épreuve du feu, insonorisé, tapis, câblevision inclus, sundeck, meublés ou non, 325-0265, 325-9469.

DU TOUT NOUVEAU COTE-DES-NEIGES

1 1/2 : $100 - 2 1/2 : $125
3 1/2 : $145

Occupation dès mars ou plus tard. Electricité et taxes payées, excellente insonirisation, à l'épreuve du feu, thermostat dans chaque pièces, stationnement gratuit, garage, terrasse sur le toit.

MEUBLE SI DESIRE
2830, GOYER — 739-2268

1167, BERRI

Près métro, 2 1/2-3 1/2-4 1/2, équipé, chauffé, eau chaude. Service concierge. Taxes payées. Meuble si désiré. Raisonnable. 845-9926, 487-7313.

ROSEMONT

3 1/2-4 1/2 MEUBLE OU NON
TOUTES TAXES PAYEES
374-0641 725-6175

1790-1800 DE SALABERRY

MANOIR VALMONT, COIN L'ACADIE
2 1/2 - 3 1/2, TOUTES TAXES PAYEES.
331-9693 — 932-9626

10,200 Bois-de-Boulogne

4 1/2, 3 1/2, 1 1/2, $115 à $160. Appartements modernes, ascenseurs, sundeck, etc. Service d'autobus gratuit au métro. Près d'un nouveau centre d'achats.
TOUTES TAXES PAYEES
Disponibles maintenant ou plus tard
336-8630 ou 866-3484

COTE-DES-NEIGES

4305-4375 De Courtral, coin Lavole, juste en arrière du centre d'achat Plaza Côte-des-Neiges. 3 1/2, 4 1/2 à partir de $95. De luxe, moderne, chauffé, intercom, tout équipé, chambre à lavage, solarium, canaux américains, ventilation centrale.
731-1676 — 739-6442

LONGUEUIL Terrasse Tracy

ANGLE ROLLAND-THERRIEN ET BOUL. DESORMEAUX)

5 1/2, 4 1/2, 1 1/2, $105 à $155 incluant: toutes taxes payées, ainsi que l'électricité et chauffage, tapis mur à mur dans toue les appartements, intercom, thermostat individuel, stationnement avec prise de courant et près de toutes les facilités comme centre d'achats, transport.

BUREAU DE LOCATION
2839, Terrasse Tracy, app. 1
670-7614 - 866-3484

AVENUE DU PARC, PINS ET ENVIRONS

4 1/2-5 1/2 pièces, appartements confortables à la manière ancienne, loyer raisonnable. S'adresser au 3501 av. du Parc.
845-1293

LONGUEUIL

20 minutes du centre-ville, via métro, autobus 71 C.T.M., 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, tranquille, édifice de classe supérieure, inclus réfrigérateur, cuisinière de couleur, tapis mur à mur, antenne de télévision, taxe de $105., à $135, 2285 Brébeuf, près rue Cherbourg, 677-4823.

Henri-Bourassa, 3941, est

NEUF,
OCCUPATION IMMEDIATE OU MAI
2 1/2 - 4 1/2
MEUBLE OU NON
Inf.: 336-4205, 336-4272

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX

la presse
MONTREAL, VENDREDI
13 AVRIL 1973
89e ANNEE — No 88

LE MONDE

Trois Oustachis sont exécutés en Yougoslavie

BELGRADE (UPI, Reuter) — Le gouvernement yougoslave a déclaré, aujourd'hui, que l'exécution de trois extrémistes croates du mouvement Oustachi doit être considérée par tous les groupes anti-yougoslaves à l'étranger comme un avertissement.

Les trois hommes ont été exécutés sous les balles d'un peloton d'exécution, hier soir. Avec un quatrième individu, dont la sentence de mort a été commuée en une peine de 20 ans, ils étaient les derniers d'une bande de 19 hommes qui s'était infiltrée en Yougoslavie, l'an dernier, dans le but de renverser le régime du président Tito.

Les trois hommes exécutés détenant une double nationalité, yougoslave et australienne, l'Australie a transmis aujourd'hui à Belgrade une vigoureuse note protestant contre l'attitude du gouvernement yougoslave qui n'a fourni à l'Australie aucun renseignement sur l'arrestation, le procès et la mise à mort des trois hommes.

Succès électoraux travaillistes

LONDRES (AFP) — Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue au "Conseil du grand Londres" pour la première fois depuis six ans, aux élections régionales qui se sont deroulées jeudi en Angleterre et au Pays de Galles.

Les résultats de 85 bureaux, sur un total de 92, donnent au Labour 51 sièges contre 32 aux conservateurs. Le parti libéral n'a jusqu'ici ravi que deux sièges aux conservateurs: ceux de Sutton and Cheam (banlieue sud de la capitale) et de Richmond upon Thames.

Comme prévu, le succès travailliste ne se limite pas à l'agglomération londonienne étant donné que le Labour contrôle déjà quatre des six nouveaux conseils métropolitains: ceux du "West Midlands" (Birmingham), "Merseyside" (Liverpool), "Grand Manchester" et enfin "West Yorkshire" (Leeds).

La participation, dans l'ensemble du pays, a été aussi faible qu'elle l'avait été lors des élections régionales de 1970 et se situe aux environs de 36 pour cent.

Vaste chasse aux terroristes en Gde-Bretagne

LONDRES (UPI) — Les policiers de la brigade spéciale (police politique) et de la brigade des explosifs de Scotland Yard ont mené aujourd'hui une opération antiterroriste dans cinq grandes villes britanniques: Londres, Glasgow, Liverpool, Manchester et Birmingham. L'opération visait des suspects de l'IRA.

Plus d'une centaine de perquisitions ont été opérées. Des armes et des explosifs ont été saisis, mais en petite quantité. Quatorze arrestations ont été opérées, six d'entre elles dans la partie nord-ouest de Londres.

Cette opération de police fait suite aux attentats du 8 mars, lors desquels deux voitures piégées sautèrent à Londres, blessant 260 personnes.

Industriel argentin libéré contre rançon

BUENOS-AIRES (AFP) — L'industriel argentin, M. Alberto Faena, enlevé le 6 avril dernier à Buenos-Aires, a été libéré dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé jeudi sa famille.

Aucune information n'a été donnée quant à son lieu de détention ni quant aux motifs de son enlèvement.

Paris renoue avec Saigon

PARIS (AFP) — La France et la république du Vietnam (Saigon) ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques à partir d'aujourd'hui et d'échanger des ambassadeurs.

Un communiqué officiel déclare que les deux gouvernements ont pris cette décision, "animés du désir de développer des relations amicales entre les deux peuples".

L'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Saigon a fait l'objet de la publication, à la même heure, d'un communiqué identique de la part du gouvernement sud-vietnamien. Les relations entre la France et le régime de Saigon avaient été rompues en 1965, le Sud-Vietnam estimant que la France accordait son appui au Nord-Vietnam. Les relations entre les deux pays étaient cependant demeurées nouées au niveau de consulats généraux.

Débat acerbe au Conseil de sécurité

Le Liban exige des sanctions contre Israël

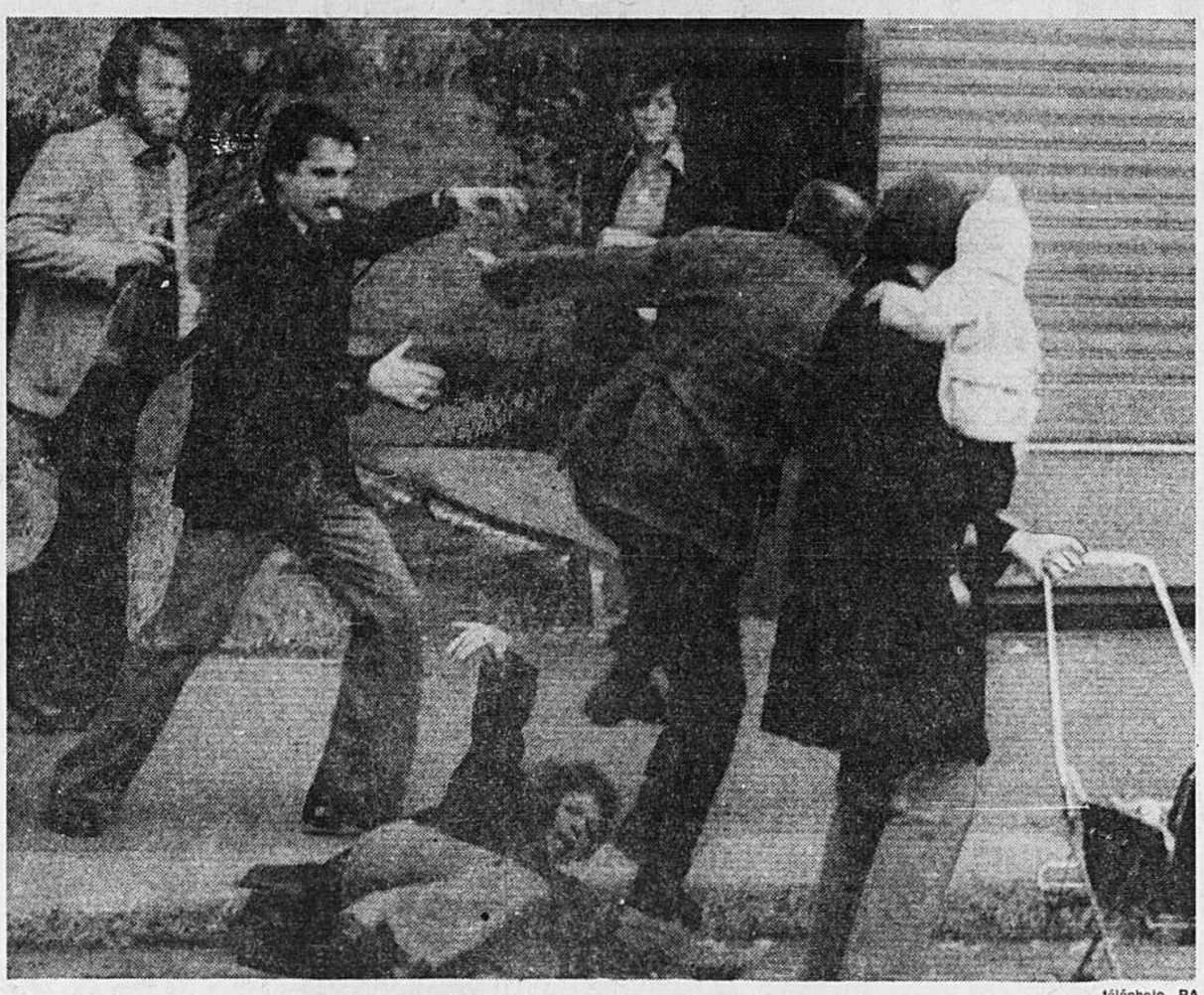

téléphoto PA

Deux manifestants d'une organisation d'extrême-droite s'attaquent à un opposant politique au cours des émeutes qui ont éclaté hier à Milan. Une femme a été projetée au sol tandis qu'un homme éloigne son fils de la bagarre. Un policier a été tué au cours de ces manifestations violentes qui ont également fait plusieurs blessés.

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Les Etats-Unis, contrairement à la procédure traditionnelle, se sont fait entendre dès l'ouverture jeudi soir du débat du Conseil de sécurité sur le raid de commandos israéliens du 10 avril à Beyrouth pour élever une protestation littéralement véhémente contre la propagation de bruits, rumeurs et commentaires selon lesquels des représentants du gouvernement américain auraient été les complices des assaillants israéliens et en auraient même abrité à l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth.

Demandant la parole immédiatement après le réquisitoire contre Israël présenté par le représentant du Liban, M. Edouard Ghorra, le représentant des Etats-Unis, M. John Scali, a déclaré que la propagation d'un tel "mensonge géant" relevait de "méthodes et d'une mentalité totalitaires" et représentait une accusation "aussi monstrueuse que totalement dénuée de fondement et fabriquée de toutes pièces". Cette "calomnie infâme", a poursuivi M. Scali, est répandue "par ceux qui sont opposés à un règlement paacifique du conflit du Moyen-Orient".

De son côté, dans un geste inusité, le secrétaire d'Etat Wiliam Rogers a convoqué les diplomates de 13 pays arabes à Washington et leur a demandé leur concours pour faire cesser ce qu'il a appelé une campagne de propagande anti-américaine menée dans le monde arabe par la guérilla palestinienne.

Le débat du Conseil s'était ouvert sur l'exposé par le représentant du Liban de la plainte de son gouvernement contre Israël. M. Edouard Ghorra, après avoir remarqué que, décidément, le Liban était l'un des clients les plus réguliers du conseil de sécurité, a fait valoir que ce dernier devait, enfin, aller au-delà de condamnations dont Israël "enfant gâté des Nations-Unies" et rebelle au droit et à la morale internationales ne tient auucun compte.

Le Conseil de sécurité, a dit le représentant du Liban, ne "doit pas laisser impunies les agressions répétées d''Israël" car il a la force morale, politique, et juridique ainsi que les instruments nécessaires pour faire appliquer ses résolutions. Après cette allusion aux sanctions internationales que le Conseil de sécurité à la possibilité de décider en vertu du chapitre sept de la charte des Nations unies, M. Edouard Ghorra a demandé que le Conseil "passe à des actes plus significatifs" pour mettre fin à l'agression israélienne contre le Liban. Il faut, a dit M. Ghorra, que l'ONU sorte de la "crise de confiance" où elle est plongée parce qu'elle néglige d'appliquer ses résolutions.

Le Liban, a déclaré par ailleurs l'ambassadeur Ghorra, ne peut être tenu responsable des actes de désespoir des Palestiniens. Israël, par contre, a-t-il ajouté, pourrait résoudre aisément le problème palestinien en ouvrant ses portes aux réfugiés et en leur permettant de recouvrer leurs foyers et leur patrie.

Le représentant d'Israël, M. Yosef Tekoah, a déclaré d'emblée qu'Israël ne se présentait pas au Conseil de sécurité en accusé mais en accusateur. "Nous sommes venus, dit-il, pour accuser le Liban d'avoir demandé la réunion du Conseil de sécurité afin d'en obtenir un blanc-seing pour la continuation du terrorisme".

La communauté internationale, a déclaré ensuite le représentant d'Israël, "est fatiguée des protestations sanctimonieuses d'innocence et des mensonges stériles derrière lesquels le gouvernement libanais et ses représentants s'efforcent de dissimuler la grave responsabilité encourue par le Liban en transformant Beyrouth en capitale du terrorisme international".

Démission du gouvernement libanais

BEYROUTH, Liban (AFP, PA, UPI) — Le président du Liban, M. Soleiman Frangié, a formellement accepté aujourd'hui la démission du premier ministre, M. Saeb Salam. Dès mardi prochain le chef de l'Etat commencerait ses consultations avec les leaders politiques en vue de remplacer le démissionnaire.

On sait que le chef du gouvernement avait exigé la démission du commandant de l'armée libanaise, le général Iskander Ghanem, à la suite des raids israéliens dans la capitale et à Sidon. Il estimait que l'armée mal dirigée était responsable du succès des Israéliens.

Devant le refus de M. Frangié de démettre le général Ghanem, le premier ministre aurait décidé de se retirer du gouvernement.

Recrudescence de la violence à Milan après une trêve d'un mois

MILAN (AFP) — Après les graves incidents du mois de février dernier, où un étudiant avait été tué d'un coup de revolver, de violents heurts se sont à nouveau déroulés hier soir à Milan où un agent de police a été tué par l'explosion d'une grenade et 31 autres personnes blessées au cours des affrontements entre des membres d'organisations extra-parlementaires d'extrême-droite et les forces de l'ordre.

Déjà, mercredi soir, la violence avait fait sa réapparition dans la capitale lombarde où un étudiant avait été blessé d'un coup de revolver au cours d'une manifestation du "Mouvement étudiant" (gauchiste).

Pour prévenir de tels incidents, la préfecture avait interdit hier matin toute manifestation sur la voie publique, notamment celle du Mouvement social italien — droite nationale (néo-fasciste) — prévue pour hier soir.

En fin d'après-midi la tension était déjà très vive à Milan où cinq cents jeunes gens s'étaient réunis devant le siège du Mouvement social italien tandis que d'autres parcouraient les rues du centre de la ville en faisant le salut fasciste, et en scandant: "Le communisme ne passera pas".

Peu après 17h. GMT (midi HNE), les incidents ont débuté. Alors que le petit cortège s'ébranlait, plusieurs manifestants ont tenté d'assaillir des photographes et des journalistes qui marchaient à leurs côtés. Ces derniers s'abritaient derrière les policiers qui chargeaient une première fois en lançant des grenades lacrymogènes. Les manifestants se divisaient en plusieurs groupes et commençaient leurs opération de harcèlement.

Aux cris de 'police rouge" et "assassins", les extrémistes jetaient des boulons, pavés et cocktails Molotov sur les policiers qui ripostaient par des grenades lacrymogènes. La plupart des rues du centre de la ville étaient envahies par la fumée des explosions.

Les manifestants cherchaient alors à dresser une barricade avec des voitures, mais ils étaient une nouvelle fois dispersés. Tandis qu'un groupe attaquait un camion de pompiers, blessant un pompier avec un pavé, plusieurs autres extrémistes faisaient front au gros des forces de l'ordre en jetant des pétards et des cocktails Molotov au milieu des policiers. Au moment où ces derniers allaient charger, une violente explosion se produisait et deux agents s'écroulaient. L'un d'eux, Antonio Marino, était tué sur le coup et trois autres blessés.

La plus grande confusion régnait alors. Les ambulances avaient du mal à se frayer un passage à travers les nombreux débris qui jonchaient la chaussée, tandis que les extrémistes continuaient leurs opérations de harcèlement.

Dans les hôpitaux de la ville, de nombreuses personnes intoxiquées par les vapeurs des grenades lacrymogènes se faisaient soigner tandis que l'on devait opérer d'urgence un jeune garçon atteint par une balle dans la région du foie. On ignore encore dans quelles circonstances il a été blessé. Trois autres manifestants qui souffrent de blessures au cuir chevelu ont été hospitalisés ainsi que sept policiers. Huit autres policiers ont été hospitalisés dans des hôpitaux militaires. Par ailleurs la police a procédée à quarante arrestations.

Peu après 21 h. GMT (16 heures HNE), la circulation était rouverte dans le centre de Milan mais la tension restait très vive.

Appel à la grève

Après les violents heurts qui se sont produits à Milan, les trois grandes centrales syndicales italiennes ont proclamé pour ce matin une grève générale d'une heure.

De son côté, le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a chargé le ministre de l'Intérieur, M. Mariano Rumor, de présenter ses condoléances à la famille de l'agent tué.

Tous les partis politiques italiens ont violemment condamné les heurts d'hier soir.

Pour le sénateur Armando Cossutta (communiste), "la situation est désormais intolérable à Milan. La faute en incombe au gouvernement, qui n'a pas su arrêter à temps le renouveau de la violence fasciste".

Selon M. Gauvin, l'hélicoptère aurait été abattu par des Nord-Vietnamiens

SAIGON. (UPI, Reuter) — L'ambassadeur canadien Michel Gauvin a donné à entendre, aujourd'hui, que ce sont des Nord-Vietnamiens qui ont abattu, samedi dernier, un hélicoptère de la CICS dans lequel le capitaine Charles Laviolette et huit autres personnes ont trouvé la mort.

M. Gauvin, sans mentionner directement les Nord-Vietnamiens, a déclaré à une réunion des chefs de délégation de la CICS qu'il était inquiet au plus haut degré de la "possibilité raisonnable" que l'appareil ait été descendu non par l'un des deux groupes sud-vietnamiens, mais par des troupes dont la présence au Sud-Vietnam n'est pas prévue par l'accord de Paris.

"Je jure... que ma délégation et moi-même feront tout ce qui est possible pour découvrir la vérité su sujet de l'incident...".

Plus tôt, M. Gauvin avait souligné qu'il avait de bonnes raisons de croire que, dans diverses régions du Sud-Vietnam, y compris celle où l'incident s'est produit, il y a des troupes qui ne sont pas de nationalité sud-vietnamienne qui sont cantonnées ou qui s'infiltrent en vue d'accorder un appui militaire à l'un des groupes sud-vietnamiens. "Nous ne sommes pas venus ici, a dit M. Gauvin, pour servir de paravent aux dessins agressifs d'un groupe à l'égard de l'autre."

M. Gauvin a ajouté qu'il n'était pas disposé à accepter la version de l'Indonésie et de la Pologne, membres de la CICS, selon lesquelles les deux hélicoptères impliqués dans l'incident avaient dévié de leur route, tant que les conclusions de l'enquête officielle ne seront pas connues.

Par ailleurs, des sources bien informées ont révélé que l'enquête est déjà terminée et qu'elle a permis de découvrir que les appareils s'étaient éloignés de la route qui leur avait été tracée.

Selon ces sources, les deux hélicoptères, au moment de l'incident étaient parvenus à un point situé à 400 milles au nord de Saigon, à une quinzaine de milles de la route 9 au-dessus de laquelle ils devaient voler.

Le Vietcong, qui a toujours affirmé jusqu'ici que les deux appareils étaient hors zone, a averti hier, dans une émission diffusée par Radio-Hanoi, les organisations chargées du maintien de la paix de prévenir leurs pilotes de s'en tenir à leur plan de vol s'ils ne veulent pas courir le risque d'un incident semblable à celui de samedi dernier.

téléphoto PA

Vote de confiance à Willy Brandt

Le chancelier Willy Brandt a été réélu aujourd'hui président du parti social-démocrate de la République fédérale allemande au congrès du parti à Hanovre. En lui renouvelant sa confiance par 404 voix contre 20, le parti a aussi endossé sa politique de fidélité à l'alliance atlantique, repoussant les critiques de la jeune gauche du parti. Ci-dessus, M. Brandt défend sa politique avec énergie.

Accueil exceptionnel de Moscou au président du Mexique

MOSCOU (AFP) — Les dirigeants soviétiques ont montré hier l'intérêt qu'ils portent à l'Amérique latine en réservant un accueil exceptionnel à M. Luis Echeverria, président du Mexique, à son arrivée à Moscou pour une visite officielle d'une semaine en URSS.

L'Union soviétique a, de toute évidence, voulu profiter de cette occasion pour souligner qu'elle entend être présente en Amérique latine et développer ses relations avec les pays de cette partie du monde.

En dépit de l'éloignement des deux pays, dont les échanges commerciaux sont insignifiants, le Kremlin a tenu à souligner l'importance qu'il attache aux relations soviéto-mexicaines.

Deux des trois grands du régime, MM. Nicolai Podgorny, chef de l'Etat, et Alexei Kossyguine, président du conseil, ont accueilli le chef de l'Etat mexicain à l'aéroport de Moscou Vnoukhovo-2, pavoisé aux couleurs soviétiques et mexicaines.

Les autorités soviétiques, qui avaient dépêché plusieurs centaines de "représentants de la population de Moscou" à l'aéroport, avaient donné congé à plusieurs dizaines de milliers de personnes afin qu'elles puissent acclamer le président Echeverria le long du parcours conduisant de Vnoukhovo-2 à l'entrée du Kremlin.

Les dirigeants soviétiques, note-t-on d'autre part, ne se sont pas contentés de ces manifestations extérieures. Ils ont fait un geste inhabituel à l'égard d'un pays non-communiste: M. Leonid Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. soviétique, a reçu le président du Mexique 90 minutes après son arrivée sur le sol soviétique.

Le premier entretien soviéto-mexicain au Kremlin a donc réuni les trois membres de la "troïka", MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine, ainsi que M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères, et M. Luis Echeverria et ses collaborateurs, dont le ministre des Affaires étrangères, M. Emilio Rabasa.

Enfin, M. Podgorny, dans le discours qu'il a prononcé dans la soirée au Kremlin, a confirmé la position de l'URSS à l'égard du continent latino-américain. L'Union soviétique et les autres pays socialistes, a-t-il dit en substance, se tiennent invariablement aux côtés des peuples d'Amérique latine.

Le chef de l'Etat soviétique a en outre rendu hommage à Cuba, à la révolution cubaine, au Chili de M. Salvodor Allende et au Pérou, où "d'importantes transformations économiques et sociales sont en voie de réalisation".

"Le Mexique et de nombreux autres pays d'Amérique latine luttent de plus en plus énergiquement pour renforcer leur indépendance économique et leur souveraineté nationale, et pour protéger leurs richesses nationales de l'emprise des monopoles étrangers", a ajouté M. Podgorny.

M. Echeverria a évoqué lui aussi ce thème, en mentionnant les échanges commerciaux, financiers et économiques injustes qui contribuent à consolider une certaine forme d'exploitation et de dépendance.

Aujourd'hui, M. Echeverria aura un second entretien avec les responsables soviétiques.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitibi	4865	$11⅜	11⅛	11¼	+ ¼
AltGas T	13400	$15⅛	15	15	− ⅛
Alcan	4662	$27⅜	27⅜	27½	
Algoma St	800	$17	16⅞	16⅞	− ⅛
Almin 2p	65	$36½	36½	36½	
Ang CT 290	50	$36¼	36¼	36¼	−1¼
Aquitaine	500	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
Argus C pr	2000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Asbestos	400	$15⅝	15⅝	15⅝	
Atl Sugar	5650	$7½	7½	7½	
Bank Mtl	4151	019¼	19	19⅛	− ⅛
Bank NS	1275	$36¼	36⅛	36¼	− ⅜
Banq CN	2463	$17¾	17⅝	17⅝	− ⅛
Bq Deprg	1000	$19¼	19	19	− ⅛
Bq Pv Can	2555	$15¾	15⅝	15⅝	
BPCRt	5928	43	41	42	−1
Bell Canad	3722	$44	43⅞	44	+ ½
Bombrder	5525	405	400	400	−5
Border C	2400	310	305	305	−15
BP Can	685	$15⅞	15¾	15¾	
Brascan	5119	$21⅜	21⅛	21¼	− ¼
Brinco	900	$5¾	5⅝	5⅝	− ⅛
Bruck A	208	$11	11	11	+ ½
Calgary P	175	$28¼	28¼	28¼	− ¼
Campeau	6000	$9½	9½	9½	− ¼
Can Cem L	66	$60½	60½	60½	+ ½
C Packrs	5000	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Can Perm	2700	$21¼	21¼	21¼	
Cdn Brew	850	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
C Brew A p	25	$27½	27½	27½	
Cdn Cable	2300	$17½	17½	17½	
C Im	2185	$32¼	31⅜	31¾	− ⅜
CIL	300	017	17	17	
C Inf Pw	2000	$13⅜	13⅜	13⅜	
C Javin	100	835	835	835	−15
CP Inve w	1200	285	280	280	
C Vickers	300	$13½	13½	13½	
Canron	100	$24	24	24	
Canron pr	50	$70	70	70	
CPLtd	8300	$18¼	18⅛	18¼	
CP uk b	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Celanese	24100	460	455	455	
Cent Dyn	27385	285	270	275	+10
Chrysler	300	$35	34⅝	34⅝	− ¾
Columbi p	300	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Compro	200	405	405	405	−20
Cominco	200	$29	29	29	+ ¼
Con Bath	1630	$22	21⅞	22	+ ¼
C Text	900	500	485	490	−10
Cons Gas	3000	$16½	16½	16½	− ¼
Con Glass	2100	$12¼	12	12	− ¼
Corpex	151	$13¾	13¾	13¾	− ½
Crush Int	750	$14	14	14	+ ⅛
Distl Seag	1535	$38⅞	38¾	38¾	− ½
Dome Pete	200	$38⅝	38½	38½	− ½
D Bridge	760	$34½	34½	34½	+ ½
D Coal pr	125	$35⅜	35⅜	35⅜	+ ¼
Dofasco	3000	027	26⅞	27	+ ⅛
Dom Store	300	$14¾	14¾	14¾	
D Textile	11850	$9⅝	9½	9½	− ⅛
Domtar	1825	$20⅛	20	20	
Du Pont	100	$32¼	32¼	32¼	− ¼
E Pr Air	100	$5¾	5¾	5¾	
Fal Nck	550	$73½	73	73½	+ ½
Francana	100	960	960	960	+20
Fraser	262	$23	23	23	
Fulcrum	600	$5⅝	5⅝	5⅝	
Genstar L	2400	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ½
Glengair	51600	200	195	195	
GL Paper	200	$21½	21½	21½	
Gt W Life	150	$73	73	73	−1
Gulf Can	3260	$35½	35⅜	35⅜	+ ¼
Horne Pit	600	$5	5	5	+ ⅜
Huds Bay	200	$23	23	23	− ⅜
HB Oil Gas	1000	$46¼	46¼	46¼	
Husky Oil	900	$21¼	20⅞	20⅞	− ¼
IAC	2410	$18½	18⅜	18½	
Imp Oil	2000	$42⅝	42½	42½	− ⅛
Imasco Ltd	200	033¼	33¼	33¼	
Inglis	200	$20¾	20¾	20¾	
Int Nickel	7772	$32¼	32¼	32¼	− ¼
Int Util	2650	$24⅝	24⅜	24⅝	+ ¼
Intpr Pipe	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
Inv G p	1700	$24	24	24	+ ¼
Ivaco	1200	$23	23	23	
Kaiser Re	400	310	310	310	−10
Keen	100	$12¾	12¾	12¾	− ⅛
Koffler	100	$19	19	19	
Labatt	160	$28⅛	28⅛	28⅛	− ⅜
Labatt pr	150	$28	28	28	− ⅜
Lacroix	300	$6	6	6	
Lau Fin	2500	$12¼	12¼	12¼	− ¼
La Veren	2800	$8	8	8	+ ⅛
Loeb M	500	$5	475	4¾	+
MB Ltd	155	$30¾	30¾	30¾	
Maislin	125	$119	11	11	− ¾
Mass Fer	4920	$20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Mercantl	1200	$29	28½	28⅝	+ ⅛
Micc Inv	29950	032¼	32	32	− ½
Micrsyst	507	$12⅞	12⅞	12⅞	
Mitch A	200	$13	13	13	
Molson A	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Molson B	100	$27¾	27¾	27¾	− ¼
Monenco	400	$11	11	11	
Mnt Trst	100	$21½	21½	21½	− ¼
Moore	425	$53½	53¼	53¼	− ¼
Multi Ac	250	$13½	13½	13½	+ ⅛
Noma	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Noranda	515	$50¾	50	50	− ¾
Nor Ctl G	600	$11	11	11	− ⅛
NSI	200	215	215	215	−85
Oshawa A	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Pac Pete	815	$32⅞	32⅞	32⅞	+ ⅛
Pancan	500	$14½	14½	14½	
Pan Ocean	900	$15⅛	15	15	− ¼
Peri Rug	300	$13⅝	13½	13½	− ¼
Peopl St	700	$19⅝	19½	19½	− ¼
Placer	200	$54¼	54¼	54¼	+1¼
Pow Corp	1850	013⅛	13	13	− ⅜
Pow C 5 pr	100	$14	14	14	
Price Com	3570	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Provigo	250	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Qebcor	1500	$18½	18¼	18½	
QSP Ltd	300	$12¾	12¼	12¼	− ½
Rapid D	800	$10¼	10	10¼	
Redpa	705	$28	27¾	28	+ ¼
Reed Shaw	400	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
Rio Algom	100	$27⅝	27⅝	27⅝	+ ⅛
Rolland	1500	$7¾	7¾	7¾	
Royal Bank	480	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
Royal Trst	200	$25¾	25¾	25¾	− ⅛
Scotts	1500	$19¼	19¼	19¼	
Shell Can	850	$56½	56	56	
Simpsons S	155	$53⅜	53¼	53¼	
Southam	3200	$32½	32½	32½	+ ½
Steel Can	660	$34¾	34⅜	34½	− ⅜
Steinbg A	1084	$28¾	28½	28½	− ¼
Sup Elec	700	230	230	230	+10
Thom Nes	200	013¾	13¾	13¾	
Tor Dm Bk	225	$34¼	34¼	34¼	
TD Rit un	100	$31¾	31¾	31¾	− ½
Tot Pet A	200	700	700	700	+5
Tr Can PL	350	$39	39	39	+ ⅛
Tr C C pr	75	$49¼	49⅛	49¼	− ¼
Trans Mt	700	$22⅛	22⅛	22⅛	− ⅛
Trizec Crp	140	$21¼	21¼	21¼	+ ½
Trizec w	500	59	59	59	−1
Ultrmar	200	$6	6	6	− ½
Unigesco b	1250	250	245	245	−5
Unt Bank	1050	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
UAP In A	250	$26¼	26¼	26¼	+1¼
U Corp B	225	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Velcro	100	$9½	9½	9½	
Walk GW	4800	$52	52	52	+ ¼
Warn Her	1200	$8½	8½	8½	− ⅛
Westcst	340	$22⅜	22⅜	22⅜	− ⅛
Zellers	530	$19½	19½	19½	
Zodiac	100	375	375	375	

CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Amb Db	3600	135	130	135	+5
Aquabl	100	335	335	335	−5
Belg Stand	1440	$10¼	10	10	− ¼
Berncam	15850	$6¼	6	6	− ¼
Bio Vita	300	310	300	300	
Capital Dyn	1000	340	340	340	
Cine	15720	$10⅛	10	10	− ⅛
Com Hold	3000	390	380	380	−5
Comodor	17800	$15¼	14⅞	15	+ ¾
Cdn A wt	4000	$11	10¼	10⅞	+ ⅞
Deltan	1000	$6½	6¼	6½	+1
Ham Can	800	$9	9	9	
Int Paints	250	$22½	22½	22½	+2½
Polcon	400	180	180	180	+5
Res Ser	350	405	405	405	
S Law D	3403	145	140	140	
SXL Div	3300	$8⅛	8	8	− ⅛
SMA Ins	100	225	225	225	+15
Spart Air	44400	120	105	115	
T Lonivs	1600	$5½	5½	5½	
Ut Fund	200	75	75	75	−10
U Fund a	100	65	65	65	−10
Val Mr A	200	290	290	290	+5
Ziebart	900	370	350	350	−10

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitib Asb	500	200	195	200	
Abit Cop	6000	19	18½	18½	− ½
Acroll Ltd	4000	56	56	56	
AIS	500	235	230	235	−20
A'ax Min	500	20	20	20	
Am Eagle	2000	99	97	97	−1
Amos	3000	7½	7½	7½	− ½
Anthnian	9518	1½	1½	1½	
Atl Tung	5000	18	17	18	+2
Besic Res	600	250	250	250	+5
Baker Tlc	2500	46½	46	46	
Bateman	1000	7	7	7	+2
Bison Pet	200	540	540	540	+5
Burnt Hill	1500	12	12	12	+1
Cabot	2000	76	75	76	
Cadillac Ex	500	86	86	86	−1
Capri	14500	26	25	25	−1
Cartier	4700	20	20	20	
Cedarv	4000	6	6	6	−2
Chsbar I	1550	310	270	275	−35
Chib Cop	2500	19½	19½	19½	−1½
C Can Ex	1000	19	18	18	
C Daer	1000	24½	24½	24½	− ½
Cons Imp	1000	8½	8	8	− ½
Conuco	500	40	40	40	+36
C Louana	1500	37	37	37	
Con Prop	1500	11½	11	11	−1
Credo Min	3000	11	11	11	
Dasson	1000	8½	8½	8½	+2
D Lease	1000	3	3	3	− ½
Ducros	4000	30	29	29	+3
Dumgml	2000	40	40	40	−1
Dumont	8500	44	40	43	+1
Dynco	2500	30	27	30	+3
Emb Pet	1300	60	60	60	−7
Expo Iron	500	40	40	40	−8
Falinger	16565	245	235	245	
Fidelity	3500	3	3	3	
Flint Rk	500	20	20	20	
Gaspe Q	116000	107	80	107	+26
Goldex	200	265	265	265	
Gold Hk	9000	24	21½	21½	− ½
Gras L	2000	22	22	22	
G E Res	5500	7	6½	6½	− ½
GL Nickl	6235	365	340	350	+5
Hibiscus	1000	97	97	97	
Int Norval	934	14	14	14	
Jamex	2600	100	100	100	−2
Joubi	2500	36	35	36	−1
Lederic	750	835	835	835	−5
Lynx CEx	700	75	75	75	−15
Maybrun	9000	18	18	18	
Menorah	1000	7	7	7	−3
Min Exp	2000	13	13	13	+1
Mt eagle	4000	45	38	38	−7
Mt Laur U	8300	80	70	80	+5
Mt Jamie	2000	8	8	8	
Muscoch	2000	35	34	35	+2
Native M	4000	2	2	2	−1
N Glacier	1000	4½	4½	4½	
N Insco	18300	118	112	116	+6
Nocana	4000	12	11	11	−1
NA Asb	1500	25½	25	25½	
NA Rare	4000	27	26	26	−1
Nrthn QE	800	15	15	15	+1
Pamour	5500	430	430	430	−25
Panaca	6500	42	41	41	+1
Pat Silv	1000	7	7	7	+ ½
Phoenix	400	500	500	500	
Probe Mn	1000	33	33	33	
Que Expl	1500	61	60	60	−2
Queenstn	5000	30	29	29	
Roy Agas	10667	48	47	47½	−2
StL Col	100	140	140	140	
St Lucie	1000	23	23	23	+1
Scimnx	4000	25	25	25	
Sil Stask	500	21	21	21	−1
Slocan	1700	206	205	206	
S Dufault	1000	19	18	18	−1
Stand Gld	4000	26	24	26	+4
Stafrd	50600	108	95	105	+10
Surluga	3000	17	16	17	
Tagami	2000	8	8	8	+ ½
Torcan	3500	7	7	7	−1½
Tcronado	500	16	16	16	− ½
Transtere	6000	30	30	30	−1
Twent C	1170	140	140	140	+15
Viewpt	500	65	65	65	
Wtrn Buf	2500	3	3	3	
W Q Mn	12000	7	7	7	
Wh Star	500	22	22	22	

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MINES

A-G

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Acme Gas	500	17	17	17	− ½
Agnico E	1662	360	345	345	− 5
Akaitcho	7900	120	118	118	
Allied Mng	116	315	315	315	
Ang Ruyn	200	139	139	139	− 1
Ang U Dev	2800	201	199	200	− 5
Armore	7000	10	10	10	− 1
Asoc Porc	535	59	59	59	
Atl C Cop	500	63	63	63	− 2
Atlas Yk	2000	9½	9½	9½	−1½
Bnkno	18560	750	725	740	+20
Betim	2625	$14⅝	14½	14⅝	− ⅛
Bl Hawk	5700	95	93	94	+ 1
Bounty Ex	615	14	14	14	
Brameda	z196	82	82	82	
Brenda M	3800	615	600	610	−20
Broul R	1500	36½	36	36½	− ½
Brunswk	7182	475	460	460	−15
Cam Mine	5000	17	17	17	− ½
Camflo	2300	655	645	650	− 5
Cam Chib	2400	690	680	680	−15
Camp RL	200	$45	44⅞	45	− ½
C Tung	6100	192	188	190	+ 3
Cassiar	560	$12⅛	12	12⅛	
Cent Pat	2000	130	130	130	
Chmly	21400	355	335	335	−20
Chimo	3700	135	131	131	− 1
Coch Will	3500	87	85	87	− 3
Coin Lake	2000	18	18	18	− 1
Coldstm	1050	395	395	395	+10
Comb Met	4900	16	15½	16	+ ½
Coniagas	2700	71	70	70	− 4
Con Fardy	z190	48	48	48	
C Durm	10000	50	44	48	+ 6
C Marben	5300	158	147	155	+11
C Morisn	5000	223	220	220	− 3
Con Nichol	z300	6½	6½	6½	
C Rambler	5300	415	400	415	+20
Conwest	100	650	650	650	−10
Coprcorp	z13	8½	8½	8½	
Cop Fields	226	165	165	165	− 5
Craigmt	900	670	670	670	− 5
Deer Horn	3500	9	8	9	
D'Eldona	4166	44½	44	44½	+ 1
Denison	1932	$34½	34½	34½	
Dicknsn	2100	360	350	350	− 5
Dome	325	$78¼	78	78	− ½
Dynasty	1150	$10	980	985	−15
East Mal	1000	240	240	240	
East Sull	200	300	300	300	
Falco C	12740	$14	13¾	14	+ ⅛
F Mar	1040	48	48	48	− 2
Fort Relnc	2200	39½	39	39½	+ ½
Frobex	1000	29	29	29	− 1
Gnt Masct	3500	325	315	315	−10
Giant Yk	z60	770	770	770	
Gibraltar	3550	$11¾	11½	11½	− ¼
Goldray	2000	45	45	45	− 1
Granduc	325	360	360	360	
Granisle	z15	965	965	965	

H-L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Highmont	800	140	140	140	
Hollinger	100	$47¾	47¾	47¾	− ¼
Huds Bay	4282	$23⅜	23	23⅛	
Int Bibis T	z25	7	7	7	
Int Mogul	1300	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Int Obaska	2400	29	28	29	
Iso	7900	248	240	242	− 3
Jonsmith	5000	9	9	9	
Joutel	z150	39	39	39	
Kam Kotia	1000	48½	48½	48½	− ½
Kerr Add	815	$13	12¾	13	− ½
Kirk Min	5000	7½	7½	7½	
La Min	z55	$45	44¾	45	
Lacanex	1500	55	55	55	+ 2
Lacanex w	700	20½	20	20	− 1
Lakehead	2000	8½	8½	8½	
L Osu	2000	5	5	5	
La Luz	200	300	300	300	
LL Lac	4500	207	206	206	+ 1
Lost River	1100	555	555	555	
Lytton M	1100	161	160	160	

M-N

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Madeline	2676	465	450	460	
Madsen	1600	75	74	74	− 2
Martin	19500	28	26½	27	− 1
Match	8000	10½	10	10	− ½
Mattgmi	250	$37⅝	37½	37½	
Mc Adam	500	40	40	40	− 1
Mc Intyre	2075	$52¾	51¾	52¾	+1¾
Mentor	z200	82	82	82	
Midrim	1000	15	15	15	+ 1
Multi-Mi	500	43	43	43	−2½
Mymar M	500	46	46	46	− 6
NBU Mine	2300	270	260	264	+ 9
New Cal	1000	24	24	24	− 1
Newconx	1200	565	555	565	+10
Nlund	25700	65	63	64	
Newnor	1000	7	7	7	
N Que Ragl	200	555	555	555	
Nick Rim	4500	10½	10	10½	
Noble M	100	120	120	120	− 5
Norlex	57300	48½	41½	48	+ 6
N Canada	3000	92	90	92	− 1
N Gate	15300	660	645	660	+15
N Rock	4100	33	30	30	− 3

O-Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Obrien	21300	37	36½	37	+ 2
Orchan	850	525	520	525	+ 5
Pac Coper	3000	199	198	198	+ 5
Pamour	4050	435	430	430	−15
Pan Centr	3316	305	300	300	+ 5
Patino N V	z1	$23¼	23¼	23¼	
Pick Crow	2000	32	32	32	+ 1
Pine Point	572	$31¼	31	31	+ ¼
Placer	1335	$54½	54¼	54¼	+ ¼
Prado Exp	500	140	140	140	− 5
Preston	1020	$11⅞	11⅝	11⅝	− ½
Q Matta	50300	50	45	46	+ 1
Que Sturg	5900	210	205	205	− 5
Radiore	1000	33½	33½	33½	
Rayrock	1300	125	125	125	+ 3
Rio Wigom	3310	$27⅜	27⅜	27⅜	
Rio 580 pr	50	$82	82	82	+ 2
Roman	800	845	825	845	+30
Ryanor	8500	9	9	9	− ½
Satellite	1000	5	5	5	− ½
Sherritt	2814	$17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
Sigma	600	$15	15	15	− ⅜
Siivmq	800	13½	13½	13½	− ½
Steep R	210	166	166	166	− 1
Sullivan	1000	310	300	310	+10
Sunbrst E	3500	22	21	22	+1½
Tara	25350	$16¾	16⅛	16⅛	− ⅜
Teck Cor A	750	400	395	395	
Teck Cor B	1666	345	340	345	
Texmont	4000	31	30	30	− 1
Thom L	2000	25	25	25	− 1
Tombill	2000	88	88	88	
Tribag	500	53	53	53	+ 1
Tundra	z25	16	16	16	6
U Asbesto	1302	335	335	335	− 5
U Mindam	5900	136	135	135	− 1
U Sisco	19295	880	800	835	−45
Upp Can	8900	299	286	295	− 4
West Mine	1800	305	298	305	+ 5
Wstfield w	2000	24	24	24	+ 2
Whithorse	600	375	370	375	
Willroy	3032	115	115	115	
Windfall	3000	12	12	12	+ 1
Woodreef	1600	76	75	75	− 8
Yk Bear	585	395	395	395	
Yukon C	1000	131	131	131	+ 1
Zenmac	7000	8	7½	7½	− ½

PETROLES

A-D

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Albany	5900	113	111	111	− 4
Alt East G	1070	975	970	970	−10
Alminex	290	610	605	605	− 5
Asamera	2800	$11¾	11¾	11¾	− ⅛
C Geother	3100	250	245	250	
C Nor West	900	730	705	705	−30
CS Pete	3700	455	445	445	−15
CS Pete w	6300	102	100	102	− 8
C Bonanza	2500	195	187	190	−10
C Ex Gas	4525	395	390	390	−10
C Homestd	1000	770	765	765	− 5
CLI Pete	2500	23	23	23	
C Reserve	100	540	540	540	
Cdn Sup O	1186	$54½	54	54	
Candel Oil	z11	$10⅜	10⅜	10⅜	
Chieftan D	1425	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Clarcan	1260	625	160	610	+10
Coseka R	3765	400	365	390	+20
Decca R	4920	565	550	550	−15

E-N

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Francana	900	950	940	950	
Gr Plains	400	$35	35	35	
Gt COilsds	200	870	870	870	
Houston O	7825	345	340	345	+ 5
Inter Tech	3000	40	40	40	
Lasitr Km	500	125	125	125	+ 5
Lochil	40200	270	230	247	−23
Merland E	9200	245	236	240	
Nat Pete	7000	60	60	60	− 1
NC Oils	1350	725	720	725	− 5
NCO pr	z25	$40	40	40	6
Nthld	15500	36	35	35	
Numac	700	$16⅝	16¼	16¼	− ¼

O-Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Oakwood P	1700	180	177	180	+ 4
Palliser	1000	60	60	60	
Pan Ocean	2790	$15⅛	14¾	15	− ¼
PanCdn P	810	$14⅝	14½	14⅝	− ⅛
Petrol	1200	133	133	133	
Pinnacle P	1500	26	26	26	+ 1
Place G	3000	60	57	60	+ 2
Peyto Oils	2600	505	485	505	+15
Puma P	2000	91	91	91	− 5
Puma P w	z200	50	50	50	
Ram	2900	283	280	282	+ 2
Ranger	200	$27½	27½	27½	
Scurry Rn	7350	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Sieben	10100	$13	13	13	
Sogepet	400	160	160	160	
Spoon	11100	59	54	54	− 3
Sundale O	4750	735	720	725	− 5
Total Pet	700	700	700	700	+ 5
Tr Can Res	5000	115	115	115	
U Canso	5966	765	735	740	−25
Ulster Pet	3700	100	100	100	
Voyager P	1675	670	650	650	−30
Weco Dev	1700	230	220	220	−10
W Decalta	2600	540	530	535	− 5

INDUSTRIELLES

A-B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
A Itibi	14405	$11⅜	11⅛	11¼	+ ¼
Acklands	700	$13⅛	13	13	− ¼
Acres Ltd	1430	$16⅛	16¼	16¼	
Acres A pr	155	$46⅛	46⅛	46⅛	+ ⅛
Acres wt	430	330	325	330	
A.G.F.M	500	$5⅛	5¼	5¼	− ⅜
Ahed M	700	260	260	260	− 5
Alta Gas A	5554	$15⅛	15	15	− ¼
Alta Gas p	25	$75⅝	75⅝	75⅝	
Alcan	4602	$27⅜	27⅜	27⅜	− ¼
Alcan pr	125	$27½	274	27½	+ ⅛
Algo Cent	200	$15⅞	15⅝	15⅞	
Algoma St	2885	$17	16⅞	16⅞	− ¼
Allarco Dv	1050	$8⅛	8⅛	8⅛	
Alliance B	200	$9¾	9¾	9¾	
Alpa Ind	5000	$12	11¾	12	+ ⅛
Alumin pr	z75	$19¼	19¼	19¼	
Almin 2p	z10	$36½	36½	36½	
Andres W	300	$38¾	38	38	− 1
Anglo-c pr	150	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅜
Ang CT 265	40	$35¾	35¾	35¾	+ ¾
Aquitaine	141	$24⅞	24⅞	24⅞	− ⅛
Argus	600	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
Argus C pr	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Asbestos	700	$15¾	15⅝	15⅝	− ⅛
Ashland C	300	$14	14	14	+ ⅛
Ashland pr	75	$31½	31½	31½	
Atco Ind	4400	$11	11	11	− ¼
Atl Sug	22360	$7⅝	7⅜	7½	
Atl SugA	653	$15	14¾	14⅞	− ⅛
Atl Sug pr	z25	$64	64	64	
Atl Sug w	1860	150	150	150	
Auto El	450	$8¼	8¼	8¼	
Auto Hard	z50	$12¼	12¼	12¼	
Bad Boy	200	$18⅞	18⅞	18⅞	− ¼
Bank Mtl	8588	$19¼	19	19⅛	− ⅛
Bank N S	1921	$36½	36	36	− ¼
B Cdn Nat	100	$17¾	17¾	17¾	
Baton B	1503	$12	12	12	
Bocker B p	300	$8⅝	8⅝	8⅝	
Bell Canad	6182	$43¾	43⅝	43¾	+ ⅛
Bell A pr	659	$47	46⅞	47	
Bell B pr	375	$50¼	49¾	50¼	+ ¼
Black P	950	$6	5¾	5¾	− ¼
Block B	15900	325	310	315	−10
Bomac	100	$5¼	5¼	5¼	− ¼
Bombrder	100	400	400	400	− 5
Bovis Cor	2700	275	265	265	− 5
Bow Valy	4860	$32⅜	31⅝	32⅜	+ ¾
BP Can	6825	$15⅞	15¾	15¾	− ⅛
Bralor Res	1100	260	260	260	
Bramalea	5000	$6	6	6	
Bramal w	200	450	450	450	−10
Brascan	9773	$21⅜	21	21	− ½
Brdg Tank	300	$8	7⅝	8	+ ½
Brdg Tnk p	50	$41	41	41	+ 1
Brinc	3041	$5¾	5⅝	5⅝	− ⅛
BC Forest	2950	$37½	37	37	− ¾
BC Frest p	110	$41	40½	41	
BC Sugar	516	$21	20¾	20¾	− ¼
BC Phone	93	$53¾	53¾	53¾	+ ¼
BCPh 6 pr	z1	$75	75	75	
BCPh 5¾ p	z5	$72½	72½	72½	
BCPh 6.80	600	$72¾	72½	72¾	+ ¼
BCP 7.04 p	350	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Budd Auto	345	$17⅛	17	17	+ ¼
Budd A w	355	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Burns Fds	z50	$18¼	18¼	18¼	

C

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Cad Dev	1025	$13½	13½	13½	
Cad Dev b p	500	$21¾	21¾	21¾	
CAE Ind	850	$11¼	11	11⅛	− ¼
Calgary P	600	$28⅜	28¼	28¼	− ⅜
CalgryP p	155	$72¼	72	72¼	+2¼
Calvrt Dle	2000	280	280	280	+ 5
Cambridg	7000	$14¾	14¾	14¾	
Campeau	550	$9⅝	9½	9½	− ¼
Can Cem L	309	$60½	60	60½	+ ¼
Can Malt	100	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
Can Malt p	1000	90	90	90	
C Packrs	210	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Can Perm	400	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Cdn Brew	5250	$5¼	5⅛	5⅛	
C Brew Ap	75	$27½	27½	27½	− 3
C Cablesy	z80	$17⅜	17⅜	17⅜	
C Cable w	z40	365	365	365	
Cdn Can A	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
C Curtis	600	76	71	71	− 5
Cdn Equty	900	$15⅞	15¾	15¾	
C Found pr	100	$12½	12½	12½	− ¼
C Hydr	1610	$11½	11⅛	11¼	− ⅛
C Imp Bank	2271	$32⅛	31⅝	31¾	− ⅜
Cind Gas	3275	$8¼	8	8⅛	− ⅛
CIL	378	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
C Intrurb p	300	$10¾	10¾	10¾	− ¼
C Marconi	500	410	410	410	+ 5
C Ocdental	1500	$13	12⅝	12¾	− ⅛
CP Inve pr	1125	$29¾	29¾	29¾	− ¼
CP Inve w	1850	280	280	280	− 5
CP Ltd	14853	$18¼	18⅛	18¼	
CPL A p	925	$11	10⅞	11	+ ⅛
Cdn Salt	500	$16	16	16	− ¼
Cdn Tire	50	$60¼	60¼	60¼	+ ¼
Cdn Tire A	2735	$57¾	57½	57½	− ¼
C Uiltles	500	$13	13	13	
C Util $1.25	125	$27	27	27	+ ½
Canron	1400	$24	23⅞	24	+ ⅛
Capit Div	200	68	68	68	− 1
Cara	950	$9⅞	9¾	9¾	
Carma D	500	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
Carrier JD	450	$5	5	5	
Cassidy L	500	$6½	6½	6½	− ½
CC Yachts	1200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Celanese	2500	460	455	455	− 5
Ctl Fund A	300	$8¾	8¾	8¾	
CFCN	800	$9⅜	9⅜	9⅜	
Chrysler	2895	$35¼	34⅝	34¾	− ¾
CHUM B	300	$12¼	12¼	12¼	− ⅛
Cockfield	100	$6	6	6	
Columbia	1200	290	275	275	−20
Columbi p	500	$6¾	6¾	6¾	− ¼
Cominco	1648	$28⅞	28¾	28¾	
C Holiday I	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
Compro	400	405	405	405	+ 5
Comb Ins	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Computel	400	$14⅝	14⅝	14⅝	
Comtech	800	445	440	445	− 5
Conn Chm	200	$6	6	6	
Conn Bath	940	$22	21⅞	22	+ ⅛
Con Bath p	250	$20⅛	20⅛	20⅛	
Con Bath w	100	45	45	45	− 2
C Bath 68 w	100	830	830	830	−10
Con Bldg	3400	300	290	295	+ 5
Con Textle	600	495	490	490	
Con Distrb	4225	$31	30¼	31	
Cons Gas	2630	$16⅝	16¼	16⅝	+ ⅛
Con Glass	1311	$12¼	11¾	12	− ½
Control F	900	265	265	265	
Cooper C	200	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Corby vt	300	$22⅜	22½	22½	
Cornat Ind	3250	330	325	325	− 5
Costain R	500	$8¾	8⅝	8⅝	+ ⅛
Crain R L	113	$12½	12½	12½	
Crestbrk	900	09	9	9	
Crwn Life	475	$62	61¾	62	+ ½
Crush Intl	1000	$14	14	14	
Cygnus B	900	$7¾	7¾	7¾	

D-G

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Dalmy A	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Dawson D	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Debhid B p	z10	$81½	81½	81½	
Distl Seag	4050	$39	38¾	38⅞	− ⅛
Doman I	800	$11½	11½	11½	
Dome Pete	4600	$38⅝	38¼	38⅝	
D Bridge	375	$34½	34½	34½	
D Citrus	1100	$10½	10¼	10¼	− ⅜
D Coal pr	875	$35½	35⅜	35½	+ ½
Dofasco	4144	$27	26⅞	26⅞	− ⅛
D Glass pr	z50	$14¾	14¾	14¾	
Dom Store	1325	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅜
Domtar	1845	$20⅛	20	20	− ⅛
Domtar pr	500	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ½
D Textie	2450	$9⅝	9½	9½	− ⅛
Douglas L	200	300	300	300	−10
DRG Ltd	z25	$9¾	9¾	9¾	
Du Pont	325	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
Dqstbane	300	$7¾	7¾	7¾	
Dylex L A	1100	$10¾	10¾	10¾	
Estn Prov	1200	$5⅞	5¾	5⅞	
E-L Fin	500	$11	11	11	+ ¼
E-L Fin w	300	410	410	410	
Electro K	100	$30⅝	305	305	−10
Electro ltd	315	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Emco	z55	$5¼	5¼	5¼	
Erie D	100	$9½	9½	9½	− ½
Erie D A	100	475	475	475	+20
Fairview	230	$18	18	18	− ⅛
Falcon	2250	$73¾	73	73¾	+ ¾
Fed Diver	100	100	100	100	+ 5
Fed Grain	1250	$9	9	9	
Fed Pion	350	$25	25	25	
Fields S	600	$21	21	21	+ ⅛
Finning T	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Foodex S	1775	$9	9	9	
Ford Cnda	35	$97⅛	97⅛	97⅛	− ⅞
F Seasons	500	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ¼
F Season w	200	440	440	440	−10
Fraser	410	$23⅜	23⅛	23⅛	+ ⅛
Fruehauf	100	$12¾	12¾	12¾	
Galt Mi Irn	200	$7¼	7¼	7¼	
Gaz M 63w	2000	6	6	6	
Gen Distrb	75	$34¼	34¼	34¼	− ¼
GMC	474	$74¼	74¼	74¼	− 1
Genstar L	1335	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Gnstar L w	460	515	500	515	+20
Glendale	350	$10⅞	10¾	10¾	− ¼
Genair	15700	205	200	200	
Gleng B p	4900	345	340	345	
GL Paper	800	$21⅜	21½	21½	+ ¼
GL Power	780	$29⅛	29	29⅛	+ ⅛
GN Cap	12000	$9¾	9½	9½	− ¼
Gt W Life	450	$73	73	73	+ ½
Gt West S	6200	$6¼	6	6¼	− ⅜
G West wt	1900	260	245	245	−10
Greb I B	1000	$14½	14¼	14½	+ ½
Green A L	2500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Grey G	800	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Greyhnd C	2980	160	150	160	+ 5
Grhyd	10250	$19½	19¼	19½	
GSW C pr	z1	$87¾	87¾	87¾	
Guar Trst	300	$12¾	12¾	12¾	
Gulf Can	16665	$35½	35⅜	35⅜	+ ¼

H-L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Halifax D	300	250	250	250	+25
Hambro C	6200	$9	9	9	
H Group	5700	$10¼	9⅝	10¼	+ ¾
Ham Tr V	125	$14½	14½	14½	+ ⅛
Hardee	800	100	100	100	
Hard Crp A	230	$8¼	8¼	8¼	
Harlequin	700	$13¾	13½	13¾	+ ½
Harris J S	600	330	330	330	
Harveys F	5400	155	150	155	
Hawker S	500	445	440	445	
Hawker pr	40	$65½	65½	65½	− ½
Hays Dna	125	$10⅞	10⅞	10⅞	
Home A	425	$40¾	40½	40½	− ¼
Horne Pit	1500	$5	5	5	+25
H Bramor	z50	$7	7	7	
Hudson	15660	$22⅜	12¼	22⅜	
HB Oil Gas	4504	$46⅞	46	46⅞	+ ⅜
H D C L pr	z24	$20	20	20	
Huron Eri	734	$31½	31¼	31½	
Husky Oil	2595	$21⅛	20¾	21	
Husky A pr	25	$44⅛	44⅛	44⅛	+ ⅜
Husky B pr	175	$44	44	44	
Husky D w	200	745	745	745	+10
Husky E w	800	905	890	890	−10
Hy's Ltd	100	$6	6	6	+ ⅛
IAC	4375	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
IAC w	z20	610	610	610	
Imasco	1800	$33½	33⅛	33½	+ ¼
Imasco A p	500	465	465	465	+ 5
Imp Gen w	100	52	52	52	− 8
Imp Life	130	$122¼	122	122	+ 1
Imp O	11683	$42⅝	42⅜	42⅝	
Indusmin	100	$13	13	13	
Inglis	100	$20¾	20¾	20¾	− ¼
Inland Gas	400	$11¼	11¼	11¼	− ⅛
Inter-City	575	$10½	10½	10½	
Inter C A p	100	$17	17	17	
Inter C A w	300	650	650	650	
Inter C B w	1300	675	650	650	−50
Intrmetco	200	4'5	445	445	
IBM	z32	$426	425	425⅛	
IMC	z55	$27	26¾	26¾	
Inco	14390	$32⅜	32¼	32¼	− ¼
Int Util	2733	$24⅝	24½	24⅝	+ ¼
Int Util A	100	$59⅞	59⅞	59⅞	+1⅞
Interpool	3185	$20⅝	19⅞	20¼	+ ⅜
Int Div	300	280	280	280	+ 5
Intpr Pipe	4350	$26	25⅞	26	
Int Pipe w	900	$10¾	10⅜	10⅜	− ⅛
Ipsco	779	$14½	14⅜	14½	
Inv Group	100	$11¾	11¾	11¾	
Inv Grp A	2000	$12	11⅞	11⅞	
Inv Grp 5 p	305	$24⅛	24	24	− ¼
Irwin Toy	z25	$13⅝	13⅝	13⅝	
ITL Ind	1104	330	315	315	− 5
IWC Com	1300	390	385	[illegible]	
Kaiser Re	9500	310	300	300	−10
Kaps Tran	3625	$8⅛	8	8⅛	
Keeprite B	750	$15⅝	15⅝	15⅝	
Kelly D A	2200	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Kenting	400	$9½	9½	9½	− ⅜
Koffler	8850	$19¼	18¾	19	+ ¼
Koffler A p	350	$9¼	9⅛	9⅛	− ¼
Koffler w	2500	825	820	825	+ 5
Labatt	1714	$28¼	28⅛	28⅛	− ¼
Labatt pr	525	$28⅜	28⅛	28⅜	− ⅛
Laidlaw M	1200	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅜
Lailaw A p	25	$47	47	47	+ 1
Lailaw B p	z50	$13½	13½	13½	
LOnt Cem	500	375	375	375	
Laura Sec	z100	$12½	12¾	12½	
Lau Fin	z14	$12	12	12	
Lau F 1.25	350	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Leigh Inst	1600	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
Leons Frn	1150	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅛
Levy A pr	750	$6½	6¼	6½	+ ½
Life Inves	2000	$6½	6⅜	6⅜	
Life Inv w	700	75	65	70	
Lob Co A	100	$6½	6½	6½	
Lob Co B	1100	$6⅝	6½	6⅝	
Lob Co pr	95	$29½	29¼	29¼	
Lob G A pr	100	$18	18	18	
Lob G 2pr	z10	$66	66	66	
Lob G B pr	335	$19¼	19	19	+ ¼
Loeb M	13405	$5	470	5	+25

M-N

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Mclan H A	300	$15¼	15	15	− ¼
MH Cable	z25	$15⅝	15⅝	15⅝	
MB Ltd	3225	$30⅞	30⅛	30⅛	− ¾
Magnetcs	400	110	105	105	− 5
Maislin I	z100	$11	11	11	
Major H D	450	260	260	260	+10
M Lf Gard	z2	$35½	35½	35½	
M Lf Mills	220	$19⅛	19⅛	19⅛	
Maritime	132	$21¼	21¼	21¼	− ¼
Markboro	570	$13¼	13¼	13¼	− ¼
Mass-Fer	4193	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
McGraw H	z50	$6	6	6	
McLaghin	5575	$22	21¾	22	
McLagn w	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
MEPC p	200	$20	20	20	+ ⅞
Melchers	100	$8½	8½	8½	− ¼
Melton R E	500	390	390	390	−10
Melton A w	100	270	270	270	
Mercantil	2127	$28⅞	28¼	28⅜	− ⅛
Met Trust	1000	$23	23	23	
MICC	100	$32¼	32¼	32¼	
Microsyst	2073	$13	12¾	12¾	− ⅛
Micrsys w	300	755	755	755	
Milt Group	100	465	465	465	+ 5
Mindustri	400	$7⅞	7¼	7¼	− ¾
MLW Wor	700	$18	18	18	
Moffat	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Molson A	352	$28	28	28	
Mon Inv	200	$8¾	8¾	8¾	
Monenco	200	$11	10¾	10¾	− ¼
Mnt Trst	210	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Moore	2745	$53¾	53⅛	53⅛	− ⅛
MTS Inter	1000	78	78	78	− 2
Murphy	2150	$9	9	9	
Murritt P	3700	375	370	370	+15
NaChrs I	1770	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Nat Drug	170	$7	7	7	
N B Cook	3400	295	270	270	−20
Neonex	5050	450	435	435	−10
NB Tel	z26	$14½	14½	14½	
N Provid D	4600	44	37	44	
Nfld LP	700	$13	13	13	+ ¼
Niag Struc	300	$14	14	14	+ ⅞
Nia Wire	z15	$30½	30	30	
Nia Wire B	714	$30	29¾	30	+ 1¼
Noma Ind	z6	$9⅝	9⅝	9⅝	
Noranda	1921	$51	49¾	49¾	− 1
Nor Ctl G	4250	$11⅛	11	11	− ⅛
Nor Ctl B p	100	$23⅞	23⅞	23⅞	
Nor Ctl w	300	375	375	375	−25
Nowsco W	300	$10¼	10¼	10¼	− ¼
NSI M	20700	265	200	230	−50
NuWest D	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛

O-S

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
Ocidl P	10800	$12½	11⅝	12¼	+ ⅞
Oceanus I	z15	115	115	115	
Oil Patch	200	440	440	440	
Okanagan	100	$12½	12½	12½	+ ½
Ontario Tr	800	$9½	9½	9½	+ ¼
OSF Ind	800	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Oshawa A	1625	$10	9⅞	10	
Oshawa w	1000	90	90	90	
Overlnd 2 p	6100	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Pac Pete	1250	$32⅞	32⅞	32⅞	
Pac West A	440	$10¾	10⅝	10¾	
Pancana I	1300	270	265	270	
Paulin	300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Peel Elder	100	$26¼	26¼	26¼	
Peerless	800	$13⅝	13½	13½	− ⅛
Pembin A	900	$5½	5½	5½	
Pembin B	500	$5¼	5¼	5¼	
Penningtn	1200	$12½	12¼	12¼	− ¼
PC Jwl A	850	$26	25½	25½	− ¼
P Dept S	4000	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Petrofina	z8	$28⅛	28⅛	281	
Pitt Eng B	500	$11	11	11	
Pitt Eng C	500	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Pow Corp	2120	$13¼	13	13	− ¼
Pre Cable	900	$15¾	15¾	15¾	
Price Com	1415	$15½	15¼	15½	
Prov B Can	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
Prov BC r	2524	43	41	43	+ 1
Rank Org	100	$10½	10½	10½	− ¼
Rapid Dta	1600	$10¼	10	10¼	
Realty C A	900	$6¼	6¼	6¼	− ¼
Realty C w	100	300	300	300	−10
Redpath I	525	$28	27⅝	28	+ ¼
Reed Oslr	1875	$11½	11¼	11½	
Reichhold	150	$20	20	20	− ⅛
Reich wt	125	$11½	11½	11½	
Reitman	900	$13½	13½	13½	
Reitman A	z75	$13	13	13	
Revelstk	1225	$11¾	11½	11½	− ⅛
Rileys D	1300	210	210	210	
R Little	3000	360	350	360	+10
Rothman	1045	$15½	15½	15½	− ½
Rothmn w	200	370	370	370	−10
Rothm 2p	500	$19	18⅞	18⅞	
Royal Bnk	2415	$36½	36¼	36⅜	+ ⅛
Royal Trst	325	$25¾	25⅜	25⅜	− ⅝
Russel A	1767	$11⅞	11¾	11⅞	
StL Corp p	50	$66½	66½	66½	+2½
St Maurice	550	105	105	105	
Sandwell	100	380	380	380	+ 5
Schneid x p	1550	$15⅜	15¼	15¼	− ⅛
Scintrex	100	190	190	190	− 5
Scot Y	10575	440	405	405	
Scot Lasal	200	425	425	425	+ 5
Seaway pr	400	$5⅜	5¼	5¼	
Seaway w	1200	70	60	60	
Seco Cem	200	$10½	10½	10½	
Secur Cap	1200	61	58	61	+ 3
Selkirk A	8100	$16½	16¼	16¼	+ ¼
Shaw LE A	100	$7	7	7	− ⅛
Shaw Pipe	100	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
Shell Can	2650	$56½	56	56¼	+ ¼
Shore To S	700	375	375	375	
Shully's	1000	280	280	280	−15
Sifton Pro	4500	$7½	7½	7½	
Silverwd A	400	$15¼	15	15	− ¼
Simpsons	1431	$33	32¾	32¾	− ¼
Simpson S	616	$53⅜	53⅛	53⅜	+ ¼
Sklar M	3450	$9	8¾	8⅞	
Sklar W	600	725	720	720	− 5
Skyline H	300	$6⅝	6⅝	6⅝	− ¼
Slater Stl	675	$12½	12¼	12½	+ ¼
Slat W Can	580	$15⅞	15¾	15¾	
Southam	1175	$32½	32½	32½	+ ⅜
Spar Aero	500	420	415	415	
St Brodcst	600	$13¾	13¾	13¾	
St Paving	1580	$7⅝	7½	7½	− ⅛
Stelco	1251	$34¾	34⅜	34⅜	− ⅜
Steinbg A	400	$28⅜	28⅜	28⅜	− ⅛
Ster Trust	1000	$11½	11½	11½	
Strathrn A	400	330	320	320	−10
Stuart Oil	200	$8½	8½	8½	
Systems D	150	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛

T-Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
TD Rit un	1455	$32	31¾	31¾	− ½
Teledyne	922	470	450	470	+ 5
Texaco	90	$61¼	61¼	61¼	
Texaco pr	z3	$60	60	60	
Texas G	15010	$23¾	23½	23⅝	
Thom Nes	1455	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Toromont	3200	320	310	310	− 5
Tor Dm Bk	1822	$34⅜	34⅛	34¼	
Tor Star B	5275	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Traders A	z100	$19¼	19⅛	19⅛	
Trade 4½ p	230	$56	55¾	55¾	−5¼
Trnsair	730	340	335	335	
Trnsair w	1005	115	115	115	− 5
Tr Can PL	891	$39	38⅞	38⅞	− ⅛
Tr Can Pl p	z20	$41	40½	40½	
Tr Can C pr	425	$49½	49	49	− ⅜
Tr Can P w	200	815	815	815	+15
Transglob	400	55	50	50	− 5
Trans Mt	2498	$22⅛	22	22	− ⅛
Traviway	4600	$7¼	6¾	7¼	+ ½
Trimac	510	$11¾	11¾	11¾	
Trizec Crp	597	$21¼	21	21	+ ¼
Trizec w	650	59	58	59	+ 1
Tru-Wall	100	435	435	435	− 5
Unicorp F	700	255	255	255	− 5
Un Carbid	542	$18	17⅞	18	+ ⅛
Un Gas	3255	$11⅜	11¼	11⅜	
U Corp B	645	$16⅝	16¼	16⅝	+ ¼
Un Fn Mgt	300	375	365	365	−20
Un Tire	300	315	315	315	
Uni Trust	300	$10¾	10¾	10¾	− ⅛
U Sections	200	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Van Der	6000	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
Van Ness	700	105	100	100	−10
Veno	32800	145	135	140	
Versatile	225	$7	7	7	− ¼
Versati A	1100	$7	7	7	
Villcentre	600	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
VS Servic	100	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅛
Vulcan Ind	200	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
Walax	310	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Walk GW	1690	$52	52	52	
Weldwod	999	$18¼	18	18¼	− ⅛
Wstburne	400	$15½	15¼	15¼	− ⅜
Wburn wt	400	975	975	975	
Wcoast Pt	2600	$8⅛	8	8	
W Pet A p	410	$26⅛	26	26	− ½
Westc'st	1646	$22½	22⅜	22½	
Wcoast w	1600	450	440	450	+10
Westfair	150	$26½	26½	26½	
Westeel	200	$30½	30	30	− ¾
W Brdcast	2320	$15½	15	15½	+ ¾
W Bcas A p	65	$46	46	46	+2½
W Cdn Seed	350	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
W Realty	800	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
W Realty w	550	320	320	320	− 5
Weston	2000	$22⅛	22	22⅛	
Wstn 6pr	z10	$83	82½	82½	
Whonok A	200	011⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Wiley Oil	150	$10	10	10	
Wix Corp	200	$5¼	5¼	5¼	
Woodwd A	2408	$29¾	29¼	29¼	− ¼
YR Prop	5400	$12½	12½	12½	
Zellers	1820	$19½	19½	19½	− ¼

Total des ventes 2:00 p.m.: 1,530,000

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

A-B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Abbt Lb	25 x60	76⅜	76½	76¼	
ACF In	13 20	45	44¼	44¾	− ⅛
Addrsso	9 25	19⅜	19¼	19¼	− ⅜
Aumiral	5 47	11⅜	11⅛	11⅛	− ⅛
Airco	9 14	14⅜	14⅜	14½	− ⅛
Alcan Al	15 42	27½	27⅜	27⅜	− ⅛
Alleg Cp	10 1	11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Alleg Lud	9 26	24⅛	24	24⅛	
Alig Pw	9 87	21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
Alln GP	10 1	13⅝	13⅝	13⅝	− ⅛
Alld Ch	13 96	34⅞	34⅜	34¾	− ⅜
Alls Ch	12 35	10½	10¼	10⅜	
Am Hes	26 226	34½	34	34⅛	− ½
Am Airl	105 174	21⅜	20⅞	21⅛	− ¼
A Brnd	9 33	41	40¾	41	+ ¼
ABC	13 101	27½	26¾	26⅞	− ⅞
Am Can	10 125	32⅜	32⅛	32¼	+ ¼
A Cyan	13 739	29⅝	29½	29½	
Am EIP	9 341	26⅝	26⅜	26½	+ ¼
A Home	39 82	129½	128⅛	128¼	
Am Hos	43 102	44⅛	42¾	42¾	−1¼
Am Mot	11 365	9	8¾	8⅞	
Am Stand	9 20	11⅜	11¼	11¼	− ⅛
Am TT	11 747	53	52⅝	52⅝	− ⅜
Ampx Cp	64	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Anacon	10 28	21¾	21⅝	21⅝	
Apache	8 13	13⅞	13⅝	13⅝	
Apeco Cp	20 21	6⅜	6¼	6¼	
Arlans D	26	2½	2¼	2⅜	− ⅛
Armco St	9 76	22⅜	22	22¼	
Armst Ck	15 94	24⅜	24⅛	24⅜	+ ½
Arm Ru	6 2	31⅜	31⅜	31⅜	
Atl Rich	23 101	78½	78	78⅜	− ⅛
Avco Cp	5 26	12⅝	12⅜	12⅜	− ⅜
Avon Pd	61 83	134	133½	133⅞	−1⅛
Baock W	14 85	28⅜	26⅞	26⅞	− ⅛
Bath Ind	7 38	22	21½	22	
Baxt La	64 139	49⅞	49¼	49⅜	
Beckmn	23 6	34	33¾	34	+ ½
Beech A	8 x34	16½	16½	16½	+ ⅛
Bel How	11 14	33¾	33⅜	33⅜	− ⅜
Bendix	11 19	40⅜	40	40½	+ ½
Benl Cp	9 2550	38⅜	36⅝	37¼	−1⅜
Beth Stl	9 251	29¾	29¼	29½	− ⅛
Bick Dkr	47 44	114	110	110⅜	−2⅛
Block HR	18 172	13¾	13⅜	13½	− ⅛
Boeing	16 136	20	19¾	20	+ ⅛
Boise Cas	13 203	10⅜	10⅛	10⅜	
Bordn	11 153	24½	24	24⅜	+ ¼
Borg War	9 x31	28⅛	27¾	28	+ ⅛
Brist My	24 52	64¼	64⅛	64¼	
Brwn Co	8 2	10¾	10¾	10¾	− ⅛
Brunswk	11 44	23¼	22⅜	23	− ½
Bucy Er	12 27	27¾	27⅜	27⅝	+ ⅛
Budd Co	6 38	14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Bulova W	9 7	13½	13½	13½	− ⅛
Burl Ind	16 12	33½	33½	33½	− ⅛
Burl Nor	11 24	44⅛	43¾	43⅞	− ⅛
BurlN pf	4	7¾	7¾	7¾	
Burrghs	47 69	233½	232¼	233½	−1⅞

C

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Camp Sp	15 54	33½	33¼	33½	+ ¼
Cdn Pac	14 18	18¼	18⅛	18⅛	
Carier C	15 258	21¼	20⅞	21⅛	
Cart Wa	13 125	19	19	19	− ¼
Cater Tr	16 148	64¾	64⅜	64½	+ ¼
Celanese	10 72	35¾	35½	35⅝	+ ⅛
Cerro Cp	6 8	15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Cessna	11 37	24½	24⅛	24¼	− ¼
Chmp Int	10 49	18⅜	18¼	18½	− ⅛
Ches Oh	6 26	46½	46	46	− ⅛
Choc FN	20 17	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅜
ChrisCrft	56 27	5¼	5⅛	5⅛	
Chrysler	8 324	35⅜	34⅝	34⅝	− ⅝
CIT Fin	10 29	43⅜	43⅛	43¼	+ ⅛
Cities Sv	12 40	47¼	47	47	− ¼
Clorox Co	32 179	38¾	37	37⅛	−1⅛
Cluet Pea	9 79	13½	13¼	13¼	− ⅛
Coca Col	45 82	145	144	144	− ¾
Coleco In	29 10	19¾	19¾	19¾	− ¼
Colg Pal	29 102	96⅛	95½	96¼	− ¼
Coll Aik	9 21	13⅞	13¾	13¾	− ⅛
Collins R	53	21⅜	20⅝	21	− ½
CBS	13 95	40¾	40	40¼	+ ¼
Col Gas	9 19	30½	30¼	30½	+ ¼
Coml Sol	21 10	14½	14¼	14⅜	+ ⅜
Com Ed	10 51	33¾	33½	33½	− ⅜
Com Oil	84 50	6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Con Ed	11 66	24½	24⅜	24⅜	− ⅛
Con Fds	14 33	37¾	37½	37½	− ⅛
Cont Can	9 90	27½	27¼	27⅜	− ⅛
Cont Oil	10 264	36	35½	35¾	− ⅜
Cont Dat	11 198	50¼	48⅝	49½	−1
Cooper In	12 6	31¼	30¾	30¾	− ¼
CPC Int	11 64	31⅜	31⅛	31⅛	− ⅜
Crane Co	7 11	17⅞	17⅝	17⅝	− ⅛
Crw Zell	10 161	27¼	26⅞	27	
Culligan	16 23	14¾	14½	14⅝	
Curtiss Wr	40 295	23⅜	22¾	22⅞	+ ¼
Cyprus M	10 3	33¼	33	33	

D-G

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Dan Riv	15 14	10⅜	10¼	10¼	+ ⅛
Dart Ind	15 37	36¾	36½	36½	
Deere Co	11 85	43⅜	42⅝	42⅝	− ⅞
Denn Mf	9 4	29	29	29	
Dexter C	17 6	17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
Diam Sh	11 252	20¼	20	20¼	+ ⅛
Disney W	60 403	91⅜	89½	90⅞	− ⅛
Divers In	3	2⅞	2¾	2¾	
Dow Ch	25 64	104⅞	104½	104⅝	− ⅜
Dress In	14 62	42⅜	42⅛	42⅛	− ⅜
duPont	18 159	172⅛	171	172⅛	− ⅞
Duq Lt	10 33	24	23¾	24	+ ¼
East Airl	17 127	15	14¾	14⅞	− ⅛
Eas Kod	41 301	141½	139¾	140⅜	−1⅜
Elec Assc	17 1	6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
ElPas NG	8 50	17	16⅞	16⅞	
Emer El	32 120	88¾	88	88¾	− ¼
ESB Inc	11 4	28¾	28¾	28¾	− ¼
Ethyl Cp	6 7	27⅞	27⅝	27¾	− ⅛
ExCellO	14 62	19⅜	19	19¼	+ ⅞
Exxon	14 565	99⅜	98	98	−1⅞
Fairch	29 85	47⅛	46½	47	+ ⅜
Fin Fed	6 2	17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Fireston	9 58	22⅜	22⅛	22¼	+ ⅛
Fst Chrt	10 165	20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅛
Flintkote	7 22	19½	19⅛	19⅛	− ¼
Fla Pw	10 17	38	37⅝	38	
FMC Cp	8 23	17⅞	17¾	17¾	
Ford M	7 188	65½	64⅜	64⅝	− ⅜
Frnkin M	18 61	15⅝	15⅜	15⅝	+ ¼
Fruehf	9 65	30½	30	30	− ⅞
GAC Cp	144	4¼	4	4	+ ⅛
GAF Cp	8 87	15¼	14⅜	14½	− ⅞
Gen Dyn	7 86	18⅝	18¼	18½	
Gen Elec	21 207	64⅜	63⅜	63⅝	− ⅝
Gn Fod	12 61	27	26⅜	26⅜	− ⅛
Gen Mot	9 408	74⅞	73⅜	73¾	−1⅜
GPub Ut	9 58	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
GTel El	10 113	283	28⅛	28⅛	− ⅛
Gen Tire	6 62	23⅜	22½	22½	− ⅞
Ga Pac	40 85	32⅜	31⅞	32⅜	+ ¼
Gillette	23 36	59⅜	59⅛	59⅛	− ⅛
Goodrich	7 48	24⅜	24⅜	24½	+ ⅛
Gdyr	10 256	27¾	26¾	26¾	− ¾
Grace	11 72	24⅜	24¼	24½	− ⅛
Grand Un	9 32	13¼	13	13	
Gt AP	102	13⅜	13½	13½	− ⅛
GtW Fin	8 99	23½	23⅜	23½	+ ¼
Gren Giant	12 6	24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Greyhd	9 59	16½	16⅛	16⅜	− ⅛
Groller	8 24	13	12⅞	12⅞	
Gruman	299	10¼	10⅛	10¼	− ⅜
Gulf Oil	11 876	25½	25	25⅛	− ¼
Gulf Wn	6 38	25¼	24¾	24¾	− ¼
Gulton	175	5	5¼	5¼	− ⅛

H-L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Harris I	14 44	32¼	32	32⅛	− ⅛
Heinz H	13 35	41⅛	40¼	40½	− ½
Helen Crt	2	3⅞	3⅞	3⅞	− ⅛
Hersh Fd	11 73	18⅞	18½	18⅝	− ⅛
Hew Pck	56 78	84½	83¾	84½	
Hobart M	18 10	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Homestk	27 97	36⅛	35⅛	35⅜	− ⅞
Hnywl	28 68	117½	116⅜	116½	− ⅝
Houosehf	11 30	29	28½	28¾	+ ¼
Howmet	9 43	13	12⅞	12⅞	
Hunt Ch	27 8	17¼	17	17¼	+ ⅜
Ill Cent	7 9	22¾	22½	22½	− ¼
INA Cp	8 77	41⅝	41	41⅛	+ ⅛
Inger Rd	14 100	61	59¾	60¾	+1
Inland St	9 87	34¼	34	34	− ⅛
Interco	11 30	44	43¾	43¾	− ¼
IBM	38 102	430¾	428½	430	−2¼
Int Chm	48 39	12⅛	12⅛	12⅛	
Int Harv	8 123	32¼	31⅝	31⅞	− ⅝
Int Minch	14 116	27½	27¼	27¼	− ⅜
Int Multif	9 16	26½	26	26	− ½
Int Nickl	21 250	32⅜	32¼	32¾	
Int Pap	15 296	38¼	37⅞	38	− ⅛
Int TT	10 356	41¾	41⅜	41½	− ⅜
Ipco Hsp	59 155	5½	5¼	5⅜	− ⅛
ITE Imp	10 25	23⅝	23	23	− ¼
John Man	9 63	24⅞	24⅜	24¾	− ¼
John Jhn	56 137	122½	121½	121¾	−1¼
Jones Lg	8 27	21⅝	21½	21⅝	+ ⅛
Joy Mfg	12 29	26⅞	26⅜	26⅞	
Kals Alm	17 28	17¾	17½	17½	− ½
Kayser R	6 10	14¼	14	14¼	
Kellogg	18 12	31⅛	31	31	− ¼
Kennecot	10 424	29	28¾	28¾	− ⅛
Kerr Mg	34 43	74¾	74	74¾	+ ½
Kimb Clk	17 53	40⅞	40¾	40⅞	+ ⅛
KLM Airl	10	39¾	39	39	− ½
Kraftco	12 49	45½	45¼	45½	+ ⅛
Krsge SS	36 1831	37⅞	36⅛	36⅝	−1
Kroehir	7 13	20⅛	19⅞	19⅞	− ⅛
Leasco	3 497	9¾	9⅝	9¾	
Leh PC	7 4	14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Lib McN	14	5⅛	5⅛	5⅛	
Lion Mv	11 29	40⅛	39⅝	40⅛	+ ¼
Litton In	35 108	9¾	9¼	9¼	− ⅛
Lockhd Air	6 26	7⅜	7¼	7¼	− ⅛
Loeow Cp	7 x1020	29⅜	29	29⅜	+ ⅛
LTV Cp	62	9⅞	9¾	9⅞	− ⅛
Luken Stl	11 23	29⅜	29	29⅜	+ ⅛

M-Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Macy RH	10 55	33¾	33¼	33¼	− ¾
Magnvx	11 1519	14	13	13¼	− ⅞
Manpwr	15 7	25⅞	25	25⅞	+1⅛
Marathn	8 15	22⅜	22	22¼	+ ⅛
Marcor	10 79	23¼	22⅝	22⅝	− ½
Martn M	7 22	18	17⅞	17⅞	
Masco Cp	36 x182	48	47½	48	− ⅜
Mass Fer	10 93	20⅜	20¼	20¼	+ ⅛
McDonld	69 100	66⅜	65½	65¾	− ⅝
McDn D	10 20	36¾	36¾	36¾	
McG Ed	12 37	33	32⅛	32⅛	−1⅛
McGr H	11 136	10⅜	10⅛	10¼	− ¼
McIntyre	z420	53½	52	52	+ ½
Memrex	20 169	6⅜	6	6	− ½
MGM	12 19	19	19	19	− ⅛
Midl Ros	10 19	14½	14⅜	14⅜	− ⅛
Minn MM	38 90	84¾	83½	84⅛	− ¼
Mobil O	12 225	71⅜	70¾	70¾	− ¼
Mhwk D	31	6¼	6⅛	6⅛	
Mnsant	15 215	55¾	55⅛	55¾	+ ¼
Motrola	27 80	104½	104⅛	104½	
Nabisco	13 25	49¾	49	49¾	+ ½
Nat Can	7 17	12¾	12⅝	12¾	
N CashR	231	31¾	31½	31½	
Nat Distil	11 78	15	14⅞	14⅞	− ⅜
Nat Genl	5 451	31⅜	30⅞	30⅞	+ ⅛
Nat Gyp	8 202	15½	15	15⅛	− ⅛
Nt Steel	10 74	39¾	39⅜	39½	− ¼
Nat Tea	47 29	5¾	5¾	5¾	
Natomas	43 471	45⅞	41¾	43⅜	−3¼
Newmnt	15 126	26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Niag MP	8 41	16	15⅞	15⅞	
Northgt	12 10	6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
Nwst Airl	35 117	29⅜	29	29⅛	− ⅛
Nor Sim	19 121	36⅜	36	36	− ¼
Occ Pet	2949	12⅝	12	12⅜	+1
Ohio Ed	11 104	21¼	21	21¼	+ ⅛
Olin Cp	12 57	16¼	15¾	16	− ⅛
Out Mar	9 10	36⅜	35⅞	35⅞	− ½
Owen Cn	16 16	45⅞	45¼	45¼	− ¾
Pac GsE	9 81	28⅜	28¼	28¼	
Pan Air	199	10½	10⅜	10⅜	− ¼
Penn Cen	36	2⅝	2½	2½	
Pennay	30 96	88⅜	87	88	−1⅜
Pennzoil	13 65	25	24⅝	24⅝	− ⅞
Pepsi Co	26 74	83¼	81⅞	81⅞	−1
Pfizer	26 154	41	40¼	40⅜	− ½
Phelp D	11 111	47½	47	47	− ¼
Phil Mor	28 149	132¾	130	131½	−1¾
Phil Pet	23 225	46⅜	46	46¼	+ ⅛
Pitney B	14 27	15⅜	15	15⅛	− ⅛
Pittston	20 78	29¼	28¾	28¾	
Polaroid	99 104	129¾	128⅞	129⅜	−1⅛
Prct Gm	28 x90	101	100	100	− ⅜
Pullman	15 86	56¾	55⅞	56¼	+1
Ralston P	21 27	40¼	39¾	40¼	+ ¼
Raymd	11 3	8⅞	8¾	8¾	− ¼
Raythen	11 93	31	30⅜	30¾	
RCA	13 612	28¾	28	28¼	− ½
Reich Ch	9 14	11⅛	11	11⅛	
Repub Stl	10 63	28⅞	28⅜	28⅝	− ⅛
Retail Crd	9 106	28⅞	28	28	− ⅝
Revere C	38	9	8⅞	9	+ ⅛
Rich Mrl	22 10	74½	74¼	74½	− ⅛
Rckwll	9 27	27⅜	27⅛	27⅜	− ⅛
Ronson	13 3	6⅛	6⅛	6⅛	
RC Coloa	21 3	32¼	32	32¼	− ⅛
Royl D	13 75	43¾	43¼	43½	+ ⅛
Safway	10 27	36¾	36½	36¾	+ ⅛
SFe In	8 56	27¾	27⅜	27¾	
Scher plg	51 39	149	148	148¾	− ½
Schlmbg	48 61	95¾	94¾	94¾	−1¼
SCM Cp	9 16	14⅛	14	14	− ⅛
Scott Pap	11 100	14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
Sears R	26 215	104½	102	103½	− ⅞
Shell Oil	12 54	47⅞	47½	47⅞	
Simmn	11 18	21⅞	21½	21½	− ⅛
Singr Co	10 385	53⅛	52¼	52½	− ⅞
Skil Corp	14 5	32⅞	32⅝	32⅝	− ⅜
Smith AO	14 87	18⅞	18¾	18¾	− ⅛
Smith KF	15 40	52¾	51⅝	52	
South Co	10 300	19¼	19	19⅛	+ ⅛
Sou Pac	8 66	36	35¼	35¼	− ⅞
Sou Ry	9 95	39¾	39	39	− ½
Sperry R	16 349	40⅜	39½	39½	− ½
St Brand	15 24	51	50¼	50¼	− ¾
StOil Cal	13 289	87⅜	87	87	− ½
StOil Ind	16 107	88⅜	88	88⅜	+ ⅛
Std OilO	22 31	97½	96½	96¾	−1
Ster Drug	29 67	35⅜	35⅛	35⅜	+ ¼
Stw War	10 6	30¾	30⅜	30⅜	
Stud Wor	6 10	44¾	44½	44½	+ ¼
Sun Oil	14 17	50⅞	50⅛	50½	
Sunbeam	16 20	27¾	27¼	27½	− ⅛
Sunsh M	46	11¼	11⅛	11⅛	− ⅛
Supr Oil	207 13	264½	263	263	−2
Swift Co	8 35	25⅞	25½	25¾	− ⅛
Tandy Cp	18 40	30⅛	30	30	− ⅜
Tektrnx	21 11	39½	39⅛	39⅛	− ¼
Teldyn	8 85	15¼	15	15⅛	
Telex Cp	29 104	4⅛	3⅞	4⅛	+ ⅛
Tenneco	10 125	25⅞	25⅜	25⅝	+ ⅛
Texaco	12 332	40¼	39⅜	39½	− ⅝
Tex Gifin	23 223	23¾	23½	23⅜	
Textron	9 42	22⅞	22¼	22¼	− ⅜
Thiokol	9 48	15¼	15	15	− ⅜
Time In	11 45	41	40¼	40¼	− ½
Timkn	9 4	37¼	37¼	37¼	+ ¼
Tool Rsh	14 48	24⅞	24¼	24½	− ⅜
TW Air	13 115	41⅜	40⅞	41¼	− ⅜
Transm	11 234	14¼	14	14	
Trnscon	12 10	13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Tri Con	54	30	29½	29¾	− ¼
TRW In	12 21	28⅞	28⅝	28¾	
Twent Cnt	10 18	8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
UAL Inc	32 103	25⅞	25¼	25⅝	+ ⅛
Un Carb	12 296	42¾	42⅛	42⅛	− ⅝
UnO Cal	10 75	37¾	37½	37⅝	− ⅜
Un Pacif	13 46	60¾	59¾	60¾	+1½
Unit Air	8 38	36⅜	36¼	36¼	− ⅝
UnFin Cal	8 18	11⅝	11¼	11¼	− ¼
Un Nucir	30 35	9⅜	9	9	− ⅜
US Gyps	8 200	23¾	23	23⅜	− ⅛
US Steel	11 108	33¾	33¼	33½	− ⅛
Univ Oil	14 91	18⅜	17½	17¾	− ½
UV Ind	6 2	25½	25½	25½	− ¼
Vornado	6 10	11⅜	11⅜	11⅜	− ½
War Lb	32 50	103¾	102¼	103	−1
Wn Union	10 2154	26⅜	25	26⅜	+1¾
Westg El	15 518	35¾	34⅛	34½	−1⅜
Whel Fry	14 13	15⅜	15⅛	15⅛	− ¼
Wheel Pitt	6 14	19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Whit Con	6 31	15¼	15⅛	15¼	− ¼
White Mt	15 7	122	12¼	12¼	
Winbago	16 199	12⅝	12¼	12⅜	− ⅛
Wolwth	8 106	22	21¾	22	+ ⅛
Xerox Cp	48 148	153⅜	151¾	152	−1⅜
Zenith R	16 32	41⅞	41½	41⅝	− ⅜
Zurn Ind	16 9	14½	14¼	14¼	− ¼

Dow Jones à 15 h 00

−4.82 à 959.21

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acrofund	1.43	1.58
Adanac	1.89	2.09
A. G. F. Special	2.86	—
All Canadian Com	7.81	8.54
All Canadian Div	8.43	9.21
All Canadian Ven	4.13	4.51
All Canadian 400	5.42	5.92
American Growth	5.86	6.43
Andreae Equity	5.42	5.92
Associate Investors	6.36	6.42
Beaubran	50.73	55.08
Canada Growth	6.27	6.89
Canagex	11.44	12.37
Canagex Inter. Nat.	9.60	10.37
Canagex d'obligations	10.44	10.76
Cdn Gas Energy	15.33	16.85
Cdn Investment	5.32	5.83
Cdn Scudder	6.02	6.02
Cdn Security Growth	5.84	6.42
Cdn South Frican Gold	8.21	8.97
Cdn Trusteed	5.21	5.72
CSM Japan	13.37	14.69
Capital Growth	11.73	12.01
xChase Fund	.21	10.07
Collective Mutual	6.17	6.78
Commonwealth Intl	15.45	16.98
Commonwealth Intl Lev	4.09	4.49
Commonwealth Venture	8.09	8.89
xCompetitive Capital	5.45	5.97
Corporate Investors	6.45	7.08
Corporate Investors Stock	5.41	5.94
Cominion Compound	6.67	7.25
xDreyfus Inc.	11.86	13.00
xDreyfus Intl	12.15	13.32
Eaton Viking	6.17	6.71
Educator's Equity	8.45	8.89
Enterea Investment	6.75	7.42
Executive Fund Cda	6.48	7.10
Executive Intl Inv	2.06	—
xFidelity Trend	25.49	27.86
Fonds Collectif A	7.75	8.47
Fonds Collectif B	5.75	5.93
Fonds Collectif C	8.14	8.90
Fonds Desjardins A	4.72	—
Fonds Desjardins B	4.38	—
Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Fraser Growth	3.94	4.33
GIS Compound	11.72	12.89
GIS Income	4.17	4.59
Growt Equity	8.69	9.54
Growth Oil and Gas	34.21	—
Guardian Enterprise	1.02	1.12
Guardoan Growth	9.43	—
Harvard Growth	7.71	7.71
Industrial Growth	10.01	11.00
International Growth	6.12	6.73
Investors Growth	12.90	14.10
Investors Intl Mutual	6.78	7.42
Investors Japanese	8.89	9.72
Investors Mutual	6.06	6.63
Investors Retirement	5.69	6.22
Keystone Cda	7.85	8.60
xKeystone Cust K-2	6.38	6.99
xKeystone Cust S-1	23.62	25.89
xKeystone Cust S-4	4.63	5.07
xKeystone Polaris	4.13	4.52
xLexington Research	14.54	15.89
xManhattan	4.17	4.56
Maritime Equity	3.61	3.94
Marlborough	5.47	5.97
Mutual Accumulating	6.38	7.01
Mutual Bond	10.43	11.47
Mutual Growth	3.96	4.36
Mutual Income	5.55	—
Natrusco	17.28	17.90
Natural Resources	8.16	8.92
N.W. Equity	6.32	6.95
N.W. Canadian	5.76	6.33
N.W. Growth	5.48	6.02
xOne William Street	17.09	17.09
xOppenheimer	7.77	8.49
Pacific Dividend	6.03	—
Pacific U.S.	4.27	—
Pension Mutual	9.48	9.48
Phillips, Hager, North	13.65	13.92
Planned Resources	5.03	5.53
Pret et Rev. de RET	5.32	5.84
Prevest Mutual	9.34	10.21
Principal Growth	4.92	5.40
Provident Mutual	7.91	8.65
Provident Stock	6.35	6.94
Prudential Growth	7.07	7.73
xPutnam Growth	11.46	12.52
Radisson	2.71	—
Regent Growth	9.97	10.96
Regent Venture	4.70	5.16
Royfund	7.06	7.35
Sav Inv Pret et Rev	7.29	8.01
Sav Inv am Pret	10.54	11.59
Scudder North American	5.70	5.70
Speculators	8.06	8.81
Taurus Fund	3.72	4.09
Tech	6.74	7.39
Templeton Growth	9.49	10.37
Timed Investment	9.18	—
Trust Gen. ("A")	11.072	—
Trust Gen. ("B")	9.271	—
Trust Gen. ("H")	10.237	—
United Accumulative	5.46	6.00
United Horizon	2.66	2.92
United American	1.94	2.13
United Venture	3.63	3.99
Universal Savings Equity	8.33	9.15
Western Growth	6.79	7.46
Landu Fund	4.11	4.11
York Fund of Canada	5.29	5.75

X — Fonds americains.

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé le prix de l'argent de 2.3 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Aujourd'hui	$2.205
3 mois	$2.259
6 mois	$2.318
1 an	$2.426

MONTREAL — Handy & Harman évaluait aujourd'hui l'argent canadien à $2.256 l'once de Troyes comparativement à $2.278 la veille.

NEW YORK — Handy & Harman évaluait aujourd'hui l'argent américain à $2.253 l'once de Troyes comparativement à $2.272 la veille.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Bomac Baten	0.10 tr	01-07-73	14-06-73
Donohue	0.10 tr	01-06-73	15-05-73
Falconbridge Copper	0.20 tr	29-06-73	08-06-73
Ford Motor	0.70 tr	01-06-73	30-04-73
Pan Canadian Petroleum	0.15 S	14-06-73	25-05-73
Tele-Capital — classe A —	0.06 tr	15-05-73	30-04-73
Canadian Homestead Oils Ltd. (6% pr)	0.15	15-05-73	30-04-73
Peerless Rug Ltd.	0.04	31-05-73	09-05-73
Chock Full O'nuts	2% de l'action	23-05-73	23-04-73
Chock Full O'nuts	0.10 tr	23-05-73	23-04-73
Bow Valley Industries	0.05 s.	31-05-73	11-05-73

les obligations

PAR L'IDA ET RICHARDSON SECURITIES

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
6¼, 1er avril	1980	81	82
5, 1er oct.	1973	99½	100
5, 1er avril	1974	99½	100
3¼, 1er juin	1976	91	92
7¼, 1er avril	1975	102¾	103¾
5½, 1er oct.	1975	98	99
7, 1er juill.	1977	101	102
3¾, 1er janv.	1978	87½	88½
4½, 1er juin	1979	98¼	99¼
6¼, 1er avril	1980	81	82
4½, 1er sept	1983	80¾	81¼
6½, 1er oct.	1995	90	91
3¾, 15 mars	1998	58	61
CN, 4, 1er fév.	1981	80½	82½
CN, 5¾, 15 janv.	1985	87	88
CN, 5, 1er oct.	1987	87	88
Perpétuel	1996	39	41
PROVINCIALES			
A.-G. Tel. 7½, 15d.	1991-87	96¼	97¼
AM-FC, 8, 1er n.	1974-89	101½	102½
Pr. N.B. 7¾, ms	1996-94	98	99
Ont. Hyd. 9, 30 jn	1995-90	108¾	109¾
Ont. Hyd. 7, 18 h	1992-88	91½	92½
Qué. H. 8, 21 fév.	1998-95	100	100½
T.-N. 8, 15 fév.	1993-90	100	101
MUNICIPALES			
V. Mont. 9½, 1 d.	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oc.	1990	108	111
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	107	—
Bell. T. 9⅜, 14 at	1990	109	—
Mar. T & T 1er jn	1990	104	—
N & C Gas 9⅝ 15 j.	1991	108	—
TC P. Line, 9¾, 20 j	1990	109	—
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	98¾	99¼
Alb. Gas 8⅛	1992	99¼	99¾
Alcan 9⅜	1991	107	109
Bq. Mont. 7¼	1987	99	99½
Bq. N.-E. 7½	1988	100½	101½
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97½	98½
Bq. Royale 7	1991	99¾	100¾
Bq. Royale 7½	1987	100¼	100¾
Bq. Tor. Dom. 7½	1987	100¼	101¼
Bq. Tor. Dom. 7.8	1991	100	101
B.C. Tel. 8¼	1994	99½	100½
B.C. Tel. 8⅝	1994	103¼	104¼
Bell 8	1997	99	99½
Bell 8⅝	1993	100½	101½
BM-RT 6¼	1978	104	101¼
Calg. Power 8¼	1993	101½	102½
Can. Ciment 8¾	1993	102½	103½
Can. Utility 8⅜	1992	100½	101½
CIBC 7¼	1992	99	99½
Const. Gs 8⅝	1992	102½	103½
Cominco 8½	1991	101½	102½
DCS 7⅝	1991	95½	97½
Eatons Acc. 8¾	1992	102½	103½
Falconbridge 7¾	1991	96	97
Hudson's Bay Acc. 8¼	1993	100	—
Husky Oil 8½	1991	100	101
Indal 8½	1993	99½	100½
Int. Nickel 8⅝	1991	103	104
Kelly Douglas 8½	1993	99½	100½
Massey Ferg. 9¾	1980	105	107
Pan Cann. 8⅛	1992	97½	98½
Pan. Cann 8¾	1992	102½	103½
RTM 8	1983	99½	100½
Somerville 8½	1993	100	101
Simpsons S A 8¾	1992	102½	103½
Steinberg R 8½	1991	100½	101½
Steinberg 8⅝	1992	100½	101½
Trader 9	1992	103	104
Trader 8¾	1992	102½	103½
TRP 9	1991	104	105
TRP 8¾	1992	103½	104½
TRP 8⅞	1992	103½	104½
UDC 7⅞, 8	1987	99¾	100¼
Union Carbide 8⅜	1992	100½	101½
Union Gas 8⅜	1992	100½	101½
WTC 8	1991	97	98
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	105½	106½
A. G. 7½	1990	149	151
Ashland 5	1993	100	101
Allarco Dev. 7	1989	84½	85½
CGT 5½	1989	88	89
Dawson 8½	1985	105½	106½
DXT 7	1992	101	102
Dynasty 7	1992	104	106
GPD 5	1993	98½	99½
Home Oil 5½	1992	115½	116
Nu West 8¾	1991	108	—
Pac. Pete 5	1992	102	103
Scurry 7¼	1988	89½	90½
SSR 4½	1988	147	—
TDRI 5½	1993	119	121
W. Coast Tr. 7½	1991	110	111
NOUVELLES EMISSIONS			
Bell 8⅛	1994	99⅞	100⅛
WTC 8½	1993	100⅛	100⅛
TRP 8⅜	1993	100	100¼
Traders 8¾	1993	100	100¼
Inland Nat Gas 8⅜	1992	100½	101
IPL 8⅛	1993	99¾	100

AMERICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.15	Ch. net
Amco In	13 7	3⅛	3	3	− ¼
Barnes E	6	7⅜	7	7	− ⅜
Brascan	5 89	21¾	21	21	− ½
Camp C	8 6	13-16	6 13-1	6 6 13-16	−1-16
C Javin	12	8½	8⅛	8½	+ ⅛
Creole P	12 12	18½	18⅛	18⅛	− ¼
Cwn CP	19 3	17½	17⅜	17⅜	
Dome P	36 45	38¾	38½	38½	− ¼
Dynalec	27 19	3¼	3⅛	3¼	+ ⅛
Flit Dyn	10 46	12⅜	11⅝	11⅝	−1
Hyg Fd	8 9	20	20	20	− ¼
Imp Oil	36 136	42⅝	42⅜	42⅝	+ ⅛
Moly wt	12	7⅜	7⅜	7⅜	
Neonex	9 2	4½	4½	4½	
Newpk R	12 25	2¾	2½	2½	− ¼
Peel Eld	28 1	26	26	26	
PEPI	11 2	19⅞	19⅞	19⅞	− ¼
Plant In	17 1	5⅞	5⅞	5⅞	
Quebcor	21 11	18⅜	18⅜	18⅜	− ⅜
Scur Rain	160 3	17⅝	17½	17⅝	+ ⅜
Syntex	18 133	56¾	56⅛	56½	
Techcol	10 72	11¾	10⅝	10⅞	− ⅝
Telefix	8 1	21⅛	21⅛	21⅛	− ¼
UN Asbes	6 14	3 5-16	3 5-16	3 5-16	
Venic In	7 30	11	10¼	10⅝	− ¼
Wr Harg	47 13	1½	1 7-16	1 7-16	−1-16

l'or

Le prix de l'once d'or aujourd'hui à Londres est coté en dollars américains

denrées agricoles

Beurre: arrivages courants produits de qualité, 92 points .71 cents; 93 points: 71 cents. Commission Canadienne des produits laitiers, 71 cents.

Fromages: blanc 63 cents, jaune, 63.3 cents.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: .33 à .38 cents la livre; procédé par rouleau no 1 en sacs: .33, .35 cents, pour nourrissage:. 29, .32 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: .26 à .28.

Poudre de lait: .06 à .07 cents.

Prix des oeufs: Prix moyens des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine A-extra gros: 67.4 cents; A-gros 65.2 cents; A-moyens 61.3 cents; A-petits: 54.1 cents.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec. A-extra gros: .65 cents; A-gros .63 cents; A-moyens .59 cents; A-petits 52 cents; A-pee-wee .28 cents.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick: $3.20 à $3.35 les 50 lb; .69 à .71 les 10 lb; I.P.E.: $3.35 à $3.50 les 50 lb; .78 à .81 les 10 lb; $4.90 à $5.10 les 75 lb.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)

comptant	632 -633
à terme	629 -629.50
ventes	8,650 tonnes
ETAIN	
comptant	1724-1725
à terme	1721-1722
ventes	265 tonnes
PLOMB	
comptant	155.50-155.75
à terme	158.25-158.50
ventes	3,800 tonnes
ZINC	
comptant	207.50-208
à terme	208.50-208.75
ventes	6,150 tonnes

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-10 à $0.99 43-50 et la livre sterling de 9-20 à $2.47 91-100.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 1-10 à $1.00 7-50 et la livre sterling en baisse de 4-25 à $2.48 13-50.

ECO-ECLAIR

● Par 130 voix contre 102, la Chambre haute du Japon a approuvé **un budget de 14,200 milliards de yens** ($41 milliards) soit 25 pour cent de plus que l'an dernier. Les dépenses publiques atteindront presque la moitié du budget.

● L'entreprise "De Leuw Carter Canada Ltd" a été chargée de mettre au point le projet d'une route de pénétration dans l'Alto Beni, à plus de 125 milles au nord-est de La Paz, en Bolivie. Ce projet nécessitera un investissement de 1,700,000 dollars qui sera financé par des fonds provenant de la Banque interaméricaine de développement (BID) et du gouvernement canadien.

la presse

MONTREAL, VENDREDI
13 AVRIL 1973
89e ANNEE — No 88

A 3

photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Chu fatiguée, y vont me faire mourir au BES de Pointe-aux-Trembles", a déclaré Mlle Marcelle Nadeau, qui ne reçoit pas l'aide dont elle a besoin et que son état de santé requiert.

Impotente et harcelée par le Bien-être de Pte-aux-Trembles

par Madeleine BERTHAULT

"Chu fatiguée, malade . . . j'ai d'la misère à souffler, j'en peux plus... Au Bien-être, ils sont en train de me rendre folle. J'en peux plus... Si j'avais une place pour aller, je partirais tout de suite... Oh, excusez-moi, chu fatiguée . . ."

Mlle Marcelle Nadeau veut vivre en paix et décemment, comme lorsqu'elle habitait Montréal. Elle en a assez des tracasseries du Bien-être social de Pointe-aux-Trembles. Il semble d'ailleurs qu'elle ne soit pas la seule...

Quelle sera la journée d'aujourd'hui pour Mlle Nadeau? Rien de plus incertain: y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas saisie de tous ses biens?

Mais, pourquoi une saisie? A cause des arrérages du loyer... Quand Mlle Nadeau a signé un bail de deux ans à $100 par mois, chauffage et électricité compris, le BES a approuvé ce bail.

En octobre et novembre derniers, Mlle Nadeau a un peu fait attendre le propriétaire parce qu'à cette époque elle a passé une quinzaine de jours à l'hôpital. "Ces deux mois de loyer, soit $200, je les ai payés en rentrant", précise-t-elle.

Mais le BES de Pointe-aux-Trembles a invoqué sa mauvaise volonté et a décidé de prendre le loyer en main. En décembre, le BES a fait parvenir directement au propriétaire un chèque de $86... et non de $100 comme convenu lors de la signature du bail.

Et depuis décembre, chaque mois le BES paye le loyer mais pas complètement. Et le mois d'avril n'est pas encore payé. Cela fait une dette totale de $156 que le BES refuse de payer. Mais, c'est Mlle Nadeau qui est poursuivie et qui a reçu un avis de saisie, exécutable aujourd'hui.

Actuellement, cette affaire est entre les mains d'un avocat de l'Assistance judiciaire, mais la loi est ainsi faite qu'un article en contredit un autre au chapitre des biens saisissables et non saisissables.

Mlle Nadeau ne comprend plus rien et elle ne sait que faire, d'autant plus que ce n'est pas la première fois qu'elle a de sérieux problèmes avec le BES de Pointe-aux-Trembles. Elle voudrait bien retourner à Montréal où elle n'a jamais eu de problèmes, mais elle est dans l'incapacité physique d'aller courir pour chercher un logement et, de plus, elle n'a pas les moyens de payer son transport.

Bronchitique et asthmatique, Mlle Nadeau souffre aussi d'arthrite et éprouve quelque difficulté à marcher à cause de ses pieds. Elle doit porter des chaussures orthopédiques. Elle a les mêmes depuis trois ans. Elle a demandé au BES de payer pour remplacer les semelles, ce qui représente un montant de $12 à $15. Le BES a refusé. L'agent lui a dit de faire poser des semelles ordinaires ou d'acheter des souliers ordinaires, parce que ça coûte moins cher. Soulignons ici que Mlle Nadeau n'a pas demandé une nouvelle paire de chaussures... alors qu'elle y a droit.

Mlle Nadeau na pas toujours été sur le BES. Elle a 56 ans. Elle a travaillé toute sa vie. Elle tenait un petit commerce. Ce n'est que sur les instances de son médecin et parce que physiquement c'était trop dur pour elle, que Mlle Nadeau a cessé de travailler.

Durant quatre ans, elle a bénéficié de l'Assistance sociale à Montréal. Elle n'a jamais eu de problèmes. Il y a un an et demi, son médecin lui conseillait de s'éloigner du centre-ville à cause du bruit et de la pollution. C'est ainsi qu'elle s'est retrouvée à Pointe-aux-Trembles... dans un troisième étage, alors qu'un certificat médical spécifiait qu'elle ne devait pas monter d'escaliers! Mais les premiers, ça coûte plus cher...

"De toute façon, le BES ne les regarde même pas les certificats de médecin, ils mettent ça dans des dossiers, c'est tout...", ajoutait Mlle Nadeau lorsque nous l'avons rencontrée hier.

Et elle nous signale aussi "l'affaire de l'humidificateur recommandé par deux médecins et que le BES a refusé de payer, jugeant que ce n'était pas nécessaire..."

De plus, souligne-t-elle, "c'est toute une histoire pour que le BES paye le transport en taxi pour des visites à l'hôpital à la suite d'une opération au pied". "Et le pire c'est que c'est eux qui m'ont dit de prendre des taxis "

Toujours au chapitre santé, Mlle Nadeau doit suivre une diète hyperprotéinée... "Mais, c'est pas possible, déjà que les fins de mois je suis obligée d'aller chercher du pain et des légumes dans les communautés... J'aime pas ça mendier..."

Mlle Nadeau reçoit du BES $139 par mois alors qu'elle a droit à environ $159... d'après les barèmes du ministère des Affaires sociales. Soulignons pour terminer que le bureau de Bien-être de Pointe-aux-Trembles relève directement de Québec.

Le gagnant du $125,000

Il "chauffera" encore son taxi mais...

"Je vais continuer de chauffer mon taxi, mais je vais travailler moins fort . . ."

C'est ce que confiait, hier, aux journalistes le gagnant du gros lot de $125,000 à l'Inter-Loto, de vendredi dernier, M. Bernard Dupuis, un chauffeur de taxi de 32 ans, père de deux enfants.

M. Dupuis, qui exerce son métier à Mascouche, a réagi avec une certaine indifférence devant l'événement heureux qu'il vit avec sa famille depuis quelques jours.

Aucun cri de joie, aucune blague n'a marqué sa conversation avec les journalistes. A certains moments, tout au plus, il n'a fait qu'esquisser un léger sourire.

D'après sa femme, il ne s'est pas excité non plus en apprenant qu'il était l'heureux gagnant. Cependant, il a pris bien soin de vérifier son billet à trois ou quatre reprises pour voir si c'était bien vrai.

Pour sa part, Mme Dupuis a déclaré qu'elle avait laissé voir ses premiers signes de nervosité, hier matin, alors qu'elle se préparait à se rendre au bureau de Loto-Québec, dans l'édifice de la BCN, à la Place d'Armes.

De toute évidence, M. et Mme Dupuis n'ont pas encore entrevu comment ils allaient disposer d'une telle somme.

Ils ont écarté, pour le moment, l'éventualité des grands voyages. "C'est la première fois que je me souviens d'avoir gagné quelque chose", de confier M. Dupuis, tout en précisant qu'il entendait bien garder les mêmes amis et surtout . . . bien placer son argent.

Elle a déjà gagné $500 à la Mini

La gagnante du $50,000 est une mère de quatre enfants de Saint-Rémi-de-Napierville.

Mme Stella Bomhower est à l'emploi de la British Rubber, à Lachine, depuis 18 ans, elle prétend ne rien changer à son mode de vie, mais cessera peut-être de travailler.

Mme Bomhower achète des billets de Loto-Québec depuis les débuts mais c'est la première fois qu'elle gagne.

La troisième gagnante d'un important montant, soit $25,000, est Mme Doris Fausse, de Granby.

"J'ai déjà gagné $500 à la Mini et $1,000 au bingo. Avec $25,000 je vais peut-être faire un voyage", souligne Mme Fausse qui est mère d'une fille de 21 ans.

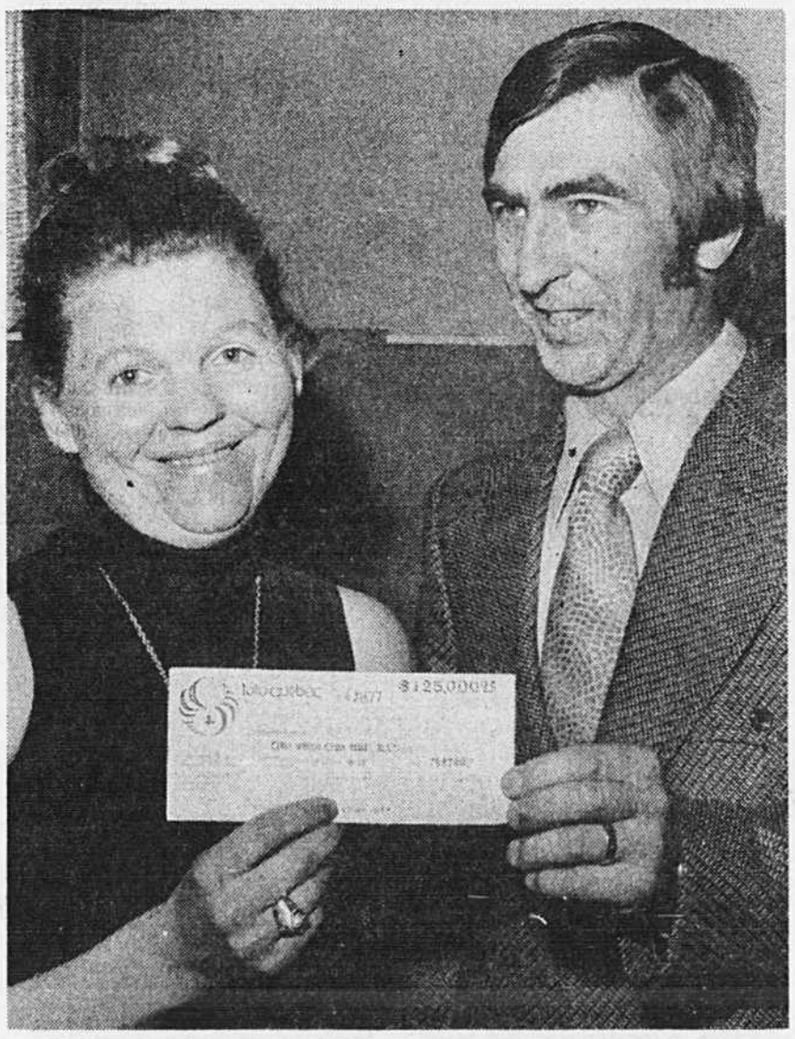

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. et Mme Bernard Dupuis et le fameux chèque de $125,000.

Collision en plein vol: seize morts

SUNNYVALE, Calif. (UPI-AFP-CP-Reuter) — Seize personnes, dont huit savants, ont trouvé la mort, hier, en Californie, lorsque deux quadriréacteurs, un avion laboratoire de la Nasa et un appareil de l'aéronavale, se sont heurtés en plein vol et écrasés en flammes sur un terrain de golf.

Il n'y a eu qu'un survivant.

L'accident s'est produit au moment où les deux appareils s'apprêtaient à atterrir à la base navale de Moffet Field.

Les deux avions, un Convair 990 de l'administration spatiale américaine et un P3 Orion à turbo-réacteurs de la marine américaine, ne se sont apparemment pas vus lorsqu'ils ont amorcé leur approche finale.

La collision s'est produite à environ 900 pieds d'altitude. Les deux avions ont immédiatement pris feu sur le terrain de golf. Le survivant, un membre de l'équipage de l'appareil militaire, est dans un état critique. L'équipage du P3 Orion se composait de cinq personnes, celui de l'appareil de la Nasa de trois aviateurs. Les huit savants se trouvaient à bord de l'appareil de la Nasa.

L'avion de la Nasa, qui était en mission d'entraînement, avait participé, il y a deux mois, à une mission d'exploration, conjointement avec des savants soviétiques, au-dessus de la mer de Béring.

Au cours de cette mission avec les Soviétiques, le Convair de la Nasa, avec 33 savants et techniciens à bord, avait survolé plus de 400,000 milles carrés de l'océan. Les résultats de la mission feront l'objet d'une conférence qui doit se dérouler l'année prochaine à Léningrad, sous l'égide de l'Académie du 40e anniversaire de la base navale de Moffet, et son directeur a dit que c'était la pire tragédie de son histoire.

Quatre personnes ont été blessées au sol au moment de l'impact.

Des témoins ont raconté que le Convair s'est placé au-dessus de l'autre appareil au moment de l'atterrissage.

Le club de golf Lookout Inn, où les appareils se sont écrasés, est séparé de la base aérienne par une autoroute qui relie divers points de la péninsule de San Francisco.

La circulation sur l'autoroute a été paralysée durant trois heures après la tragédie.

Un marin et un soldat ont été légèrement blessés en combattant l'incendie. Une femme a subi une attaque cardiaque peu après l'écrasement. Un autre spectateur a été traité après avoir fait une crise d'hystérie.

L'écrasement s'est produit le jour des sciences de l'Union soviétique.

MON OEIL SUR MONTRÉAL

PAR GERMAIN TARDIF

Rouler à bicyclette est interdit sur les ponts

Pour se rendre de Montréal à la rive sud, ou vice-versa, en bicyclette, il faut savoir marcher.

L'usage du pont-tunnel Louis-Hippolythe-Lafontaine et du pont Champlain est, en effet, interdit aussi bien aux piétons qu'aux bicyclettes.

Le pont Victoria? N'y pensons pas. Sa chaussée grillagée en rend l'utilisation impossible aux cyclistes.

Il ne reste que les ponts Mercier et Jacques-Cartier. La police vous y laissera circuler... pourvu que vous marchiez sur le trottoir, à côté de votre véhicule. Quelques audacieux s'aventurent bien en pédalant mais se font vite rappeler à l'ordre dès qu'un policier les aperçoit.

Franchir le pont Jacques-Cartier à pied représente quand même un trajet assez long et il faut être en excellente forme pour accomplir l'exploit.

D'autre part, le métro et les autobus n'acceptent pas de transporter les bicyclettes ce qui, pourtant, ne serait pas une mauvaise idée, en dehors des heures d'affluence.

La marche mise à part, il ne reste qu'une seule solution: prendre le taxi, pourvu que le chauffeur consente à transporter aussi votre bicyclette.

Mais combien d'adolescents peuvent se payer ce luxe? Surtout quand on songe que la lupart des cas comportent un aller et un retour...

La Poste et ses relations publiques

A la suite d'un récent article mentionnant que, sauf exceptions, les dirigeants francophones des services d'information des ministères fédéraux jouaient, la plupart du temps, un rôle de deuxième ou troisième violon, le service des affaires publiques du ministère des Postes nous adresse les précisions suivantes:

Le directeur de ce service est M. Jack Kinsella, ancien journaliste au "Citizen" d'Ottawa. Son adjoint est M. Edouard Deslauriers, ancien journaliste au "Droit" d'Ottawa. D'après ce dernier, M. Kinsella, son chef, peut s'exprimer en français.

M. Deslauriers est, de plus, directeur de l'une des trois divisions du service, celle de la créativité. Les deux autres sont dirigées par M. Jacques Guindon (relations de presse) et Bruce Allen (production).

L'une des sections de la division de la créativité compte deux rédacteurs spécialisés, l'un anglophone, l'autre francophone, sous la direction de M. Harry MacNeil. Le poste francophone ($15,000) est actuellement vacant.

Le ministre de l'Education ne croit pas que la session pourra être prolongée dans les cegeps

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a laissé entendre hier à LA PRESSE qu'il ne croyait pas que le "gel des cours" pratiqué par les professeurs d'une dizaine de cegeps puisse avoir comme résultat de prolonger la session.

"C'est une décision qui relèvera de chaque cegep, a-t-il dit en réponse à une question, mais je pense que dans l'ensemble, les cegeps ont déjà couvert une bonne partie de leur programme..."

Visiblement soucieux d'apaiser le climat, M. Cloutier a en outre révélé que son ministère envisage une nouvelle approche au problème du reclassement des enseignants: "On pourrait reconnaître la valeur des diplômes, plutôt que de calculer la scolarité en nombre d'années d'études..."

Ce "nouveau facteur" que le ministre songe à introduire dans l'évaluation de la scolarité des enseignants pourrait être capital: cela aurait notamment comme effet de reconnaître la valeur d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat indépendamment du nombre d'années que l'individu aurait consacrées à ces études. Une telle mesure éviterait, par exemple, qu'un diplômé qui aurait "sauté des années" soit pénalisé, et pourrait sans doute adoucir certains des cas les plus litigieux.

On en saura davantage à ce sujet cet après-midi, à l'issue d'une réunion que le ministre doit avoir avec les directeurs généraux des cegeps. Hier soir, une rencontre préliminaire a eu lieu entre le sous-ministre Yves Martin et les représentants de la Fédération des cegeps, et il semblait aux dernières nouvelles qu'une solution de compromis soit à l'horizon.

Plusieurs anomalies dans le système de classement..."

Le ministre a avoué ne pas aimer le système de classement en vigueur, qui comporte, selon lui, "plusieurs injustices et plusieurs anomalies". "Toutefois, dit-il, il faut bien un système de classement, et s'il fallait chambarder celui-ci d'un seul coup, cela créerait d'autres injustices."

Il a rappelé les principales mesures envisagées par le ministère: le paiement de la rétroactivité sous forme d'"avance", sur une base minimale ("c'est une mesure que les cegeps auraient pu prendre"), la réévaluation du manuel de classement par l'étude de cas-types, l'octroi d'un montant forfaitaire aux enseignants dont le salaire est "gelé" pour tenir compte de la hausse du coût de la vie, ainsi que la concertation avec des "gens des cegeps" qui voient les choses de l'intérieur.

Interrogé sur le cas du cegep de Ste-Foy, qui est le seul collège à avoir annexé au décret des enseignants une lettre d'entente garantissant aux professeurs la permanence du classement établi par le cegep, M. Cloutier a affirmé que c'était "une anomalie déplorable", et a fourni l'explication suivante: les professeurs du cegep de Ste-Foy, qui n'étaient pas affiliés à une centrale syndicale, ont négocié six mois avant les autres, en 1969, une convention collective qui leur garantissait que leur classement, tel qu'établi par le cegep, serait eespecté. Cette clause a été, en quelque sorte, reconduite sous forme de "lettre d'entente" en annexe au présent décret qui tient lieu de convention aux enseignants de la province. Cette lettre d'entente, a-t-on appris d'une autre source, aurait été "négociée" directement entre la direction du cegep et les représentants des relations de travail du ministère.

Plus de diplômés qu'il n'y a d'emplois

C'est à l'issue d'une conférence prononcée par le ministre à l'ouverture du symposium pan-canadien sur le rapport Faure (UNESCO), que nous avons pu rencontrer M. Cloutier. Ce dernier avait résumé, pour son auditoire, les principaux dilemmes qui se posent au système scolaire québécois: malgré la réforme scolaire qui a permis l'accessibilité à l'enseignement pré-universitaire, une "sélection" qui persiste en fonction de l'origine sociale; le fait que nous produisions maintenant plus de diplômés qu'il n'y a d'emplois disponibles, d'où la nécessité de favoriser des entreprises analogues à Perspectives-Jeunesse ou Initiatives locales, "qui permettent à des groupes de s'organiser et de travailler en marge du système économique"; et enfin, la nécessité de maintenir dans les institutions d'enseignement une présence humaine que ne saurait remplacer l'audio-visuel et l'enseignement programmé. "Tant que l'être humain n'aura pas subi une mutation, le processus d'apprentissage exigera la présence humaine qui, par des mécanismes complexes, permet à l'étudiant de s'identifier, et de se dépasser".

A l'encontre de ceux qui prônent l'auto-évaluation de l'étudiant, M. Cloutier a insisté sur la valeur de "la rigueur et d'une certaine persistance". Interrogé sur la façon dont il voit le type de programmes qui l'on prépare actuellement au cegep Montmorency (qui est censé être un cegep-pilote), et qui repose justement sur l'audio-visuel et l'enseignement programmé, M. Cloutier a admis n'être pas très au courant des résultats, mais a dit qu'il a des doutes sur la valeur de ce type d'enseignement. "De toute façon, il faudra analyser cela de près".

LE VÊTEMENT FAIT À LA MAIN,
c'est notre affaire, nous le connaissons.
STRICTEMENT SUR MESURES.
POUR HOMMES
Complets, paletots, etc.
POUR DAMES
haute couture
à qualité égale, nos prix seront toujours les meilleurs.
JOLY TAILLEURS INC.
Spécialiste depuis 30 ans dans le vêtement sur mesures.
251 est, SAINTE-CATHERINE
845-1171
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.
Nous honorons la carte Chargex.

mini-presse

le monde

☐ Le **Liban** a réclamé, au Conseil de sécurité des Nations unies, des **sanctions** contre Israël pour l'attaque effectuée mardi matin contre des camps palestiniens, à **Beyrouth.** D'autre part, les **Etats-Unis** ont **nié** avec véhémence avoir été complices dans cette affaire.

☐ Les autorités américaines n'ont fait **aucune** déclaration à la suite du rapport du général **Haig** de retour d'une tournée en Indochine, mais s'appliquent à **décourager** les spéculations sur l'imminence d'une importante **initiative** américaine pour venir en aide au Cambodge.

☐ Selon Radio-Hanoi, l'enquête de la **CISC** sur l'incident du 10 avril au cours duquel un Canadien a été tué, a conclu que les hélicoptères de la Commission internationale ne volaient pas dans le **couloir** fixé. Les enquêteurs **n'auraient** pas été en mesure de conclure sur la **cause** directe de l'accident.

☐ Les dirigeants **soviétiques** ont réservé un accueil exceptionnel au président du Mexique M. **Luis Echeverria,** à son arrivée à Moscou, hier, manifestant ainsi leur intérêt pour l'Amérique latine. Le Mexique désire développer ses échanges commerciaux et culturels avec l'URSS.

le Canada

☐ Le gouvernement a proposé à la Chambre des Communes une résolution visant à **accroître** l'utilisation de la langue **française** à tous les niveaux de la fonction publique. Les députés libéraux du **Québec** qui avaient mené une lutte au sein de leur parti pour raffermir la politique de bilinguisme s'en disent **satisfaits,** de même que les conservateurs, mais deux députés **créditistes** ont soutenu qu'elle ne va **pas assez loin.**

☐ Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce prévoit que les **immobilisations** dans tous les secteurs de l'économie canadienne augmenteront cette année de **9 pour cent** par rapport à l'an dernier. Le ministres des Finances, M. **John Turner,** prévoit pour sa part un taux réel d'accroissement de l'économie canadienne de **7 pour cent.** La région de **Montréal** connaîtrait une augmentation de **20 pour cent** des investissements.

le Québec

☐ Le maire **Drapeau,** le président du comité exécutif **Niding** et son prédécesseur **Lucien Saulnier** ont formellement **démenti** le témoignage de **Théodore Aboud** selon lequel le monde interlope aurait versé $500,000 à la caisse électorale du Parti civique en 1960. D'autre part, le **bâtonnier** de la province de Québec s'est dit **inquiet** de la façon dont l'enquête sur le crime organisé est conduite. Aboud a d'ailleurs continué son témoignage hier, jetant beaucoup de **lumière** sur nombre de **vols** et de **meurtres** non officiellement éclaircis.

☐ La Chambre de commerce du Québec a critiqué le **gouvernement** parce qu'il accepte une **hausse** des tarifs de **l'Hydro-Québec** tout en qualifiant d'inflationniste la récente hausse réclamée par Bell Canada. Trois jours de **débats** à la Commission parlementaire des richesses naturelles n'ont pas réussi à convaincre le gouvernement de **suspendre** sa décision d'accorder une hausse de 8.4 pour cent à l'Hydro.

métro

☐ 55 personnes viennent d'intenter des **poursuites judiciaires** contre la compagnie Domaine Plein-Air Inc. en l'accusant d'avoir loué des terrains de camping sous de **fausses représentations** et leur avoir fait signer à cet effet un contrat qu'elles n'ont jamais voulu assumer. Un total de 348 personnes seraient victimes des manoeuvres de cette entreprise.

☐ La cour d'Appel a **rejeté** l'appel logé par **Obie's Meat Inc.** à l'encontre d'une décision de la cour Supérieure refusant l'annulation d'un mandat de perquisition.

☐ Les **Entreprises Les Mir** tentent d'obtenir l'**autorisation** de construire une nouvelle jetée dans le chenal Racicot à Boucherville ou de construire un pont entre l'île Sainte-Marguerite et l'île de la Commune. Aucune décision n'a encore été prise au ministère des Richesses naturelles.

LA MÉTÉO

Le froid, toujours le froid

Depuis deux jours, les records de basse température sont plutôt la règle que l'exception.

L'influence d'un système anticyclonique qui traverse les Grands Lacs venant du nord-ouest du Manitoba nous apporte de l'air froid de l'Arctique et maintiendra les températures sous leurs moyennes dans la belle province. Toute la province sera lente à se réchauffer.

Les milliers d'amateurs de baseball n'ont pas imploré le dieu soleil du plus fort qu'ils le pouvaient, car la partie d'ouverture prévue pour aujourd'hui a été remise à demain. Samedi le mercure doit monter jusqu'à 45 degrés.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 40° • Minimum 15°	Nuageux par moments
Généralement ensoleillé	

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	10	45	Ensoleillé	Passages nuageux
Laurentides	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Rimouski	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Lac-Saint-Jean	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Baie-Comeau	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Sept-Iles	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Gaspé	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	38	55
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	30	45
Saskatchewan	Nuageux	Régina	35	55
Manitoba	Averses	Winnipeg	35	50
Ontario	Ensoleillé	Toronto	25	45
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	20	40
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	23	40
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	23	38
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean	28	33

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	35	47	Chicago	27	50	New Orleans	46	75
Washington	35	61	San Francisco	47	62	Miami	57	80
Boston	31	43	Los Angeles	55	68			

Vers les capitales

Paris	41	—	Moscou	—	63	Hong Kong	—	70
Londres	45	—	Stockholm	37	—	Lisbonne	—	66
Rome	57	—	Tokyo	—	55	Sydney	—	63
Berlin	41	—	Athènes	—	63	Tunis	—	—
Amsterdam	—	—	Casablanca	—	63	Vienne	48	—
Bruxelles	39	—	Genève	45	—	Varsovie	41	—
Madrid	—	61	Le Caire	—	84			

Vers les plages

Acapulco	77	91	Bermudes	62	70	Nassau	64	77
			Barbade	75	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.02	.03

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

$230 millions aux universités

QUEBEC. (PC) — Les universités québécoises se partageront $230 millions de subventions de fonctionnement en 1973-74, soit une hausse de 9.5 pour cent par rapport au dernier exercice financier.

A cela s'ajoutent des subventions de $32,275 millions pour fins d'investissements dont les trois quarts consisteront en des remboursements d'emprunts garantis par le ministère de l'Education.

Ce programme de subventions a été déposé hier à l'Assemblée nationale, par le ministre de l'Education, M. François Cloutier. Il s'accompagne d'un plan quinquennal des investissements aux universités pour la période 1973-78. Ce plan prévoit des subventions totales de $151.4 millions.

Les subventions d'investissements atteindront un plafond en 1974-75, à $39.2 millions et elles diminueront progressivement pour descendre à $26.8 millions en 1977-78.

Un communiqué du ministère explique cette courbe par le fait que les grands travaux de constructions universitaires sont pratiquement terminés, à l'exception de l'Université du Québec qui amorce la construction de ses campus de Chicoutimi, de Trois-Rivières et Montréal.

Les subventions de fonctionnement se répartissent comme suit:

Laval: $41,270,000.
Montréal: $47,858,000.
Hautes Etudes commerciales: $3,181,000.
Polytechnique: $6,761,000.
Sherbrooke: $18,125,000.
Université du Québec: $44,896,000.
Bishop's: $1,713,000.
McGill: $38,707,000.
Sir George Williams: $14,106,000.

Il reste un résidu de $13,383,000 qui sera réparti entre les universités pour des opérations dont le financement est encore à l'étude, soit au MEQ ou au Conseil des universités.

En 1972-73, l'enveloppe des subventions de fonctionnement était de $210 millions. Pour le prochain exercice financier, le ministère prévoit un taux de croissance de la population étudiante de 2.4 pour cent.

Les commissaires de l'Hydro sont soulagés, la hausse est maintenue

par Robert POULIOT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Trois jours de débats orageux n'ont pas réussi à convaincre cette semaine le gouvernement libéral de suspendre sa décision d'accorder une hausse des tarifs de 8.4 p. cent à l'Hydro-Québec à compter du 20 avril prochain.

Les travaux de la Commission parlementaire des Richesses naturelles se sont terminés hier en véritable queue de poisson, après avoir été boycottés durant l'après-midi par l'Union nationale et le Ralliement créditiste "pour que l'odieux de la hausse retombe sur son véritable initiateur, le premier ministre Bourassa".

Les députés libéraux ont même battu une résolution voulant que la Commission conjointe des Richesses naturelles et du Tourisme, qui siégera au début du mois de mai, entende toutes les personnes concernées par le projet hydroélectrique de la rivière Jacques-Cartier.

Pour sa part, le Parti québécois, dont les membres ont continué à siéger hier après-midi à la Commission, estime que l'Hydro n'a pas "fait une preuve satisfaisante pour justifier sa demande" et a imputé à l'aménagement accéléré de la Baie James le fardeau additionnel de coûts imposés aux Québécois.

Soulagés par l'issue de ces travaux parlementaires, les commissaires de l'Hydro-Québec en furent quittes pour moins de quatre heures d'exposés sur leur hausse tarifaire.

Outre les contrats accordés à cinq firmes d'ingénieurs-conseils, les seuls éléments nouveaux dont a accouché hier la commission parlementaire concernent l'évolution des travaux à la Baie James.

Le président de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), M. Robert Boyd, a révélé aux parlementaires que le projet global pourrait être de dix millions de kilowatts au lieu des 8.3 millions prévus depuis un an.

La société espère compléter d'ici janvier 1974 un programme directeur de ses activités de construction pour les dix prochaines années et être alors en mesure de fixer les modalités exactes du projet.

Entre-temps, une moyenne de 3,000 hommes s'affaireront cette année sur les chantiers et on s'attend à ce que cette moyenne soit quadruplée au cours des douze prochaines années, non seulement à la Baie James mais également dans les entreprises qui auront été choisies pour fabriquer l'équipement destiné au projet.

Refusant de dévoiler le contrat conclu l'été dernier avec la Canadian Bechtel Ltd., comme le réclamait le Parti québécois, le président de l'Hydro a expliqué qu'il n'était pas dans l'intérêt public de divulguer les contrats accordés à des ingénieurs-conseils.

"Nous n'en avons jamais publié et nous nous objectons à leur publication parce que nous en avons d'autres à négocier", d'insister M. Roland Giroux.

Au total, les cinq contrats accordés à autant de firmes d'ingénieurs-conseils coûteront à l'Hydro-Québec un minimum de $300 millions pour la réalisation des travaux de la Baie James.

Le président de la SEBJ a souligné que cette somme représentait 10 p. cent du total des coûts directs du projet et comprenait les salaires versés aux 241 employés permanents, dont 31 p. cent provenaient de l'Hydro-Québec.

"Nous visons à ce que notre personnel provienne à environ 20 p. cent de l'Hydro-Québec, 60 p. cent de la firme Lalonde, Valois, Lamarre et Valois et 20 p. cent de Bechtel" a souligné M. Boyd, qui n'a pas voulu préciser davantage la teneur des contrats obtenus par ces fimes.

Rivière Jacques-Cartier

Par ailleurs les commissaires de l'Hydro-Québec ont accepté hier de tenir une conférence de presse sur le projet de la rivière Jacques-Cartier, au lendemain de l'expulsion de journalistes d'une séance organisée à huis clos au profit des membres de l'opposition.

Le commissaire Ivon DeGuise a expliqué à la presse que l'Hydro-Québec était d'autant plus pressée de réaliser ce projet qu'elle avait déjà perdu près de deux ans et plus de $1.5 million à étudier le site de Saint-Joachim, en aval de Québec, qui s'est avéré défavorable pour la construction d'une centrale à réserve pompée.

Une dizaine d'autres sites avaient été suggérés en 1965 par la firme d'ingénieurs Acres, mais aucun ne devait offrir autant d'avantages que celui de la rivière Jacques-Cartier.

Essentiellement, une réserve à centrale pompée se compare à un jeu de vases communicants: la centrale produira de l'électricité deux heures par jour, en période de pointe, au fur et à mesure que l'eau s'écoulera d'un réservoir supérieur, composé de deux lacs, pour se jeter d'une hauteur de 1,500 pieds dans la rivière Jacques-Cartier, qui sert de réservoir inférieur.

Au cours de la nuit, la quantité d'eau ainsi déversée sera pompée dans le réservoir supérieur pour se jeter de nouveau le lendemain dans la rivière au moment de la période de pointe.

L'Hydro-Québec estime que ce projet de $170 millions inondera les deux rives d'une surface additionnelle d'eau de 4.5 milles carrés, principalement à l'extérieur du Parc des Laurentides.

Alors que les fluctuations du niveau du bassin supérieur seront de l'ordre de 160 pieds, celles de la rivière ne sauraient dépasser trois pieds.

M. DeGuise a ajouté que l'élargissement du lit de la rivière permettra enfin aux touristes de naviguer sur cette voie d'eau.

Hausse jugée exorbitante à Ottawa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'Hydro-Québec, comme le Bell Téléphone, doit se serrer la ceinture et mettre la pédale douce sur les augmentations de tarifs.

C'est l'opinion de plusieurs députés québécois fédéraux, qui affirment que la lutte contre l'augmentation du coût de la vie doit se faire à tous les paliers gouvernementaux, au fédéral comme dans les provinces.

Plusieurs députés fédéraux estiment que l'augmentation de 8.4 p. cent des taux d'électricité, majoration qui doit entrer en vigueur le 20 avril courant, est exorbitante et inopportune.

Ces députés fédéraux sont également d'avis que l'Hydro-Québec comme le Bell devraient avoir à soumettre leurs demandes d'augmentation à un tribunal public, ce qui permettrait aux consommateurs, aux municipalités, aux entreprises et aux autres corps intermédiaires de faire valoir leur point de vue sur des requêtes semblables.

Le député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, souligne, pour sa part, que les consommateurs sont virtuellement sans recours devant l'Hydro-Québec. "On peut toujours boycotter le boeuf mais, dit-il, va-t-on retourner à la lampe à l'huile pour boycotter l'électricité? C'est impensable. Le gouvernement fédéral est intervenu pour suspendre les augmentations de tarifs accordées au Bell, pourquoi le gouvernement du Québec n'en ferait-il pas autant pour l'Hydro-Québec?"

Comité indépendant

Le député libéral d'Argenteuil-Deux-Montagnes, M. Francis Fox, un des principaux animateurs du comité parlementaire sur les prix, souhaite que les grandes entreprises qui détiennent des monopoles, comme le Bell et l'Hydro-Québec, soient appelées à justifier leurs augmentations de tarifs devant un comité indépendant.

"La décision concernant l'Hydro-Québec est purement interne. Les consommateurs n'ont aucune base sur laquelle ils peuvent l'évaluer. Cette augmentation, dit-il, est plus élevée que celle demandée par le Bell et pourtant elle passe à peu près inaperçue."

C'est le député libéral de Bonaventure, M. Albert Béchard, qui a soulevé la question aux Communes, hier après-midi. Il a voulu savoir si le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, songeait à intervenir dans le cas de l'Hydro-Québec.

M. Gray a souligné qu'il ne possédait aucun recours pour ce faire, mais qu'il en discuterait volontiers avec son homologue québécois si l'occasion se présentait.

Cette semaine, M. Robert Boyd, président de la Société de la Baie James, soulignait que les hausses quasi-annuelles de tarifs que l'Hydro-Québec espèrent arracher du gouvernement québécois d'ici 1977 découlent en bonne partie d'une accélération des travaux d'aménagement de la Baie James.

ici et là

SAMEDI

10:00 **Défilé de Pâques,** organisé par la Plaza Saint-Henri. Le départ se fera sur le chemin Côte-Saint-Paul et de là, il empruntera la rue Notre-Dame ouest jusqu'à la rue Vinet.

14:30 Rencontre avec le Président Suprême de l'**Ordre d'Ahepa,** le docteur Michael N. Spirtos au Reine-Elizabeth.

20:30 **Festival Western** au Centre Paul-Sauvé en hommage à Marcel Martel. En vedette Noëlla Therrien, le père Gédéon, les Country Aces, la Famille Rousseau, Normand King, les frères Hachey, Terry Gallant et Monsieur Pointu.

— Congrès de la **Fédération professionnelle des journalistes du Québec** au Chantecler, à Ste-Adèle.

— Congrès annuel de l'**Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec** au Reine-Elizabeth.

Turner: l'économie atteindra un taux de croissance de 7 p. cent

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne marquera un net progrès au cours de 1973 et le taux réel d'accroissement devrait atteindre sept p. cent et contribuer grandement à une diminution marquée du chômage et à une hausse moins rapide des prix.

Pour réaliser ces perspectives encourageantes, il faudra toutefois compter sur "la chance, les bonnes récoltes, la paix sociale et la stabilité internationale".

C'est ce que contient un document du ministre des Finances, M. John Turner, publié hier à Ottawa, donnant un compte rendu de la situation économique au mois d'avril 1973.

A la lumière du budget du 19 février dernier, marqué par des réductions d'impôts sur le revenu des particuliers et des augmentations de revenus aux pensionnés, le ministre des Finances voit une reprise de l'économie canadienne en général qui devrait, selon les indices, procurer environ 300,000 emplois de plus en 1973.

"Si la croissance réelle s'élève à sept p. cent, comme tout semble l'indiquer pour le moment, lit-on, le chômage diminuera, mais la vitesse à laquelle il baissera dépendra de l'évolution de la participation et de la volonté manifestée par les sans-travail d'accepter les emplois offerts.

"Un facteur capital de l'évolution des prix en 1973 sera la façon dont le secteur privé réagira face aux mesures budgétaires en ce qui a trait à la fixation des prix et aux négociations salariales."

En 1972

Pour ce qui regarde le fonctionnement de l'économie en 1972, le document du ministère des Finances affirme que l'expansion s'est poursuivie pour une deuxième année consécutive, au cours de laquelle le chômage est tombé en-dessous de six p. cent pour la première fois depuis le printemps 1970.

Vient de paraître simultanément à Paris et à Montréal

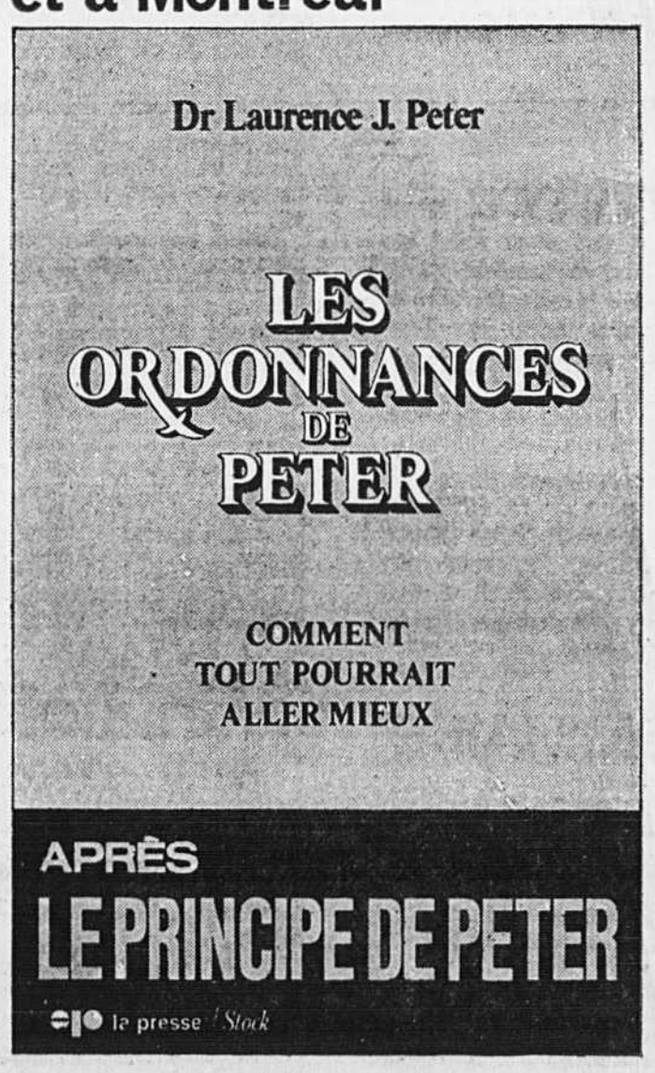

En vente chez votre libraire au prix de $5.50

les éditions la presse

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
VENDREDI **13** AVRIL 1973,
89e ANNEE, No 88,
60 PAGES, 4 CAHIERS

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

météo

Généralement ensoleillé
Maximum 40° Minimum 15°
Demain : Nuageux par moments.
Pollution — Détails à la page A 2

AUJOURD'HUI

Le bâtonnier Moisan se dit inquiet de la tournure de l'enquête sur le crime organisé
— page A 9

Kurt Waldheim, un activiste à la Dag Hammarskjold
— page A 5

Nicole Falardeau a relevé le défi du Père Sablon
— page A 14

Racket de location de terrains dénoncé par l'ACEF
— page D 17

— page A 6

Québec octroie $230 millions aux universités
— page A 2

sport-hebdo

A la veille de l'ouverture de la saison de baseball, LA PRESSE jette un coup d'oeil nostalgique sur les ancêtres montréalais de nos Expos. Dans le cahier Sport-Hebdo, vous pourrez revivre, (ou découvrir) le baseball tel qu'on le pratiquait au parc Maisonneuve ou au parc Shamrock vers les années 1910-1911.

A remarquer qu'à l'époque la section sports de LA PRESSE ne dépêchait pas de photographes à la couverture d'un match des "Montréals", mais plutôt un caricaturiste . . . Un document à savourer et à conserver.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 6 à B 11
Bandes dessinées : B 10
"Chacal" : D 3
Cinéma : B 8
Décès, naissances, etc. : D 17
"Dites-moi, docteur" : A 14
Economie : B 1 à B 3
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 5
Horoscope : A 16
Informations étrangères : D 1
"Mot-mystère" : D 2
Mots croisés : D 4
Petites annonces : C 9 à C 11, D 2 à D 16
Radio et télévision : A 17
Sports : C 1 à C 8
Tribunaux : A 8, A 10
Vivre aujourd'hui : A 14 à A 16

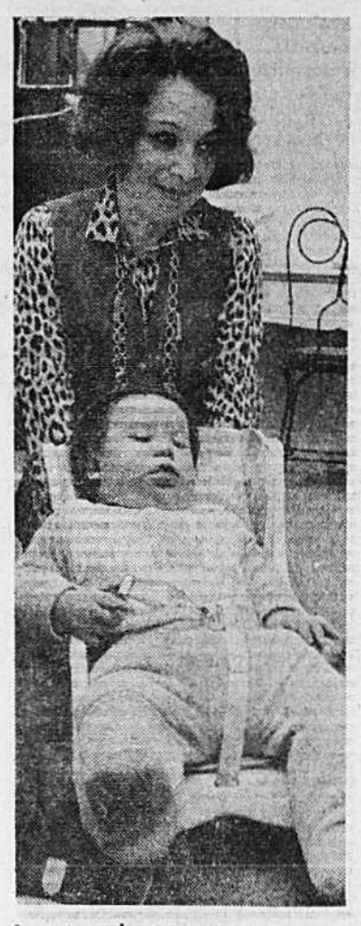

Apprendre à vivre avec son enfant déficient
— page A 15

Patricia Gage dans "Keep it in the family" un film de Larry Kent sur Westmount
— page B 6

Bourse 15 h 15

Les cours continuent de s'effriter à Wall Street où l'indice Dow-Jones perd plus de six points dans une ambiance peu active. Le repli des cotes est purement technique, les investisseurs se décidant à vendre pour réaliser le profit que leur ont amené les 44 points gagnés par l'indice Dow-Jones en quatre séances.

Nos parquets canadiens suivent la même tendance lourde ce qui amène une baisse dans tous les secteurs à l'exception des papiers. Une hausse du prix du papier-journal annoncée par un producteur laisse entrevoir qu'elle se généralisera.

Great West Life	73	−1
Maislin	11	− ¾
Placer	54¼	+1¼
B. C. Forest	37	− ¾
Chrysler	34¾	− ¾
Noranda	50	− ¾
MacMillan Bloedel	30¼	− ⅝
Borden	23⅝	− ½
Occidental Pete	12⅜	+1
Beneficial Corp.	37¼	−1⅜
Western Union	26⅛	+1½

Mini-Loto

68119 : $5,000

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
4	5	2	8

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur bille, le numéro 4 sous la lettre A, 5 sous la lettre B, 2 sous la lettre C et 8 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $982.10 pour une mise de $1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4-5-2-8 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite $35.20 pour chaque mise de $1.00.

$316,166.10 ont été partagés entre 161 prix dans l'ordre et 4,489 prix dans le désordre.

Drapeau: Nous n'avons pas cédé devant la pègre

Le maire de Montréal, le président du comité exécutif, ainsi que son prédécesseur, Lucien Saulnier, ont démenti formellement, hier, le témoignage de Théodore Aboud à l'enquête sur le crime organisé, selon lequel le monde interlope a versé $500,000 au Parti civique lors de la campagne électorale municipale de 1960.

"C'est une affirmation fausse, mensongère, malicieuse et invraisemblable que nous tenons à nier énergiquement pour la réputation et l'honneur de tous ceux qui ont collaboré avec nous à l'administration de la ville de Montréal depuis cette date", ont déclaré dans un communiqué conjoint, MM. Jean Drapeau, premier magistrat de la métropole, et Gérard Niding, président du comité exécutif.

Ils affirment d'autre part que depuis l'accession au pouvoir, en novembre 1960, du Parti civique, Montréal a été nettoyée du "crime et du vice commercialisés".

De son côté, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal de 1960 à 1970, a fait savoir qu'il faisait sienne la déclaration conjointe de MM. Drapeau et Niding.

La véritable raison...

Le maire de Montréal a, de plus, écrit à la Commission d'enquête sur le crime organisé pour obtenir le nom sous lequel Aboud est actuellement connu, celui de son ou ses employeurs, de même que "la véritable raison pour laquelle sa photo et son portrait dessinés sont interdits".

Rappelons que Théodore Aboud a posé comme condition à son témoignage que la presse soit exclue de la salle d'audience et que sa photo ou son portrait ne soient pas publiés, afin de ne pas être l'objet de représailles de la part des groupes ou des personnes qu'il dénoncerait.

Le maire Drapeau, en plus des détails précédents sur Aboud, voudrait savoir également "le ou les endroits de résidence d'Aboud depuis sa condamnation à 10 ans de prison. S'il n'est pas détenu régulièrement dans un pénitencier, quelle est sa dernière adresse avant qu'il ne vienne comparaître à Montréal, avec mention de la rue, de la ville et de la province".

M. Drapeau fait valoir que s'il veut être au courant de toutes ces précisions, c'est parce qu'il étudie avec ses conseillers juridiques la possibilité de poursuivre Aboud en justice à la suite de ses révélations.

Voir DRAPEAU, page A 6

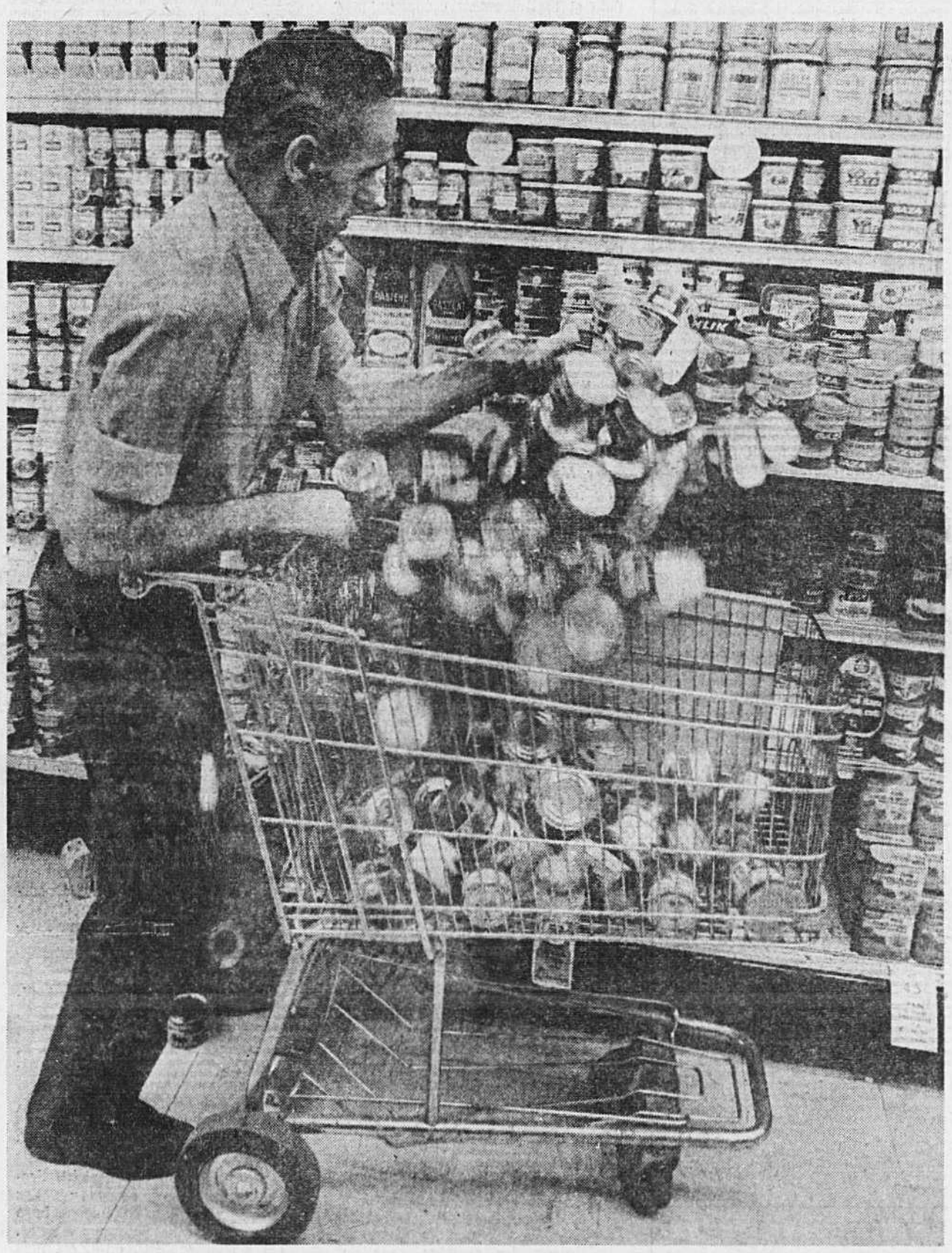

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

M. Lionel Carbonneau pourra nourrir sans peine sa famille de dix enfants pendant un bon bout de temps

Un marché à l'oeil en cinq minutes: $1,697.95

par Madeleine DUBUC

"J'ai jamais été content comme ça depuis le jour de mon mariage".

Et Lionel Carbonneau, environ 50 ans, du 7676, boulevard Gouin, le très heureux détenteur d'une capsule chanceuse trouvée sur une bouteille de boisson gazeuse, n'en finit plus d'évaluer son bonheur : six chariots pleins à craquer de victuailles "choisies" gratuitement en une période de cinq minutes au magasin Métro du 9162, boulevard Gouin, dont le propriétaire s'appelle, comme par hasard... André Gouin.

A l'addition, il a acheté pendant la période déterminée pour $1697.95 de nourriture, compliment d'une compagnie de boissons gazeuses. Rappelons: en cinq minutes ou 300 secondes!

C'est presque $500 de plus que la compagnie avait prévu.

Mais c'est qu'on avait compté sans la détermination et la finesse de M. Carbonneau. Celui-ci connaissait bien son magasin. Il connaissait aussi les besoins de sa famille.

La course...

Dix heures tapant, hier matin, sous l'oeil médusé des organisateurs du concours, du propriétaire du magasin, des gérants de district, des gens de la presse et des clients, le gagnant part en trombe à travers comptoirs et étalages.

Un chariot rempli de boites de conserves, et hop!

Un chariot rempli de livres de beurre et de pots géants de café instantané, de sacs de cinq livres de sucre, et hop!

Un chariot rempli de boites de sardines, de foie gras, de ragoûts, et pour le "fun", des boites de chocolat pour les enfants, et hop!

Un chariot, deux chariots, trois chariots remplis à déborder (de quoi rendre malades toutes les ménagères

Voir MARCHE, page A 6

L'avortement à portée de la main à Montréal

par Claudette TOUGAS

L'avortement sur demande est illégal au Canada. Pourtant à la pharmacie Montréal située rue Sainte-Catherine, près Amherst, on vendait jusqu'à hier (tout au moins) des "tiges de femmes" ou tiges laminaires ou de bois d'orme ou de bois d'homme qui, une fois introduites dans le col de l'utérus par une main amie (la sienne ou celle d'un parent, d'un voisin, d'une infirmière, d'un médecin, etc.) provoquait inévitablement un avortement. Pour la modique somme de $2.50. Plus la taxe de vente, évidemment.

M. Pierre Robert, coordonnateur des activités professionnelles du Collège des pharmaciens de la province de Québec, étonné tout d'abord de notre question: "Comment pouvez-vous autoriser une pharmacie à vendre de telles tiges?" a décidé d'agir immédiatement et d'interdire aux pharmaciens québécois la vente de tiges laminaires.

Suite à un appel de M. Pierre Robert à 13 heures, hier après-midi, ladite pharmacie "n'était plus supposée vendre de tiges laminaires". Un certain M. Jeannard, pharmacien responsable de la pharmacie en l'absence du propriétaire, M. Jean Duquette, s'était porté garant pour le retrait "immédiat" des tiges.

Tiges qui, soit dit en passant et selon les livres savants du Collège des pharmaciens, ont été fort populaires voici une vingtaine d'années: on les utilisait sous forme de décoctions (bouillies dans de l'eau) pour soulager le commun des mortels de toutes sortes de maux : diarrhée, toux, intoxication, constipation, etc.

Les livres savants disent aussi que le bois d'orme (d'origine indigène) pouvait également servir à dilater l'urètre, l'utérus et le rectum.

Et nous revoici plongés dans le problème de l'avortement. Rejointe au téléphone, une responsable du Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement s'est dite étonnée du fait que cette pratique ne soit rendue publique qu'aujourd'hui.

"Le principe du bois d'orme, précise Stella Guy, c'est l'ouverture du col de l'utérus qui — inévitablement — rejette ce que contient l'utérus.

"Le danger provient du fait que les bois vendus actuellement en pharmacie ne sont pas tous parfaits, ont des échardes, etc. Ce qui provoque soit des déchirements de tissu, soit des infections.

"C'est l'aberration la plus totale: l'avortement est illégal et on tolère de semblables pratiques !"

Stella Guy ajoutera que la pharmacie Montréal n'est pas la seule à vendre lesdits bâtons. Bien que notre enquête téléphonique n'ait donné aucun résultat (sauf à la pharmacie Montréal), Stella souligne que presque tous les pharmaciens "vendent à leurs bonnes clientes les fameux petits bâtons" qui conduisent toujours les clientes en question directement à l'hôpital pour un curetage ou chez le médecin pour des soins particuliers, etc.

Selon les propos tenus par le registraire du Collège des pharmaciens, dès ce matin une enquête doit débuter à Montréal et au Québec afin de savoir quels sont les pharmaciens qui vendent des bois d'orme. Cette enquête est dirigée par le chef-inspecteur Cyr et faite par ses enquêteurs, tous à l'emploi du Collège.

Autres informations page A 16

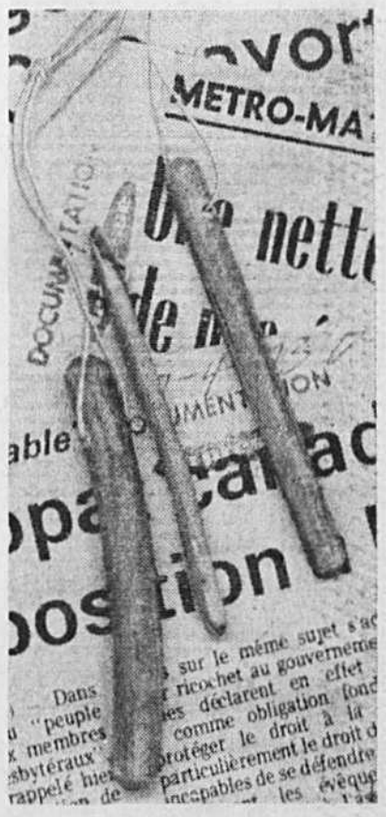

On peut se procurer en pharmacie à Montréal de petits bâtons de bois d'orme (pour $2.50 plus taxe) qui provoquent un début d'avortement, avortement qui doit être achevé par un médecin. Et pourtant, l'avortement est toujours illégal au Canada.

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

940 Autos à vendre

PARTICULIER, Buick Wildcat, 1966, 2 portes, toit rigide, moteur 409 4 barils, mécanique A1, après 6h. 681-1373, Michel.

PARTICULIER. Rambler Ambassador de luxe très propre. Cause caladie, $1200, 522-7484.

PARTICULIER, Toyota Sprinter 70, pneus Radiaux, AM-FM, $750, 727-0885.

PARTICULIER, Datsun 240Z 1971, 19,000 milles, 661-7042, 325-9573, 351-4921.

PARTICULIER MGB 1972, très propre, radio am-fm, 324-7709.

PARTICULIER, Datsun 1972, 10,000 milles, tout équipée, pneus radiaux, 323-1522.

PARTICULIER, R-16, 1968, très bonne condition, 12105 boul. Laurentien, app 402, Cartierville. De 9 heures a.m. à 10 heures p.m.

PARTICULIER, Oldsmobile 1971, Delta, custom, 4 portes, hardtop, intérieur vinyle, (2 barils), 19,000, tout électrique, stéréo, climatisée, bleue, $3250 comptant. Pas d'échange. 342-0223 marchand garanti.

PARTICULIER, Cutlass 1969, Supreme, 4 portes, hardtop, 350, automatique, servo, radio, 32,000, dégivreur, bleue, $1875 comptant. Dame. 342-3626 marchand garanti.

PARTICULIER, Volvo, 1971, station wagon, 23,000 milles, $2500, 521-7237, 845-3494.

PARTICULIER, Cutlass 70, tout équipée, $2,150, 729-5130 soir.

PARTICULIER Cortina 1969, bonne mécanique, propre, $500 ou échangerais plus gros. Avant-midi seulement, 255-5174.

PARTICULIER, Plymouth, Fury Sport, 1970, très propre. 653-9763.

PARTICULIER, Toyota 1970, Mark II, 2 portes hardtop, 4 pneus Michelin, 33,000 milles, $1,500, 522-1762.

PARTICULIER, Dart 1972, Swinger, 2 portes, hardtop, 318, automatique, servo, radio, 10,000, gold, (pas baquets), 7 pneus, $2875 comptant. Pas d'échange. Dame. 342-0223 marchand garanti.

PARTICULIER, Volvo 1970, 144S, radio am-fm, 7 pneus, parfaite condition, 843-8386.

PARTICULIER vend Chevrolet, Biscayne, 1966, 2 portes, 6 cylindres, très propre, $325, 721-6438.

PARTICULIER Ford LTD 1966, 4 portes, hardtop, tous servos, stéréo 8 pistes, voiture toute beauté, 376-1594.

PARTICULIER Renault 12, 1971, tout équipée, très bon état, bas millage. Manuelle. 270-4549.

PEUGEOT 1971, modèle 504, 20,000 milles, toit ouvrant, $2,200. Appeler M. Moussa 937-3991.

PEUGEOT 1972 modèle 304, station-wagon, traction avant, pneus Michelin, radio, porte-bagages, conditions de voiture neuve, 8,000 milles, balance de garantie, $2,495. Roger Automobile, 932-2925.

PEUGEOT 504, modèle 1973, 6 mois d'usage, 8,000 milles, parfait état, $3600. Tél. à Korper: 272-1895 ou 382-2190.

PEUGEOT 204, 1968, accidentée, carrosserie endommagée seulement, 489-9297.

PEUGEOT 204, 1969 wagonnette de luxe, Michelin radio, 381-2425.

PEUGEOT 1971, station wagon, 21,000 milles, comme neuve, 4 pneus Michelin, 4 pneus à neige, $1550 ou la meilleure offre. 678-4898.

72, PEUGEOT, 504, automatique, AM-FM cause auto louée par compagnie, Mme Martin: 761-5120.

PEUGEOT 304 1971, station, traction avant, parfait état, 25,000 milles, pneus radiaux, $1800, 721-1876, 678-8104.

PEUGEOT 1969, modèle 204, décapotable, toit neuf, pneus Michelin ZX neufs, radio, $1,295. Roger Automobile, 932-2925.

PEUGEOT 1967 modèle 404, sedan, automatique, toit ouvrant, pneus Michelin, très propre, $895. Roger Automobiles, 932-2925.

PINTO, Runabout, 1971, standard, 2,000CC, femme propriétaire, $1500, 761-1641.

PINTO Runabout 1971, couleur bleu et blanc. 489-3831. Cumming Perrault depuis 1927.

PLYMOUTH GTX 1968, 440, équipée, impeccable, $1,450, 729-3313.

PLYMOUTH Barracuda 1967, très bonne condition, très propre, peinture neuve, un propriétaire, 59,500 milles, entre 8 et 4 heures, 254-8341, local 404, après 5, 761-2105.

PLYMOUTH, Fury 1, 1967, turquoise, $475, en bon ordre, 274-3896.

PLYMOUTH 1965 Savoy, automatique, servodirection, servofreins, excellente condition, 273-9330, C.B.A.

PLYMOUTH 1970, Fury II, sedan, 4 portes, V-8, (318), comme neuve, servo, radio, 28,000, gold, $1675 comptant. Propriétaire. 733-8468 marchand garanti.

PLYMOUTH Station-wagon Fury, $775, 6 automatique, mécanique A-1. 273-9330, 273-9424, CB.A.

PLYMOUTH Cricket, 1972, sedan 4 portes, automatique, A.M.F.M., or, pneus radiaux, 631-4464.

PLYMOUTH 1968 Fury III, décapotable, 8 cylindres automatique, radio. Appeler M. Kauffman 376-6080. Carrié Automobiles.

1971 PLYMOUTH, Fury I, 6 cylindres, radio, transmission automatique $1,600, ou meilleure offre. Téléphone: 670-5949.

PLYMOUTH Fury 1, 1971, 2 portes, moteur 318, 727-1171.

PONTIAC 1967, Grand Parisienne, 4 portes, hardtop, V8, servo-direction, freins, dépositaire, 739-9645.

PONTIAC 1970 Grand Prix modèle SG, air conditionné, sièges baquets, console, sièges et vitres électriques, régulateur de vitesses, toit de vinyle, radio AM/FM, stéréo, condition originale. Concessionnaire Peugeot, 932-2925.

PONTIAC Laurentien, 1966, $375, automatique, radio, servo-direction, 273-9330, 273-9424, C.B.A.

PONTIAC 1971, Lemans, 2 portes, hardtop, 350, automatique. Comme neuve, servo, radio, 20,000, bleue, $2675 comptant. Dame. 733-9579 marchand garanti.

PONTIAC 1963 Laurentian, 6 automatique, 2 portes, $175, 273-9330, C.B.A.

PONTIAC 1968, Strato-Chief, automatique, radio moter 327, 39,000 milles, peinture neuve, belle occasion. Aubaine 376-6608.

PONTIAC GTO, HARDTOP, 1969, COMPLETEMENT EQUIPEE, CONDITION EXCELLENTE, 737-6322, BUREAU: 395-3562.

PONTIAC Grande Parisienne, 1966, $450, 388-9353.

PONTIAC, Parisienne, 70, convertible, tout équipée, comme neuve, $2500, après 4h, 324-2776.

PONTIAC 1965 manuelle 6, 4 portes, seul propriétaire $250, 744-0339.

PONTIAC Parisienne, 67, V8, servo-freins, servodirection, après 6 h., 354-1883, particulier.

PONTIAC 1967, très bonne condition, toit vinylé, prix d'aubaine, Paul Boissé, 321-0532.

PONTIAC Parisienne 1965, moteur 283, $400, 395-2889, 678-5461.

PONTIAC 1970 Station, très bonne condition, cause: départ. Soir: 387-4241.

PONTIAC Lemans, 1971, hardtop, 350-V8, automatique, équipée, originale, impeccable, 681-4956.

PONTIAC 1964 Parisienne Sport, radio, sièges baquets, servofreins, $275, 331-3603.

PONTIAC Parisienne, 1965, convertible, $475, servo, baquets, console. 273-9330, CBA.

PONTIAC, 1969, V-8, automatique, servo, radio, 36,000 milles, excellent 688-0771.

PONTIAC LeMans sport 1972, bonne condition, 721-6269.

PONTIAC 1971 Laurentian, sedan, 8 automatique, servos, radio, 22,000 milles seulement, excessivement propre, $2,200, 931-2626.

PONTIAC 1970 GTO, tout équipée, 2 ans de garantie, 845-7548, 526-4159.

PONTIAC 1965 Laurentian, très bon mécanisme, $400, 679-8268.

RAMBLER 1965, automatique, 2 portes, hardtop, excellent, $295, 273-9330, C.B.A.

RAMBLER 1969, Rebel, SST hardtop, vinyle, équipée, mécanisme parfait, 677-8484.

RAMBLER REBEL 1967, 2 portes, hardtop, V8, automatique, propre, pas de rouille, $475, 376-4369.

RAMBLER 1968, Américaine, 6, automatique, bien entretenue, dépositaire, 739-9645.

RAMBLER 71 Ambassador sedan tout équipée, air climatisé, radio. 22,000 milles seulement. $2,300. Excessivement propre. 937-5886.

RAMBLER, Rebelle, 1967, 48,000 milles, 6 cylindres, $400, 769-5728.

RENAULT 1967 à 1973
Automatique
Standard
Au Pavillon de l'AUTO
7665 Lacordaire, 259-6981

R-16, TS 70, équipée, balance de garantie, seconde auto, 676-9310.

RENAULT 10, 1970, manuelle, radio am-fm, $600, 325-6196.

RENAULT R-8, 72 couleur vert lime, intérieur noir, 20,000 milles, $1,200. 583-6665.

RENAULT 12 TL 1971, vrai bijou, 23,000 milles, $1050, 336-5826.

RENAULT 16, 1970, de femme, 12,000 milles, bonne condition. 631-9160.

RENAULT 8, 1969, 4 vitesses, radio. Appeler M. Russell 747-9811 Montréal CMI Toyota.

RENAULT 12 TL 1972, standard, radio AM-FM, sièges baquets, pneus Michelin, 13,000 milles, $1,800, 271-7161.

RENAULT 10, automatique, 1970, pneus Michelin, $1150, 259-8396.

RENAULT 12, TL 72, pneus Michelin, lumières anti-brouillard, chauffe-moteur, tachymètre, jour: 661-4795, après 5 p.m. 661-4798.

RENAULT 15 coupé, automatique, neuve, 1972, Radio AM-FM, équipée au complet, $3420, garantie 12 mois, 12,000 milles, 672-6660, 875-6857.

RENAULT 10, automatique 1969, $500. 672-6660, 875-6857.

RENAULT R-12 TL 1971, bas millage, comme neuve, garantie 100%, $1200, 672-6660, 875-6857.

RENAULT R-10 standard 1969, radio, excellente condition mécanique, garantie 100%, aubaine $550. 672-6660, 875-6857.

RENAULT 16TS 1971, gris métallique, tout équipée, comme neuve, garantie 100%, aubaine $1700, 672-6660, 875-6857.

RENAULT 12, 6,600 milles, 1972, automatique, anti-rouille, pneus Michelin X, balance de garantie 2 mois, radio am-fm, $2,000 ou meilleure offre, 324-4382, 722-1289.

RENAULT 10, 1971, très bonne condition, 681-4550.

RENAULT 12, 1971, parfaite condition, prix à discuter 665-3466.

RENAULT 66, R-8 très propre, meilleure offre, demandez Richard 935-9643.

RENAULT-12 1972, station wagon, automatique, bas millage, prix raisonnable. 323-7887.

RENAULT 16, 1969, 4 vitesses, radio FM, $725, 273-9330, CBA.

RENAULT 10, 1968 standard, peinture neuve, $650, 659-0215, 454-9211.

RENAULT 8S, 1970, excellente condition 34,000, dame, $825, soir 276-9320.

RENAULT 12, 1971, couleur rouge, propre, radio. Appeler M. Kauffman 376-6080. Carrié Automobiles.

RIVIERA GS 1970, air conditionné, tous servos, couleur vert foncé. 489-3831 Cumming Perrault depuis 1927.

ROWER 1967, aucune offre refusée, $350, 672-6660, 875-6857.

SIMCA, 1971, accidentée, moteur transmission et traction A1, 674-0845.

SPECIAL, Pontiac, 1965, 2 portes, V-8, automatique, peinture neuve, 632-2106.

STATION-WAGON 1970 Chevrolet Biscayne, 8 cylindres, automatique. Appeler M. Kauffman 376-6080. Carrié Automobiles.

STATIONWAGON, Meteor, automatique, 9 passagers, 6 pneus Michelin, carrosserie protection Ziebart, servofreins, direction, bonne peinture, excellente condition unique propriétaire, 334-4548.

STATION Meteor 1966, bonne mécanique, 6 pneus neufs, $175, 678-9968.

STATION - WAGON 1971 Plymouth, Sport, panneau de côté en bois, tous servos. 489-3831 Cumming Perrault depuis 1927.

STATION Ford Squire, 1966, 56,000 milles, bonne condition, $450 453-6929.

THUNDERBIRD, 4 portes 1971, 25,000 milles. Prix à discuter, 389-3424.

THUNDERBIRD 1967, bonne condition, 56,000 milles, aubaine, $875, 322-4551.

TORINO 500 1971, 2 portes couleur bleu, 8 cylindres, tous servos. 489-3831. Cumming Perrault depuis 1927.

TORONADO 1968, très propre, tout équipée, bonne condition, 663-6320.

TORONADO 1969, très propre, tout équipée, radio AM-FM. Appeler M. Kauffman 376-6080, Carrié Automobiles.

TOYOTA 1972 1600 CC, 13,000 milles, automatique, 4 portes, radio am-fm, $1,700. 255-1978.

TOYOTA 1200, 1970, carrosserie mécanique bonne condition, $800. Soir 733-2057.

TOYOTA Corolla 16,000, 1971, standard, 4 portes, radio am-fm, chauffe-moteur, 25,000 milles, disponible en mai, 522-9339 soir, jour: 876-6560 local 35.

TOYOTA 1969, manuelle, $775, $25 comptant, $33 mois, 389-2218, marchand.

TOYOTA 1972, Corrola, 1600, teintées, radio, 16,000 milles, aubaine, 521-2146.

TOYOTA coupé 1971, 20,000 milles, tout équipée, standard, $1250, cause départ, 388-8734.

TOYOTA Corona Mark II, hardtop, 1970, automatique, équipée, 23,500 milles, excellente condition. Soir 325-6292.

TOYOTA 70, automatique, Ziebart, 22,000 milles, excellente condition. 768-7612.

TOYOTA Sprinter 1970, manuelle, impeccable. 324-6033.

TOYOTA Corolla 1969, très propre, $575, particulier. Après 5:30 h, 661-8294.

TOYOTA Mach II, 1972, 22,000 milles, Michelin am-fm, $2200, 688-5850.

TOYOTA Celica 1972, 26,000 milles, professionnel, départ, prix discutable, 767-9568.

TOYOTA, 1973, 1600, de luxe, pneus radiaux, chauffe-moteur am-fm, 581-4460.

TOYOTA Célica, 1972, 16,000 milles radial, petit bijou, $2,300. 332-9379.

TOYOTA Corolla 1600, coupé, équipée, 1973, 363-0810.

TOYOTA Corona, Mark II, hardtop, 1971, toit vinyle, radio AM-FM, pneus radiaux, très bonnes condition, soir: 667-3567.

TOYOTA Sillica, 72, 325-8079, 321-2353.

TOYOTA Corolla 1971, automatique, radio, AM-FM, impeccable. Particulier. Soir, 672-7095.

TR 6, 1972, 15,000 milles, téléphoner Mike, 486-8707.

TR 6, 1971, mécanisme A-1 $2,000, 255-2252.

TRAVELALL, International, Familiale, 1972, 18,000 milles, presque neuve, $3,300, 669-6777.

TRIUMPH Spitfire 1971, 19,000 milles; parfaite condition. Départ. $1750. 671-0325.

TRIUMPH CT6, 1968, appelez Pierre, 695-4972, après 6 p.m.

TRIUMPH 1968, bonneville, 650 CC, condition excellente, faut vendre, $650, 389-7502.

TRIUMPH Spitfire, 1971, 42,000 milles, excellente condition, 343-7811 de 9 à 5.

TRIUMPH GT 6, 1970, 30,000 milles, bonne condition, $1500. 332-6324.

VALIANT, 65, 2 portes, très bon état, pneus, freins, silencieux neufs, bas millage, $275, 642-4617.

VALIANT 1966, hardtop, 2 portes, bon mécanisme, $250, 622-7616.

VALIANT, 1963, bonne condition, 766-3294, demandez Claude.

VALIANT 1967, bonne condition, automatique, 2 portes $600, 325-6427.

VAUXHALL 69, Viva, 30,000 milles, bonne condition, $700, 728-4721.

VAUXHALL GT, 1970, parfaite condition, pneus radiaux, 4 pneus d'hiver, radio am-fm, $900, 324-4396.

VEGA 1971, 4 vitesses, tout équipée, radio am/fm, stéréo, appartenant à une femme, 389-0588.

VEGA, 1972, radio am-fm, 4 vitesses, particulier, $1,975, 322-4689, après 6h.

VEGA GT 1972, 15,000 milles, manuelle, tout équipée. Particulier 659-5939.

VEGA 1971, parfaite condition. Prix à discuter, 663-3622.

VOITURE Pontiac 67, à vendre, $350, bon état de marche, visible samedi, 9 h. à 12 h. a.m. 10657 Leblanc, Montréal-Nord.

VOITURE sport, exclusive, fibre de verre, moitié finie, châssis de Volkswagen, avec moteur de Porsche 1600 CC, reconstruite, appelez, 631-5009.

VOLKS, coccinelle, 69, décapotable, moteur 12,000 milles, mécanisme A-1, peinture neuve, radio neuve, $1,350. Appeler Mme Carrière, 272-9990, 354-9891.

VOLKSWAGEN 1967 à 1972. Choix varié de 50 voitures exposées à l'intérieur. Tout échange accepté, financement sur les lieux. Popular Auto Sales, 5441 St-Hubert, 274-5471.

VOLKSWAGEN, camp mobile, 1969, $2,100, 761-3612.

VOLKSWAGEN De Luxe, 1968, bonne condition, radio, $975, particulier 866-4974, ext. 269, soir 332-6481.

VOLKSWAGEN 1970, de luxe, 4 vitesses, 34,000, beige, propre, $1175 comptant. Dame propriétaire 738-2047 marchand garanti.

VOLKSWAGEN, 72, 12,000 milles $1,800, lundi au vendredi, 9 à 17 h., 876-3090, Johanne.

VOLKSWAGEN, 1969, de luxe, dame, propre, $800, 271-4655, 384-6371, Mlle Giroux.

VOLKSWAGEN 1968, de luxe, très propre, $700. après 6 h., 661-0579.

VOLKSWAGEN fastback 1970, manuelle, AM-FM. $1250. Particulier 721-9942, 676-3237.

VOLKSWAGEN Station-Wagon, 1970, condition A-1, bas millage, $1,150 appeler 273-3313.

VOLKSWAGEN, 1965, propre, très bonne condition, 522-1020.

VOLKSWAGEN 1968, bon état, $650. 326-1478.

VOLKSWAGEN 1500 1969, très bonne condition, $875, 842-2833, 353-4223.

VOLKSWAGEN 1972, $2,000, bas millage 382-3319.

VOKSWAGEN, 1971, radio am/fm, tout équipée, bas millage, parfaite condition, prix $1,200 fixe, 9 a.m. à 4 p.m. 341-3301, M. Pierre.

VOLKSWAGEN 1970, de luxe, automatique, après 6:30 hres, 5980 Cartier.

VOLVO 1967, 122S, mécanique A-1, 653-0925.

VOLVO 1968, 144S rouge, radio AM, 58,000 milles, $800. F. Allaire, bureau 735-5171, rés: 626-1532.

VOLVO 71, vert foncé, radio, pneus neufs, 324-4650.

VOLVO, 1966, 122-S, avec radio, bonne mécanique, $375. 937-2152.

VOLVO 71, MODELE 142S, 4 VITESSES STANDARD, 2 PORTES 30,000 MILLES, CONDITION EXCELLENTE, ACHETEUR SERIEUX SEULEMENT, S'ADRESSER: 6862 ST-HUBERT, 277-9289.

VOLVO 1972, 142-E, injection automatique radio FM, volant sport, 322-8719.

VOLVO 1973, flambant neuve, prix attrayant. Maurice Héroux Auto, 766-4122.

VOLVO 1970, 142-E, manuelle, gold, radio, bonne condition, M. Gamelin, 366-5691.

VOLVO 142S, 1968, 50,000 milles, excellente condition, 259-3676.

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

1) Dessus du chapeau du marié incomplet.
2) Gilet modifié sous la cravate du marié.
3) Chaussure droite du marié plus longue au talon.
4) Sous le voile de la mariée, parvis incomplet.
5) Sur la perche, attache gauche du voile plus large.
6) Arbuste plus long au pied.
7) Sur le haut du porche, rosace complétée.
8) Seuil du porche indiqué d'un trait.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contract en date du 19 mars 1973 par lequel St. Arnaud et Bergevin Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 30ième jour de mars 1973 sous le No. 2415621 Banque de Montréal, le 9 avril 1973.

CANADA
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE
DES TRANSPORTS AÉRIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. TRAVAUX DE PAVAGE PRÈS DU GARAGE D'ENTRETIEN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS INCLUANT LES TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, QUÉ.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 27 avril 1973.

Les plans, devis et document qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal et au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. BARIBEAU
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne
des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
le 5 avril 1973.

ÉCOLE MONT ST-ANTOINE INC.
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
RÉGIS TRUDEAU & ASSOCIÉS

APPEL D'OFFRES

L'École Mont St-Antoine Inc., propriétaire, 8147 est, rue Sherbrooke, Montréal, demande des soumissions pour la construction d'un aménagement extérieur à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des ingénieurs Régis Trudeau & Associés, 3440 est, rue Ontario, à Montréal, contre un dépôt de cinquante dollars ($50.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'ingénieur, dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

La date limite pour se procurer les plans et devis est une semaine avant la date d'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaire dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de $5,000.00 (cinq mille dollars), à l'ordre du propriétaire: Ecole Mont St-Antoine, ou d'un cautionnement de soumissions établi au même montant valide pour **90 jours** de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées adressées au directeur général, Monsieur Paul-Emile Parent, 8147 est, rue Sherbrooke, Montréal, seront reçues **jusqu'à 19 heures**, (heure en vigueur localement), le mardi **1er mai 1973** pour être ouvertes publiquement le **même jour à la même heure et au même endroit.**

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité de chacun des sous traitants.

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant d'au moins 10% de la soumission fait à l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur à être choisi ou d'un cautionnement de soumissions établi au même montant valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Il appartiendra aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de décider tant que pour leur solvabilité que pour le contenu, les soumissions des sous-traitants.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Paul-Emile Parent
Directeur général

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACT-73-10138
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi 8 mai 1973
Centrale Nucléaire Gentilly
FOURNITURE DE CHLORE POUR TRAITEMENT DE L'EAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 4 avril 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PME-73-10084
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 mai 1973
Région Mauricie
(Comté de Champlain)
PEINTURE DE VANNES ET DE SUPERSTRUCTURES DE VANNES
BARRAGE GOUIN
ET AMÉNAGEMENT
LA TRENCHE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 avril 1973.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
3D642-003-000
Date de fermeture: 15 h. 30
heure de Montréal
le mardi 1er mai 1973
FOURNITURES DE LITERIE-COUVERTURES, TAIES D'OREILLERS, DRAPS ET OREILLERS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Service des Achats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
600 ouest, boul. Dorchester
9e étage
Montréal 101, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissioner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur de
l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU, ING.

APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges demande des soumissions publiques pour l'achat de mobilier et équipement pour les projets ci-dessous énumérés:

Petit équipement de cafétéria	: Polyvalente Chavigny Projet 72-201 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #73-305
Laboratoire de géographie	: Polyvalente Chavigny — Projet #73-253 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #73-303
Laboratoire d'histoire	: Polyvalente Chavigny — Projet #73-252 : Polyvalente Sainte-Ursule Projet #73-254
Salle d'examen médical	: Polyvalente Chavigny — Projet #73-254 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #73-304
Musique instrumentale	: Polyvalente Chavigny — Projet #73-256 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #73-306
Mobilier scolaire et d'administration	: Polyvalente Chavigny — Projet #250A1 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #300A1
Mobilier métallique	: Polyvalente Chavigny — Projet #250A2 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #300A2
Étagères de rangement	: Polyvalente Chavigny — Projet #250A3 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #300A3
Mobilier métallique de bibliothèque	: Polyvalente Chavigny — Projet #250A4 : Polyvalente Sainte-Ursule — Projet #300A4
Équipement divers et articles de librairie	: Polyvalente Chavigny — Projet #250A5 et 6 : Polyvalente Sainte-Ursule Projet #300S et 6

Tous les fournisseurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, pourront se procurer les documents complets ou la partie qui les intéresse, moyennant un dépôt, non remboursable, de $10.00 par cahier de soumissions à l'endroit suivant:

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges,
Monsieur Paul-A. Fréchette, directeur
Services de l'Équipement,
3255, rue Foucher,
Casier Postal 100,
Trois-Rivières,
G9A 5E7

CONDITIONS DE SOUMISSIONS

Toute soumission pour être considérée, devra être accompagnée d'un cheque visé d'une banque à charte, ou d'une caisse populaire, ou d'un bon de garantie de soumission équivalant à 10% de la valeur totale de la soumission à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges.

Les soumissions devront être retournées en deux copies dans les enveloppes fournies à cette fin par le propriétaire et seront reçues jusqu'à 16 heures (4 heures p.m.), lundi le 30 avril 1973.

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Donné aux Trois-Rivières ce 10ième jour du mois d'avril 1973.

LA DIRECTION GÉNÉRALE
par: ROBERT LEMIEUX, Directeur
Général Exécutif

Transports Canada Transport Canada

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

appel d'offre

Projet no. 600-291 — Chambres de mécanique — Distribution principale — Niveau technique — Aérogare des passagers — Assemblage #7.

Sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

Bureau des appels d'offres,
Bureau d'aménagement du nouvel
aéroport international de Montréal,
Edifice du Port de Montréal,
3ième aile, 3ième étage,
Cité du Havre, Montréal 103, Québec.

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal).

LUNDI, LE 14 MAI 1973.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de $200.00 émis au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions.

Les sous-traitants et autres intéressées pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970 Place de la Savane, Montréal, Québec;
Association de la Construction de Québec,
675 Marguerite-Bourgeoys, Québec, P.Q.;
Bureau des soumissions déposées de Hull,
277 boulevard St-Joseph, Hull, Québec;
Association des Constructeurs de la Mauricie Inc.,
400 rue William, Trois-Rivières, Québec.

Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'Offres, à (514) 283-6824.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur délégué.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SOUMISSIONS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

4810/4820, rue Mariette, Montréal

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à quatorze heures, heure avancée de l'Est, mardi le 8 mai 1973, des soumissions pour l'achat de la propriété dont voici la description:

un emplacement d'une superficie d'environ 9,240 pieds carrés, situé à l'angle nord-ouest des rues Somerled et Mariette, comprenant les lots 313 et 314 de la subdivision du lot originaire numéro 149 du cadastre officiel de la Paroisse de Montréal et mesurant 77 pieds en front sur la rue Somerled, sur une profondeur de 120 pieds le long de la rue Mariette, ainsi que la maison y érigée portant les numéros civiques 4810 et 4820, rue Mariette.

Mise à prix: $40,000.

Ces soumissions doivent être scellées et remises à la réceptionniste, à l'entrée principale du centre administratif de:

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406

Chaque soumission doit être faite sur le formulaire "d'offre d'achat" de la Commission et accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à 10% du montant de la soumission. Ce chèque personnel doit être libellé à l'ordre de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal et être visé par une Banque Canadienne ou par une Caisse Populaire Desjardins. Les soumissions non accompagnées d'un tel chèque ou non présentées sur le formulaire officiel seront rejetées.

Les ajustements pour taxes, primes d'assurance, combustible et toutes autres charges seront établis à la date de la signature de l'acte de vente. Le contrat contiendra toutes les clauses habituelles des contrats de la CECM.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires requis à l'adresse suivante:

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
Service de la Construction — pièce 407
3737 est, rue Sherbrooke — Montréal 406

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au centre administratif, à l'heure et à la date précitées.

La commission des courtiers membres de la chambre d'Immeubles de Montréal est protégée suivant la convention courante.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

AVIS PUBLIC
MISE EN NOMINATION

Le Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain donne avis aux groupes socio-économiques du Montréal Métropolitain * qu'ils sont invités à soumettre le nom de personnes susceptibles d'être nommées par le lieutenant-gouverneur en Conseil pour agir comme membres du conseil d'administration de chacun des centres hospitaliers, des centres d'accueil et des centres de services sociaux. Les noms retenus devront être soumis au Conseil Régional au plus tard le 15 mai 1973.

En conformité avec la loi, deux personnes seront nommées pour deux ans au conseil d'administration de chaque centre public de la région.

Cet avis est donné en conformité avec les sections 51, 52 et 53 du chapitre 48 (Bill 65) des statuts de Québec 1971, i.e., Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Les nominations doivent être présentées sur des formules préparées à cet effet. Ces formules peuvent être obtenues au siège social du C.S.S.S.M.M. Edifice Le Tadoussac, 65 est, rue Sherbrooke, suite 201, Montréal 129, Qué., tél.: 288-5201.

LE CONSEIL DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Par: Jean Morin,
Président

Le 13 avril 1973.

*La région comprend l'île de Montréal, l'île Jésus et l'île Bizard.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-73-10139
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi 8 mai 1973
Divers endroits dans
la Province de Québec
FOURNITURE DE CINQ (5) CHARIOTS À FOURCHETTE MUS À L'ÉLECTRICITÉ, AVEC CHARGEUR ET ACCUMULATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 avril 1973

MINISTÈRE
DES TRANSPORTS
CANADA
OTTAWA ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au Directeur, Gestion du Matériel, seront reçues jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, le 11 mai 1973, au 10e étage, Tour "C", Place de Ville, Ottawa, Ontario, pour la construction des trois piliers, phares Nos. 124, 127, 130 sur le Lac St-François, Ontario.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau du soussigné, au 13e étage, Tour "C", Place de Ville, Ottawa, Ontario.

On pourra obtenir copie des plans et cahiers des charges moyennant le dépôt d'un chèque visé de $50. payable à l'ordre du Receveur général du Canada, pour chaque jeu.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au bureau de l'Association de la Construction de Montréal.

Le Chef, Construction,
et Contrats de Service
G.R. Hobbs.

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des biens meubles affectés au service de transport par autobus exploité par la Corporation de Ville d'Anjou.
C.S.M. 4708

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 20 février 1973, conformément à la Loi, la Régie des Services Publics du Québec a déposé au bureau du secrétaire de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal son ordonnance, en date du 14 février 1973, dans l'expropriation ci-dessus et que cette ordonnance sera présentée pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, le 10ième jour de mai 1973, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne le capital-action et les biens meubles et immeubles des entreprises de transport par autobus de la Corporation de Ville d'Anjou.

MERCIER ET RIVARD
Procureurs de la Commission de Transport
de la Communauté Urbaine de Montréal.

Montréal, le 10 avril 1973.

Nos téléphonistes vous aideront à rédiger une annonce PROFITABLE

COMPOSEZ

87-47-111

THE ST. LAWRENCE SEAWAY AUTHORITY
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "Soumission pour contrat 1241" concernant:

INSTALLATION DE DÉFENSES EN BOIS ET DE BOLLARDS, QUAI DE CÔTE-STE-CATHERINE, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, KIR 7R9, ou à l'immeuble de la Voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert, P.Q., jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le jeudi 26 avril 1973.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario KIR 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert, P.Q., contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou $25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la rmité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus base.

ADMINISTRATION DE LA VOIE
MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, LE 12 AVRIL 1973.

Le secrétaire,
L.E. Beland.

AIR CANADA

Appel d'offres

Installation d'informatique à l'Aéroport international de Montréal, Dorval (Québec)

Le Bureau de Soumissions déposées du Québec recevra les soumissions cachetées adressées à M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes Installations et Equipement d'Air Canada, bureau 3920, 1 Place Ville-Marie à Montréal 113 (Québec) jusqu'à 12 h, heure locale, le jeudi 3 mai 1973 pour les panneaux de béton préfabriqués destinés à l'installation d'informatique de la base d'Air Canada à l'Aéroport international de Montréal.

Le travail consiste à fabriquer environ 35,000 pieds carrés de panneaux de murs porteurs en béton coulé d'avance. Il est limité aux fabricants dont l'usine est approuvée par le Canadian Precast Concrete Bureau.

Les plans, le cahier des charges et tous documents relatifs aux offres peuvent être obtenus dès 9 h le lundi 16 avril 1973 au cabinet des Architectes Ross, Fish, Duchesnes & Barrett, 785 Avenue Plymouth à Montréal 306 (Québec) contre le dépôt d'un chèque visé établi à l'ordre d'Air Canada et d'un montant de $25 par lot de documents. Les offres doivent être parfaitement conformes aux plans et cahier des charges et accompagnées d'un bon de cautionnement équivalant à 10% du montant de la soumission, émis en faveur d'Air Canada par une compagnie d'assurance de bon renom qui, en cas d'octroi d'un contrat sera tenue de remplacer ledit bon par deux autres, à savoir:

1. Un bon de cautionnement de 50% pour la réalisation des travaux.

2. Un bon de cautionnement de 50% en garantie du payement des fournisseurs, sous-traitants et de la main-d'oeuvre participant au projet.

Les documents contractuels peuvent également être consultés dans les bureaux de l'Association de la Construction de Montréal.

La plus basse ou l'une quelconque des soumissions ne fera pas forcément l'objet de l'adjudication.

R. Drabinsky
Directeur des Programmes,
Installations et Equipement
Air Canada

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ADDY (Norbert) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Norbert Addy, époux de Madeleine Charlebois, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Paul) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé Paul Bergeron, rentier, époux d'Anne-Marie Maltais, père d'Eddy, époux d'Anita Landry, Donald, époux de Lina Girard, Marthe, épouse de Daniel Savard, Pierrette, épouse de Thomas-Louis Tremblay, Agathe, épouse de Maurice Lowe, Rébecca, épouse de Camillien Petit, Rosette, épouse de Bernard Bourgeois, plusieurs frères, soeurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs petits-enfants. les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, av. Laurier
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Béatrice) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Charles Benoit, née Béatrice Thivierge, mère de Jean-Guy, son épouse Madeleine Méthot, Mme Jean Le Conte (Huguette). Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Arthur) — A Montréal, le 10 avril 1973 à l'âge de 63 ans est décédé M. Arthur Blanchette, époux en 1res noces de feu Florida Berthiaume et en 2es noces de Cora Deshaies. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

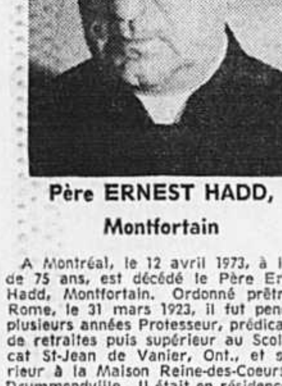

Père ERNEST HADD,
Montfortain

A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé le Père Ernest Hadd, Montfortain. Ordonné prêtre à Rome, le 31 mars 1923, il fut pendant plusieurs années Professeur, prédicateur de retraites puis supérieur au Scolasticat St-Jean de Vanier, Ont., et supérieur à la Maison Reine-des-Coeurs de Drummondville. Il était en résidence au Centre Marial Montfortain depuis plus de 10 ans. Il laisse dans le deuil un frère et plusieurs neveux et nièces. Il est actuellement exposé au Centre Marial Montfortain, 4000 rue Bossuet, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant à 3 heures p.m., au Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 est, rue Sherbrooke et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture.

Pour laisser
parler votre coeur
faites confiance à
Mme A. La Fleur Fleuriste
271-3548
7117, rue SAINT-DENIS
métro Jean-Talon

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

BOURGOUIN (Adèle) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourgouin, née Adèle Descoste. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 2 h. pour se rendre à l'église paroissiale de St-Isidore de Laprairie, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Isidore de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Florida) — A Verdun le 12 avril 1973, à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Alfred Breton, née Florida Archambault demeurant 55,100 boul. LaSalle, Verdun, mère de Roland, son épouse Denise Robert, Mme Gordon Gendron (Gabrielle), Marcel, son épouse Jeannette Céracino, Maurice, son épouse Agnès Plamondon, Jean-Paul, son épouse Gilberte Ranger. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de L'Eglise,
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

CARRIERE (Eva) — A Rigaud, le 10 avril 1973 à l'âge de 80 ans est décédée Mme William Carrière, née Eva Leduc. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Fernand Roussin
89, rue St-Jean-Baptiste
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANTELOIS (Réal) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Réal Chantelois, époux de feu Irène Allwin, demeurant 220, rue Marc, Lachenaie; il laisse sa fille Lorraine (Mme André Gougeon), 2 petits-fils: Pierre et Stéphane, une petite-fille Andrée; ses soeurs: Mme Ulric Montpetit (Florence), Mme Laurent Bourgon (Laurencia); ses frères: Alcide et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
222, rue Notre-Dame Des Champs,
Repentigny
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CERE (Gabriel) — A Laval, le 6 avril 1973, à l'âge de 17 ans, est décédé Gabriel Céré, fils de Gérard Céré et d'Emma Bégnoche, demeurant 9690 boul. Lévesque. Un service funèbre sera célébré en l'église St-François de Laval (7070 boul. des Mille Iles), à 2 h p.m., samedi le 14 avril 1973. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Armande) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ludger Charron, née Armande Courtois, outre son époux, elle laisse sa fille Yolande (Mme Hervé Broussau), 2 petites-filles: Anne-Marie et Nathalie, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2548, rue Beaubien est
à 9 h 50, pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOKRON Abraham Amram) — A Montréal, le 11 avril 1973, est décédé Abraham Amram Chokron.

CLOUTIER (Alexina) — A Ste-Lucie, le 11 avril 1973, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Edmond Cloutier, née Alexina Miron. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Vanier et Fils Enrg.
30, rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Lucie, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECOSSE (Michel) — Accidentellement, à Brossard, le 10 avril 1973, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Michel Decosse, fils de feu Ernest Decosse et de feu Annette Rozon, fiancé de Mlle Diane Leclerc. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, avenue Laurier est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Gérald) — A St-Hubert, le 10 avril 1973, à l'âge de 65 ans est décédée M. Gérald Dufresne, époux de Marie-Reine Rocheleau, demeurant chemin Chambly, St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers,
5125, rue Armand,
St-Hubert,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Fleurette) — A Montréal, le 13 avril 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée Fleurette Vincent, épouse de feu Roma Duquette, mère d'Hélène (Mme Gilles Chénier), Réjane (Mme Robert Chartier), Monique (Mme Jean Mousseau), France, Jean-Claude et Robert, époux de Pauline Clermont, ainsi que 2 soeurs, 3 frères et 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les monuments que l'on tente d'imiter

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

Pamphlet gratuit sur demande

SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments • À côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

ETHIER (Juliette) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Arthur Ethier, née Juliette Mérineau, elle laisse dans le deuil, ses filles: Mme Maurice Mondello (Aline), Mme Jean Tripp (Paulette), Mme André Benoit (Nicole), ses soeurs: Mme Albina Arsenault, Mme Marie-Louise Duhamel et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Marcel) — A Laval, le 11 avril 1973 à l'âge de 51 ans est décédé M. Marcel Gosselin, époux de Gilberte Bouchard, demeurant 4627 St-Germain, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg
1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUDREAU (Antoine) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 78 ans est décédé M. Antoine Goudreau, époux d'Albina Fournier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle, René et Lucille, ses petits-enfants: Jean-Guy et Gilles Frégault, Claude, Jacques, Roger, Denise et André Roberge et Pierre Goudreau, ainsi qu'un frère, Omer Goudreau. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Delima) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 87 ans est décédée Délima Gagnon, épouse de feu Moïse Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roméo Boulerice
218, Chemin Montréal,
Cornwall, Ontario,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, Moose Creek, Ontario, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Anges, lieu de la sépulture.

LALUMIERE (Conrad) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Conrad Lalumière, époux de Denise Huard, demeurant 10536, St-Urbain, père de Mme Peter Crabtree (Suzanne), Mme Gilbert Charlebois (Pierrette), Mme Daniel Gilligan (Monique), Richard et son épouse Glenys Cunningham, Michel et son épouse Marielle Champagne et frère de Mlle Irène Lalumière, beau-frère de Mme Georgette Lalumière. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Thérèse) — A l'Hôpital de St-Lambert, le 10 avril 1973 à l'âge de 74 ans, 11 mois, est décédée Mme Emile Laplante, née Thérèse Lefebvre, demeurant à St-Constant. Mère de Mme Gérald Lemieux (Camélia), Mme Arthur Noël (Jeannine), Louis, Gabriel, Jean-Guy, Mme Michel Lamachietta (Lorraine) et Paul-Emile, soeur de Soeur Colombe Lefebvre, des Filles de la Sagesse. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg.
180, rue St-Pierre, St-Constant,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures p.m.

LAVIOLETTE (Auxilia) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Auxilia (Irène) Laviolette, fille de feu Pierre Laviolette et de feu Joséphine Millette, soeur de Mme Florence Couillard, 1 neveu Henri Dallaire. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures p.m.

LEGAULT (Roland) — A Montréal, le 13 avril 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roland Legault, ex-épicier de la paroisse Ste-Cunégonde, époux de Thérèse Tremblay, il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Daniel, une soeur Simonne Legault et un frère Robert Legault. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Irène) — Au Centre Hospitalier de l'Université Laval, le 11 avril 1973, à l'âge de 57 ans, est décédée Dame Irène Bernier, épouse de M. Antoine Lemay, représentant de Lemay Autobus, demeurant à St-Edouard, Cté Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul-Eugène Faucher Enrg.,
rue Coulombe
à 10 h. 50 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h. a.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

LUSSIER (Marcelle) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Léo Lussier, née Marcelle Martin, membre de l'Ordre des Forestiers Canadiens; outre son époux, elle laisse ses enfants : M. et Mme Gaston Naud (Claudette), Réal, son épouse Rose Martino, Dr et Mme Michel Lapalme (Lise), son frère Lucien et ses soeurs Ismelda, Yvonne, Florence, Marguerite, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
à 10h45, pour se rendre à l'église St-François Solano, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Irène) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Irène Bélanger, épouse de feu Laurent Maheu, mère d'Aimé, époux de Paulette Thibault, Yvette (Mme Fernand Laliberté) et de Raymond. Elle laisse dans le deuil 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Raymonde) — A l'hôpital St-Joseph de Rosemont, le 12 avril 1973 à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Peter Mailhot, née Raymonde Mathieu, demeurant à Rawdon. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses 2 enfants: Marie et Jean, sa mère Mme J. Baptiste Mathieu 1 frère M. Robert Mathieu, époux de Marie-Flore Desrosiers, 1 soeur, Rolande, épouse de Ralph Mantha ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Labrèche
457, 4e rue Rawdon,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Alberta) — A Montréal, le 12 avril 1973 à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Alberta Mailloux, fille de feu Julien Mailloux et de feu Cédonie Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Jeannette) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Onil Marcotte, née Jeannette Proulx, autrefois de 1631 St-Denis, mère de Jacqueline (Mme Jean Mainville), Jeannine (Mme Marcel Saumur), Jean-Guy, époux d'Henriette Gazaille, Lise, (Mme Maurice Berthiaume). Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
6201, rue Laurendeau
pour se rendre à l'église St-Paul, (1690 rue de l'Eglise), Côte-St-Paul, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEHTRA (Marie-Louise) — A St-Félix de Valois, le 11 avril 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Tanif Méhira, née Marie-Louise Guérard, demeurant à St-Félix-de-Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Fernand Thériault
4391, rue Principale, St-Félix,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OLIVIER (Germain) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Germain Olivier, époux de Fernande Frenette. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Alfred) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Ouimet, époux de feu Albertine Bell; il laisse ses enfants: Gérard, son épouse Bibiane Trudel, Gabrielle (Mme Renald Viger), Gaston, son épouse Emelda Blouin, Thérèse (Mme Paul Viau) Georges, son épouse Gabrielle Jean, Jacques, son épouse Gisèle Brunet, Fernand, son épouse Denise Jobin, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 rue Henri-Bourassa,
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 90 ans, est décédée Marie-Louise Debien, épouse de feu Joseph-Evariste Ouimet, demeurant, 4675 boul. des Mille-Iles, St-François. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr Enrg.,
7020, boul. des Mille-Iles, St-François,
pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OULIMAR (Mme Albina) — A Montréal, le 7 avril 1973 est décédée Mme Albina Oulimar, née Décarie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Maurice, époux de Peggy Anderson, Mme Claude Hébert (Madeleine), Mme Lawrence Smith (Elisabeth), Fernand, époux de Marie Juneau, ainsi que 9 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Des funérailles privées ont eu lieu, à Notre-Dame-des-Neiges, mardi le 10 avril 1973.

PARADIS (Yvon) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Yvon Paradis demeurant rue Ste-Rose à Montréal, il laisse dans le deuil ses frères: Roland, Fernand, Marcel, René; ses soeurs: Rose (Mme Louis-Philippe Viau), Juliette (Mme Paul Gilbert). Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1575 est, rue Ste-Catherine,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Alphonse Leder) — A St-Laurent, le 11 avril 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé Alphonse Leder Perron, autrefois fondateur de Perron et Fils, agent manufacturier, époux d'Alice Dumas, père de Jean-Léo, Louis-Paul, Jeannine (Mme W. Trenham); il laisse aussi ses belles-filles: Marie et Françoise, son gendre Bill, son frère Louis-Philippe, sa belle-soeur Alice, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, rue Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Florian) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Florian Piché, natif de Brébeuf, époux de Jacqueline Blais, père de Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cardinal et Neveu Enr.
2695, rue Dandurand
angle 3e Avenue
à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Brébeuf, comté de Terrebonne, o) un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Ulric A.) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Ulric A. Robert, fils de feu Alphonse Robert et de Laetitia (Délima) Picard, frère de Jeanne (Mme Paul Gagnon) et Emilia (Millie) et beau-frère de Mme Paul Robert, de Californie. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Zélia) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 75 ans, 4 mois est décédée Mme veuve Léopold Raoul Rousseau, née Zélia Joly, demeurant 574 St-Rémi. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
6201, rue Laurendeau,
pour se rendre à l'église Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au crématoire Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUSCICA (Corrado) — A Montréal, le 12 avril 1973 à l'âge de 82 ans, est décédé Corrado Ruscica, époux de Lucie Ruscica, demeurant 4403 rue Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont Royal, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTERRE (Antoinette) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Santerre, née Antoinette Boulais, demeurant au 3382, avenue Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 2 h p.m et de là au cimetière de Sabrevois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SORELLA (Alexandre) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alexandre Sorella, époux de Mme Giuseppina Cacchione. Il laisse ses enfants : Mme Nicola Pannunzio (Lucia), Joseph, Mme Mario Guadagno (Thérèse), Louis, époux de Pauline Germain, Dominique, Maria, Mme Angelo Calabrese (Adeline) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériualt Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 7 h 45 a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame de La Défense, où le service sera célébré à 8 h a.m. et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures p.m.

ST-JEAN (Joseph-Adélard) — A Montréal, le 12 avril 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph-Adélard St-Jean, ancien directeur du Conseil de l'Ass. Can. Fr. des Aveugles, époux de feu Aurore Alarie, père de Mme Raymond Soullières (Jacqueline), Raymond, époux de Jeannine Gauthier, Guy, époux de Simone Cartier, il laisse aussi plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 10h30, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, (1055 rue Tassé), St-Laurent, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures p.m.

TURNER (William) — A Longueuil, le 12 avril 1973 à l'âge de 76 ans, est décédé M. William Turner, époux de feu Marguerite Bissonnet, demeurant à Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
70 boul. LeMoyne, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (Jacques) — A Montréal, le 11 avril 1973 à l'âge de 18 ans est décédé M. Jacques Villeneuve, fils d'André Villeneuve, et de Thérèse Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZWIRSDINAS (Zwersden) (John) — A Montréal, le 11 avril 1973, à l'âge de 84 ans, est décédé M. John Zwirsdinas (Zwersden), époux de feu Stéphania Sarachan, père de Johnny, son épouse Jeanne Bélanger, Mme veuve Anna Kryszak, Brownie (Mme Dave Robb) de Toronto, Stella (Mme François Duranleau), Mary (Mme Frank Wilmot) de Rawdon et Pierre, son épouse Marie-Paule Breault de Rawdon, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Casimire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

TERZI (Edouard) — A la douce mémoire d'un cher fils et frère, décédé le 10 avril 1961. Tant regretté, ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs. De là-haut, veille sur nous. Ton père Enrico et soeurs: Bruna et Norma.

VILLE D'ANJOU
AVIS
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville, que: vous êtes convoqué à une assemblée publique qui aura lieu à 7:00 heures p.m., le mardi 24 avril '73, en l'hôtel de ville, au numéro 7701 Louis-H. Lafontaine en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le règlement numéro 959 décrétant l'expropriation des lots 442-1, 442-2, 442-3, 442-17, 442-52, 442-62 et 442-53 du cadastre officiel de la Paroisse de la Longue-Pointe et un emprunt pour en défrayer le coût.
Donné à Ville d'Anjou, ce 13ième jour d'avril 1973
Léonce Maltais, o.m.a.
Greffier
Ville d'Anjou

AQUEDUC RÉGIONAL RICHELIEU
APPEL D'OFFRES — AQUEDUC
SOUMISSION "B"

Le Comité de l'Aqueduc Régional Richelieu demande des soumissions pour la réalisation de la Phase III du projet d'Aqueduc Régional Richelieu dans les limites de la Paroisse de Ste-Victoire et de la ville de St-Ours.

Les matériaux suivants seront fournis par le Comité:
Fonte 6": 74,000 pieds linéaires.

Les plans et devis pourront être obtenus en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux & Associés, 3637 est, boulevard Métropolitain, suite 1400, Montréal.

Un versement de $100.00 sera exigé pour obtenir les documents nécessaires et sera remboursé si ces documents sont remis en bon état dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un chèque accepté ou un cautionnement de soumission de 10% du montant total de la soumission devra accompagner l'offre.

Les soumissions devront être remises de main à main au secrétaire trésorier du Comité, Monsieur Marcel Vincent, entre 6:00 p.m. et 8:00 p.m., heure avancée de l'Est, mardi le 8 mai 1973, à la salle de l'école Ste-Victoire, et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission B - Pose, Aqueduc".

Les soumissions seront ouvertes le même soir à 8:00 p.m. à une assemblée du Comité. Ce dernier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.
Marcel Vincent
Secrétaire-trésorier

AQUEDUC REGIONAL RICHELIEU
APPEL D'OFFRES
AQUEDUC
SOUMISSION "A"

Le Comité de l'Aqueduc Régional Richelieu demande des soumissions pour la fourniture de la tuyauterie nécessaire à la réalisation de la Phase III du projet d'Aqueduc Régional Richelieu dans les limites de la Paroisse de Ste-Victoire et de la ville de St-Ours.

Les matériaux suivants seront fournis par le Comité:
Fonte 6": 74,000 pieds linéaires.

Les plans et devis pourront être obtenus en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux & Associés, 3637 est, boulevard Métropolitain, suite 1400, Montréal.

Un versement de $100.00 sera exigé pour obtenir les documents nécessaires et sera remboursé si ces documents sont remis en bon état dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un chèque accepté ou un cautionnement de soumission de 10% du montant total de la soumission devra accompagner l'offre.

Les soumissions devront être remises de main à main au secrétaire trésorier du Comité, Monsieur Marcel Vincent, entre 6:00 p.m. et 8:00 p.m., heure avancée de l'Est, mardi le 8 mai 1973, à la salle de l'école Ste-Victoire, et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission B - Pose, Aqueduc"

Les soumissions seront ouvertes le même soir à 8:00 p.m. à une assemblée du Comité. Ce dernier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.
Marcel Vincent
Secrétaire-trésorier

Marc Cayer veut revoir le Vietnam

WASHINGTON (PC) — Marc Cayer, un jeune agronome canadien qui, pendant cinq ans, a été prisonnier de guerre dans une guerre à laquelle il n'avait pas participé, a déclaré à Washington qu'il veut retourner dans cette Indochine où, cinq ans durant, il a été détenu par les communistes.

"Je vais y retourner au moins comme touriste, a-t-il dit. Je veux voir dans quatre, cinq ou six ans comment les choses y auront changé. Je serais même prêt à y retourner pour y travailler, par exemple pour y établir une ferme expérimentale. Mais je n'y resterais pas seulement quelque temps."

Cayer avait 24 ans quand, en 1967, il partit pour l'Indochine. Et alors, ce devait être "pour peu de temps seulement", deux ans, deux années au cours desquelles il devait familiariser des agriculteurs avec les techniques agricoles modernes.

Il avait 29 ans quand, il n'y a pas longtemps, il était libéré par les communistes.

Cayer a changé en cinq ans.

Voici ce que disaient à son sujet il y a un peu plus de cinq ans ceux qui travaillaient avec lui en Indochine dans les Services volontaires internationaux:

"Doux, modeste, solitaire, et malheureux parce que les Américains qui vivent avec lui feignent de ne pas le voir."

A ce moment, il ne parlait que le français et il commençait à apprendre le vietnamien.

Aux E.-U. pour affaires

Il a été libéré il y a deux mois et il est aujourd'hui à Washington pour affaires.

"J'étais timide lorsque je suis arrivé en Indochine, dit-il, et je dois le reconnaître. A la Sarre, au Québec, où j'avais auparavant travaillé, ça me gênait de parler à quelques agriculteurs.

"Dans les camps de prisonniers, j'ai été obligé d'apprendre l'anglais, parce que de tous les gardiens avec lesquels j'entrais en contact il n'y en avait qu'un seul qui parlait français, j'ai appris à d'autres prisonniers le français et eux ils m'ont appris l'anglais."

Aujourd'hui il parle anglais facilement et il dit qu'il en est fier. Il donne des conférences depuis son retour en Amérique du Nord. Il a parlé à la télévision et il est le coauteur d'une série d'articles qui ont paru dans un journal de Montréal, LA PRESSE. Et il prépare un livre dont le titre sera "Prisonnier de guerre".

photo LA PRESSE
... Marc CAYER
... une étoile

Cayer n'est plus timide.

"Je suis une étoile"

"Je suis une étoile maintenant, dit-il presque avec étonnement. Les gens viennent à moi dans les restaurants et dans la rue. Quel changement après avoir été prisonnier de guerre pendant cinq ans."

Cayer dit que durant son emprisonnement ses compagnons de prison et lui-même ont été soumis à l'endoctrinement politique, mais il ajoute qu'il ne croit pas en avoir retenu grand-chose.

"Alors, explique-t-il, je ne comprenais pas tellement l'anglais et ça été pas mal une perte de temps."

Une chose n'a pas changé chez Cayer.

Dans sa demande d'emploi aux Services volontaires internationaux, il écrivait ce qui suit:

"Ceci vient du coeur. J'ai toujours désiré une meilleure compréhension, une plus grande amitié et un équilibre entre les peuples. La paix et le bonheur ne se trouvent pas dans l'argent, mais dans l'amitié. Je postule l'emploi parce que je veux aider un autre peuple, qui est plus pauvre que le mien et moins développé dans le domaine agricole, parce que je veux faire ma part dans l'amélioration du sort des pauvres agriculteurs."

Aujourd'hui, Cayer dit:

"Je veux retourner travailler pour mon gouvernement provincial comme agronome dans un domaine où je pourrai me servir de mon anglais. Je veux travailler très fort. Je ne suis plus timide. J'ai plus d'entrain qu'autrefois et, bien plus qu'autrefois, le travail d'équipe m'intéresse. Je veux adhérer à des organisations pour aider des gens. Je crois sincèrement que j'ai quelque chose à donner aujourd'hui."

VILLE D'ANJOU
AVIS
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville, QUE: Vous êtes convoqué à une assemblée publique qui aura lieu à 7:00 heures p.m., le mardi 24 avril 1973, en l'hôtel de ville, au numéro 7701, Louis-H.-Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le règlement numéro 958 décrétant l'expropriation des lots 445-11, 445-27 et 445-32 du cadastre officiel de la Paroisse de la Longue-Pointe et un emprunt pour en défrayer le coût.
Donné à Ville d'Anjou
ce 13ième jour d'avril 1973.
Léonce Maltais, o.m.a.
Greffier
VILLE D'ANJOU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-73-10140
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi 8 mai 1973
Région Montmorency
FOURNITURE DE DEUX (2) CHARIOTS ÉLÉVATEURS, AU DIESEL, CAPACITÉ 6,000 LB

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 avril 1973.

les tribunaux

Les Indiens ne peuvent échapper à un changement profond de leur identité

C'est peut-être malheureux mais c'est inéluctable.

Les Indiens et les Inuits de la Baie James ne pourront définitivement échapper à un changement profond de leur identité et de leur mode de vie, suite aux travaux entrepris pour développer la Baie Mames.

C'est sans hésitation que M. Paul Bertrand, un anthropologue à l'emploi de la Corporation de développement de cette partie du Québec, l'a souligné, hier, devant le juge Albert Malouf.

"D'ailleurs, ajoute-t-il, ce changement, cette évolution marquée, ont été amorcés depuis fort longtemps, et semblent bien irréversibles.

Et comme un témoin des Indiens l'avait lui-même fait remarquer, il concède que l'on ne peut pas trouver facilement, dans l'histoire du monde, une culture marginale qui ait pu résister victorieusement à une autre, dominante, qui la côtoyait.

Ancien professeur à l'université Laval, M. Bertrand a fait des recherches au Mexique et en Amérique Centrale, avant de faire plusieurs séjours d'observations à la Baie James.

Il décrit même comme pathétique la situation des Indiens, une population qui semble avoir vécu constamment dans un état de choc, suite aux débats multipliés que l'on a constamment entretenus sur leur sort.

Ce fut tout d'abord la venue des Blancs.

Puis celle de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Et suivirent les missionnaires, qui ont tenté de transformer les croyances des gens.

Qui ont tenté aussi de leur enseigner deux langues étrangères différentes, selon la religion dont ils étaient.

Pendant tout ce temps, nombreuses étaient les critiques formulées sur leur mode de vie.

Puis ce fut l'intervention gouvernementale.

Pour ne pas dire... les interventions gouvernementales, les paliers fédéral et le provincial faisant, chacun leur tour, des trouées différentes d'influence dans le Grand Nord.

Avec les subventions ou aides de toutes sortes accordées de diverses façons, les habitudes ont assez rapidement changé.

Il faut bien se rendre compte que la vie nomade, la chasse et la pêche "pour vivre" ont perdu grandement de leurs attraits, notamment pour les jeunes, et ce à mesure qu'ils ont pris le chemin de l'école.

"Vivre comme leurs ancêtres vivaient autrefois, dit-il, il n'en est définitivement plus question".

POUR PASSER
UNE PETITE ANNONCE
COMPOSEZ
87-47-111
POUR
CHANGER ou ANNULER
VOTRE ANNONCE
COMPOSEZ
874-7205
la presse

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
APPELS D'OFFRES

La Ville ouvrira des soumissions pour:

BACS A FLEURS, EN FIBRE DE VERRE	24 avril 1973
CIMENT "PORTLAND", A HAUTE RÉSISTANCE INITIALE	1er mai 1973
BOTTES ET COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC	1er mai 1973

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, aux dates mentionnées plus haut, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétariat administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal. Ce dépôt doit être équivalent à cinq (5) pour-cent du montant total de la soumission dans le cas de ciment "Portland", à haute résistance initiale, de dix (10) pour cent du montant total de la soumission dans le cas de bacs à fleurs, en fibre de verre, bottes et couvre-chaussures en caoutchouc.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra voir besoin seront fournis à compter du 16 avril 1973, par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515 rue Saint-Hubert, Montreal 353.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 13 avril 1973.

Le Greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX

la presse
MONTREAL, VENDREDI
13 AVRIL 1973
89e ANNEE — No 88

LE MONDE

Trois Oustachis sont exécutés en Yougoslavie

BELGRADE (UPI, Reuter) — Le gouvernement yougoslave a déclaré, aujourd'hui, que l'exécution de trois extrémistes croates du mouvement Oustachi doit être considérée par tous les groupes anti-yougoslaves à l'étranger comme un avertissement.

Les trois hommes ont été exécutés sous les balles d'un peloton d'exécution, hier soir. Avec un quatrième individu, dont la sentence de mort a été commuée en une peine de 20 ans, ils étaient les derniers d'une bande de 19 hommes qui s'était infiltrée en Yougoslavie, l'an dernier, dans le but de renverser le régime du président Tito.

Les trois hommes exécutés détenant une double nationalité, yougoslave et australienne, l'Australie a transmis aujourd'hui à Belgrade une vigoureuse note protestant contre l'attitude du gouvernement yougoslave qui n'a fourni à l'Australie aucun renseignement sur l'arrestation, le procès et la mise à mort des trois hommes.

Succès électoraux travaillistes

LONDRES (AFP) — Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue au "Conseil du grand Londres" pour la première fois depuis six ans, aux élections régionales qui se sont deroulées jeudi en Angleterre et au Pays de Galles.

Les résultats de 85 bureaux, sur un total de 92, donnent au Labour 51 sièges contre 32 aux conservateurs. Le parti libéral n'a jusqu'ici ravi que deux sièges aux conservateurs: ceux de Sutton and Cheam (banlieue sud de la capitale) et de Richmond upon Thames.

Comme prévu, le succès travailliste ne se limite pas à l'agglomération londonienne étant donné que le Labour contrôle déjà quatre des six nouveaux conseils métropolitains: ceux du "West Midlands" (Birmingham), "Merseyside" (Liverpool), "Grand Manchester" et enfin "West Yorkshire" (Leeds).

La participation, dans l'ensemble du pays, a été aussi faible qu'elle l'avait été lors des élections régionales de 1970 et se situe aux environs de 36 pour cent.

Vaste chasse aux terroristes en Gde-Bretagne

LONDRES (UPI) — Les policiers de la brigade spéciale (police politique) et de la brigade des explosifs de Scotland Yard ont mené aujourd'hui une opération antiterroriste dans cinq grandes villes britanniques: Londres, Glasgow, Liverpool, Manchester et Birmingham. L'opération visait des suspects de l'IRA.

Plus d'une centaine de perquisitions ont été opérées. Des armes et des explosifs ont été saisis, mais en petite quantité. Quatorze arrestations ont été opérées, six d'entre elles dans la partie nord-ouest de Londres.

Cette opération de police fait suite aux attentats du 8 mars, lors desquels deux voitures piégées sautèrent à Londres, blessant 260 personnes.

Industriel argentin libéré contre rançon

BUENOS-AIRES (AFP) — L'industriel argentin, M. Alberto Faena, enlevé le 6 avril dernier à Buenos-Aires, a été libéré dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé jeudi sa famille.

Aucune information n'a été donnée quant à son lieu de détention ni quant aux motifs de son enlèvement.

Paris renoue avec Saigon

PARIS (AFP) — La France et la république du Vietnam (Saigon) ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques à partir d'aujourd'hui et d'échanger des ambassadeurs.

Un communiqué officiel déclare que les deux gouvernements ont pris cette décision, "animés du désir de développer des relations amicales entre les deux peuples".

L'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Saigon a fait l'objet de la publication, à la même heure, d'un communiqué identique de la part du gouvernement sud-vietnamien. Les relations entre la France et le régime de Saigon avaient été rompues en 1965, le Sud-Vietnam estimant que la France accordait son appui au Nord-Vietnam. Les relations entre les deux pays étaient cependant demeurées nouées au niveau de consulats généraux.

Débat acerbe au Conseil de sécurité

Le Liban exige des sanctions contre Israël

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Les Etats-Unis, contrairement à la procédure traditionnelle, se sont fait entendre dès l'ouverture jeudi soir du débat du Conseil de sécurité sur le raid de commandos israéliens du 10 avril à Beyrouth pour élever une protestation littéralement véhémente contre la propagation de bruits, rumeurs et commentaires selon lesquels des représentants du gouvernement américain auraient été les complices des assaillants israéliens et en auraient même abrité à l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth.

Demandant la parole immédiatement après le réquisitoire contre Israël présenté par le représentant du Liban, M. Edouard Ghorra, le représentant des Etats-Unis, M. John Scali, a déclaré que la propagation d'un tel "mensonge géant" relevait de "méthodes et d'une mentalité totalitaires" et représentait une accusation "aussi monstrueuse que totalement dénuée de fondement et fabriquée de toutes pièces". Cette "calomnie infâme", a poursuivi M. Scali, est répandue "par ceux qui sont opposés à un règlement paacifique du conflit du Moyen-Orient".

De son côté, dans un geste inusité, le secrétaire d'Etat Wiliam Rogers a convoqué les diplomates de 13 pays arabes à Washington et leur a demandé leur concours pour faire cesser ce qu'il a appelé une campagne de propagande anti-américaine menée dans le monde arabe par la guérilla palestinienne.

Le débat du Conseil s'était ouvert sur l'exposé par le représentant du Liban de la plainte de son gouvernement contre Israël. M. Edouard Ghorra, après avoir remarqué que, décidément, le Liban était l'un des clients les plus réguliers du conseil de sécurité, a fait valoir que ce dernier devait, enfin, aller au-delà de condamnations dont Israël "enfant gâté des Nations-Unies" et rebelle au droit et à la morale internationales ne tient auucun compte.

Le Conseil de sécurité, a dit le représentant du Liban, ne "doit pas laisser impunies les agressions répétées d''Israël" car il a la force morale, politique, et juridique ainsi que les instruments nécessaires pour faire appliquer ses résolutions. Après cette allusion aux sanctions internationales que le Conseil de sécurité à la possibilité de décider en vertu du chapitre sept de la charte des Nations unies, M. Edouard Ghorra a demandé que le Conseil "passe à des actes plus significatifs" pour mettre fin a l'agression israélienne contre le Liban. Il faut, a dit M. Ghorra, que l'ONU sorte de la "crise de confiance" où elle est plongée parce qu'elle néglige d'appliquer ses résolutions.

Le Liban, a déclaré par ailleurs l'ambassadeur Ghorra, ne peut être tenu responsable des actes de désespoir des Palestiniens. Israël, par contre, a-t-il ajouté, pourrait résoudre aisément le problème palestinien en ouvrant ses portes aux réfugiés et en leur permettant de recouvrer leurs foyers et leur patrie.

Le représentant d'Israël, M. Yosef Tekoah, a déclaré d'emblée qu'Israël ne se présentait pas au Conseil de sécurité en accusé mais en accusateur. "Nous sommes venus, dit-il, pour accuser le Liban d'avoir demandé la réunion du Conseil de sécurité afin d'en obtenir un blanc-seing pour la continuation du terrorisme".

La communauté internationale, a déclaré ensuite le représentant d'Israël, "est fatiguée des protestations sanctimonieuses d'innocence et des mensonges stériles derrière lesquels le gouvernement libanais et ses représentants s'efforcent de dissimuler la grave responsabilité encourue par le Liban en transformant Beyrouth en capitale du terrorisme international".

Tant que le gouvernement libanais acceptera le maintien sur son territoire et en particulier dans sa capitale de bases et de centres de terroristes, a poursuivi M. Tekoah, "le Liban devra être tenu complice de la campagne sanglante menée par les groupes terroristes arabes".

"Tant dans le Moyen-Orient que dans d'autres régions, a dit enfin le représentant d'Israël, l'action menée par Israël contre les centres terroristes de Beyrouth a sauvé les vies d'un grand nombre de personnes qui eussent été victimes des attaques conçues et préparées dans ces centres sous la direction d'assassins comme les trois hommes abattus par les forces israéliennes".

Après une intervention du représentant de l'Arabie séoudite, M. Jamil Baroody, et un échange de polémiques entre les représentants du Liban et d'Israël, le représentant de l'Egypte, M. Ahmed Abdel Meguid, annonce que le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mohammed El Zayyat, est en route pour New York et prendra la parole devant le Conseil.

Le président ajourne ensuite les débats à cet après-midi.

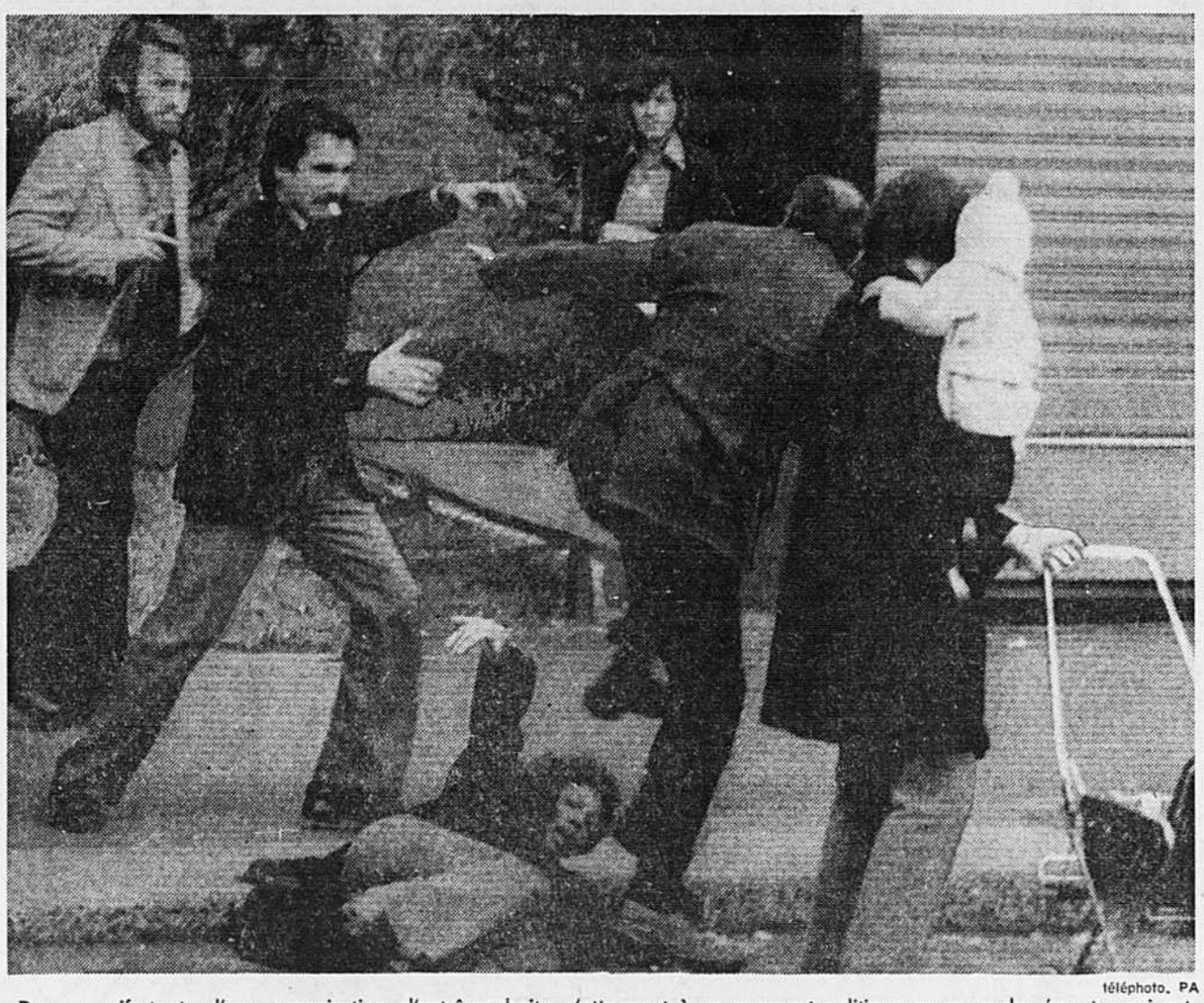

téléphoto. PA

Deux manifestants d'une organisation d'extrême-droite s'attaquent à un opposant politique au cours des émeutes qui ont éclaté hier à Milan. Une femme a été projetée au sol tandis qu'un homme éloigne son fils de la bagarre. Un policier a été tué au cours de ces manifestations violentes qui ont également fait plusieurs blessés.

Recrudescence de la violence à Milan après une trêve d'un mois

MILAN (AFP) — Après les graves incidents du mois de février dernier, où un étudiant avait été tué d'un coup de revolver, de violents heurts se sont à nouveau déroulés hier soir à Milan où un agent de police a été tué par l'explosion d'une grenade et 31 autres personnes blessées au cours des affrontements entre des membres d'organisations extra-parlementaires d'extrême-droite et les forces de l'ordre.

Déjà, mercredi soir, la violence avait fait sa réapparition dans la capitale lombarde où un étudiant avait été blessé d'un coup de revolver au cours d'une manifestation du "Mouvement étudiant" (gauchiste).

Pour prévenir de tels incidents, la préfecture avait interdit hier matin toute manifestation sur la voie publique, notamment celle du Mouvement social italien — droite nationale (néo-fasciste) — prévue pour hier soir.

En fin d'après-midi la tension était déjà très vive à Milan où cinq cents jeunes gens s'étaient réunis devant le siège du Mouvement social italien tandis que d'autres parcouraient les rues du centre de la ville en faisant le salut fasciste, et en scandant: "Le communisme ne passera pas".

Peu après 17h. GMT (midi HNE), les incidents ont débuté. Alors que le petit cortège s'ébranlait, plusieurs manifestants ont tenté d'assaillir des photographes et des journalistes qui marchaient à leurs côtés. Ces derniers s'abritaient derrière les policiers qui chargeaient une première fois en lançant des grenades lacrymogènes. Les manifestants se divisaient en plusieurs groupes et commençaient leurs opération de harcèlement.

Aux cris de 'police rouge" et "assassins", les extrémistes jetaient des boulons, pavés et cocktails Molotov sur les policiers qui ripostaient par des grenades lacrymogènes. La plupart des rues du centre de la ville étaient envahies par la fumée des explosions.

Les manifestants cherchaient alors à dresser une barricade avec des voitures, mais ils étaient une nouvelle fois dispersés. Tandis qu'un groupe attaquait un camion de pompiers, blessant un pompier avec un pavé, plusieurs autres extrémistes faisaient front au gros des forces de l'ordre en jetant des pétards et des cocktails Molotov au milieu des policiers. Au moment où ces derniers allaient charger, une violente explosion se produisait et deux agents s'écroulaient. L'un d'eux, Antonio Marino, était tué sur le coup et trois autres blessés.

La plus grande confusion régnait alors. Les ambulances avaient du mal à se frayer un passage à travers les nombreux débris qui jonchaient la chaussée, tandis que les extrémistes continuaient leurs opérations de harcèlement.

Dans les hôpitaux de la ville, de nombreuses personnes intoxiquées par les vapeurs des grenades lacrymogènes se faisaient soigner tandis que l'on devait opérer d'urgence un jeune garçon atteint par une balle dans la région du foie. On ignore encore dans quelles circonstances il a été blessé. Trois autres manifestants qui souffrent de blessures au cuir chevelu ont été hospitalisés ainsi que sept policiers. Huit autres policiers ont été hospitalisés dans des hôpitaux militaires. Par ailleurs la police a procédée à quarante arrestations.

Peu après 21 h. GMT (16 heures HNE), la circulation était rouverte dans le centre de Milan mais la tension restait très vive.

Appel à la grève

Après les violents heurts qui se sont produits à Milan, les trois grandes centrales syndicales italiennes ont proclamé pour ce matin une grève générale d'une heure.

De son côté, le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a chargé le ministre de l'Intérieur, M. Mariano Rumor, de présenter ses condoléances à la famille de l'agent tué.

Tous les partis politiques italiens ont violemment condamné les heurts d'hier soir.

Pour le sénateur Armando Cossutta (communiste), "la situation est désormais intolérable à Milan. La faute en incombe au gouvernement, qui n'a pas su arrêter à temps le renouveau de la violence fasciste".

Selon M. Gauvin, l'hélicoptère aurait été abattu par des Nord-Vietnamiens

SAIGON. (UPI, Reuter) — L'ambassadeur canadien Michel Gauvin a donné à entendre, aujourd'hui, que ce sont des Nord-Vietnamiens qui ont abattu, samedi dernier, un hélicoptère de la CICS dans lequel le capitaine Charles Laviolette et huit autres personnes ont trouvé la mort.

M. Gauvin, sans mentionner directement les Nord-Vietnamiens, a déclaré à une réunion des chefs de délégation de la CICS qu'il était inquiet au plus haut degré de la "possibilité raisonnable" que l'appareil ait été descendu non par l'un des deux groupes sud-vietnamiens, mais par des troupes dont la présence au Sud-Vietnam n'est pas prévue par l'accord de Paris.

"Je jure . . . que ma délégation et moi-même feront tout ce qui est possible pour découvrir la vérité su sujet de l'incident . . .".

Plus tôt, M. Gauvin avait souligné qu'il avait de bonnes raisons de croire que, dans diverses régions du Sud-Vietnam, y compris celle où l'incident s'est produit, il y a des troupes qui ne sont pas de nationalité sud-vietnamienne qui sont cantonnées ou qui s'infiltrent en vue d'accorder un appui militaire à l'un des groupes sud-vietnamiens. "Nous ne sommes pas venus ici, a dit M. Gauvin, pour servir de paravent aux dessins agressifs d'un groupe à l'égard de l'autre."

M. Gauvin a ajouté qu'il n'était pas disposé à accepter la version de l'Indonésie et de la Pologne, membres de la CICS, selon lesquelles les deux hélicoptères impliqués dans l'incident avaient dévié de leur route, tant que les conclusions de l'enquête officielle ne seront pas connues.

Par ailleurs, des sources bien informées ont révélé que l'enquête est déjà terminée et qu'elle a permis de découvrir que les appareils s'étaient éloignés de la route qui leur avait été tracée.

Selon ces sources, les deux hélicoptères, au moment de l'incident étaient parvenus à un point situé à 400 milles au nord de Saigon, à une quinzaine de milles de la route 9 au-dessus de laquelle ils devaient voler.

Le Vietcong, qui a toujours affirmé jusqu'ici que les deux appareils étaient hors zone, a averti hier, dans une émission diffusée par Radio-Hanoi, les organisations chargées du maintien de la paix de prévenir leurs pilotes de s'en tenir à leur plan de vol s'ils ne veulent pas courir le risque d'un incident semblable à celui de samedi dernier.

téléphoto PA

Vote de confiance à Willy Brandt

Le chancelier Willy Brandt a été réélu aujourd'hui président du parti social-démocrate de la République fédérale allemande au congrès du parti à Hanovre. En lui renouvelant sa confiance par 404 voix contre 20, le parti a aussi endossé sa politique de fidélité à l'alliance atlantique, repoussant les critiques de la jeune gauche du parti. Ci-dessus, M. Brandt défend sa politique avec énergie.

Accueil exceptionnel de Moscou au président du Mexique

MOSCOU (AFP) — Les dirigeants soviétiques ont montré hier l'intérêt qu'ils portent à l'Amérique latine en réservant un accueil exceptionnel à M. Luis Echeverria, président du Mexique, à son arrivée à Moscou pour une visite officielle d'une semaine en URSS.

L'Union soviétique a, de toute évidence, voulu profiter de cette occasion pour souligner qu'elle entend être présente en Amérique latine et développer ses relations avec les pays de cette partie du monde.

En dépit de l'éloignement des deux pays, dont les échanges commerciaux sont insignifiants, le Kremlin a tenu à souligner l'importance qu'il attache aux relations soviéto-mexicaines.

Deux des trois grands du régime, MM. Nicolai Podgorny, chef de l'Etat, et Alexei Kossyguine, président du conseil, ont accueilli le chef de l'Etat mexicain à l'aéroport de Moscou Vnoukhovo-2, pavoisé aux couleurs soviétiques et mexicaines.

Les autorités soviétiques, qui avaient dépêché plusieurs centaines de "représentants de la population de Moscou" à l'aéroport, avaient donné congé à plusieurs dizaines de milliers de personnes afin qu'elles puissent acclamer le président Echeverria le long du parcours conduisant de Vnoukhovo-2 à l'entrée du Kremlin.

Les dirigeants soviétiques, note-t-on d'autre part, ne se sont pas contentés de ces manifestations extérieures. Ils ont fait un geste inhabituel à l'égard d'un pays non-communiste: M. Leonid Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. soviétique, a reçu le président du Mexique 90 minutes après son arrivée sur le sol soviétique.

Le premier entretien soviéto-mexicain au Kremlin a donc réuni les trois membres de la "troïka", MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine, ainsi que M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères, et M. Luis Echeverria et ses collaborateurs, dont le ministre des Affaires étrangères, M. Emilio Rabasa.

Enfin, M. Podgorny, dans le discours qu'il a prononcé dans la soirée au Kremlin, a confirmé la position de l'URSS à l'égard du continent latino-américain. L'Union soviétique et les autres pays socialistes, a-t-il dit en substance, se tiennent invariablement aux côtés des peuples d'Amérique latine.

Le chef de l'Etat soviétique a en outre rendu hommage à Cuba, à la révolution cubaine, au Chili de M. Salvodor Allende et au Pérou, où "d'importantes transformations économiques et sociales sont en voie de réalisation".

"Le Mexique et de nombreux autres pays d'Amérique latine luttent de plus en plus énergiquement pour renforcer leur indépendance économique et leur souveraineté nationale, et pour protéger leurs richesses nationales de l'emprise des monopoles étrangers", a ajouté M. Podgorny.

M. Echeverria a évoqué lui aussi ce thème, en mentionnant les échanges commerciaux, financiers et économiques injustes qui contribuent à consolider une certaine forme d'exploitation et de dépendance.

Aujourd'hui, M. Echeverria aura un second entretien avec les responsables soviétiques.

Mon oeil sur le SPORT

André TRUDELLE

Dans cette vague de publicité au détriment du sport — du sport professionnel — relié au monde interlope, il vaut mieux en rire que de s'en indigner.

D'abord il y a les naïfs. Puis les esprits étroits. Ces derniers ne connaissent rien au prisme des nuances et condamnent à tort plutôt que de fournir l'effort de chercher à comprendre. Les naifs vivent en vase clos.

Ce qui m'étonne c'est que les média portent en manchettes les propos d'un homme qui n'a plus rien à perdre, condamné pour activité illégale, que l'on a fait sortir de prison pour témoigner et dont la voix obtient crédibilité alors que le moindre honnête homme a peine à se faire entendre quand il est lésé.

Drôle de civilisation!

Un repris de justice affirme qu'un gardien de but a déjà parié contre les chances de son propre club, donc, le hockey est arrangé! Drôle de conclusion!

Un repris de justice affirme qu'une course a été truquée il y a 12 ans, donc, les courses sont arrangées. Drôle de conclusion!

Un repris de justice proclame que tous les sports professionnels sont arrangés, donc, ils le sont. Si c'est le genre de raisonnement auquel vous vous livrez, lisez: "30" et retournez aux pages judiciaires.

Qu'est-ce que vous faites, vous — oui, vous — dans la vie ? Politicien, homme d'affaires, fonctionnaire, manoeuvre, médecin, secrétaire ou maîtresse d'école ?

Pas vous, bien sûr, mais autour de vous, il n'y a rien, mais vraiment rien d'arrangé. Tout est légal, rangé, honnête. Vous en êtes sûr ?

Alors transposez. Ce qui est vrai autour de vous est vrai dans le sport professionnel. Dans le hockey et les courses. Si vous parlez des courses et de 1961, vous vous souviendrez qu'il s'agissait du retour des courses au galop à Montréal après une absence de huit ans. Les promoteurs qui aimaient passionnément ce genre de courses, avaient déployé des efforts inouïs pour qu'un meeting de 39 jours soit présenté.

C'était encore loin de l'organisation rodée du trot et amble. Mais c'était un début. Il est possible que des éléments indésirables se soient glissés dans le lot de propriétaires, d'entraîneurs, d'agents, de jockeys et de lads qui avaient alors envahi Blue Bonnets. Depuis, un mécanisme de sécurité a été mis en place, mécanisme qui, imparfait, peut encore être déjoué, mais beaucoup plus difficilement qu'en 1961.

Le mot de la fin, c'est d'ailleurs un parieur invétéré qui me l'a fourni. Rencontré récemment à Blue Bonnets, ce parieur m'a dit: "Tout ce bruit autour du sport professionnel arrangé me fait bien rire. On doit bien nous en passer "une" de temps en temps, mais que penses-tu qui arrive dans les autres domaines"?

Et me citant l'évangile, par réflexe, sans doute, il ajouta: "Que celui qui soit sans péché lance la première pierre".

Le Canadien élimine les Sabres

Dieu créa Perreault... et Houle!

SERIE

CANADIEN | BUFFALO

Yvon Pedneault

BUFFALO — Si William Scott Bowman est un égocentrique, il possède également des qualités.

Gilbert Perreault et Richard Martin peuvent en témoigner et même Joe Crozier.

La série entre les Sabres de Buffalo et le Canadien s'efface maintenant du tableau et le Tricolore se prépare déjà pour une autre dure confrontation pendant que les jeunes Sabres se la couleront douce. Vacances forcées ? Pas nécessairement. La logique voulait que le Canadien gagne. Non?

Le sixième match de la série, gagné 4-2 par les hommes de Bowman, a été rempli de faits inusités.

— Le public qui accorde une ovation debout aux joueurs des Sabres à partir de la dernière minute de jeu et qui chante: "Thank you Sabres".

— Joe Crozier qui donne l'accolade à l'homme qu'il détestait il n'y a pas si longtemps.

— Michel Plasse qui fait le geste du bras, geste qui a déplu à ce public déjà comblé.

— Explosion de quatre buts du Canadien en première période qui devait sceller l'issue de la rencontre.

— Aussi un geste qui en a étonné plusieurs, la visite de Scotty Bowman dans le vestiaire des Sabres afin de saluer Gilbert Perreault et Richard Martin.

— Enfin, Réjean Houle qui avait marqué 55 buts aux côtés de Perreault se voit chargé de surveiller la dynamo des Sabres et accomplit l'exploit.

L'instructeur du Canadien s'est présenté dans le vestiaire des Sabres alors que la plupart de ses joueurs attendaient dans l'autobus qui devait les transporter à l'aérogare de Buffalo.

"Il a posé un geste que j'apprécie énormément, soulignait Richard Martin. Il m'a dit que nous devions marcher la tête haute car les Sabres avaient offert une magistrale performance au cours de la série."

Perreault, pour sa part, ne voulait pas trop parler de cette visite inattendue. "Il m'a confié qu'il m'avait rencontré, il y a cinq ans, et m'a félicité pour mon travail au cours des six derniers matches."

Bowman, acculé au mur, a trouvé la solution pour stopper la "French Connection" et Joe Crozier ne pouvait tout simplement sortir du piège que lui avait tendu son homologue.

Réjean Houle, utilisé sporadiquement au cours des cinq premiers matches, a accompli un travail de géant face à un géant.

Comment alors réagit un bonhomme qui, il y a quatre ans, avait alimenté de passes celui qui était chargé, hier soir, de freiner ses élans ?

"C'est le passé, soulignait Perreault. Il faut oublier toutes ces histoires. D'ailleurs, quand je l'ai aperçu devant moi à la mise au jeu inaugurale, nous étions des étrangers. Il a fait son boulot et sûrement qu'il a compliqué ma tâche."

Houle, pour sa part, précisait: "Je ne me fais pas une gloire d'avoir couvert Perreault durant tout un match. On m'avait confié cette tâche et j'ai accompli mon travail selon mes capacités."

Houle n'a pas suivi Perreault pas à pas comme c'était le cas avec Bobby Hull, il y a deux ans, durant la série finale pour la coupe Stanley.

"Il se tenait à l'écart mais aussitôt que je prenais possession du disque, je voyais apparaître son ombre", affirmait le super-joueur de centre des Sabres.

"Je ne pouvais adopter la même stratégie avec lui que lorsque je me frottais à Bobby Hull, expliquait Houle. Parce que Perreault semble plus mobile sur la patinoire et peut bifurquer à droite et à gauche. Hull jouait sa position."

La French Connection s'est heurtée à un trio dont le travail a joué un rôle important dans cette victoire finale. Jim Roberts et Murray Wilson ont anninilé tous les efforts de Martin et René Robert.

L'aspect offensif de ce trio, baptisé défensif, a également porté fruit puisqu'il a participé à deux des quatre buts du Canadien. Serge Savard, qui a disputé un autre fort match autant à l'attaque qu'à la défensive, Murray Wilson. Guy Lafleur et Guy Lapointe ont amorcé cette explosion en première période. Les Sabres ont marqué leurs deux buts au dernier vingt par l'entremise de René Robert et Richard Martin.

Une bannière dans l'Auditorium de Buffalo disait: "Lorsque Dieu a créé Gilbert Perreault, il a perdu son moule par la suite."

Il a quand même pu créer Réjean Houle et Perreault le sait mieux que quiconque aujourd'hui...

Le film du match

PREMIERE PERIODE

1. **CANADIEN** (1.32) — Frank Mahovlich remet le disque à Savard qui déjoue Dryden avec un tir précis de la ligne bleue... suite à une erreur de Pratt derrière la cage des Sabres.
2. **CANADIEN** (7.33) — Houle se moque de Larry Carrière et passe à Wilson qui fait dévier le disque dans la partie supérieure du filet.
3. **CANADIEN** (8:53) — Richard enlève le disque à Ramsay derrière le filet de Crozier et remet le disque à Lafleur qui compte dans un angle difficile.
4. **CANADIEN** (16:03) — Wilson bataille avec deux défenseurs des Sabres et passe la rondelle à Lapointe dont le tir de la ligne bleue fait bouger les cordages.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.

TROISIEME PERIODE

5. **Buffalo** (11.41) — Robert s'empare d'une rondelle égarée dans le territoire du Canadien et son tir ricoche sur Jacques Laperrière avant de déjouer Dryden.
6. **Buffalo** (19:43) — Martin profite d'un double avantage numérique et harcèle Dryden à l'entrée des filets avant d'y faire pénétrer le disque.

téléphoto AP

Scotty Bowman a enfin trouvé le moyen d'arrêter Gilbert Perreault (11). Il lui a opposé Réjean Houle (14) qui a abattu un travail gigantesque. Guy Lapointe (5) a réussi le dernier but du Canadien.

Les Flyers l'emportent 4-1

L'avenir des North Stars paraît sombre

SERIE

PHILADELPHIE | MINNESOTA

François Forest

BLOOMINGTON, Minnesota — Il n'y a pas tellement longtemps, tout juste avant la première expansion de la ligue Nationale, les vaincus d'une demi-finale ou d'une finale n'étaient guère abordables. Sans généraliser, les déclarations de l'un auraient tout aussi bien pu être attribuées à l'autre.

Les temps ont bien changé cependant. Et c'est heureux. Certes la tension au jeu est toujours présente. Mais la fierté qui a caractérisé ces formations victorieuses n'est ni plus ni moins qu'un lointain souvenir.

Non, le vestiaire des North Stars n'avait pas l'allure d'une métropole.

Il y avait bien sûr le jeune Fred Barrett qui déclarait connaître maintenant une très forte désillusion. Et le vétéran Dean Prentice qui remettait comme à chaque saison sa carrière en question. A quarante ans, les chances sont...

Evidemment, un peu plus loin, Cesare Maniago tentait l'ultime explication, soutenue par Dennis Hextall qui lui, dénonçait la mollesse des Stars et leur inertie dans les moments opportuns.

Et il y avait ceux qui ne voulaient rien entendre comme Jude Drouin. Pas toujours à la hauteur sur les jeux de puissance, Drouin reconnaissait sa nonchalance. "Mais c'est fini".

Bon! Tout au bout du couloir, le toujours Ted Harris explicitait en ces termes ce que tous avaient remarqué: "Ils se sont servi de leurs bois dans les coins de la patinoire et personne n'a tenu à rivaliser. C'est un secteur névralgique qui, aujourd'hui encore, nous a coûté un but ou deux sur les avantages numériques". Harris a bien volontiers fait l'éloge de Doug Favell. Et tous les autres ont acquiescé. A l'exception, toutefois, de Jean-Paul Parisé. Cet alibi était pour lui trop facile.

Malgré les pas rapides de Jack Gordon, l'entraîneur, et le coup d'oeil pour le moins désapprobateur, voire intimidateur du gérant Wren Blair, Parisé racontait: "C'est pas sorcier ! Le hockey, ça se joue avec une rondelle et un bâton. Le bâton, il n'a d'utilité que dans la mesure où vous l'employez à marquer des buts. C'est ce qui manque aux Stars, des compteurs... naturels".

Quelques minutes plus tôt, dans le sanctuaire des Flyers, on avait tenu de semblables propos. Plus arides encore.

"S'ils (la direction) ne parviennent pas à se dénicher deux ou trois bons patineurs, les Stars sont voués à l'échec la saison prochaine."

Et Parisé enchaine en citant la vieillesse comme mal à éloigner. Au tout début de la série, certains parlaient d'expérience. Il y a maintenant loin . . .

"L'échec-avant a été inexistant tout au long de la rencontre et encore une fois, sans frapper, en leur permettant de pénétrer dans les coins de la patinoire, nous leur avons accordé ce passe-droit à la demi-finale."

Mais il y a plus. Et c'est ce que l'ailier gauche réclame de la direction: "Tant et aussi longtemps que l'on complètera des échanges en se départissant de futurs choix, on se contentera d'un succès mitigé, d'une demi-mesure. Les Flyers ont cette saison réclamé Barber et Brandon, Schultz et je ne sais trop qui encore. Ce sont ces jeunes joueurs qui par leur finesse ou leur intimidation, ont réussi à hisser les Flyers aux éliminatoires. Je crois savoir que les Stars ont peu à espérer de la prochaine séance de repêchage. Pas de jeunes, pas de renouveau sur l'équipe.

Les plus vieux ne peuvent répéter leux exploit et la relève est inexistante. Ça ne sera pas du joli l'an prochain. . ."

Finalement, Parisé n'a peut-être jamais cru en la victoire finale.

Les Rangers gagnent 4-1

Giacomin a remporté la 1ère manche

SERIE

CHICAGO | NEW YORK

Pierre Foglia

CHICAGO — "Giacomin", disait Reay. "Giacomin", a expliqué Jim Stan Mikita, la tête basse. "Giacomin", a prononcé entre les dents Billy Pappin en donnant un coup de poing sur le banc. Les Black Hawks avaient les oreilles basses après cette première défaite de 4-1 devant les Rangers de New York en demi-finale de la coupe Stanley.

Trois choses sont restées en travers de la gorge du chauve Billy Reay. Giacomin d'abord, le but de Rousseau ensuite et enfin celui de Hadfield. Surtout celui de Hadfield. "Personne ne l'a gêné, il a pris tout son temps pour ajuster son tir. Ce n'est pas pour rien qu'il a compté 50 buts l'an dernier. Et le but de Rousseau! Encore une erreur défensive. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, je ne peux même pas me plaindre puisque nous avons justement joué un de nos plus beaux matches défensifs... à l'exception de ces deux erreurs."

L'analyse de l'instructeur des Black Hawks rejoint d'une certaine façon celle d'Emile Francis: "Ce n'est pas du tout le même jeu que contre les Bruins. C'est un jeu de position, beaucoup plus statique. Chicago joue avec méthode, et tous leurs lancers sont dangereux. Le tournant du match ? Le but de Robert Rousseau. Il nous a donné l'assurance qui nous manquait au début de ce drôle de match".

Oui, un bien drôle de match... Et probablement une drôle de série. Pas une punition en première période, pas plus qu'en troisième. Giacomin a dû attendre la sixième minute avant de recevoir son premier lancer. Les joueurs se déplaçaient comme à la télévision, quand on nous montre les reprises au ralenti. Tout se passait au milieu de la glace. Le public dormait presque, comme si le match n'avait aucune espèce d'importance.

Pendant que Giacomin répétait ses exploits coutumiers devant Pit Martin, Mikita, Backstrom, Dick Redmond, et Angotti, à l'autre bout de la patinoire, Tony Esposito arrêtait Rousseau deux fois seul devant lui, Tkaczuk et Bruce McGregor qui ont joué une autre partie du tonnerre, et Bill Fairbairn qui est décidément plus précis dans ses passes et ses interventions défensives que dans ses lancers!

Dès hier soir, il était évident que cette série serait un duel de gardien de buts. Giacomin a remporté la première manche, mais Tony Esposito, toujours aussi ours dans la chambre après le match, supporte allègrement la comparaison.

Quand on lui a demandé d'expliquer ce qui s'était passé sur le but de Robert Rousseau, il a répondu par un très vilain mot à moustaches qui git dans les glaces du Grand Nord.

Peut-être sera-t-il satisfait de savoir que Rousseau a admis: "J'ai été chanceux. Surtout d'intercepter la passe de Stapleton. J'ai anticipé son mouvement. La rondelle est arrivée sur mon ventre et je me suis retrouvé seul devant Esposito qui s'était avancé. Le seul endroit où je pouvais lancer était par-dessus le gardien. J'ai réussi, mais là encore, j'ai été chanceux, puisque la rondelle est passée à la seule place où elle le pouvait, à ras de l'épaule d'Esposito. Si je vous disais que c'est grâce à ma précision, je vous mentirais, d'ailleurs la précision avec un lancer frappé..."

Il est bien difficile et risqué de dire qui a bien joué dans un tel match. Toutes les lignes des Hawks ont impressionné. Le but de Pit Martin, par exemple, est un modèle du genre. Stan Mikita a joué comme d'habitude, avec intelligence et avec science. Dennis Hull a été plutôt maladroit, mais Ralph Backstrom et Lou Angotti ont patiné comme des démons.

Le seul reproche qu'on pourrait faire aux Hawks, c'est peut-être de lancer de trop loin. On dirait que Bobby Hull a laissé son empreinte. Les Koroll, Korab, Dick Redmond et cie se spécialisent dans les lancers de la ligne bleue. C'était peut-être efficace avec les Blues et Jacques Caron devant le but, ça ne marche pas avec Giacomin.

Le but vainqueur a été compté par Vic Hadfield qui souriait pour la première fois depuis le début des séries dans la chambre des Rangers. "J'espère que ça va aller mieux maintenant!" reconnaissant ainsi qu'il n'était pas satisfait de son travail jusqu'ici.

Nous dirons avec lui que ça ne peut aller que mieux, ne serait-ce que parce que ça ne peut aller plus mal dans son cas. Lorsque Pit Martin a compté son but en première période, Hadfield (tout comme Gilbert d'ailleurs) était loin dans la zone des Rangers.

Il s'est racheté avec son but de la troisième période, avec un tir qui a laissé Esposito pantois. Esposito n'a jamais su de quel côté était passée la rondelle, tellement elle est arrivée vite. C'était du Vic Hadfield de l'an dernier.

En terminant, notons que Tkaczuk a compté un but facile dans un filet désert, que Dale Rolfe a fait un beau retour après deux parties d'absence, et que les Hawks semblent porter une attention toute particulière à Steve Vickers en laissant le champ libre à Bill Fairbairn.

Quand ils s'apercevront que c'est le contraire qu'il faut faire, il sera peut-être trop tard. Quoi d'autre ?... Ah oui, les deux équipes pratiquaient ce matin au Stadium et j'allais oublier un bon mot pour l'arbitre, un très incertain Dave Newell, qui évalue la réaction de la foule avant de siffler une punition. C'est peut-être très amusant, mais ça ne fait pas très sérieux dans la ligue Nationale, durant les séries éliminatoires.

Le film du match

PREMIERE PERIODE

1 — **Chicago** (12:37) — La ligne Hadfield-Ratelle, et surtout Gilbert faisaient du tourisme dans la zone des Hawks pendant que dans la zone des Rangers, Dennis Hull faisait une passe arrière à Pit Martin qui laissa partir un lancer de 35 pieds que Giacomin n'a jamais vu.

2 — **New York** (14:09) — Première apparition de Robert Rousseau qui agace tout le monde et finit par récupérer une rondelle hésitante sous le bâton de Stapleton. Tony Esposito s'avance et Rousseau lance au-dessus de son épaule pour compter un but très spectaculaire... et sans l'aide de personne, comme un grand garçon.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.

TROISIEME PERIODE

3 — **New York** (4:04) — Ratelle passe à Hadfield à l'aile gauche et Vic, avec son lancer des beaux jours, laisse Esposito sans réaction.

4 — **New York** (17:45) — Tkaczuk a parait-il compté de la ligne bleue dans un filet désert. Vous reporter au sommaire pour le temps, j'étais perdu dans un recoin de l'abominable stadium quand c'est arrivé.

Nouveaux administrateurs de Bell Canada

E. N. McKELVEY

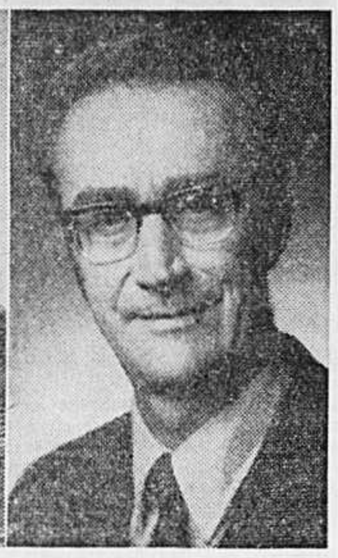

W. F. LIGHT

MM. E. Neil McKelvey, c.r., et Walter F. Light ont été élus au conseil d'administration de Bell Canada lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 3 avril 1973 à Toronto.

M. McKelvey est membre associé de l'étude McKelvey, Macaulay, Machum & Fairweather, de Saint-Jean, N.-B. M. Light est vice-président exécutif à l'Administration centrale de Bell Canada, à Montréal.

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.net
Aberdeen	1359	50	50	50	
Acheron	11000	46	45	46	+2
Adonis M	11000	62	59	60	−2
Afton M	800	820	820	820	−5
Ajax Ltd	1000	7	7	7	
Alice Lk	1100	15	15	15	
Alwin M	500	25	25	25	
Anchor M	21000	20	20	20	
Anglo B	1500	49	46	46	
Arcadia	1500	23	23	23	
Ardo M	500	16	16	16	
Arlingtn	1000	10	10	10	
Atlas Ex	3000	59	55	59	+3
Attila R	2000	73	72	73	−2
Barrier Rf	2300	77	75	75	−2
Bthrst N	3100	78	78	78	
Beaumt	140	5	5	5	
Benson	5000	23	23	23	
Blue Gulch	9200	106	100	100	−5
Bow Riv	3500	35	34	35	
Brenda	200	595	595	595	+5
Brendn L	2500	24	24	24	
Blion M	5000	51	51	51	
Buval Ex	4000	22	21	21	−1
Calico	1500	14	14	14	
Calta	2000	40	40	40	−1
Canol M	1000	26	26	26	−2
Cardigan	1500	75	21	75	
Casino	4500	42	41	42	
Celtic A w	6900	7	6½	6½	+½
Celtic M	40000	56	52	54	−1
Charta M	24500	29	25	29	+4
Citex M	22500	23	22	22	−½
Colt	13000	51	50	50	−1
Columb R	10200	25	21	21	−3
Columb A	300	$11	11	11	
Comet In	8800	160	151	155	+5
Conoco Sil	32000	55	52	54	
C B Butte	1000	16½	16½	16½	−1
C Standrd	4500	17	17	17	
C Ex Mng	30500	52	49	50	+3
Cop Giant	2000	8	8	8	
Cop Ridge	1500	23	22	22	−1
Cord Intl	4800	165	165	165	−5
Coronatn	2300	23	20	20	−5
Cream Slvr	23400	55	53	54	−1
Croyden	7000	6	5	6	
Dalton R	50000	60	54	57	+1
Dankoe M	870	130	130	130	+5
Drkhwk D	1500	52	52	52	
Davenrt	32483	67	60	61	+1
Davis K	1000	65	65	65	−10
Demsey M	5500	35	35	35	
Dolly Var	100	28	28	28	
Dynasty	200	$10	10	10	
Eagle Riv	2500	13	13	13	
Enex M	1500	43	43	43	
Equat Res	5500	19	18	19	
Exeter M	5500	19	18	18	−1
Flagstone	2000	11	11	11	−1½
Fosco Mng	11000	74	70	74	−1
Frontier Ex	9000	12	12	12	
Gibraltar	45000	11¾	11½	11¾	+¼
Gold Gate	1000	27	27	27	+1
Gold Riv	11300	96	86	95	+2
Granite M	24000	23	17	20	+3
Gr N Pete	3500	43	43	43	−1
Gree. Eagle	6000	18	17	17	
Guni M	49500	202	175	182	−19
Hearne	5000	7	7	7	
Henrietta	1000	15½	15½	15½	−1½
Hibernian	4600	140	120	120	
Highld Lod	2000	16	16	16	
High Chief	2500	14	14	14	
Highld Val	28500	15	14	14	−1
HBay Mtn	1500	9	9	9	
Imp Metals	24000	38	36½	36½	−½
Inland Cop	500	21	21	21	
Iskut	1000	18	18	18	−1
Jason Exp	3500	8	8	8	
Jericho	4500	5½	5½	5½	+½
J Mining	1000	52	52	52	+1
Kalco	2100	19½	19½	19½	+1
Kamad	3600	120	110	111	−3
Kelver M	2000	10	10	10	
Lk Bevrhse	2000	12	12	12	
Largo	300	8	8	8	
Leemac	34200	71	68	71	+1
Lexingtn	2000	20	20	20	
Lone Crk	5500	33	33	33	−2
Lori Expl	2000	21	21	21	−1
Lornex	800	990	985	985	−5
Makaoo D	6500	25	24	24½	+1½
Meteor M	12200	38½	36	36½	−½
Minex	1000	10	10	10	
Moresby	500	17	17	17	+2
Mt Sicker	29000	41	31	41	+1
New Cinch	1000	19	19	19	
N Northcal	5500	16	15½	16	
N Privater	15000	30	28	30	+1
New Territ	4000	10	10	10	
Newvan R	2000	19	19	19	−1
Nickel H	1500	6	5½	5½	−1½
Northair	7000	51	50	51	+1
N Island	2000	10	10	10	
North Pac	40500	31	27	29	+4
N Homestk	5500	17½	17	17½	+½
NW Vent	5300	51	49	49	
Oro Mine	500	18	18	18	−1
Parmnt	2500	14	14	14	
Pathfindr	9000	57	54	55	+1
Pinnacle	23500	26	23	26	+3
Primer	2500	19	19	19	+1
Pyramid	9500	18	17	18	
Quatsino	3000	7½	7½	7½	
Rackla	7500	20	20	20	−1
Ramco Ind	1700	18	18	18	
Rayore Ent	1000	25	25	25	−4
Reako Ex	5900	90	90	90	
Riviera	1500	15	15	15	−1
Robert M	28500	36	33	34	
Ring Hills	1000	37	37	37	+1
Rose Pass	2000	32	31	31	−1
Agassiz	500	50	50	50	
Sabina In	23400	142	128	137	+7
Sierra Em	27500	385	355	370	+20
Silv City	1000	15	15	15	−2
Silvr Ridge	200	5	5	5	
S Spring	1000	45	45	45	
S Standrd	4050	70	70	70	−2
Skaist M	11000	33	31	33	−1
Slocan D	2000	208	206	208	
Sonic R	4000	28	27	27	−1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.net
Spartan	1000	18	18	18	
Specair	2500	24	23	23	
Stall Lake	1000	70	70	70	
Taseko	1000	15	15	15	−1
Tay Riv	7000	34	34	34	+1
Texal A w	1000	15	15	15	+2
Texal D	18000	65	63	63	−2
Torwest R	1000	19	19	19	
Turismo In	1020	11	11	11	
Tyee Lake	1000	13	13	13	
Val Cop	1100	9¾	9¾	9¾	
Vestor Ex	9800	94	91	93	+2
West Buff	3000	3	3	3	
Wharf Res	4750	125	122	125	
White Riv	8000	24	22	24	
Yukon Rev	5000	12	12	12	

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.net
Alcan Alum	50	$27½	27½	27½	
All Can B	300	295	290	295	−5
All Can A	200	290	290	290	
Atha Colum	100	340	340	340	−5
Austin Inv	1000	30	30	30	
BBC Trust	1100	$11⅝	11½	11½	
Baldwin	100	155	155	155	
Bank BC	40	$24	24	24	
Block A w	400	$5⅝	5⅝	5⅝	
Block Br	1500	315	310	310	
Brascan	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
BC Turf	100	450	450	450	
Cdn Alld	500	$7¼	7¼	7¼	+¼
Capt Int	4300	185	170	185	+5
Cons Bear	200	$5½	5½	5½	−⅜
Cornat In	3900	335	330	330	+10
Cornat A pr	100	$18¾	18¾	18¾	
Cor Cred pr	5500	275	275	275	
Delta Pref	100	315	315	315	
Delta Hotel	340	305	300	305	+5
Doman Ind	450	$11⅝	11½	11½	
EDP Indus	24750	52	50	50	−2
Gregory In	600	260	260	260	
Grouse M	200	195	195	195	+10
Hobrough	1570	240	235	240	
Hobrough pr	100	360	360	360	
Inlnd N Gas	500	$11¼	11¼	11¼	−⅛
Integ Wd	400	400	400	400	
Intl Cent	500	90	90	90	
Intl Hydro	1200	100	100	100	+5
Intl Visual	44400	94	84	92	+3
Ionarc	6000	175	159	163	+8
K Indust	3500	31	29	31	
Macmil	1500	$31	30¾	30¾	
Mercuria	7680	41	40	40	−1
NB Cook	100	275	275	275	
NB Cook w	1500	45	45	45	
NW Fin	100	220	220	220	
OK Holdg	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Pace Ind	1600	67	67	67	−1
P Nth Gas	200	240	240	240	
P N Gas p	100	$20½	20½	20½	
PWA	500	$10⅞	10⅝	10¾	+⅛
PWA A pr	375	$43	42⅞	43	+¼
Pot Dist	350	435	435	435	−10
Saratoga	1000	490	490	490	
G Sparlin	500	265	265	265	
Steintron	100	$5½	5½	5½	
Sun A	25	$52	52	52	
Thermo P	900	135	135	135	
Thomas N	300	335	335	335	
Tokar Ltd	4450	350	330	345	+10
Trans Am	20	37	37	37	
T C Glass	300	$12	11⅞	11⅞	
Tr Cda W	1100	$8	8	8	
Tr Mountn	200	$22	22	22	
U Equities	300	300	300	300	
Wall Redek	500	250	250	250	−10
Wardair	1600	305	300	300	
Weldwd	2200	$18⅜	18¼	18⅜	
W Realty	100	$8¼	8¼	8¼	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.net
Alska K	1330	75	75	75	
Albany	2500	115	114	114	−3
Alta Pete	10599	265	260	265	+5
Alld Rox	8000	66	65	66	+1
Blindry	2000	135	135	135	
Chapral	5500	31	31	31	
Colonial	3750	120	120	120	−1
Complex	1500	66	66	66	+1
Concept	50	230	230	230	
Coseka R	2100	370	365	365	
Davoil N	300	21	21	21	
Delta P	1000	23	23	23	+4
Embassy	34050	68	61	65	+1
Ft St John	300	63	63	63	
Freehold	74400	155	138	155	+18
Futurity	5000	22	22	22	−1
Giant Reef	1100	30	30	30	
Montery A	10300	55	51	54	+2
Mt States	5000	151	150	151	+1
Plains P	2230	26	26	26	
Pondery	10500	115	110	112	
P Expl	30500	115	101	115	+5
Rand Res	4500	62	62	62	−2
Sachem	500	32	32	32	
Senca D	1000	70	70	70	−2
S Christal	25235	125	115	123	+8
Stampede	1500	67	67	67	−2
West Ex	3000	7½	7½	7½	+½
W Gold	3500	23	23	23	−1

Total des ventes : 2,287,377.

fruits/légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes : MacIntosh, $3.50 à $3.75 le boisseau; Cortland, $3.25 à $3.50 le boisseau.

LEGUMES

Carottes : $2.75 à $3.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb; $2.25 à $2.50 les 50 lb. Jacketed: $3.50 à $3.75 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Oignons jaunes moyens: $14.00 à $14.50 les 50 lb; $15.00 à $15.50 pour 24 cellos de 21 lb.

Sirop d'érable : $9.00 à $9.50 le gallon.

Panais: $2.50 les 20 lb; $3.25 à $3.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $2.00 la doz de paquets.

Pommes de terre : $2.65 à $2.75 les 50 lb; $1.60 les 25 lb.

Rutabaga : $3.75 à $4.00 les 50 lb; ciré $4.25 à $4.50 les 50 lb.

Laitue : de serre, frisée $4.25 à $4.50 pour 24.

CONTINENTAL CAN NOMINATION

Jack W. Cuff

M. F.A. Woodrow, Directeur général des ventes de Continental Can Company of Canada Limited, division des produits métalliques, annonce la nomination de M. Jack W. Cuff au poste de Directeur général adjoint des ventes, à cette même division.

Depuis son arrivée chez Continental, en 1941, M. Cuff a occupé plusieurs postes importants dans les ventes, dont récemment celui de Directeur des ventes des produits destinés à l'alimentation.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires de MAYFIELD EXPLORATIONS AND DEVELOPMENTS LIMITED, aura lieu au Holiday Inn, Centreville, 420 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q., le mardi 24 avril 1973 à 10 heures de la matinée, heure normale de l'est, en vue de (a) autoriser et permettre aux personnes présentes à l'assemblée de prendre connaissance et approuver le bilan de la compagnie, lequel devra être établi à une date non antérieure de six mois à la date fixée pour cette assemblée annuelle des actionnaires; (b) recevoir et prendre connaissance du rapport des administrateurs comprenant le bilan, le relevé des recettes et dépenses ainsi que le rapport des commissaires aux comptes; (c) élire les administrateurs; (D) nommer les commissaires aux comptes; (e) étudier une résolution autorisant les administrateurs à soumettre un bilan à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, bilan à être établi à une date non antérieure de plus de six mois à la date qui sera fixée pour cette prochaine assemblée annuelle des actionnaires et par la suite, de temps à autre; (f) approuver et confirmer tous agissements, et toutes les procédures juridiques entreprises par les administrateurs et les agents antérieurement à la date du 10 mars 1971; et (g) s'occuper de ce qui précède et de toutes autres questions qui pourraient être dûment soulevées à l'assemblée ou toute suspension de cette assemblée.

DONNÉ à Toronto ce 13ième jour de avril 1973.

Le secrétaire John L. BAXTER

La balance commerciale des Etats-Unis serait excédentaire cet été

WASHINGTON. (AFP) — La balance commerciale des Etats-Unis devrait enregistrer l'été prochain son premier surplus mensuel depuis près de deux ans, a prédit mercredi M. Henry Kearns, président de la banque gouvernementale Export-import.

M. Kearns, qui donnait une conférence de presse à son retour d'une tournée en URSS et dans les pays du Sud-Est asiatique, ne s'est toutefois pas avancé jusqu'à prédire que ce surplus serait durable. Il base sa prédiction sur les constatations suivantes qu'il a recueillies lors de son voyage:

—Les produits américains sont à nouveau très demandés à l'étranger, leurs prix étant redevenus compétitifs après les réalignements monétaires successifs.

—Le président de l'Eximbank a pu constater un accroissement sensible des commandes de produits américains dans les pays qu'il a visités. Il a chiffré entre 7 et 11 milliards de dollars les commandes potentielles de produits américains qu'il a recueillies au cours de sa tournée. Il a cité trois secteurs privilégiés: les machines-outils, les équipements textiles, et les produits agricoles.

Un financement possible

M. Kearns, qui s'est longuement entretenu avec les dirigeants soviétiques, a révélé que la Banque du Commerce extérieur du Comecon serait prête à financer, en commun avec l'Eximbank, des exportations américaines à destination des pays communistes de l'Est autres que l'URSS. Un tel financement, qui était impensable il y a quelques années, représente "un changement d'attitude considérable", a dit M. Kearns.

Le président de l'Eximbank a également évoqué avec ses interlocuteurs soviétiques l'exploitation en commun par l'URSS et des firmes privées américaines des gisements de pétrole et de gaz de Sibérie. Les difficultés ne viennent pas du financement de ces projets, qui pourrait être réuni facilement, mais de multiples facteurs techniques qui n'ont pas encore été entièrement résolus, a dit M. Kearns; (évaluation des réserves, prix de livraison aux Etats-Unis, implications que posent des approvisionnements à long terme, etc...).

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en monnaie américaine, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv	Haut	Bas	Clôt.
Avril	91.50	91.50	91.25	91.25
Juil.	94.00	94.00	93.30	93.30
Oct.	96.50	96.50	95.45	95.45
Janv.	98.40	98.40	97.60	97.60
Avril	99.20			99.20

Volume de mercredi: 34 contrats.

les bestiaux

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les **arrivages** sont plus nombreux, la demande, bonne, et les prix, réguliers, cette semaine, aux marchés de **Montréal.**

Les **arrivages** de la semaine: **992 bêtes à cornes; 2,153 veaux; 40 porcs et 132 agneaux et moutons.**

Les **bouvillons** A-1 et A-2 ont rapporté de $44.75 à $46; les communs, de $35 à $39; les A-4, de $43 à $44; il n'y avait pas de A-3.

Les **taures** communes valaient de $29 à $33.50.

Les **taureaux** se vendaient de $37 à $43.

Les **vaches** D-3 ont rapporté de $35 à $36.75; les D-4, de $22 à $34.75.

Les **veaux** se vendaient de $62 à $69.50; les moyens, de $51 à $61; les communs, de $35 à $50; et les veaux d'élevage, de $32 à $96.

Les **agneaux** de lait se vendaient de $72.50 à $75.50; les **moutons**, de $18 à $20.50 et les communs, de $13 à $15.

les grains

Marche a terme:

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Mai	4.60	4.60½	4.60	4.60½
Juil.	4.54	4.55½	4.54	4.55
Oct.	4.52½	4.53½	4.52½	4.53
Nov.	—	—	—	4.46
GRAINE-COLZA VANCOUVER				
Juin	3.95	3.98	3.86	3.86
Sep.	3.93½	3.95½	3.86	3.86
Nov.	3.83½	3.87¾	3.81	3.81
Janv.	3.80	3.80	3.76	3.76
GRAINE-COLZA THUNDER BAY				
Mai	3.80	3.84	3.74	3.74
Juil.	3.78	3.82¼	3.73¾	3.73¾
Oct.	3.64¾	3.70½	3.64¾	3.66
Nov.	3.65	3.65	3.60½	3.60R
AVOINE				
Mai	1.15¼	—	—	1.15¼
Juil.	1.14¼	—	—	1.14¼
Oct.	1.09⅝	1.09⅝	1.09½	1.09½
Dec.	—	—	—	1.08
SEIGLE				
Mai	1.52	1.52⅜	1.50½	1.52⅝
Juil.	1.53½	1.54½	1.52½	1.52
Oct.	1.53⅝	1.54½	1.52	1.52
Dec.	—	—	—	1.51⅜

Marche au comptant:

AVOINE : 2 cw 1.15¼; 3 cw and ex 1 fourragere 1.12½; ex 3 cw 1.12¾; 1 fourragere 1.11¼; 2 fourragere 1.08¼; 3 fourragere 1.05¼; fourragere melangee 58.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.54½; 2 cw 2-rang 1.52½; 3 cw 6-rang 1.51½; 3 cw 2-rang 1.50½; 1 fourragere 1.50; 2 fourragere 1.48½; 3 fourragere 1.45½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.50½; 3 cw 1.39½; 4 cw 1.38½; ergotee: 1.19½.

LIN :1 cw 4.60½; 2 cw 4.53½; 3 cw 4.25½; sur voie.

GRAINE COLZA : Canadienne No 1 3.74¼; Canadienne No 2 3.57¼.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mai	2.30	2.34	2.29½	2.30¼
Juil.	2.17½	2.23	2.17¼	s2.20½
Sep.	2.16½	2.19¾	2.15¾	2.19
Dec	2.18	2.21¾	2.16¾	2.19½
Mars	2.18¼	2.21½	2.17	2.18
MAIS				
Mai	1.59¼	1.60½	1.58⅞	1.59¾
Juil.	1.57½	1.58¾	1.57¼	1.58⅛
Sep.	1.55¾	1.56¾	1.55½	1.55⅞
Dec.	1.52½	1.53⅞	1.52½	1.53¼
Mars	1.55½	1.53⅞	1.52½	1.53¼
Mars	1.55½	1.57	1.55½	1.56⅛
Mai	1.57¾	1.58¾	1.57½	1.58
AVOINE				
Mai	88¾	89⅜	88½	88½
Juil.	86¼	88	86¼	87½
FEVES SOYA				
Mai	6.30	6.32½	6.24	6.32½
Juil.	5.88	5.94¾	5.94¾	5.79¾
Aout	5.60	5.66¼	5.59	5.66¼
Sep.	4.80	4.89⅜	4.78½	4.87½
Nov.	4.14½	4.21¾	4.13	4.20
Janv.	4.15	4.22	4.15	4.20
Mars	4.17½	4.24	4.17½	4.21½
Mai	4.19½	4.24½	4.18½	4.22½

Financement résolu pour l'aciérie de QSP Ltd

QSP Ltd. a pris des dispositions pour recueillir $24.9 millions afin de financer la construction de son aciérie de $22.5 millions à Longueuil.

Cette usine de 200,000 tonnes de capacité annuelle devrait commencer à produire avant la fin de l'année.

Le financement comprend $7 millions d'actions ordinaires, débentures et billets; le placement privé de 200,000 actions ordinaires au montant de $2 millions; l'émission de débentures à 10 ans, six pour cent, convertible en 148,148 actions ordinaires à $13.50 l'action; un billet à dix ans, huit pour cent, convertible en 222,222 actions ordinaires à $13.50 l'action.

De plus, QSP a contracté un emprunt bancaire de $14.8 millions pour 10 ans, portant intérêt à 1½ pourcentage de points au-dessus du taux de base; elle a aussi obtenu une subvention de $2.5 millions du ministère de l'Expansion économique régionale et $600.000 d'une hypothèque à 5 ans, 8 pour cent.

NOMINATION CHEZ CAE

N.B. Cavadias

M. C. Douglas Reekie, président et chef de la direction de CAE Industries Ltd., de Montréal, annonce la nomination de M. N.B. Cavadias au poste de vice-président à la direction et directeur général de CAE Electronics Ltd., de Montréal. M. Cavadias est au service de CAE Electronics Ltd. depuis plus de seize ans. Il a occupé divers postes dans l'ingénierie, l'exploitation et l'administration de la compagnie et il était tout récemment vice-président à l'exploitation. CAE Electronics Ltd., filiale en pleine propriété de CAE Industries Ltd. s'est acquis une renommée internationale dans les domaines des simulateurs de vols pour avions commerciaux et militaires; les systèmes de supervision, de contrôle et d'enregistrement des données au journal de marche pour les centrales électriques hydrauliques, nucléaires et thermiques à combustibles fossiles; les oléoducs, les gazoducs et les systèmes de récupération dans les champs pétrolifères; les systèmes magnétiques aéroportés et divers autres produits et services électroniques de haute technologie reliés aux ordinateurs.

la Bourse en bref

MONTREAL

Volume :

Jeudi	1,204,900
Mercredi	1,167,700

Faits saillants :	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	336	333
Gains	108	124
Pertes	140	133
Inchangees	88	76
Hauts 73	13	21
Bas 73	39	36

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Crush Intl	106,100	13⅞	+ ⅛
Abitibi	53,565	11	+ ⅛
Central Dyn	34,834	2.65	+.25
Glengair	20,175	1.95	+.05
Husky Oil	19,950	21⅛	+ ⅜
Cominco	16,045	28¾	inch.
Alcan	14,976	27½	+ ⅛
Atlantic Sugar	14,600	7½	+ ¼
Candn Pac	13,771	18¼	− ⅛
Thomson N pfd A	13,200	49½	inch.

Mines et petroles	(en cents)		
Stanford	108,500	.95	−.35
New Insco	26,900	1.10	inch.
Maybrun	23,300	.18	−.02
Roy Agassiz	22,700	.49½	−.04½
Gold Hawk	21,500	.22	−.02

TORONTO

Volume :

Jeudi	2,166,000
Mercredi	2,558,000

Faits saillants :	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	775	781
Gains	255	259
Pertes	234	254
Inchangees	286	268
Hauts 73	24	25
Bas 73	23	32

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Glengair Group	109,315	2.00	+.10
Atlantic Sugar	67,175	7½	+ ⅜
Texas Gulf	30,295	23⅜	− ⅛
Scottish & York	27,575	4.05	−.55
Abitibi	25,675	11	+ ⅛
Alta Gas Trk A	24,150	15¼	+ ⅜
Intl Nickel	22,656	32½	− ¼
Systems Dim	20,975	21⅝	− ⅛
Venpower	17,050	1.40	+.15
Massey	14,537	20¼	− ⅛

Mines et petroles	(en cents)		
Que. Mattagami	52,650	.45	+.08
Martin-McNeely	35,100	.28	−.01½
Newlund	34,275	.64	inch.
Northland Oils	24,500	.35	inch.
Matachewan Cons.	22,500	.10½	+.00½

NEW YORK

Volume :

Jeudi	16,360,000
Mercredi	14,896,000

Faits saillants :	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	1,786	1,785
Gains	703	777
Pertes	717	647
Inchangees	366	361
Hauts 73	26	11
Bas 73	85	99

Indices Dow Jones :

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 Ind	967.34	975.32	956.73	964.03	−3.38
20 Tr.	200.67	202.10	198.70	199.59	−1.32
15 S.P.	109.02	110.08	108.54	109.50	+0.64
65 Cp.	304.83	307.33	301.89	304.02	−0.84

Indices officiels B.N.Y.

Compose	59.90	−0.07
Transp.	41.98	−0.28
Serv. pub.	39.45	+0.20
Finance	71.17	−0.02

Indices Standard & Poor :

	Haut	Bas	Clot.	Var.
425 Ind.	127.50	125.42	126.26	− .15
20 Ch. fer	39.77	39.28	39.45	−0.04
55 Serv. pub.	56.22	55.45	55.91	+ .21
500 Comp.	113.65	111.83	112.58	− .10

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Grant	223,600	23¼	− ⅝
Gulf Oil	212,400	25⅜	inch.
Levitz Furn.	194,600	11⅛	− ¾
Am Tel Tel	193,800	53	+ ⅝
RCA Corp	187,400	28¾	+ ⅜
Fedders	182,300	21¼	−1⅛
Occident Pet	176,900	11⅜	+ ⅞
Exxon Cp	172,200	99⅞	−1⅛
Nwst Airl	171,700	29¼	−1
Westghs El	157,500	35⅞	−2⅛
Itek Corp.	157,300	29⅜	−4⅛
Am Bdcstg	148,300	27¾	+ ¾
Westn Union	137,300	24⅝	−3½
Hamm Pap	132,400	12½	½
Int Tel Tel	128,600	41⅞	− ⅞

LONDRES

Indices du Financial Times: 459.8—3.3

titres au comptoir

A G F Special	203	283	283
Augdome	1500	50	50
Aurox	6000	140	110
B M R T Units	500	$13½	13¼
Bald Mtn	500	2	2
Beaver Mng	7100	100	90
Belore	20000	18	15
Biko	28000	65	55
Boston Bay	12000	27	22
Cal Pow 7 F pfd	50	$102	102
Costa Rica	3500	4	4
Candida	1000	50	40
Carven	400	$8¾	8⅝
Charlor	1500	90	70
Cons D L P	2500	140	115
Cons Manitoba	1000	1	1
Cons North Ex	9500	55	40
Cuvier	16000	23	20
Dairy Barns	200	200	200
Dean Loke Mns	8950	45	35
Gowganda	2000	20	20
Graph Comm	1400	160	160
Hafner Fab	250	$5⅜	5⅜
Hartland	2000	30	30
Heitman	5550	$11¼	10½
Henninger Brew	3000	$17	16⅜
Hollingsworth	1000	32	32
Playcat	1500	240	210
Intl Mariner	1110	26	26
Int Video	2500	165	165
Interprov Dr	4500	4	4
ISEC	500	82	82
Jupiter Dev	2000	120	115
Karou	1800	525	487½
Kupfer	1000	45	45
Louvicourt	10000	8	6
Mandarin	3000	33	32
M Hemsleys	4600	$6	5⅝
Modern Plastic	150	$8	8
Monarch Wear	1000	$5⅛	5⅛
Mon Bec	3000	40	40
Moreland	100	387½	387½
Morono	4500	28	25
Multico	1950	165	130
Nat S Prod Pr	400	350	350
New Formaque	52000	9½	8
New Kelore	2000	14	13½
New Miller Pip	2000	8	8
Nordex	4000	140	138
North Point	2000	65	64
Pamike	4000	17	16
Premier Gaspe	500	10	10
Puma	6000	68	67
Revenue Prop	5350	185	175
Rochelom	1000	35	35
Santa Maria	1000	20	20
Scott Chiboug	2050	1	1
Somex	3300	100	80
T..tan Expl	1000	5	5
Union Gas C Pr	3600	$38⅝	38⅝
Utd Gemini	6000	30	30
Vencap Inv	100	390	390
West Allenbee	13000	40	33
Wired City	600	400	400
Yorbeau	5700	26	23

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afr du Sud	Rand	1.4253
Allemagne	Deut. Mark	.3535
Angleterre	Livre	2.4872
Argentine	Peso	.2020
Australie	Dollar	1.4238
Autriche	Schilling	.0489
Belgique	Franc	.0250
Brésil	Cruz. Novo	.1700
Danemark	Couronne	.1615
Espagne	Peseta	.0177
France	Fr. étranger	.2206
France	Fr. financier	.2213
Hollande	Florin	.3403
Italie	Lire	.001714
Japon	Yen	.003767
Mexique	Peso	.0800
Etats-Unis	Dollar	1.0006
Norvège	Couronne	.1699
Nouv-Zélande	Dollar	1.3348
Suède	Couronne	.2212
Suisse	Franc	.3099

CALGARY

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.net
INDUSTRIELLES					
Parkland Bf	100	48	48	48	−2
PETROLES					
Amalta	1000	16	16	16	+1
Cdn Obas	1000	38	38	38	−1
Jagor	2500	40	35	40	+15
Lariat	3000	69	65	69	+4
New York	3500	94	94	94	+3
Peregrine	1800	28	25	25	
Petroqust	2000	98	90	90	−10
Republic	3800	110	107	110	+1
Savanna	1500	10	10	10	−3
Sumit	200	250	250	250	−15
Shomson	1100	325	325	325	
Uni Gas	1100	345	340	345	+15
MINES					
Alcor	3500	34	34	34	+2
Cinnibar	2000	47	47	47	
Cultus	1000	48	48	48	
Flin Flon	2000	25	24	24	−2
Missi	2500	19	17	19	+9

Total des ventes : 33,600.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARREFOUR DES VIEILLES FORGES INC.

Centre de réadaptation accueillant des pensionnaires âgés de 10 à 18 ans, garçons et filles, demande un

RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:
Directeur général

FONCTION:
Responsable de la bonne marche des opérations financières de l'établissement — finance — budget — rapports trimestriels — contrôle interne — directives du ministère — comptabilité — achats — services auxiliaires — etc.

EXIGENCES:
— Formation adéquate au niveau de la comptabilité et de l'administration;
— Expérience d'au moins 5 ans.

SALAIRE:
Déterminé suivant les qualifications et l'expérience plus une prime attachée à la fonction.
Bénéfices marginaux assurés.

Ecrire et donner un "curriculum vitae" complet. Discrétion assurée.

Faire parvenir à:
A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL
CARREFOUR DES VIEILLES FORGES INC.
2735 rue PAPINEAU
TROIS-RIVIÈRES G8Z 1N8
Les offres seront reçues jusqu'au 26 avril 1973

OFFRE D'EMPLOI

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE ST-JÉRÔME

demande un

TECHNOLOGISTE EN LABORATOIRE MÉDICAL (R.T.)

Disponible à temps partiel durant mai et juin 1973 pour l'implantation au collège des stages en laboratoire médical.

FONCTION:
1— Définition des objectifs spécifiques des stages.
2— Evaluation clinique des champs de spécialité.
3— Préparation et rédaction en collaboration avec les professeurs du département des cahiers de stage.
4— Planification d'une rotation dans chaque spécialité pour chacun des étudiants en stage.

SALAIRE ET AUTRES CONDITIONS:
1— Montant forfaitaire.
2— Le candidat s'engage à postuler un poste de professeur-superviseur de stage à temps complet pour septembre 1973.
3— Expérience clinique nécessaire, expérience dans l'enseignement collégial souhaitable.

Envoyez "curriculum vitae" au plus tard le 27 avril 1973 au:
Secrétaire Général
CEGEP de ST-JÉRÔME
295 ave du Palais
St-Jérôme, comté Terrebonne, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES

A la suite d'une expansion rapide dans le domaine systèmes de computation, la maison OLIVETTI CANADA LTEE demande un représentant des ventes, pour emploi immédiat dans la division des mini-ordinateurs.
Salaire fixe mensuel, commission et boni, entraînement intensif à Tarrytown, New York.

QUALIFICATIONS:
— Études en mathématiques, ou en sciences;
— Être bilingue;
— L'expérience dans la représentation d'équipements électroniques programmables serait un avantage.

Veuillez faire parvenir votre résumé ou téléphoner pour rendez-vous à:

Mlle N. Racette
761-4861, local 35

DESSINATEUR

La division CANAM-HAMBRO, spécialisée dans les planchers d'acier pour constructions commerciales et résidentielles recherche un dessinateur avec expérience dans bureau d'ingénieurs-conseils en structure ou d'architectes pour prendre la charge du bureau technique, supervision, rapports avec clients, ingénieurs, architectes. Travail à Montréal.
Salaire et bénéfices avantageux, plan de pension.

CANAM STEELWORK INC.
a/s M. Roger Décarie, ing.
325-4231

DESSINATEUR

Un bureau d'ingénieurs-conseils de Montréal recherche les services d'un dessinateur bilingue possédant au moins 5 années d'expérience dans les travaux de structures, béton armé et acier.
Le candidat devra être capable d'entreprendre un travail complexe de sa propre initiative sous la seule direction d'un ingénieur de projets.
Salaire suivant les qualifications.
Se présenter à:
1, Place Ville-Marie, Chambre 2425
NICOLET, CARRIER, DRESSEL

INGÉNIEUR CIVIL

Bureau d'ingénieur-conseil requiert un ingénieur ayant au moins 5 ans d'expérience dans la planification, construction et estimation de complexes immobiliers. Expérience dans le génie municipal est aussi requise.
Emploi permanent.
Salaire suivant les qualifications.
Téléphonez à:
G. MERCILLE
878-3021

REPRÉSENTANT DES VENTES

Nous recherchons un voyageur bilingue avec un minimum de 5 années d'expérience dans la construction métallique pour faire la promotion et la vente de charpentes d'acier.
Autonomobile fournie. Salaire selon expérience.
Compagnie établie à Québec.
Faire parvenir "curriculum vitae" à:
CASE 13544 LA PRESSE

CARRIÈRE EN VENTES FINANCIÈRES
"PROGRAMME D'INITIATION"

Un programme intensif de 3 mois d'initiation au marketing des valeurs mobilières commencera au début de mai 1973. Les personnes intéressées, énergiques, possédant initiative, qui désirent se joindre à notre compagnie dynamique, un chef de file dans son domaine, sont invitées à nous faire parvenir les renseignements pertinents, et une entrevue leur sera accordée. Les candidats choisis recevront un salaire durant cette période d'initiation.
Faire parvenir sa demande à:
Case 13539 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de $1.10 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à
874-7320
ou écrivez à
LA PRESSE,
7, rue Saint-Jacques
Montréal

INGÉNIEUR EN SOLS
3 à 5 ans d'expérience, bilingue, pour travail dans la région de Montréal.

TECHNICIENS EN RADIOGRAPHIE OU ULTRASON
Bilingue, pour travail à Montréal et à l'extérieur.

INGÉNIEUR CIVIL
Avec expérience en asphalte pour travail à Montréal.

Faire parvenir résumé à:
CASE 13535 LA PRESSE

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibl	4090	$11⅜	11⅛	11⅜	+⅜
AltGas T	11900	$15⅛	15	15	−⅛
Alcan	2540	$27⅝	27½	27½	
Algoma St	100	$17	17	17	
Almin 2p	25	$36½	36½	36½	
Aquitaine	500	$24⅞	24⅞	24⅞	+⅛
Argus C pr	2000	$13¾	13¾	13¾	+⅛
Asbestos	300	$15⅝	15⅝	15⅝	
Atl Sugar	4950	$7½	7½	7½	
Bank Mtl	3076	$19¼	19	19	−¼
Banq CN	2213	$17¾	17¾	17¾	
Bq Deprg	900	019¼	19	19	−⅛
Bq Pv Can	2000	$15¾	15⅝	15¾	+⅛
BPCRt	5096	43	41	42	−1
Bell Canad	2594	$43¾	43⅝	43⅝	+⅛
Bombrder	1200	405	405	405	
Border C	1200	310	305	305	−15
Brascan	3327	$21⅝	21½	21½	
Brinco	900	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Campeau	6000	$9½	9½	9½	−¼
Can Cem L	62	$60½	60½	60½	+½
Can Perm	2700	$21¼	21¼	21¼	
Cdn Brew	600	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cdn Cable	1300	$17½	17½	17½	
C Im	2010	$32¼	31⅝	32	−⅛
C Int Pw	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	
C Javln	100	835	835	835	−15
C Vickers	300	$13½	13½	13½	
CPLtd	3625	$18¼	18⅛	18¼	
CP uk p	200	$7¼	7¼	7¼	+¼
Celanese	1100	460	455	460	+5
Cent Dyn	16800	285	270	285	+20
Chrysler	200	$35	35	35	−⅜
Cominco	200	$29	29	29	+¼
Con Bath	330	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
C Text	300	$5	5	5	
Cons Gas	3000	016½	16½	16½	−¼
Con Glass	500	$12¼	12¼	12¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Corpex	151	$13¾	13¾	13¾	−½
Crush Int	200	$14	14	14	+⅛
Distl Seag	300	$38¾	38¾	38¾	−½
Dome Pete	200	$38⅝	38½	38½	−½
D Bridge	760	$34½	34½	34½	+½
Dofasco	3000	$27	26⅞	27	+⅛
D Textle	1250	$9⅝	9½	9½	−⅛
Domtar	875	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Fal Nck	450	$73½	73	73½	+½
Francana	100	960	960	960	+20
Fraser	262	$23	23	23	
Glengair	50400	200	200	200	+5
Gt W Life	150	$73	73	73	−1
Gulf Can	3210	$35½	35⅜	35⅜	+¼
Huds Bay	200	$23	23	23	−⅜
HB Oil Gas	1000	$46¼	46¼	46¼	
Husky Oil	900	$21¼	20⅞	20⅞	−¼
IAC	710	$18½	18⅜	18⅜	−⅛
Imp Oil	1700	$42⅝	42½	42½	−⅛
Imasco Ltd	100	033¼	33¼	33¼	
Int Nickel	4687	$32½	32⅜	32½	
Int Util	1100	$24½	24⅜	24½	+⅛
Ivaco	1200	$23	23	23	
Kaiser Re	400	310	310	310	−10
Keen	100	$12¾	12¾	12¾	−⅛
Koffler	100	$19	19	19	
Labatt	150	$28⅛	28⅛	28⅛	−⅜
Labatt pr	150	$28	28	28	−⅜
Lacroix	300	$6	6	6	
Lau Fin	2500	$12¼	12¼	12¼	−⅛
La Veren	2200	$8	8	8	+⅛
Loeb M	400	475	475	475	+5
MB Ltd	155	$30¾	30¾	30¾	
Mass Fer	4520	$20½	20⅜	20⅜	+⅛
Mercantl	300	$28¾	28½	28½	
Mitch A	100	$13	13	13	
Molson A	100	$28¼	28¼	28¼	+¼
Monenco	400	$11	11	11	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Noma	100	$9¼	9¼	9¼	+⅛
Noranda	200	050¾	50¾	50¾	
Nor Ctl G	600	$11	11	11	−⅛
Pac Pete	215	$32⅞	32⅞	32⅞	+⅛
Perl Rug	100	$13⅝	13⅝	13⅝	−⅛
Peopl St	700	$19⅜	19½	19½	−⅛
Placer	200	$54¼	54¼	54¼	+1¼
Price Com	1170	$15⅜	15¼	15¼	−⅛
Provigo	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+⅛
Qebcor	350	$18½	18⅜	18½	
QSP Ltd	300	$12¾	12¼	12¼	−½
Rapid D	800	$10¼	10	10¼	
Reed Shaw	400	$11⅜	11⅜	11⅜	−⅛
Rio Algom	100	$27⅝	27⅝	27⅝	+⅛
Rolland	1500	$7¾	7¾	7¾	
Royal Bank	350	$36⅜	36⅜	36⅜	+⅛
Royal Trst	200	$25¾	25¾	25¾	−⅛
Scotts	1500	$19¼	19¼	19¼	
Shell Can	450	$56½	56	56	
Simpsons S	100	$53¼	53¼	53¼	
Southam	3200	$32½	32½	32½	+½
Steel Can	210	$34¾	34¾	34¾	−⅛
Steinbg A	1016	$28¾	28⅝	28⅝	−⅛
Sup Elec	700	230	230	230	+10
Thom Nes	100	$13¾	13¾	13¾	
Tr Can PL	350	$39	39	39	+⅛
Trans Mt	700	$22⅛	22⅛	22⅛	−⅛
Trizec w	500	59	59	59	−1
Ultrmar	200	$6	6	6	−½
Unigesco b	1200	250	245	245	−5
Unt Bank	200	$7½	7½	7½	+⅛
Velsro	100	$9½	9½	9½	
Walk GW	500	$52	52	52	+¼
Westcst	300	$223	22⅜	22⅜	−⅛
Zellers	430	$19½	19½	19½	
Zodiac	100	375	375	375	

CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Amb Db	1500	135	130	135	+5
Aquabl	100	335	335	335	−5
Beig Stand	1040	$10¼	10	10	−¼
Berncam	2800	$6¼	6	6	−¼
Bio Vita	300	310	300	300	
Capital Dyn	1000	340	340	340	
Cine	12095	$10⅛	10	10	−⅛
Com Hold	2450	390	360	390	+5
Comodor	16500	$15¼	14⅝	15⅛	+⅞
Cdm A wt	2800	$10⅞	10¼	10⅞	+⅞
Ham Can	800	$9	9	9	
Polcon	400	180	180	180	+5
Res Ser	100	405	405	405	
S Law D	2003	140	140	140	
SXL Div	2500	$8⅛	8	8	−⅛
SMA Inc	100	225	225	225	+15
Spart Air	38000	120	105	115	
T Lonlvs	500	$5½	5½	5½	
Ziebart	300	370	365	370	+10
MINES					
PETROLES					
Abitil Asb	100	195	195	195	−5
Abit Cop	6000	19	18½	18½	−½
Acroll Ltd	2000	56	56	56	
Amos	3000	7½	7½	7½	−½
Anthnian	9518	1½	1½	1½	
Bateman	1000	7	7	7	+2
Bison Pet	200	540	540	540	+5
Burnt Hill	1500	12	12	12	+1
Cabot	2000	76	75	76	
Capri	4000	26	25	25	−1
Cartier	1000	20	20	20	
Chsbar I	100	310	310	310	
Chib Cop	2500	19½	19½	19½	−1½
Dumont	1000	40	40	40	−2
Dynco	1500	30	27	30	+3
Falinger	6550	245	240	240	−5
Fidelity	2500	3	3	3	
Gaspe Q	49000	102	80	100	+19
Goldex	200	265	265	265	
Gold Hk	8000	24	21½	21½	−½
Gras L	1000	22	22	22	
G E Res	4000	7	7	7	
GL Nickl	1735	345	340	345	
Hibiscus	1000	97	97	97	
Jamex	2600	100	100	100	−2
Joubi	2000	36	36	36	−1
Lederic	500	835	835	835	−5
Maybrun	4000	18	18	18	
Mn Exp	2000	13	13	13	+1
Mt eagle	3500	45	40	40	−5
Mt Laur U	6300	75	70	75	
Mt Jamie	2000	8	8	8	
N Insco	12700	118	112	116	+6
Nccana	4000	12	11	11	−1
NA Rare	2000	27	27	27	
Nrthn QE	800	15	15	15	+1
Pamour	4600	430	430	430	−25
Paneca	5000	42	41	42	+2
Pat Silv	1000	7	7	7	+½
Queenstn	2000	30	29	30	+1
Rov Agas	3500	48	47	47	−2½
StL Col	100	140	140	140	
St Lucie	1000	23	23	23	+1
Scimnx	3500	25	25	25	
Slocan	300	206	206	206	
Stand Gld	1000	24	24	24	+2
Stafrd	35100	105	95	104	+9
Surluga	2000	16	16	16	−1
Transtere	6000	30	30	30	−1
Twent C	1150	140	140	140	+15
W G Mn	2000	7	7	7	

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
MINES					
A-G					
Agnico E	800	355	350	355	+5
Akaitcho	3000	118	118	118	
Allied Mng	100	315	315	315	
Ang Ruyn	200	139	139	139	−1
Ang U Dev	2800	201	199	200	−5
Armore	2500	10	10	10	−1
Asoc Porc	500	59	59	59	
Bnkno	14985	750	725	735	+15
Betim	1400	$14⅝	14⅝	14⅝	−⅛
Bl Hawk	3500	93	93	93	
Brenda M	1200	615	600	600	−30
Broul R	1000	36½	36	36½	−½
Brunswk	3951	475	470	470	−5
Cam Mine	2000	17	17	17	−½
Camflo	2100	655	645	650	−5
Cam Chib	200	690	690	690	−5
Camp RL	100	$44⅞	44⅞	44⅞	−⅜
C Tung	5500	190	188	190	+3
assiar	100	$12	12	12	−⅛
Cent Pat	400	130	130	130	
Chemaloy	9100	355	345	345	−10
Chimo	500	135	135	135	+3
Coch Will	1000	86	86	86	−4
Coin Lake	2000	18	18	18	−1
Coldstm	z50	400	400	400	
Comb Met	900	15½	15½	15½	
Con Fardy	z150	48	48	48	
C Durham	1000	44	44	44	+2
C Marben	1800	147	147	147	+3
C Morisn	1500	223	221	221	−2
Conwest	100	650	650	650	−10
Coprcorp	z13	8½	8½	8½	
Craigmt	400	670	670	670	−5
Deer Horn	500	8	8	8	−1
D'Eldona	1000	44	44	44	+½
Denison	615	$34½	34½	34½	
Dicknsn	500	360	360	360	+5
Dome	z25	$78¾	78¾	78¾	
Dynasty	400	$10	990	990	−10
East Mal	1000	240	240	240	
Falcon C	8680	$14	13¾	14	+⅛
Fort Reinc	z200	37	37	37	
Gnt Masct	1600	325	315	320	−5
Giant Yk	z60	770	770	770	
Gibraltar	2250	$11¾	11⅝	11⅝	−⅛
Granduc	100	360	360	360	
H-L					
Hollinger	100	$47¾	47¾	47¾	−¼
Huds Bay	782	$23	23	23	−⅛
Int Bibis T	z25	7	7	7	
Int Mogul	200	$14½	14½	14½	
Int Obaska	900	29	29	29	
Iso	6300	248	240	245	
Jonsmith	3000	9	9	9	
Kerr Add	615	$13	12¾	12¾	−¾
Lab Min	z5	$44¾	44¾	44¾	
Lacanex	500	55	55	55	+2
Lakehead	2000	8½	8½	8½	
L Osu	2000	5	5	5	
La Luz	200	300	300	300	
LL Lac	4445	207	206	206	+1
Lost River	100	555	555	555	
Lytton M	1000	161	161	161	+1
M-N					
Madeline	1076	465	450	460	
Madsen	1000	75	75	75	−1
Martin	9000	28	27	27	−1
Match	1500	10½	10	10	−½
Mattgmi	100	$37⅝	37⅝	37⅝	+⅛
Mc Intyre	575	$51¾	51¾	51¾	+¾
Midrim	1000	15	15	15	+1
NBU Mine	1700	270	260	260	+5
New Cal	1000	24	24	24	−1
Newconx	1200	565	555	565	+10
Niund	20500	64	63	63	−1
Newnor	1000	7	7	7	
N Que Ragl	200	555	555	555	
Nick Rim	1000	10½	10½	10½	
Noble M	500	120	120	120	−5
Norlex	8500	44	41½	43	+1
N Canada	1000	90	90	90	−3
N Gate	10900	660	645	655	+10
N Rock	4100	33	30	30	−3
O-Z					
Obrien	14500	37	37	37	+2
Orchan	650	520	520	520	
Pac Coper	3000	199	198	198	+5
Pamour	3550	435	430	435	−10
Pan Centr	3200	305	300	305	+10
Patino N V	z1	$23¼	23¼	23¼	
Pine Point	100	$31	31	31	+¼
Placer	1200	$54½	54¼	54¼	+¼
Prado Exp	500	140	140	140	−5
Preston	220	$11⅞	11⅞	11⅞	−¼
Q Matta	47300	50	45	48	+3
Que Sturg	2500	210	208	208	−2
Que Sturg	2500	210	208	208	−2
Rayrock	300	125	125	125	+3
Rio Algom	2675	$27⅝	27⅝	27⅝	
Rio 580 pr	25	$82	82	82	+2
Roman	400	835	825	835	+20
Ryanor	6500	9	9	9	−½
Sherritt	1944	$17¼	17⅛	17¼	+⅛
Sigma	500	$15	15	15	−⅜
Silvmq	z300	14	14	14	
Sullivan	300	300	300	300	
Sunbrst E	2500	22	21	22	+1½
Tara	15200	$16¾	16⅝	16⅝	−⅜
Teck Cor A	650	400	395	400	+5
Temont	2000	31	31	31	
Tombill	2000	88	88	88	
Tundra	z25	16	16	16	
U Asbesto	1302	335	335	335	−5
U Mindam	2400	136	136	136	
U Sisco	12430	880	800	835	−45
Upp Can	3600	299	295	295	−4
West Mine	600	300	298	300	
Wstfield w	2000	24	24	24	+2
Willroy	2300	115	115	115	
Woodreef	z100	75	75	75	
Yk Bear	z85	400	385	385	
Yukon C	1000	131	131	131	+1
Zenmac	5000	8	8	8	
PETROLES					
A-D					
Al any	3500	113	112	113	−2
Alt East G	520	970	970	970	−10
Alminex	z40	600	600	600	
Asamera	1100	$11¾	11¾	11¾	−⅛
C Geother	600	249	249	249	−1
CS Pete	800	455	455	455	−5
CS Pete w	700	100	100	100	−10
C Bonanza	2500	195	187	190	−10
C Ex Gas	4500	395	390	390	−10
C Homestd	700	770	770	770	
CLI Pete	1000	23	23	23	
C Reserve	100	540	540	540	
Cdn Sup O	361	$54	54	54	
Candel Oil	z11	$10⅜	10⅜	10⅜	
Chieftan D	z25	$11¼	11¼	11¼	
Clarcan	760	625	165	615	+15
Decca R	1020	565	565	565	
E-N					
Francana	200	950	950	950	
Gr Plains	400	$35	35	35	
Houston O	4825	345	340	345	+5
Inter Tech	1000	40	40	40	
Lochil	14300	270	260	260	−10
Merland E	3400	245	240	240	
Nat Pete	1000	60	60	60	−1
NC Oils	100	720	720	720	−10
NCO pr	z25	$40	40	40	
Nthld	12000	36	35	35	
Numac	100	$16⅝	16⅝	16⅝	+⅛
O-Z					
Oakwood P	300	180	180	180	+4
Palliser	1000	60	60	60	
Pan Ocean	1200	$15	14¾	14¾	−½
PanCdn P	510	$14⅝	14½	14½	−¼
Pinnacle P	1000	26	26	26	+1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Peyto Oils	1500	490	485	490	
Ranger	100	$27½	27½	27½	
Scurry Rn	6400	$17⅝	17½	17⅝	+⅛
Siebens	9800	$13	13	13	
Spooner	9400	59	55	55	−2
Sundale O	2150	730	720	730	
Total Pet	300	700	700	700	+5
U Canso	366	765	765	765	
Ulster Pet	1100	100	100	100	
Voyager P	150	670	670	670	−10
Weco Dev	500	225	225	225	−5
W Decalta	1600	540	530	530	−10
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abitibi	13155	$11⅜	11⅛	11⅜	+⅜
Acklands	700	$13⅛	13	13	−¼
Acres Ltd	130	$16¼	16¼	16¼	
Acres A pr	30	$46⅛	46⅛	46⅛	+⅛
Acres wt	330	330	325	325	−5
Alta Gas A	3370	$15⅜	15⅛	15¼	
Alta Gas p	25	$75⅝	75⅝	75⅝	
Alcan	942	$27⅝	27½	27½	−⅛
Algo Cent	100	$15⅞	15⅝	15⅞	
Algoma St	2485	$17	16⅞	16⅞	−¼
Alliance B	200	$9¾	9¾	9¾	
Alpa Ind	5000	$12	11¾	12	+⅛
Andres W	300	$38¾	38	38	−1
Anglo-c pr	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
Aquitaine	125	$24⅞	24⅞	24⅞	−⅛
Argus	300	$18¾	18½	18¾	+¼
Argus C pr	500	$13¾	13¾	13¾	+⅛
Asbestos	700	$15¾	15⅝	15⅝	−⅛
Ashland C	300	$14	14	14	+¼
Ashland pr	75	$31½	31½	31½	
Atcoind	4400	$11 b h	11	11	−¼
Atl Sug	13500	$7½	7⅜	7½	
Atl Sug A	250	$14¾	14¾	14¾	−¼
Auto El	450	$8¼	8¼	8¼	
Auto Hard	z50	$12¼	12¼	12¼	
Bank Mtl	4508	$19¼	19⅛	19¼	−⅛
Bank N S	1383	$36½	36¼	36¼	
Baton B	203	$12	12	12	
BeckerB p	300	$8⅝	8⅝	8⅝	
Bell Canad	5347	$43¾	43⅝	43⅝	
Bell A pr	64	$47	47	47	
Bell B pr	215	$50	49¾	50	
Black P	500	$6	6	6	
Block B	15100	325	325	325	
Bovis Cor	500	270	270	270	
Bow Valy	1110	$31¾	31⅝	31¾	+⅛
BP Can	2100	$15⅞	15¾	15¾	−⅛
Bramalea	200	$6	6	6	
Brascan	5818	$21⅝	21⅜	21⅝	+⅛
Brdg Tank	100	$7⅝	7⅝	7⅝	+⅛
BrdgTn k p	50	$41	41	41	+1
Brinco	2391	$5¾	5⅝	5¾	
BC Forest	250	$37½	37½	37½	−¼
BC Sugar	466	$21	20¾	20¾	−¼
BC Phone	z18	$53	53	53	
BCPh 5¾ p	z5	$72½	72½	72½	
Budd Auto	285	$17⅛	17	17	+¼
Budd A w	z25	$11¼	11¼	11¼	
Burns Fds	z50	$18¼	18¼	18¼	
C					
Cad Dev	1025	$13½	13½	13½	
CAE Ind	100	$11¼	11¼	11¼	−⅛
Calgary P	550	$283	28¼	28¼	−⅜
Calvrt Dle	1000	280	280	280	+5
Cambridg	7000	$14¾	14¾	14¾	
Campeau	250	$9⅝	9½	9½	−¼
Can Cem L	207	$60½	60	60½	+¼
Can Malt	100	$32¼	32¼	32¼	+⅛
C Packrs	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Can Perm	200	$21¼	21¼	21¼	+⅛
Cdn Brew	3300	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Cable w	z40	365	365	365	
Cdn Can A	100	$9¾	9¾	9¾	+⅛
Cdn Equty	500	$15⅞	15¾	15¾	
C Hydr	610	$11½	11⅜	11½	+⅛
C Imp Bank	2096	$32⅛	31⅝	31¾	−⅜
C Ind Gas	375	$8¼	8¼	8¼	
CIL	278	$16⅞	16⅞	16⅞	+¼
C Ocdental	1100	$13	12⅝	12⅝	−¼
CP Inve pr	525	$29¾	29¾	29¾	−¼
CP Inve w	300	280	280	280	−5
CP Ltd	9348	$18¼	18¼	18¼	
CPL A p	300	$10⅞	10⅞	10⅞	
Cdn Tire A	1645	$57¾	57½	57¾	
Canron	1200	$24	23⅞	23⅞	
Capit Div	200	68	68	68	−1
Cara	z50	$9¾	9¾	9¾	
Carrier JD	450	$5	5	5	
Cassidy L	500	$6½	6½	6½	−⅛
CC Yachts	500	$5½	5½	5½	+⅛
Celanese	2100	460	460	460	
CFCN	700	$9⅜	9⅜	9⅜	
Chrysler	2795	$35¼	34⅝	34⅝	−⅞
Columbia	800	290	290	290	−5
Cominco	550	$28⅞	28¾	28⅞	+⅛
C Holiday I	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Compro	400	405	405	405	+5
Computel	400	$14⅜	14⅜	14⅜	
Conn Chm	200	$6	6	6	
Conn Bath	140	$21⅞	21⅞	21⅞	
Con Bath w	100	45	45	45	−2
Con Bldg	1000	300	295	295	+5
Con Textle	300	495	495	495	+5
Con Distrb	1625	$31	30¼	30½	−½
Cons Gas	785	$16½	16¼	16⅜	−⅛
Con Glass	1000	$12¼	12	12	−½
Control F	900	265	265	265	
Corby vt	200	$22⅝	22⅝	22⅝	+⅛
Cornat Ind	2300	330	325	325	−5
Crain R L	z13	$12	12	12	
Crestbrk	200	$9	9	9	
Crwn Life	175	$62	61¾	62	+½
Crush Intl	1000	$14	14	14	
D-G					
Dalmy A	100	$11¾	11¾	11¾	+⅛
Dawson D	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Distl Seag	3400	$39	38⅞	38⅞	−⅛
Doman I	450	$11½	11½	11½	
Dome Pete	2725	$38⅞	38⅜	383	−¼
D Bridge	350	$34½	34½	34½	
D Citrus	500	$10½	10⅜	10⅜	−¼
Dofasco	2644	$27	27	27	
D Glass pr	z50	$14¾	14¾	14¾	
Dom Store	1000	$14¾	14⅝	14¾	+¼
Domtar	765	$20⅛	20⅛	20⅛	
D Textle	1900	$9⅝	9⅝	9⅝	
DRG Ltd	z25	$9¾	9¾	9¾	
Du Pont	425	$32¼	32¼	32¼	+¼
Dustbane	300	$7¾	7¾	7¾	
Dylex L A	1100	$10¾	10¾	10¾	
Estn Prov	1200	$5⅞	5¾	5⅞	
E-L Fin	400	$11	11	11	+¼
E-L Fin w	300	410	410	410	
Electro ltd	180	$18⅜	18⅜	18⅜	+⅛
Emc	z55	$5¼	5¼	5¼	
Erie D	100	$9½	9½	9½	−½
Erie D A	100	475	475	475	+20
Fairview	230	$18	18	18	−⅛
Falcon	1155	$73¾	73	73½	+½
Fed Diver	100	100	100	100	+5
FedGrain	600	$9	9	9	
Fields S	500	$21	21	21	+⅛
Finning T	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
Fodex S	1475	$9	9	9	
Fraser	150	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅜
Fruehauf	100	$12¾	12¾	12¾	
Galt Ml Irn	200	$7¼	7¼	7¼	
Gen Distrb	75	$34¼	34¼	34¼	−¼
GMC	430	$74¼	74¼	74¼	−1
Gnstar L	310	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
Gnstar L w	200	500	500	500	+5
Glendale	100	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅛
Genair	12400	205	200	200	
Gleng B p	1000	345	345	345	
GL Paper	600	$21½	21½	21½	+¼
GL Power	200	$29	29	29	
GN Capital	200	$9⅝	9½	9⅝	−⅛
Gt W Life	450	$73	73	73	+½
Gt West S	5200	$6¼	6	6	−⅜
G West wt	1200	260	245	245	−10
Greb I B	300	$14¼	14¼	14¼	+¼
Green A L	2300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Grey G	800	$6¾	6¾	6¾	−⅛
Greyhnd C	2080	160	150	155	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Greyhnd	250	$19½	19¼	19¼	−¼
GSW C pr	z1	$87¾	87¾	87¾	
Guar Trst	200	$12¾	12¾	12¾	
Gulf Can	438	$35½	35⅜	35½	+⅜
Hambro C	6200	$9	9	9	
H Group	1100	$9⅞	9⅝	9⅞	+3
Ham Tr V	125	$14½	14½	14½	+⅛
Hardee	800	100	100	100	
Hard Crp A	200	$8¼	8¼	8¼	
Harlequin	600	$13½	13½	13½	+¼
Harveys F	3200	155	150	155	
Hawker S	200	445	445	445	
Hawker pr	z10	$65	65	65	
Hays Dna	125	$10⅞	10⅞	10⅞	
Home A	150	$40¾	40¾	40¾	
H Bramor	z50	$7	7	7	
H Bay Co	2610	$22⅜	22¼	22⅜	
HB Oil Gas	515	$46¼	46	46¼	
Hurono Eri	200	$31⅜	31¼	31¼	−¼
Husky Oil	1900	$21⅛	20⅞	20⅞	−⅛
Husky D w	100	745	745	745	+10
Husky E w	200	905	900	900	
IAC	2925	$18½	18½	18½	
Imasco	1600	$33¾	33⅛	33¾	
Imasco A p	500	465	465	465	+5
Imp Gen w	100	52	52	52	−8
Imp Oil	9526	$42⅝	42⅜	42½	−⅛
Inland Gas	300	$11¼	11¼	11¼	−⅛
IBM	z11	$426	425⅛	425⅛	
Inco	6503	$32½	32⅜	32⅜	−⅛
Int Util	523	$24½	24½	24½	+⅛
Interpool	1835	$20½	19⅞	20½	+⅝
Intpr Pipz	1800	$26	25⅞	25⅞	−⅛
Int Pipe w	400	$10¾	10¾	10¾	+¼
Inv Grp A	850	$11⅞	11⅞	11⅞	
Inv Grp 5 p	305	$24⅛	24	24	−¼
Irwin Toy	z25	$13⅝	13⅝	13⅝	
ITL Ind	600	330	315	315	−5
IWC Com	1100	390	385	385	
Kaiser Re	8100	310	300	300	−10
Kaps Tran	2475	$8	8	8	−⅛
Keeprite B	z50	$15¾	15¾	15¾	
Kenting	300	$9½	9½	9½	−⅜
Koffler	2650	$19	18¾	19	+¼
Koffler w	300	820	820	820	
Labatt	1505	$28¼	28¼	28¼	−⅛
Labatt pr	425	$28⅜	28⅛	28⅛	−⅜
Laidlaw M	800	$15½	15½	15½	+¼
Lallaw A p	25	$47	47	47	+1
Lallaw B p	z50	$13½	13½	13½	
LOnt Cem	500	375	375	375	
Lau Fin	z14	$12	12	12	
Leigh Inst	1100	$9⅞	9⅞	9⅞	−⅛
Leons Frn	500	$15½	15½	15½	+¼
Levy A pr	750	$6½	6¼	6½	+½
Life Inves	1000	$6½	6⅜	6⅜	
Life Inv w	300	65	65	65	−5
Lob Co A	100	06½	6½	6½	
Lob Co B	200	$6½	6½	6½	−⅛
Lob Co pr	50	$29½	29½	29½	+¼
Lob G A pr	100	$18	18	18	
Lob G 2pr	z10	$66	66	66	
Lob G B pr	210	$19¼	19¼	19¼	+½
Loeb M	z55	460	460	460	
M-N					
Mclan H A	300	$15¼	15	15	−¼
MB Ltd	1980	$30⅞	30⅝	30⅝	−¼
Magnetcs	100	110	110	110	
Major H D	450	260	260	260	+10
M Lf Gard	z2	$35½	35½	35½	
M Lf Mills	220	$19⅛	19⅛	19⅛	
Maritime	107	$21¼	21¼	21¼	−¼
Markboro	120	$13¼	13¼	13¼	−¼
Mass-Fer	2193	$20⅜	20¼	20⅜	+⅛
McGraw H	z50	$6	6	6	
McLaghln	175	$21¾	21¾	21¾	−¼
Melchers	100	$8½	8½	8½	−¼
Mercantil	822	$28½	28¼	28½	−¼
Microsyst	1268	$13	12⅞	12⅞	
Micrsys w	200	755	755	755	
Mindustri	300	$7⅞	7¼	7¼	−¾
Molson A	350	$28	28	28	
Monenco	200	$11	10¾	10¾	−¼
Mnt Trst	z10	$21½	21½	21½	
Moore	1405	$53¾	53½	53¾	+½
MTS Inter	1000	78	78	78	−2
Murphy	z50	$9	9	9	
Murritt P	2000	375	370	375	+20
NaChrs I	1250	$9⅛	9	9⅛	+⅛
Nat Drug	170	$7	7	7	
N B Cook	2400	295	290	290	
Neonex	2350	450	440	440	−5
N Provid D	2000	42	40	42	−2
Nfld LP	700	$13	13	13	+¼
Niag Struc	300	$14	14	14	+⅞
Nia Wire	z15	$30½	30	30	
Nia Wire B	600	$30	29¾	30	+1
Noma Ind	z6	$9⅝	9⅝	9⅝	
Noranda	1565	$51	50¾	50⅞	+⅛
Nor Ctl G	2525	$11⅛	11	11⅛	
Nowsco W	300	$10¼	10¼	10¼	−¼
NSI Mark	6300	265	235	240	−40
NuWest D	100	$10¾	10¾	10¾	+⅛
O-S					
Ocdentl Pt	9250	$12½	11⅝	12⅛	+¾
Ontario Tr	300	$9½	9½	9½	+¼
OSF Ind	400	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅛
Oshawa A	425	$10	9⅞	9⅞	−⅛
Oshawa w	500	90	90	90	
Overlnd 2 p	2200	$5½	5⅛	5⅛	+⅛
Pac Pete	150	$32⅞	32⅞	32⅞	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Pac West A	240	$10¾	10¾	10¾	
Paulin	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Peel Elder	100	$26¼	26¼	26¼	
Peerless	600	$13⅝	13½	13½	−⅛
Penningtn	100	$12½	12½	12½	
P Dept S	4000	$19¾	19¾	19¾	+⅛
Petrofina	z6	$28⅛	28⅛	28⅛	
Pow Corp	820	$13¼	13⅛	13¼	
Pre Cable	600	$15¾	15¾	15¾	
Price Com	1100	$15⅜	15¼	15⅜	−⅛
Prov B Can	250	$15⅝	15⅝	15⅝	−⅛
Prov BC r	1004	43	41	43	+1
Rapid Dta	1600	$10¼	10	10¼	
Realty C A	600	$6¼	6¼	6¼	−¼
Realty C w	100	300	300	300	710
Redpath I	300	$27⅝	27⅝	27⅝	−⅛
Reed Oslr	525	$11⅜	11¼	11¼	−¼
Reichhold	z50	$20¼	20¼	20¼	
Reich wt	100	$11½	11½	11½	
Reitman A	z75	$13	13	13	
Revelstk	425	$11¾	11⅝	11¾	+⅛
Rileys D	500	210	210	210	
R Little	2700	350	350	350	
Rothman	1040	$15½	15½	15½	−½
Rothm 2p	400	$19	18⅞	18⅞	
Royal Bnk	1600	$36½	36¼	36½	+¼
Royal Trst	200	$25¾	25¾	25¾	−¼
Russel A	1592	$11⅞	11¾	11¾	−⅛
St Maurice	z50	100	100	100	
Schneid b p	250	$15⅜	15⅜	15⅜	
Secur Cap	700	60	58	60	+2
Seaway w	1000	70	70	70	+10
Scot Lasal	100	425	425	425	+5
Scot York	6450	440	405	430	+25
Scintrex	100	190	190	190	−5
Shaw LE A	100	$7	7	7	−⅛
Shaw Pipe	100	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅛
Shell Can	2165	$56½	56	56	
Shully's	500	280	280	280	−15
Sifton Pro	4500	$7½	7½	7½	
Silverwd A	200	$15¼	15¼	15¼	
Simpsons	780	$33	32¾	33	
Simpson S	450	$53¼	53⅛	53¼	+⅛
Sklar M	2150	$9	8⅞	8⅞	
Sklar W	500	725	725	725	
Skyline H	300	$6⅝	6⅝	6⅝	−¼
Slater Stl	200	$12¼	12¼	12¼	
Slat W Can	205	$15⅞	15⅞	15⅞	+⅛
Southam	700	$32½	32½	32½	+¾
Spar Aero	200	420	420	420	+5
St Brodcst	600	$13¾	13¾	13¾	
St Paving	1280	$7⅝	7½	7½	−⅛
Stelco	906	$34¾	34½	34½	−¼
Steinbg A	400	$28⅜	28⅜	28⅜	−⅛
Ster Trust	1000	$11½	11½	11½	
Strathrn A	100	330	330	330	
T-Z					
TD Rlt un	455	$32	31¾	31¾	−½
Teledyne	122	450	450	450	−15
Texaco	z5	$62	62	62	
Texas Gu I	4825	$23⅝	23½	23⅝	
Thom Nes	1455	$13¾	13⅝	13¾	+⅛
Toromont	1900	320	320	320	+5
Tor Dm Bk	1172	$34⅝	34¼	34¼	
Tor Star B	5200	$24⅛	23¾	24⅛	+⅛
Traders A	z100	$19¼	19⅛	19⅛	
Trade 4½ p	225	$56	55¾	55¾	−5¼
Trnsair	530	340	340	340	+5
Trnsair w	z5	105	105	105	
Tr Can PL	449	$39	38⅞	38⅞	−⅛
Tr Can Pl p	z20	$41	40½	40½	
Tr Can C pr	100	$49⅜	49¼	49¼	−⅜
Transglob	400	55	50	50	−5
Trans Mt	112	$22⅛	22⅛	22⅛	
Travlway	4000	$7¼	6¾	7⅛	+⅜
Trimac	z10	$11⅜	11⅜	11⅜	
Trizec Crp	497	$21¼	21	21	+¼
Trizec w	150	58	58	58	
Tru-Wall	100	435	435	435	−5
Unicorp F	700	255	255	255	−5
Un Carbid	390	$17⅞	17⅞	17⅞	
Un Gas	1405	$11⅜	11¼	11⅜	
U Corp B	100	$16¼	16¼	16¼	
Un Fn Mgt	200	375	375	375	−10
Uni Trust	100	$10¾	10¾	10¾	−⅛
Van Der	4400	$10	9⅞	10	+⅛
Van Ness	200	105	105	105	−5
Veno	13200	145	140	140	
Versatile	225	$7	7	7	−¼
Versati A	900	$7	7	7	
Villcentre	500	$6¼	6¼	6¼	
Walk GW	1445	$52	52	52	
Weldwod	649	$18¼	18¼	18¼	−⅛
Wstburne	100	$15½	15½	15½	−⅛
Wburn wt	100	975	975	975	
W Pet A p	300	$26⅛	26	26	−½
Westc'st	666	$22⅜	22⅜	22⅜	−⅛
Wcoast w	1100	450	440	440	
Westfair	125	$26½	26½	26½	
Westeel	100	$30½	30½	30½	−¼
W Brdcast	1220	$15⅜	15	15⅜	+⅜
W Realty	200	$8⅜	8⅜	8⅜	−⅛
W Realty w	500	320	320	320	−5
Weston	1700	$22⅛	22⅛	22⅛	
Wstn 6pr	z10	$83	82½	82½	
Whonok A	100	$11⅝	11⅝	11⅝	+⅛
Wiley Oil	100	$10	10	10	
Wix Corp	200	$5¼	5¼	5¼	
Woodwd A	1200	$29¾	29½	29¾	+¼
YR Prop	400	$12½	12½	12½	
Zellers	1120	$19½	19½	19½	−¼

Total des ventes 11:00 a.m. : 629,000

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI 12 AVRIL 1973

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
A-B					
Abbt Lb	25 46	76⅞	76½	76⅝	−¼
ACF In	13 58	45¼	44⅜	45	+1
Addrsso	9 132	20	19½	19⅞	
Admiral	5 169	11⅞	11¼	11¼	−⅝
Airco	9 123	14⅜	14	14⅝	+¼
Alcan Al	15 107	27⅞	27⅜	27½	+⅛
Alleg Cp	10 8	11⅛	11	11	
Alleg Lud	9 34	24⅜	24	24⅛	+⅛
Allg Pw	8 64	21⅜	21⅛	21⅛	−¼
Alln GP	11 16	13¾	13¼	13¾	+⅜
Alld Ch	13 531	35⅛	34½	35⅛	+¾
Allis Ch	12 198	10⅞	10⅜	10⅜	−⅛
Am Hes	27 579	35	33½	34⅝	+1⅛
Am Airl	106 611	21⅞	21¼	21⅜	−⅜
A Brnd	9 67	41½	40¾	40¾	−⅝
ABC	13 1483	28¼	27	27¾	+¾
Am Can	10 200	32½	31⅝	32	+⅜
A Cyan	13 354	29⅝	28	29½	+1½
Am EIP	9 992	26⅜	25¾	26⅜	+⅝
A Home	39 176	128½	127⅜	128¼	+¼
Am Hos	44 202	44¾	44	44	−¼
Am Mot	11 288	8⅞	8¾	8⅞	
Am Stand	9 22	11¾	11⅜	11⅜	−¼
Am TT	11 1938	53	52½	53	+⅝
Ampx Cp	110	5⅛	5	5	
Anacon	10 119	22	21⅝	21⅝	+⅛
Apache	8 39	13⅞	13½	13⅝	−⅛
Apeco Cp	20 122	6½	6⅛	6¼	−⅛
Arlans D	63	2½	2¼	2½	+⅛
Armco St	9 133	22¼	21⅞	22¼	
Armst Ck	15 190	24½	24⅛	24⅛	−¼
Arm Ru	6 12	31½	31¼	31⅜	−⅛
Atl Rich	23 549	78⅞	77½	78½	+¾
Avco Cp	5 79	13⅛	12⅞	13	+⅛
Avon Pd	62 145	136¼	134	135	
Babck W	14 114	28⅞	28	28¾	+1
Bath Ind	7 23	22	21⅜	22	+1
Baxt La	64 126	50¼	49⅝	49⅝	−½
Beckmn	22 77	33½	32¾	33½	+½
Beech A	8 155	16⅞	15¾	16⅝	−⅛
Bel How	11 37	34¾	34	34	
Bendix	11 44	40	39¾	40	+¼
Benfl Cp	9 85	38¾	38¼	38⅝	+⅝
Beth Stl	9 480	30	29½	29⅝	−¼
Blck Dkr	48 44	112½	110½	112½	−½
Blis Laug	7 4	17⅝	17½	17½	
Block HR	18 173	14	13⅝	13⅝	−¼
Boeing	16 178	20⅛	19⅝	19⅞	−¼
Boise Cas	13 475	10⅝	10¼	10⅜	+⅛
Bordn	11 159	24¼	24	24⅛	+⅛
Borg War	9 157	28¾	28⅛	28¼	−⅜
Brist My	24 128	64¾	64¼	64¼	−¼
Brwn Co	9 18	11	10¾	10⅞	−¼
Brunswk	11 156	24⅝	23⅛	23½	−1
Bucy Er	12 38	27¾	27½	27½	
Budd Co	6 23	14⅞	14½	14⅝	+¼
Bulova W	9 110	13⅞	13⅜	13⅜	−⅜
Burl Ind	16 107	33⅞	33½	33⅝	+⅛
Burl Nor	11 150	44¼	43¾	44	+¼
BurlN pf	29	7¾	7¾	7¾	
Burndy	15 19	25⅜	25¼	25⅜	
Burrghs	47 229	237¾	231¾	234⅝	+4½
C					
Camp Sp	15 43	33⅝	33	33¼	+¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Cdn Pac	14 110	18⅜	18⅛	18⅛	−⅛
Carier C	15 60	21⅜	21⅛	21⅛	+⅛
Cart Wa	13 11	19¾	19¼	19¼	−½
Cater Tr	16 462	64⅞	63¾	64	
Celanese	10 174	35⅞	35¼	35½	+⅛
Cerro Cp	6 40	15⅜	15	15	
Cessna	11 86	24¾	24⅜	24½	
Chmp Int	10 167	18⅝	18⅛	18⅝	+¼
Ches Oh	6 47	46⅝	46⅛	46⅛	−⅜
Choc FN	19 28	5⅝	5½	5½	
ChrsCrft	35	5⅜	5⅛	5⅛	−⅛
Chrysler	8 693	36	35¼	35¼	−¾
CIT Fin	10 128	43⅜	43⅛	43⅛	−⅛
Cities Sv	12 96	47¾	47⅛	47¼	+¼
Clorox Co	33 353	40⅝	38	38¼	−2¼
Cluet Pea	9 71	13½	13¼	13½	+⅛
Coca Col	45 193	144¾	143¾	144¾	+1⅝
Coleco In	29 10	20¼	19⅞	20	−¼
Colg Pal	30 221	97¾	96	96½	−1⅛
Collins R	102	23	21⅛	21½	−1⅛

Dow Jones à 12 h 00
−7.30 à 956.73

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
CBS	13 447	41	40	40	+½
Col Gas	9 90	30¾	30¼	30¼	+¼
Coml Sol	21 28	14⅜	14	14	−¼
Com Ed	10 111	33⅞	33⅝	33⅞	+⅛
Com Oil	85 50	7	6⅞	6⅞	−⅛
Con Ed	11 173	24½	24¼	24½	−⅛
Con Fds	14 41	37⅝	37¼	37⅝	+⅜
Cont Can	9 384	27½	26½	27½	+1⅛
Cont Oil	10 714	36¼	35¼	36⅛	+⅝
Cont Dat	11 832	51⅛	50	50¼	+1
Cooper In	12 13	32	31¼	31¼	−⅞
CPC Int	11 253	31¾	30⅝	31½	+1
Crane Co	7 43	18	17¾	17¾	
Crw Zell	10 441	27½	27	27	+⅜
Culligan	16 5	15	14⅝	14⅝	−⅛
Curtiss Wr	40 714	24⅝	22⅝	22¾	−1⅝
Cyprus M	10 22	33⅜	32¾	33	
D-G					
Dan Riv	15 74	10¼	10	10⅛	+⅛
Dart Ind	15 56	36⅞	36⅜	36½	
Deere Co	10 352	44⅛	42⅝	43½	−⅞
Denn Mf	9 32	29⅝	28¾	29	−⅜
Dexter C	17 1	16⅞	16⅞	16⅞	
Diam Sh	11 176	20¼	19⅞	19⅞	−¼
Disney W	61 523	93¾	90¼	91	−2⅝
Divers In	20	2⅞	2¾	2¾	−¼
Dow Ch	25 383	105⅛	104¼	105	
Dress In	14 98	42¾	42⅜	42½	+¼
duPont	18 205	174½	172¾	173	−⅞
Duq Lt	10 66	24	23⅝	23¾	+⅛
East Airl	17 441	15⅝	15	15	−¼
Eas Kod	41 428	143⅜	140¾	141¾	−½
Elec Assc	18 5	6½	6¼	6½	+⅛
ElPas NG	8 239	17	16¾	16⅞	
Emer El	32 136	89¼	88⅝	89	
ESB Inc	11 41	29⅞	29	29	−⅛
Ethyl Cp	6 38	28⅜	27⅝	27⅞	−¼
ExCellO	13 21	18¾	18⅜	18⅜	+⅛
Exxon	14 1722	101	99⅜	99⅞	−1⅛
Fwirch	29 417	48⅞	46⅝	46⅝	−1¾
Fin Fed	6 26	17⅝	17¼	17¼	−⅜
Fireston	9 235	22½	22⅛	22⅛	−⅜
Fst Chrt	10 236	21⅜	20½	20¾	−½
Flintkote	7 124	19½	18⅞	19⅜	−⅛
Fla Pw	10 198	38¼	37⅞	38	
FMC Cp	8 314	18¼	17¾	17¾	
Ford M	7 620	66	65¼	65¼	−1
Frnkin M	18 63	15⅞	15⅜	15⅜	+⅛
Fruehf	10 42	31⅛	30⅝	30⅞	+⅛
GAC Cp	251	4⅛	3⅞	3⅞	−⅛
GAF Cp	8 94	15½	15⅛	15⅜	+¼
Gen Dyn	7 38	18⅜	18¼	18½	−⅛
Gen Elec	21 1026	64⅞	63⅞	64¼	−¼
Gn Food	12 183	27	26⅜	26¾	+¼
Gen Mot	10 774	76¼	75⅛	75⅛	−½
GPub Ut	9 101	21⅜	21⅛	21¼	
GTel El	10 184	28½	28¼	28¼	
Gen Tire	6 93	23⅞	23⅛	23⅜	−⅛
Ga Pac	17 163	32⅝	31⅞	32⅜	+⅝
Gillette	3 144	59⅞	59¼	59¼	
Goodrich	7 137	24¾	24⅜	24⅜	
Goodyr	10 299	27⅞	27⅛	27½	+¾
Grace	11 690	24⅝	23⅝	24⅝	+1
Grand Un	9 113	13¼	13	13	−¼
Gt AP	36	13⅞	13⅝	13⅝	−⅛
GtW Fin	8 353	23⅞	23¼	23¼	−⅞
Gren Giant	11 14	24¾	23⅞	24¾	+½
Greyhd	9 136	16¾	16¼	16½	
Grolier	8 41	12⅞	12⅝	12⅞	+⅛
Gruman	42	11	10⅝	10⅝	−⅛
Gulf Oil	11 2124	25¾	25¼	25⅜	
Gulf Wn	6 51	25¾	25	25	−⅜
Gulton	179 79	5⅝	5⅛	5⅜	−⅛
H-L					
Harris I	14 989	34⅛	32¼	32¼	−1½
Heinz H	13 116	41⅝	41	41	−¾
Helen Crt	13	4	4	4	+¼
Hersh Fd	11 18	19⅛	18⅞	18⅞	
Hew Pck	56 41	84½	83¾	84½	
Hobart M	18 14	30¼	30	30	−¼
Homestk	28 211	36⅞	35¾	36½	−⅛
Honywl	28 96	118¾	116⅞	117⅛	−⅞
Househf	11 118	29⅛	28⅛	28½	
Howmet	9 57	13	12¾	12⅞	+⅜
Hunt Ch	27 2	17⅛	16⅞	16⅞	
Ill Cent	7 44	22¾	22½	22¾	−½
INA Cp	8 131	41⅜	40¾	41	+⅛
Inger Rd	14 33	60⅛	59¾	59¾	
Inland st	9 102	34½	34⅛	34⅛	
Interco	11 18	44½	44	44	
IBM	38 277	432¼	4286	432¼	+2
Int Chm	48 99	12½	12	12⅛	−⅝
Int FF	75 51	92½	91½	91½	−1¼
Int Harv	9 183	32⅜	31¾	32	−⅜
Int Minch	14 158	28⅛	27½	27⅝	−⅜
Int Multif	10 22	26½	25¾	26½	+¼
Int Nickl	21 716	32¾	32¼	32¼	−½
Int Pap	15 565	38¼	37½	38⅛	
Int TT	11 1286	42⅜	41⅝	41⅞	−⅞
Ipco Hsp	62 67	5¾	5½	5⅝	+⅛
ITE Imp	10 39	23¾	23¼	23¼	−½
John Man	9 203	25⅛	24⅝	24⅝	
John Jhn	57 179	124¾	122½	123	−1½
Jones Lg	8 38	21⅞	21½	21½	−¼
Joy Mfg	12 56	26⅞	26½	26⅞	+⅛
Kais Alm	17 131	18¼	17⅜	18	
Kayser R	6 19	14⅞	14¼	14¼	−⅝
Kellogg	18 17	31¾	31¼	31¼	−⅜
Kennecot	10 504	29	28½	28⅞	
Kerr Mg	34 107	75½	73¾	74¼	−¾
Kimb Clk	16 316	41	40½	40⅝	
KLM Airl	14	39⅞	38⅞	39½	+¾
Kraftco	12 78	46⅛	45¼	45⅜	−1⅛
Krsge SS	37 966	39⅛	37⅝	37⅝	−⅞
Kroehlr	7 4	20	19¾	20	
Leasco	4 148	9⅞	9¾	9¾	
Leh PC	7 114	14¼	14	14	−⅛
Lib McN	18	5⅛	5⅛	5⅛	
Ligg My	11 50	40⅛	39⅞	39⅞	−1⅛
Litton In	36 221	9¾	9⅜	9½	−⅛
Lockhd Air	6 88	7⅝	7⅜	7⅜	+⅛
Loew Cp	7 115	29¾	29⅛	29½	+½
LTV Cp	125	10⅛	9⅞	10⅛	
Luken Stl	11 139	29¾	29	29¼	+¼
M-Z					
Macy RH	11 121	34	33¾	34	
Magnvx	12 294	14¼	13⅞	14⅛	+¼
Manpwr	14 7	25	24¾	24¾	+⅜
Marathn	8 336	22⅜	22	22⅛	+⅜
Marcor	10 169	23⅜	23⅛	23⅛	−⅛
Martn M	7 67	18	17¾	17⅞	
Masco Cp	36 40	49⅜	48½	48½	−⅞
Mass Fer	10 217	20⅜	20⅛	20⅛	
McDonld	70 381	67½	66	66⅜	−½
McDn D	10 93	37	36¾	36¾	
McG Ed	12 65	33¾	33¼	33¼	−¼
McGr H	11 219	10⅝	10¼	10½	+⅜
McIntyre	z170	52½	51½	51½	+½
Memrex	21 247	7⅜	6½	6½	−½
MGM	12 5	19⅜	19⅛	19⅛	−⅜
Midl Ros	10 5	14½	14½	14½	+¼
Minn MM	38 385	85⅛	84⅜	84⅝	−⅞
Mobil O	12 593	71⅜	70¼	71	+⅞
Mhwk D	115	6⅜	6⅛	6⅛	−⅛
Mnsant	15 456	55¾	55¼	55½	+½
Motorola	27 151	106	103⅞	104½	−¾
Nabisco	13 68	49¾	48⅞	49¼	+¼
Nat Can	7 39	12⅞	12⅝	12¾	-
N CashR	67 200	32	31½	31½	−½
Nat Distil	11 89	15	14¾	14¾	−⅛
Nat Genl	5 5 973	31⅜	29½	30¾	+3¼
Nat Gyp	8 103	15⅝	15¼	15⅝	+¼
Nt Steel	11 62	39¾	39⅛	39¾	+¼
Nat Tea	47 74	6	5¾	5¾	−¼
Natomas	46 166	48¼	46⅞	47⅜	−½
Newmnt	15 55	26⅜	26¼	26¼	+¼
Niag MP	8 112	16	15¾	15⅞	
Northgt	13 12	6¾	6⅛	6¾	+⅝
Nwst Airl	35 1717	30¼	29	29¼	−1
Nor Sim	20 583	36¾	36⅛	36¼	−¼
Occ Pet	1769	11¾	11	11⅜	+⅞
Ohio Ed	11 118	21¼	21	21⅛	+¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Olin Cp	12 128	16¼	16	16⅛	+⅛
Out Mar	10 41	36⅞	36⅜	36⅜	+⅜
Owen Cn	16 65	46½	45½	46	+¾
Pac GsE	9 187	28⅜	28	28¼	+⅛
Pan Air	522	10¾	10½	10⅝	−¼
Penn Cen	79	2⅝	2½	2½	−¼
Penney	31 183	91	89⅛	89⅛	+⅞
Pennzoil	13 228	25⅜	24¼	25⅛	+¾
Pepsi Co	27 192	84½	81¾	82⅞	−1⅛
Pfizer	27 241	41¼	40⅜	40⅞	
Phelp D	11 249	47½	46¾	47¼	+¼
Phil Mor	28 123	133¼	133	133¼	−¾
Phil Pet	23 585	46⅜	45⅞	46⅛	+⅜
Pitney B	14 124	15½	14⅞	15¼	−⅛
Pittston	20 94	29⅞	28¾	28¾	−1
Polaroid	100 295	133¾	129	130¾	−2¼
Prct Gm	28 140	101	99½	100⅞	+⅝
Pullman	14 112	55⅞	55⅛	55¾	+1
Ralston P	20 238	40⅜	40	40	−⅛
Raymd	11 9	9	8¾	9	
Raythen	11 128	30⅞	29¾	30¾	+¾
RCA	13 1874	29½	28½	28¾	+⅜
Reich Ch	9 44	11⅛	11	11⅛	+⅛
Repub Stl	10 268	29⅜	28¾	28¾	−½
Retail Crd	10 4	28⅝	28⅝	28⅝	−⅛
Revere C	12	9	8⅝	8⅞	+⅛
Rexnrd	11 8	24⅜	24	24	−⅛
Rich Mrl	22 126	74⅝	73½	74⅝	+1¼
Rockwll	9 45	27¾	27¼	27½	−⅛
Ronson	13 9	6¼	6⅛	6⅛	
RC Cola	21 39	32½	31¾	32⅜	−⅛
Royl D	13 303	43⅜	42¾	43¼	+⅞
Safway	10 29	36⅝	36	36⅝	+⅝
St RgisP	12 44	41	40½	41	+⅜
SFe In	8 353	28	27½	27¾	+¼
Scher plg	51 191	150	149¼	149¼	−½
Schlmbg	49 238	96¾	95¼	96	−1
SCM Cp	9 59	14½	14⅛	14⅛	−⅛
Scott Pap	11 276	14⅝	14¼	14½	+¼
Sears R	26 350	106⅞	104⅛	104⅜	−⅝
Shell Oil	12 150	48⅛	47¾	47⅞	−⅛
Shell T	17 2	33	32⅞	32⅞	−⅜
Simmn	11 59	21⅜	21⅛	21⅜	+⅜
Singr Co	11 113	53⅞	53¼	53⅜	−½
Skil Corp	14 21	33¼	32⅛	33	+1⅛
Smith AO	9 30	18⅞	18¾	18⅞	+⅛
Smith KF	15 111	53⅛	52	52	−1
South Co	9 409	19¼	18⅞	19	−⅛
Sou Pac	8 89	36½	36	36⅛	
Sou Ry	10 59	40	39¼	39½	+¼
Sperry R	17 949	41¾	39⅞	40	−1¾
St Brand	15 17	51¼	50¾	5	
StOil Cal	13 516	88¾	86½	87½	−⅛
StOil Ind	16 305	89⅞	86½	86½	−1½
Std OilO	22 212	99	97¾	97¾	
Ster Drug	29 116	35½	35⅛	35⅛	−¼
Stw War	10 5	30⅜	30	30⅛	+⅝
Stud Wor	6 5	44¼	44	44¼	
Sun Oil	14 20	50½	50½	50½	
Sunbeam	16 25	27⅝	27¼	27⅝	+⅜
Sunsh M	87	11⅜	11¼	11¼	−¼
Supr Oil	208 19	268	265	265	−3
Swift Co	8 177	27	25½	25⅞	−1⅛
Tandy Cp	18 68	30½	30⅛	30⅜	+⅜
Tektrnx	22 141	39⅜	38½	39⅜	+⅞
Teldyn	8 143	15⅜	15⅛	15⅛	−½
Telex Cp	28 111	4¼	4	4	
Tenneco	10 220	25⅝	25⅜	25½	
Texaco	12 1143	40¼	39¾	40⅛	+⅛
Tex Gifln	23 360	24	23½	23⅝	
Textron	9 133	22¾	22¼	22⅝	+⅛
Thiokol	9 21	15⅜	15⅛	15⅜	+¼
Time In	11 141	41¾	40¾	40¾	+¼
Timkn	9 16	37½	37	37	−¼
Tool Rsh	13 259	26⅜	23¾	24⅞	−¾
TW Air	13 883	42½	41⅜	41⅜	−⅜
Transm	10 342	14⅜	14	14	−⅛
Trnscon	12 16	13⅞	13½	13½	−⅛
Tri Con	32 30	29¾	29¾	30	−¼
TRW In	12 40	29⅜	28¾	28¾	−⅝
Twent Cnt	10 123	8⅜	8⅛	8⅛	−¼
UAL Inc	31 1142	26⅞	25¼	25½	−1½
Un Carb	12 403	42⅞	42½	42¾	+¼
UnO Cal	11 473	36½	38	38	−½
Un Pacif	12 146	59½	58⅞	59¼	−⅛
Unit Air	8 54	36⅞	36	36⅞	+⅝
Unit Cp	104	9	8⅝	8⅝	−⅛
UnFin Cal	8 38	11⅝	11¼	11½	−⅛
Un Nuclr	31 15	9½	9⅜	9⅜	−⅛
US Gyps	8 148	23¾	23½	23½	−⅜
US Steel	11 550	34¼	33⅝	33⅝	−⅜
Univ Oil	14 215	18⅞	18	18¼	−⅜
UV Ind	6 10	25¾	25¾	25¾	−¼
Vornado	6 1084	12⅛	11½	11⅞	−¼
War Lb	32 99	104⅞	103½	103½	−½
Wn Union	9 1373	27⅝	24⅛	24⅝	−3½
Westg El	16 1575	36⅜	34¾	35⅞	−2⅛
Whel Fry	15 60	15⅝	15¼	15⅜	
Wheel Pitt	6 15	19¼	19⅛	19¼	+⅛
Whit Con	6 227	15⅞	15½	15½	−¼
White Mt	15 39	12½	12⅛	12¼	+⅛
Winbago	16 377	13⅜	12½	12½	−⅜
Wolwtn	8 609	22¼	21⅝	21⅞	−⅜
Xerox Cp	48 347	153¾	152½	153⅜	−¼
Yng StDr	31 15	12¾	12½	12¾	+½
Zenith R	16 133	42	41⅝	42	+⅛
Zurn Ind	16 18	14¾	14⅛	14½	−⅛

Total des ventes : 16,360,000.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acrofund	1.43	1.58
Adanac	1.89	2.09
A. G. F. Special	2.86	—
All Canadian Com	7.81	8.54
All Canadian Div	8.43	9.21
All Canadian Ven	4.13	4.51
All Canadian 400	5.42	5.92
American Growth	5.86	6.43
Andreae Equity	5.42	5.92
Associate Investors	6.36	6.42
Beaubran	50.73	55.08
Canada Growth	6.27	6.89
Canagex	11.44	12.37
Canagex Inter. Nat.	9.60	10.37
Canagex d'obligations	10.44	10.76
Cdn Gas Energy	15.33	16.85
Cdn Investment	5.32	5.83
Cdn Scudder	6.02	6.02
Cdn Security Growth	5.84	6.42
Cdn South Frican Gold	8.21	8.97
Cdn Trusteed	5.21	5.72
CSM Japan	13.37	14.69
Capital Growth	11.73	12.01
xChase Fund	.21	10.07
Collective Mutual	6.17	6.78
Commonwealth Intl	15.45	16.98
Commonwealth Intl Lev	4.09	4.49
Commonwealth Venture	8.09	8.89
xCompetitive Capital	5.45	5.97
Corporate Investors	6.45	7.08
Corporate Investors Stock	5.41	5.94
Cominion Compound	6.67	7.25
xDreyfus Inc.	11.86	13.00
xDreyfus Inil	12.15	13.32
Eaton Viking	6.17	6.71
Educator's Equity	8.45	8.89
Entarea Investment	6.75	7.42
Executive Fund Cda	6.48	7.10
Executive Intl Inv	2.06	—
xFidelity Trend	25.49	27.86
Fonds Collectif A	7.75	8.47
Fonds Collectif B	5.75	5.93
Fonds Collectif C	8.14	8.90
Fonds Desjardins A	4.72	—
Fonds Desjardins B	4.38	—
Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Fraser Growth	3.94	4.33
GIS Compound	11.72	12.89
GIS Income	4.17	4.59
Growt Equity	8.69	9.54
Growth Oil and Gas	34.21	—
Guardian Enterprise	1.02	1.12
Guardoan Growth	9.43	—
Harvard Growth	7.71	7.71
Industrial Growth	10.01	11.00
International Growth	6.12	6.73
Investors Growth	12.90	14.10
Investors Intl Mutual	6.78	7.42
Investors Japanese	8.89	9.72
Investors Mutual	6.06	6.63
Investors Retirement	5.69	6.22
Keystone Cda	7.85	8.60
xKeystone Cust K-2	6.38	6.99
xKeystone Cust S-1	23.62	25.89
xKeystone Cust S-4	4.63	5.07
xKeystone Polaris	4.13	4.52
xLexington Research	14.54	15.89
xManhattan	4.17	4.56
Maritime Equity	3.61	3.94
Marlborough	5.47	5.97
Mutual Accumulating	6.38	7.01
Mutual Bond	10.43	11.47
Mutual Growth	3.96	4.36
Mutual Income	5.55	—
Natrusco	17.28	17.90
Natural Resources	8.16	8.92
N.W. Equity	6.32	6.95
N.W. Canadian	5.76	6.33
N.W. Growth	5.48	6.02
xOne William Street	17.09	17.09
xOppenheimer	7.77	8.49
Pacific Dividend	6.03	—
Pacific U.S.	4.27	—
Pension Mutual	9.48	9.48
Phillips, Hager, North	13.65	13.92
Planned Resources	5.03	5.53
Pret et Rev. de RET	5.32	5.84
Prevest Mutual	9.34	10.21
Principal Growth	4.92	5.40
Provident Mutual	7.91	8.65
Provident Stock	6.35	6.94
Prudential Growth	7.07	7.73
xPutnam Growth	11.46	12.52
Radisson	2.71	—
Regent Growth	9.97	10.96
Regent Venture	4.70	5.16
Royfund	7.06	7.35
Sav Inv Pret et Rev	7.29	8.01
Sav Inv am Pret	10.54	11.59
Scudder North American	5.70	5.70
Speculators	8.06	8.81
Tuarus Fund	3.72	4.09
xTech	6.74	7.39
Templeton Growth	9.49	10.37
Timed Investment	9.18	—
Trust Gen. ("A")	11.072	—
Trust Gen. ("B")	9.271	—
Trust Gen. ("H")	10.237	—
United Accumulative	5.46	6.00
United Horizon	2.66	2.92
United American	1.94	2.13
United Venture	3.63	3.99
Universal Savings Equity	8.33	9.15
Western Growth	6.79	7.46
Xandu Fund	4.11	4.11
York Fund of Canada	5.29	5.75

X — Fonds americains.

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé le prix de l'argent de 2.3 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Aujourd'hui	$2.205
3 mois	$2.259
6 mois	$2.318
1 an	$2.426

MONTREAL — Handy & Harman évaluait jeudi l'argent canadien à $2.278 l'once de Troyes comparativement à $2.284 laveille.

NEW YORK — Handy & Karman évaluait jeudi l'argent américain à $2.272 l'once de Troyes comparativement à $2.280 la veille.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

JEUDI, LE 12 AVRIL 1973

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)	
comptant	640.50-641
à terme	635 -635.50
ventes	8,075 tonnes
ETAIN	
comptant	1711-1712
à terme	1711-1712
ventes	1,825 tonnes
PLOMB	
comptant	155.50-155.75
à terme	158.50-158.75
ventes	3,075 tonnes
ZINC	
comptant	209.25-209.75
à terme	209.50-209.75
ventes	10,275 tonnes

AMERICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI 12 AVRIL 1973

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Aeronca I	27	3	2⅞	3	
Airbn Ft	19 5	10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
AlaskAr	28	6	5¾	6	+⅛
Alleg Air	17 116	13⅜	12⅞	13	−⅛
ASafe E	9 141	11¾	10⅞	11⅝	+⅞
Anthony	6 36	14	13½	13⅝	
AO Ind	13 38	1⅝	1½	1½	
Aquit Ca	26 18	25	25	25	
Argus	75 15	1½	1½	1½	
Asamera	35 58	12⅛	11⅞	11⅞	
Atco Ch	18	1¾	1⅝	1⅝	−⅛
Austral O	18 61	18½	17¾	17¾	−⅛
Auto Rad	8 10	4½	4⅜	4⅜	−⅛
Banistr	10 369	24⅜	22	22⅝	−1⅞
Bartons	53 7	3¾	3⅝	3¾	+¼
Baruch F	2	1⅞	1¾	1¾	
Beverly	8 79	2⅝	2⅜	2½	
Bluebird	10 33	3½	3½	3½	
Bow Vall	143 37	31½	31	31½	+½
Bradf Cm	64 3	35	35	35	
Brnf Air	10	14¼	14	14	
Brascan	5 50	21½	20⅞	21½	+⅜
Breeze C	1	7⅜	7⅜	7⅜	+¼
Buttes GO	24 86	18⅝	17⅞	18	−⅝
Calcomp	31	11⅛	10¾	10¾	−¼
Camco In	6	8½	8¼	8¼	+⅛
Camp Ch	18	7	6 13-16	6⅞	
CExp GO	40 9	4	3 15-16	4	
Cdn Hom	85 20	7¾	7 9-16	7 11-16	−1-16
C Javin	19	8⅞	8¼	8⅜	−¼
Cdn Mar	11 9	4	4	4	
Cdn Occ	15 18	13¼	12⅝	12⅝	−⅛
CSup Oil	69 6	54⅛	53⅞	54⅛	+½
Canverl	10	3½	3⅜	3⅜	−⅛
Castleton	42 29	2⅛	2	2⅛	+⅛
Champ H	13 1192	6⅞	6⅜	6⅝	−⅛
Christian	7 28	2½	2½	2½	
Cineram	241	1½	1⅜	1⅜	−⅛
Coleman	16 40	21¼	20½	20½	−½
C n OG	33	3¾	3½	3½	−⅛
Cont Mat	10 20	1⅞	1¾	1¾	−⅛
Creole P	13 26	18⅞	18⅛	18⅜	−⅛
Crestmt	7	2⅛	2⅛	2⅛	−⅛
Crystal O	3	7½	7½	7½	
Data Dc	9 1	19⅜	19⅜	19⅜	+¼
Data Prd	26 42	3¼	3⅛	3⅛	
Dearbn	8 77	17⅝	17	17⅜	+¾
Dev Am	8 46	20	18⅝	19⅞	+1⅝
DHJ Ind	22 5	12½	12¼	12¼	−⅛
Diversey	9 3	14¼	14	14	
Dixilyn	24	6⅜	6¼	6¼	−⅛
Dome P	36 100	39⅛	38½	38¾	+⅛
Domtar	17 25	20	20	20	
Dynalec	26 41	3¼	3⅛	3⅛	−⅛
Dynell	13 2	7⅜	7⅜	7⅜	
Eckmar	13 14	2	1⅞	1⅞	
Edmos	6 16	7½	7¼	7¼	−¼
Fed Res	31	2⅛	2⅛	2⅛	
Forst Lb	2	5½	5⅜	5½	+⅛
Front Air	7 37	7⅞	7⅜	7¾	
Gilbert C	1	1¾	1¾	1¾	
Great Am	12	1	⅞	⅞	
GSC Ent	74 5	1½	1½	1½	
Gulf Can	25 8	36¾	35¾	36¾	+1¼
Hasbro	11 1	8¼	8¼	8¼	
Husky Oil	16 65	21⅜	20⅞	21⅛	+½
Hyg Fd	8 36	20¼	20	20⅛	−⅜
Imp Oil	36 228	42⅞	42⅛	42½	−¼
Instr Sys	14 22	2¼	2⅛	2¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Int Str	4	3⅞	3⅞	3⅞	
Iroquois	15 16	9⅝	9½	9½	
Itel Cp	105 27	7½	7⅜	7⅜	
Jetronic	13 7	3⅛	3	3⅛	
Jupiter	7 2	8⅜	8⅜	8⅜	
Kaiser	32 138	5⅛	4⅞	4⅞	−⅛
Kalvex I	14 100	3⅛	3	3⅛	+⅛
Kenton	9	2⅜	2¼	2⅜	+⅛
Kilemb	1	1⅜	1⅜	1⅜	−1-16
Kin Ark	55	1¼	1⅛	1¼	
Lafay RE	7 72	12	11¾	12	
Lake Sh	362 10	3¾	3⅝	3⅝	−¼
Loews wt	159	10⅛	9¾	10	−⅛
Macro C	13	1⅝	1⅝	1⅝	+⅛
Mallory	56 6	11¼	11⅛	11⅛	−⅛
Marndq	12 53	15¼	14⅞	15¼	+¼
McCr wt	116	10⅛	10⅛	10⅛	
McCull	8 194	8⅞	8¾	8¾	−⅛
Milgo El	12 70	20½	19⅝	19¾	−⅜
Mob Hom	9 70	12¼	11⅞	11⅞	−⅝
Moly wt	7	7⅝	7½	7⅝	
Nat G wt	260	18¼	16	17¾	+3
Nat Hlth	12 23	3¼	3	3⅛	
N Idria	50 26	1⅛	1	1	
Nortek	23 28	4¼	4¼	4¼	
NCdn Oil	21 49	7 5-16	7⅛	7 5-16	+3-16
Numac O	34 5	18½	18⅜	18½	+⅛
OOkiep	12 z200	70½	70	70½	+1
Over Ship	14 24	34¾	33¾	34½	+1
Pac CPr	8	2⅞	2⅞	2⅞	+¼
Peel Eld	28 1	26	26	26	
PEPI	11 12	20⅛	19¾	20⅛	+⅛
Phoenix	16	3½	3½	3½	
Pioner P	15 18	8⅞	8⅝	8⅝	−⅛
Pioneer S	12 14	3⅜	3⅜	3⅜	+⅛
Plant In	17 17	6⅛	5⅞	5⅞	−⅛
Poloron	19	3⅞	3⅝	3⅝	−⅛
Potter In	13	5½	5⅜	5⅜	
Prairie	28 12	7⅞	7⅝	7⅝	−⅜
Presley	4 27	7⅛	6¾	6¾	−½
Pubco Ptl	32 223	12	11¾	12	+⅛
Puritn	6 57	8⅞	8¾	8¾	+⅛
Quebcor	21 5	19⅛	18¾	18¾	−⅜
RapA wt	104	6⅝	6⅜	6⅝	−⅛
Rath P	34	5¼	4⅞	5⅛	+¼
Recrion	8 27	25	24⅝	24⅝	+⅛
Reeves T	8 28	2	1⅝	1⅝	−⅜
Res Ctl	41 13	55⅞	54¾	54⅞	−⅞
Rsrv OG	21 132	8⅜	8⅛	8¼	−⅜
Resort IA	41	3⅜	3⅛	3¼	
Rest Asc	7	2⅞	2¾	2¾	
Rexnor	5 21	3¾	3⅜	3⅜	−⅛
Richford	14	4⅞	4¾	4⅞	
Riker M	73	1⅛	1	1	
Rio Algm	22 9	28½	28¼	28⅜	+⅛
Salem C	125 20	7⅝	7¼	7½	
Sanitas	10 191	5	4½	4½	−⅝
Scur Rain	156 20	17⅝	17¼	17¼	
Sheltr R	8 13	9⅜	9	9	−⅜
Solitron	23	6⅛	5⅞	5⅞	
Sonder	8 5	11½	11⅜	11½	+⅛
Soundsn	8 51	19	18½	19⅛	+¾
Swst Inv	14 15	38⅞	37¾	37¾	−1
Sterl Pre	8 19	4⅞	4¾	4¾	−⅛
Sternco A	44 9	42¼	42	42	
STP Cp	11 24	13⅜	13¼	13¼	−⅛
Sun Elec	16 7	20¾	20⅜	20⅜	−¼
Suprscp	8 165	21⅝	20⅝	20⅝	−¼
Susqhan	51	5⅝	5¼	5½	+⅛
Syntex	18 226	56¾	55	56½	+⅝
System En	18 29	4½	4¼	4¼	−⅛
Techcol	10 34	12⅛	11½	11½	−¼
Teleflex	8 5	21⅜	21⅜	21⅜	+⅜
Telprmp	25 361	23⅜	21¾	21¾	−1⅜
Texstar	6 8	5⅛	5	5	−⅛
Tonka Cp	11 12	18¾	18½	18½	
Total Pet	21 27	7	6⅞	7	+⅛
Total pf	1	16	16	16	
Tran Lux	23 7	8½	8⅜	8½	+⅛
TWA wt	587	23⅞	23⅛	23¼	−⅜
Tyco	9 46	10½	9⅞	10¼	+¼
Un Asbes	6 8	3⅜	3 5-16	3 5-16	−1-16
UnNat C	24 13	5½	5⅜	5⅜	
Un PDy	5 1	13¼	13¼	13¼	−¼
US Fill	14 36	11¼	11	11¼	+⅜
US Nat Rs	4	2¾	2¾	2¾	+⅛
Venic In	7 11	11⅛	10⅞	10⅞	−⅛
Vernit	9 38	3¼	3	3	
Viewix	22	3	2⅞	3	+⅛
Vikoa	20	6⅜	6	6	−¼
Westats	91	2⅜	2¼	2¼	+⅛
Westby	21	1⅜	1⅛	1⅛	−¼
West DP	20 4	5¼	5¼	5¼	
Wn Orbis	1	1⅜	1⅜	1⅜	
Wilshr O	22 46	4¾	4½	4½	−⅛
Work Wr	6 2	10½	10½	10½	+⅛
Wr Harg	49 33	1½	1 7-16	1½	
Yates I	19 107	15½	15	15⅜	+⅜

Total des ventes : 2,900,000.

les obligations

PAR L'IDA ET RICHARDSON SECURITIES

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
6¼, 1er avril	1980	81	82
5, 1er oct.	1973	99½	100
5, 1er avril	1974	99½	100
3¼, 1er juin	1976	91	92
7¼, 1er avril	1975	102¾	103¾
5½, 1er oct.	1975	98	99
7, 1er juill.	1977	101	102
3¾, 1er janv.	1978	87½	88½
4½, 1er juin	1979	98¼	99¼
6¼, 1er avril	1980	81	82
4½, 1er sept	1983	80¾	81¼
6½, 1er oct.	1995	90	91
3¾, 15 mars	1998	58	61
CN, 4, 1er fév.	1981	80½	82½
CN, 5¾, 15 janv.	1985	87	88
CN, 5, 1er oct.	1987	87	88
Perpétuel	1996	39	41
PROVINCIALES			
A.-G. Tel. 7½, 15d.	1991-87	96¼	97¼
AM-FC. 8, 1er n.	1974-89	101½	102½
Pr. N.B. 7¾, ms	1996-94	98	99
Ont. Hyd. 9, 30 jn	1995-90	108¾	109¾
Ont. Hyd. 7, 18 h	1992-88	91½	92½
Qué. H. 8, 21 fév.	1998-95	100	100½
T.-N. 8, 15 fév.	1993-90	100	101
MUNICIPALES			
V. Mont. 9½, 1 d.	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oc.	1990	108	111
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	107	—
Bell. T. 9⅝, 14 at	1990	109	—
Mar. T & T 1er jn	1990	104	—
N & C Gas 9⅝ 15 j.	1991	108	—
TC P. Line, 9¾, 20 j	1990	109	—
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	98¾	99¼
Alb. Gas 8⅛	1992	99¼	99¾
Alcan 9⅜	1991	107	109
Bq. Mont. 7¼	1987	99	99½
Bq. N.-E. 7½	1988	100½	101½
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97½	98½
Bq. Royale 7	1991	99¾	100¾
Bq. Royale 7½	1987	100¼	100¾
Bq. Tor. Dom. 7½	1987	100¼	101¼
Bq. Tor. Dom. 7.8	1991	100	101
B.C. Tel. 8¼	1994	99½	100½
B.C. Tel. 8⅞	1994	103¼	104¼
Bell 8	1997	99	99½
Bell 8¾	1993	100½	101½
BM-RT 6¼	1978	101	101¼
Calg. Power 8¼	1993	101½	102½

		Achat	Vente
Can. Ciment 8¾	1993	102½	103½
Can. Utility 8⅝	1992	100½	101½
CIBC 7¼	1992	99	99½
Const. Gs 8⅝	1992	102½	103½
Cominco 8½	1991	101½	102½
DCS 7⅝	1991	95½	97½
Eatons Acc. 8¾	1992	102½	103½
Falconbridge 7¾	1991	96	97
Hudson's Bay Acc. 8¼	1993	100	—
Husky Oil 8½	1991	100	101
Indal 8½	1993	99½	100½
Int. Nickel 8⅝	1991	103	104
Kelly Douglas 8½	1993	99½	100½
Massey Ferg. 9¾	1980	105	107
Pan Cann. 8⅛	1992	97½	98½
Pan. Cann 8¾	1992	102½	103½
RTM 8	1983	99½	100½
Somerville 8½	1993	100	101
Simpsons S A 8¾	1992	102½	103½
Steinberg R 8½	1991	100½	101½
Steinberg 8⅝	1992	100½	101½
Trader 9	1992	103	104
Trader 8¾	1992	102½	103½
TRP 9	1991	104	105
TRP 8¾	1992	103½	104½
TRP 8⅞	1992	103½	104½
UDC 7⅞, 8	1987	99¾	100¼
Union Carbide 8⅜	1992	100½	101½
Union Gas 8⅜	1992	100½	101½
WTC 8	1991	97	98
CONVERTIBLES			
Acklands 7½	1988	105½	106½
A. G. 7½	1990	149	151
Ashland 5	1993	100	101
Allarco Dev. 7	1989	84½	85½
CGT 5½	1989	88	89
Dawson 8½	1985	105½	106½
DXT 7	1992	101	102
Dynasty 7	1992	104	106
GPD 5	1993	98½	99½
Home Oil 5½	1992	115½	116
Nu West 8¾	1991	108	—
Pac. Pete 5	1992	102	103
Scurry 7¼	1988	89½	90½
SSR 4½	1988	147	—
TDRI 5½	1993	119	121
W. Coast Tr. 7½	1991	110	111
NOUVELLES EMISSIONS			
Bell 8⅛	1994	99⅞	100⅛
WTC 8½	1993	100⅛	100⅜
TRP 8⅝	1993	100	100¼
Traders 8¾	1993	100	100¼
Inland Nat Gas 8⅝	1992	100½	101
IPL 8⅛	1993	99¾	100

l'or

Le prix de l'once d'or aujourd'hui à Londres est coté en dollars américains en baisse de 50 cents à $90.40.

denrées agricoles

Beurre: arrivages courants produits de qualité, 92 points .71 cents; 93 points: 71 cents. Commission Canadienne des produits laitiers, 71 cents.

Fromages: blanc 63 cents, jaune, 63.3 cents.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: .33 à .38 cents la livre; procéde par rouleau no 1 en sacs: .33, .35 cents, pour nourrissage:. 29, .32 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: .26 à .28.

Poudre de lait : .06 à .07 cents.

Prix des oeufs: Prix moyens des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine A-extra gros: 67.4 cents; A-gros 65.2 cents; A-moyens 61.3 cents; A-petits: 54.1 cents.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec. A-extra gros: .65 cents ; A-gros .63 cents ; A-moyens .59 cents ; A-petits 52 cents ; A-pee-wee .28 cents.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick: $3.20 à $3.35 les 50 lb: .69 à .71 les 10 lb; I.P.E.: $3.35 à $3.50 les 50 lb; .78 à .81 les 10 lb; $4.90 à $5.10 les 75 lb.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-10 à $0.99 43-50 et la livre sterling de 9-20 à $2.47 91-100.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 1-10 à $1.00 7-50 et la livre sterling en baisse de 4-25 à $2.48 13-50.

Des meubles du Québec pour les Américains

Afin de démontrer aux Américains qu'il est possible d'importer des meubles québécois de qualité et de conception très soignée, sans problèmes d'importation, un groupe de fabricants québécois, spécialisés dans les meubles de bureau et le mobilier pour collectivité, vient d'organiser une série d'expositions privées dans sept villes des Etats-Unis: Minneapolis, Chicago, Détroit, Cleveland, Philadelphie, Boston, et New York.

Le groupe réunit six des plus importants fabricants de meubles du Québec, tant sur le plan design, marketing que production. L'objectif de ce groupe: élargissement des débouchés commerciaux.

Les meubles ainsi présentés aux Etats-Unis ont suscité le plus vif intérêt notamment en ce qui concerne la nouvelle série de mobilier de direction exposé sous le vocable "Innovation series executive suite", la chaise tubulaire de la maison Sainte-Marie Saint-Laurent (Montréal) ainsi que le siège baquet de G.W. Furniture (Montréal).

La société Willis of Canada a présenté sa collection inédite de meubles multicubes pour bureaux de direction. Les meubles conçus par la firme Precision Manufacturing pour l'aménagement paysager que complètent les écrans de la maison Deko ont connu par ailleurs beaucoup de succès, tout comme les chaises de bureau d'excellente qualité fabriquées par E. Bouthillier Inc.

Selon le président du groupe, M. Jean-Claude Kraemer, le succès remporté n'est pas étonnant. Nous sommes persuadés, a-t-il dit entre autres, que la conception originale du produit, la livraison dans les délais fixés, les expéditions groupées minimisant coût de transport et pertes, et, de plus, une tarification simplifiés sont autant d'éléments susceptibles de rendre les meubles québécois compétitifs sur les marchés étrangers. C'est, répétons-le, la raison d'être de notre groupe.

Soulignons enfin que les consulats du Canada près les villes américaines visitées ainsi que le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec ont apporté leur entière collaboration à l'organisation de cette exposition itinérante, des plus réussie.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Bomac Baten	0.10 tr	01-07-73	14-06-73
Donohue	0.10 tr	01-06-73	15-05-73
Falconbridge Copper	0.20 tr	29-05-73	08-06-73
Ford Motor	0.70 tr	01-06-73	30-04-73
Pan Canadian Petroleum	0.15 S	14-06-73	25-05-73
Tele-Capital — classe A —	0.06 tr	15-05-73	30-04-73
Canadian Homestead Oils Ltd. (6% pr)	0.15	15-05-73	30-04-73
Peerless Rug Ltd.	0.04	31-05-73	09-05-73
Chock Full O'nuts	2% de l'action	23-05-73	23-04-73
Chock Full O'nuts	0.10 tr	23-05-73	23-04-73
Bow Valley Industries	0.05 s.	31-05-73	11-05-73

$8.10 pour 3 tiges de bambou

par Claudette TOUGAS

Aux environs de midi hier, hier, je me présente à la pharmacie Montréal, rue Sainte-Catherine est. A Montréal, évidemment.

Au comptoir des "ordonnances médicales", je demande: "Vous vendez des tiges de bambou?"

— Allez au comptoir. A votre gauche, s.v.p.

Je me rends au dit comptoir. Une jeune fille me demande ce que je veux: "Des tiges de bambou, vous en avez?"

— Un instant.

Je la vois qui se rend parler "dans l'oreille" à un pharmacien âgé. Mais au fait, s'agissait-il d'un pharmacien véritable?

Il vient, à son tour, s'informer "de ce que je veux".

— Vous avez ça ici des tiges de bambou?

—Vous voulez dire des "tiges de femmes"? me demande-t-il.

— Euh!.. oui.

— Quelle grandeur désirez-vous? Small? Medium? Large?

Je réponds que je ne sais pas.

— Mais la personne qui vous a recommandé d'acheter ça aurait dû vous le dire... Moi je n'ai pas le droit de vous dire quoi que ce soit! Alors, quelle grandeur?

— Ben... voilà... comme je ne sais pas, est-ce que je peux en prendre trois? Une de chaque grandeur?

Mais c'est très cher, me répond-il. C'est $2,500 chacun. Plus la taxe...

répond-il. C'est $2.50 chacune.

aucun risque. J'en achète trois. Mais vous ne voulez absolument pas me dire comment m'en servir?

Non, dit le pharmacien. Je n'ai pas le droit.

— Mais... vous en vendez beaucoup?

—Je vous crois que j'en vends beaucoup et souvent, souligne le pharmacien. Faut croire que c'est efficace...

Et je paie $8.10 (taxe incluse) pour mes trois petits "bâtons d'homme" en songeant au nombre incalculable de femmes qui les ont utilisés pour se faire avorter ou s'avorter elles-mêmes. Femmes qui ont réussi, en fin de compte, à obliger un médecin à terminer "médicalement" un avortement incomplet!

Mais selon le Collège des pharmaciens, on n'est plus supposé en vendre. Depuis 13 heures, hier après-midi.

Heureusement! Si c'est vrai...

CONGRÈS NATURISTE SOCIAL
28 - 29 avril 1973
Hôtel Windsor de Montréal
Renseignements:
272-3638 273-9554

CONTREMAÎTRESSE
responsable, avec expérience pour service d'échantillons
s'adresser à
M. ARMANDO
384-0161

FB ENCAN FB
DE MOBILIERS ET ACCESSOIRES MÉNAGERS
En bon état
LUNDI, LE 16 AVRIL À 10 HEURES
Piano électrique à queue avec banc et rouleaux - piano droit - canapé de velours bleu - mobiliers de salles à diner, chambres à coucher, salons et cuisines - ancien pupitre à couvercle coulissant - causeuse en noyer sculpté - table à servir sur roulettes - table de corridor en acajou sculpté - bergères - buffets - lits - téléviseurs - tourne-disques - machine à coudre - sofas - fauteuils - pupitres - commodes - chaises de toutes sortes - table à coutellerie - tables de salon - projecteur Kodascope - coffres - lampes - machine à laver automatique - refrigérateurs - ventilateur - ustensiles de foyer - miroirs - sculptures - malles - appareils menagers electriques - argenterie - verrerie - porcelaine - décorations de toutes sortes - etc., etc.
VISITES PRÉALABLES: Samedi le 14 avril, de 9:30 à 17 heures et juste avant la vente le lundi.
FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré
Vaste terrain de stationnement à chaque entrée Tél. 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures
Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des SPÉCIALISTES
521-2126
Laberge, Chevalier FOURRURES
1475 AMHERST · 521-2126
Près du boul. de Maisonneuve

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une forte personnalité. Leur clairvoyance leur rendra grand service dans leurs relations avec autrui. Leur esprit méthodique et rodonné les incitera à organiser rationnellement leur existence. Leur imagination aura souvent une heureuse influence sur leur entourage.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il se pourrait que vous fussiez contrarié par des personnes indiscrètes ou irréfléchies. Mais vous remporterez, néanmoins, des succès professionnels qui vous rendront votre optimisme.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

La plupart de gos compagnons habituels étant bien disposés à votre égard, n'hésitez pas à leur exprimer vos désirs. Vous serez satisfait de leurs réactions; notamment de celles de votre plus intime familier.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Tenez vous sur vos gardes pour ne pas vous exposer à des désagréments dans votre vie domestique ou au cours de vos déplacements. Il conviendrait de profiter de vos loisirs pour vous distraire paisiblement.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Comportez-vous posément dans vos diverses occupations et dans vos rapports avec autrui. Vous vous épargnerez ainsi des ennuis qui influeraient fâcheusement sur votre équilibre nerveux.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous aurez l'occasion de faire apprécier votre dynamisme et votre savoir-faire dans votre milieu professionnel. Cet après-midi, vous pourrez régler dans de bonnes conditions une question concernant vos intérêts personnels.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

a condition d'agir avec présence d'esprit, vous obtiendrez un succès qui vous avantagera pécuniairement. Vous aurez également la possibilité de vous entretenir utilement avec des personnesintéressantes.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Méfiez-vous de la négligence et de l'étourderie, pour ne pas risques de subir un préjudice. Il importe, notamment, d'attacher votre attention sur toute affaire mettant en jeu vos intérêts financiers.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Au cours de la matinée, vous pourrez effectuer une opération avantageuse si vous faites preuve de réalisme. L'arpès-midi et la soirée seront favorables à vos loisirs, ainsi wu'à vos relations avec des personnespour qui vous avez de l'estime.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Ce matin, vous aurez intérêt à ne pas prendre de décision importante sans consulter votre proche entourage, car votre jugement personnel ne sera pas très bien inspiré. Cet après-midi, une visite ou une promenade vousintéressera.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous serez affairé au cours de cette journée, notamment dans la matinée. Cependant, vous obtiendrez des résultats satisfaisants si vous agissez méthodiquement et si gousfaites intervenir le savoir-faire dans vos rapport avec votre entourage familial.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Aujourd'hui, vous aurez beaucoup à faire. Mais vous pourrez vous détendre dans la soirée en bonne compagnie. Il est également possible que la chance vous procure une satisfaction imprévue qui stimulera votre joie de vivre.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Une préoccupation concernant vos affaires domestiques ou professionnellesvous tracassera. Mais vous parviendrez à vous libérer de gos soucis grâce à d'heureuses inspiratione et à la bonne volonté de certains de vos compagnons habituels.

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew . . à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui . . 842-5111.

Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel. Ce procédé rajeunit la pelleterie et nettoie la doublure.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne . . 842-5111
Rockland • Dorval • Place Ville Marie
Fairview • Anjou

AVIS

Aux détenteurs de contrats de membres pour les salons suivants:

— **St-Léonard — 9280 boulevard Lacordaire;**
— **Lachine — Centre d'Achat Victoria-Remembrance;**
— **Ste-Thérèse — 653 Grande Côte;**
— **Longueuil — Centre d'Achat Plaza Centre-Ville;**
— **Cap-de-la-Madeleine — Centre d'Achat les Galeries du Cap;**
— **Laval — 4600 boulevard Samson.**

FigurMagic International Limited a mis fin aux contrats d'exploitation des salons précités sous les noms FigurMagic International Limited et/ou FigurMagic International et/ou FigurMagic.

Les personnes détenant des contrats de membres pour ces salons et qui désireraient être remboursées intégralement des sommes qu'elles ont payées avant le 5 avril 1973 peuvent en faire la demande par écrit à:

FIGURMAGIC INTERNATIONAL LIMITED,
6 Lansing Square, Suite 141,
Willowdale, Ontario.
Attention: M. A. C. Potenza, président.

Prenez avis que personne n'est autorisé par FigurMagic International Limited, FigurMagic International ou FigurMagic à signer des contrats de membres ou tout autre engagement quel qu'il soit dans la province de Québec pour le compte de FigurMagic International Limited, FigurMagic International ou FigurMagic.

On vit d'amour et d'eau chaude

Faites comme nous: consultez un dépositaire Cascade. Il est de bon conseil, en plus de posséder la solution logique à votre problème d'eau chaude.

Cascade 60
$2.25 par mois

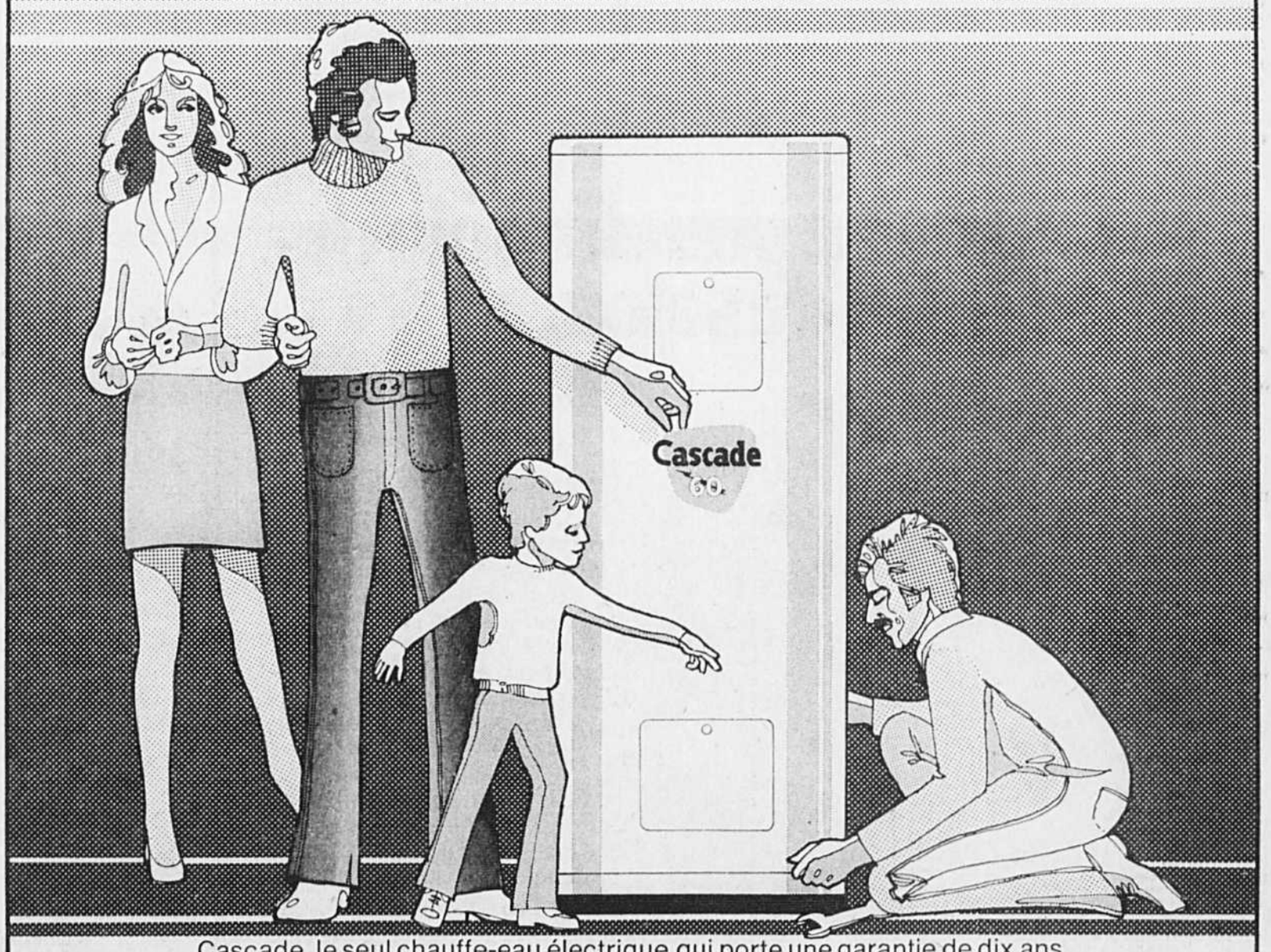

Cascade, le seul chauffe-eau électrique qui porte une garantie de dix ans.

J.L.R. Ltée
Plomberie et chauffage
789, boul. Rosemont
Montréal 329
Téléphone: 270-2378

Henri Bélanger Inc.
7920, boul. Pie IX
Montréal 456
Téléphone: 728-4569

Pierre l'Heureux et Cie
8435, rue Boyer
Montréal 352
Téléphone: 387-6451

Bel Air Plumbing
1022 ouest, rue Fairmount
Outremont 153
Téléphone: 276-0793

Roger Gilbert Plomberie
7475, boul. St-Michel
Montréal 453
Téléphone: 729-6911

Georges Plomberie et Chauffage Ltée
7825, 6e avenue
Rivière-des-Prairies
Montréal 476
Téléphone: 665-4948

Georges Longpré Ltée
2180 est, rue Mont-Royal
Montréal 178
Téléphone: 526-6683

F. Dussault Inc.
1750, rue Beaudry
Montréal 133
Téléphone: 527-2119

Marcel Boies
Entrepreneur électricien
5600, rue Laurendeau
Montréal 205
Téléphone: 767-4486

Ouellette Enrg.
Plomberie
4629, rue Amiens
Montréal-Nord 460
Téléphone: 322-2104

Société Élite Ltée
3805, rue Monselet
Montréal-Nord 459
Téléphone: 322-8940

Yvon Bourgeois Inc.
8563, rue Centrale
Cité de Lasalle
Téléphone: 366-7910

Apprendre à vivre avec son enfant déficient

par Hélène SABOURIN

Il faut le vouloir avec son coeur pour réaliser un projet comme celui que met sur pied Mme Davidson-Rivain. Un projet qui vise à créer un Service d'aide à domicile pour les parents d'enfants déficients mentaux, particulièrement ceux atteints de mongolisme.

Comédienne de métier, Mme Davidson-Rivain a imaginé d'organiser une série de spectacles donnés par le troupe française du "Lapin Agile", qui pour la première fois se produirait en dehors de Paris.

Les artistes renommés pour leur interprétation de vieilles chansons françaises ont accepté de travailler pour un cachet nominal pendant tout le mois de mai dans un hôtel montréalais. Si la réponse du public est favorable, un fonds de près de $30,000 pourra être créé.

C'est en collaboration avec l'Association de Montréal pour les déficients mentaux que Mme Rivain a mis au point ce projet qu'on dit unique à Montréal. "Il n'existe pas d'assistance à domicile auprès des parents aux prises avec l'éducation complexe de très jeunes enfants déficients", explique le directeur de l'AMDM, M. John McCrea.

Accepter d'abord

Jusqu'à ce que Flore-Anne vienne au monde, il y a six mois, Mme Rivain ne s'était pas vraiment penchée sur le problème de la déficience mentale. "Quand le médecin m'a dit que ma fille était atteinte de mongolisme, j'ai été stupéfiée. Pourquoi cela m'arrivait-il à moi?

"Puis, j'ai réagi, accepté et décidé d'aimer, d'élever et de garder mon enfant. Mon mari m'a soutenue, encouragée et aidée à prendre cette décision qui par la suite nous a paru être la meilleure."

Pourtant, la jeune femme ne se sentait pas très à l'aise avec ce bébé qui ne réagissait pas comme les autres. "J'ai donc cherché à rencontrer des mères qui, comme moi, avaient un enfant "mongol". J'ai lancé des appels dans des journaux locaux, à la radio, à la télévision. Mais, peu de réponses sont venues. J'ai compris par la suite que les parents n'aimaient pas qu'on sache qu'ils avaient un enfant déficient. Avaient-ils honte, se sentaient-ils responsables? Qui peut le dire!

"Le hasard a fait que j'ai été mise en contact avec l'Association de Montréal pour les déficients mentaux. Grâce à eux, j'ai pu rencontrer des parents d'enfants mongoliens avec lesquels j'ai établi des échanges, partagé des expériences. Et peu à peu l'idée d'amasser des fonds pour ce service à domicile s'est concrétisée.".

S'aider en aidant autrui

Pour Mme Davidson-Rivain (elle-même ex-comédienne de la troupe du Lapin Agile), il ne suffit pas d'accepter son enfant et même de choisir de le garder chez-soi plutôt que de le placer en institution, il faut agir. "Il faut aider d'autres parents à surmonter leur problème et à faire face à une réalité qui n'apporte pas que des déceptions. Au contraire."

Autant du côté de cette femme de coeur que de celui de l'AMDM, on espère que rien ne viendra compromettre le projet. "Déjà, note M. McCrea, le travail est amorcé: un recensement des enfants atteints de mongolisme a été entrepris dans la région métropolitaine. Et une travailleuse sociale spécialisée se dit prête à faire démarrer le service à domicile d'ici quelques mois."

Ceux qui seraient intéressés à s'informer à ce sujet peuvent communiquer avec l'Association au numéro: 336-0684.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

C'est avec sérénité que Mme Davidson-Rivain veille sur sa fille Flore-Anne, un bébé handicapé.

Les cadres scolaires réclament plus d'autonomie par rapport à Québec

par Lysiane GAGNON

Un "cadre scolaire", c'est quoi?

C'est quelqu'un qui est parfois pris entre l'arbre et l'écorce, que la plupart des gens ne connaissent pas... et qui, de fait, se situe au palier intermédiaire entre le directeur général d'une commission scolaire et les principaux des écoles. Il peut tout aussi bien diriger, sous l'autorité du directeur général et dans le cadre assez rigide des normes du ministère de l'Education, le service du transport scolaire, le service d'éducation des adultes, celui de la formation professionnelle ou agir comme secrétaire-trésorier, ou responsable des services aux étudiants de la commission scolaire... la liste pourrait s'allonger, et c'est dire en somme que les cadres scolaires forment un groupe assez hétérogène.

Ils se sont regroupés en association provinciale en 1971, et participeront, du 18 au 21 avril, à leur premier colloque. Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de l'Association des cadres scolaires du Québec ont précisé qu'ils avaient déjà reçu quelque 350 inscriptions, sur les 1,059 membres que compte l'ACSQ. Signalons toutefois que les cadres scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal et ceux du secteur anglophone sont regroupés dans d'autres associations.

Thème du colloque: "Pour une administration scolaire plus humaine". L'idée n'a rien de bien originale par les temps qui courent, et les porte-parole de l'ACSQ ne la précisent que par certains exemples concrets. Ainsi, la trop grande uniformisation des normes gouvernementales pour ce qui est des horaires, de la construction des écoles, etc.

"En somme, déclare le président, M. Roger Carette, il faudrait fixer des objectifs, et faire en sorte que le ministère donne aux commissions scolaires assez d'autonomie et les moyens adéquats pour réaliser ces objectifs. Nous avons de plus en plus tendance à prendre nos distances vis-à-vis des politiques du ministère de l'Education."

Il n'est pas question pour l'instant de la formation d'un syndicat de cadres, mais il y a, manifestement, un malaise. Les conditions de travail des cadres scolaires sont établies non pas par des négociations, mais par de vagues processus de "consultation", et sont compilées dans 33 volumes réalisés unilatéralement par le ministère. La restructuration scolaire de l'île de Montréal, avec les changements qu'elle entraîne au niveau administratif, semble accentuer le malaise et l'insécurité des cadres scolaires, qui sont sujets à divers déplacements, déclassifications, changements de fonction et autres douceurs.

Le colloque s'ouvrira par une conférence de M. Gérard Arteau, de la faculté d'Education de l'Université d'Ottawa, et se terminera par une allocution du sous-ministre Yves Martin. Entre-temps, les participants se réuniront en ateliers en fonction de leur spécialité professionnelle.

Comment prendre soin de votre chien de salon.

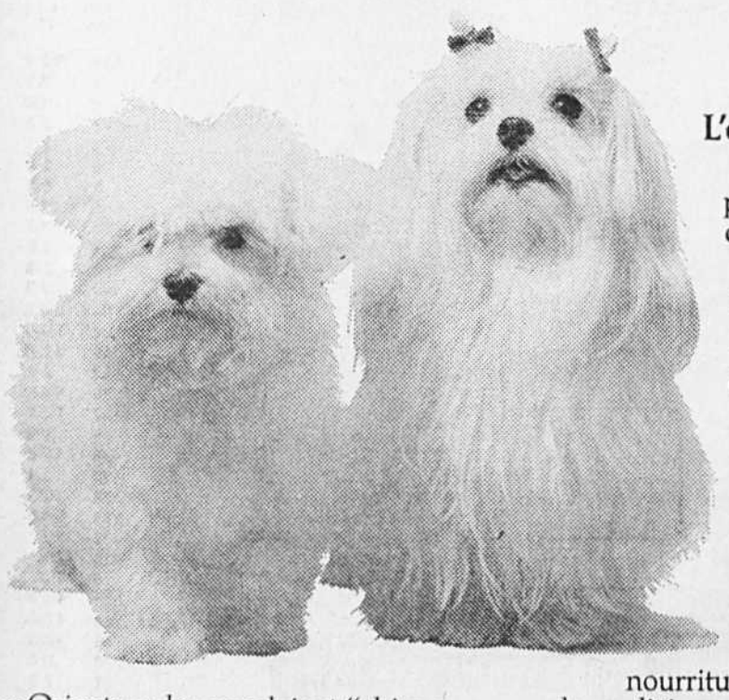

L'entraînement du chiot.

1. Ne perdez jamais patience. Votre colère désoriente le chien.
2. Entraînez-le peu à peu et souvent: comme tout jeune enfant, il ne peut être attentif que pour de courtes périodes.
3. Encouragez-le lorsqu'il se comporte correctement.

La meilleure façon de nourrir votre chien, quelles que soient sa taille et sa race, c'est de lui servir la nourriture KAL KAN* pour chiens. C'est une nourriture de qualité supérieure, équilibrée naturellement pour offrir une alimentation complète. Elle sent même aussi bon que les repas que vous servez à votre famille.

Les Orientaux les appelaient "chiens de manche" parce qu'ils étaient assez petits pour être logés dans la manche d'un kimono de soie. Aujourd'hui, le chien de salon, qu'on appelle aussi bichon, est un petit animal très populaire et doté de toutes les qualités de ses grands cousins. Enjoué et cajoleur, c'est le chien compact par excellence et le favori de ces dames.

Nous aimons les chiens et les chiens nous aiment.

*Marque déposée au Canada.

VB-7469TF

DERNIER JOUR DEMAIN

GAGNEZ

"Une semaine de Pacha" pour 2

AUX BERMUDES ou $1000. COMPTANT

Avec chaque achat, une nouvelle chance de gagner.
Renseignez-vous auprès de nos vendeurs Ogilvy.

OGILVY

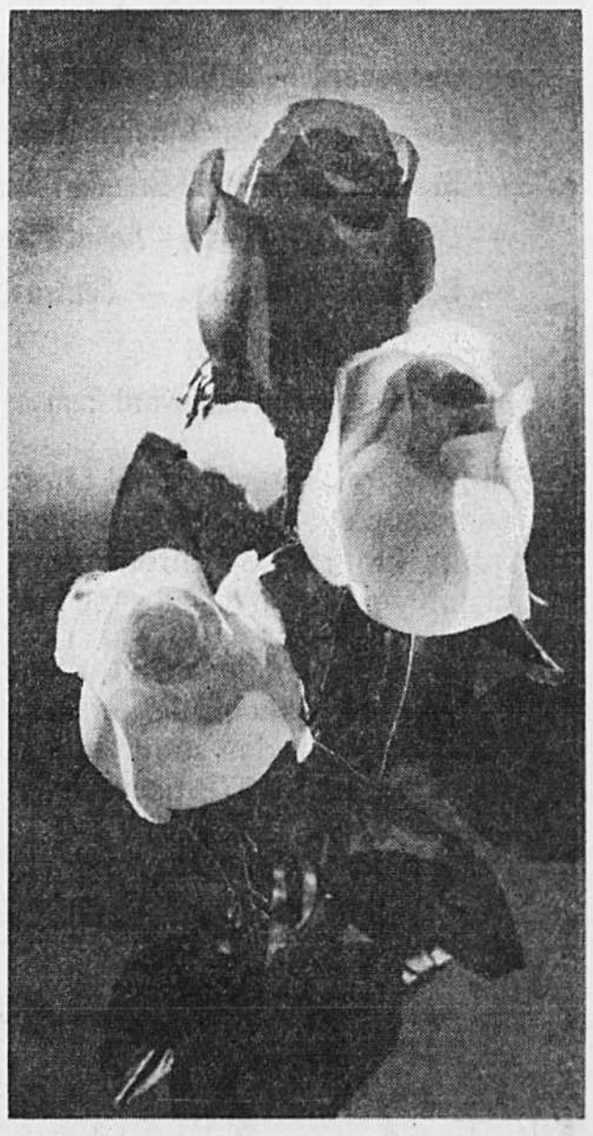

Roses en soie pour dire "je t'aime"

Oui, ces fleurs sont en soie, mais ressemblent, à s'y méprendre, à des fleurs véritables. C'est une façon merveilleuse de lui dire "je t'aime"... aujourd'hui et tous les jours de l'année.

Tout un choix de couleurs, $2.00 chacune.

BIRKS JOAILLIERS

$8.10 pour 3 tiges de bambou

par Claudette TOUGAS

Aux environs de midi hier, hier, je me présente à la pharmacie Montréal, rue Sainte-Catherine est. A Montréal, évidemment.

Au comptoir des "ordonnances médicales", je demande: "Vous vendez des tiges de bambou?"

— Allez au comptoir. A votre gauche, s.v.p.

Je me rends au dit comptoir. Une jeune fille me demande ce que je veux: "Des tiges de bambou, vous en avez?"

— Un instant.

Je la vois qui se rend parler "dans l'oreille" à un pharmacien âgé. Mais au fait, s'agissait-il d'un pharmacien véritable?

Il vient, à son tour, s'informer "de ce que je veux".

— Vous avez ça ici des tiges de bambou?

—Vous voulez dire des "ti ges de femmes"? me demande-t-il.

— Euh!.. oui.

— Quelle grandeur désirez-vous? Small? Medium? Large?

Je réponds que je ne sais pas.

— Mais la personne qui vous a recommandé d'acheter ça aurait dû vous le dire... Moi je n'ai pas le droit de vous dire quoi que ce soit! Alors, quelle grandeur?

— Ben... voilà... comme je ne sais pas, est-ce que je peux en prendre trois? Une de chaque grandeur?

Mais c'est très cher, me répond-il. C'est $2,500 chacun. Plus la taxe...

répond-il. C'est $2.50 chacune.

aucun risque. J'en achète trois. Mais vous ne voulez absolument pas me dire comment m'en servir?

Non, dit le pharmacien. Je n'ai pas le droit.

— Mais... vous en vendez beaucoup?

—Je vous crois que j'en vends beaucoup et souvent, souligne le pharmacien. Faut croire que c'est efficace...

Et je paie $8.10 (taxe incluse) pour mes trois petits "bâtons d'homme" en songeant au nombre incalculable de femmes qui les ont utilisés pour se faire avorter ou s'avorter elles-mêmes. Femmes qui ont réussi, en fin de compte, à obliger un médecin à terminer "médicalement" un avortement incomplet!

Mais selon le Collège des pharmaciens, on n'est plus supposé en vendre. Depuis 13 heures, hier après-midi.

Heureusement! Si c'est vrai...

CONGRÈS NATURISTE SOCIAL
28 - 29 avril 1973
Hôtel Windsor de Montréal
Renseignements:
272-3638 273-9554

CONTREMAÎTRESSE
responsable, avec expérience pour service d'échantillons
s'adresser à
M. ARMANDO
384-0161

FB ENCAN FB
DE MOBILIERS ET ACCESSOIRES MÉNAGERS
En bon état
LUNDI, LE 16 AVRIL À 10 HEURES
Piano électrique à queue avec banc et rouleaux - piano droit - canapé de velours bleu - mobiliers de salles à dîner, chambres à coucher, salons et cuisines - ancien pupitre à couvercle coulissant - causeuse en noyer sculpté - table à servir sur roulettes - table de corridor en acajou sculpté - bergères - buffets - lits - téléviseurs - tourne-disques - machine à coudre - sofas - fauteuils - pupitres - commodes - chaises de toutes sortes - table à coutellerie - tables de salon - projecteur Kodascope - coffres - lampes - machine à laver automatique - refrigérateurs - ventilateur - ustensiles de foyer - miroirs - sculptures - malles - appareils ménagers électriques - argenterie - verrerie - porcelaine - décorations de toutes sortes - etc., etc.
VISITES PRÉALABLES: Samedi le 14 avril, de 9:30 à 17 heures et juste avant la vente le lundi.
FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré
Vaste terrain de stationnement à chaque entrée Tél. 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures
Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des SPÉCIALISTES
521-2126
Laberge, Chevalier FOURRURES
1475 AMHERST · 521-2126
Près du boul. de Maisonneuve

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une forte personnalité. Leur clairvoyance leur rendra grand service dans leurs relations avec autrui. Leur esprit méthodique et rodonné les incitera à organiser rationnellement leur existence. Leur imagination aura souvent une heureuse influence sur leur entourage.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il se pourrait que vous fussiez contrarié par des personnes indiscrètes ou irréfléchies. Mais vous remporterez, néanmoins, des succès professionnels qui vous rendront votre optimisme.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

La plupart de gos compagnons habituels étant bien disposés à votre égard, n'hésitez pas à leur exprimer vos désirs. Vous serez satisfait de leurs réactions; notamment de celles de votre plus intime familier.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Tenez vous sur vos gardes pour ne pas vous exposer à des désagréments dans votre vie domestique ou au cours de vos déplacements. Il conviendrait de profiter de vos loisirs pour vous distraire paisiblement.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Comportez-vous posément dans vos diverses occupations et dans vos rapports avec autrui. Vous vous épargnerez ainsi des ennuis qui influeraient fâcheusement sur votre équilibre nerveux.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous aurez l'occasion de faire apprécier votre dynamisme et votre savoir-faire dans votre milieu professionnel. Cet après-midi, vous pourrez régler dans de bonnes conditions une question concernant vos intérêts personnels.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

a condition d'agir avec présence d'esprit, vous obtiendrez un succès qui vous avantagera pécuniairement. Vous aurez également la possibilité de vous entretenir utilement avec des personnesintéressantes.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Méfiez-vous de la négligence et de l'étourderie, pour ne pas risques de subir un préjudice. Il importe, notamment, d'attacher votre attention sur toute affaire mettant en jeu vos intérêts financiers.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Au cours de la matinée, vous pourrez effectuer une opération avantageuse si vous faites preuve de réalisme. L'arpès-midi et la soirée seront favorables à vos loisirs, ainsi wu'à vos relations avec des personnespour qui vous avez de l'estime.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Ce matin, vous aurez intérêt à ne pas prendre de décision importante sans consulter votre proche entourage, car votre jugement personnel ne sera pas très bien inspiré. Cet après-midi, une visite ou une promenade vousintéressera.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous serez affairé au cours de cette journée, notamment dans la matinée. Cependant, vous obtiendrez des résultats satisfaisants si vous agissez méthodiquement et si gousfaites intervenir le savoir-faire dans vos rapport avec votre entourage familial.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Aujourd'hui, vous aurez beaucoup à faire. Mais vous pourrez vous détendre dans la soirée en bonne compagnie. Il est également possible que la chance vous procure une satisfaction imprévue qui stimulera votre joie de vivre.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Une préoccupation concernant vos affaires domestiques ou professionnellesvous tracassera. Mais vous parviendrez à vous libérer de gos soucis grâce à d'heureuses inspiratione et à la bonne volonté de certains de vos compagnons habituels.

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew . . à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui . . 842-5111.

Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel. Ce procédé rajeunit la pelleterie et nettoie la doublure.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne . . 842-5111
Rockland • Dorval • Place Ville Marie
Fairview • Anjou

On vit d'amour et d'eau chaude

Faites comme nous: consultez un dépositaire Cascade. Il est de bon conseil, en plus de posséder la solution logique à votre problème d'eau chaude.

Cascade 60
$2.25 par mois

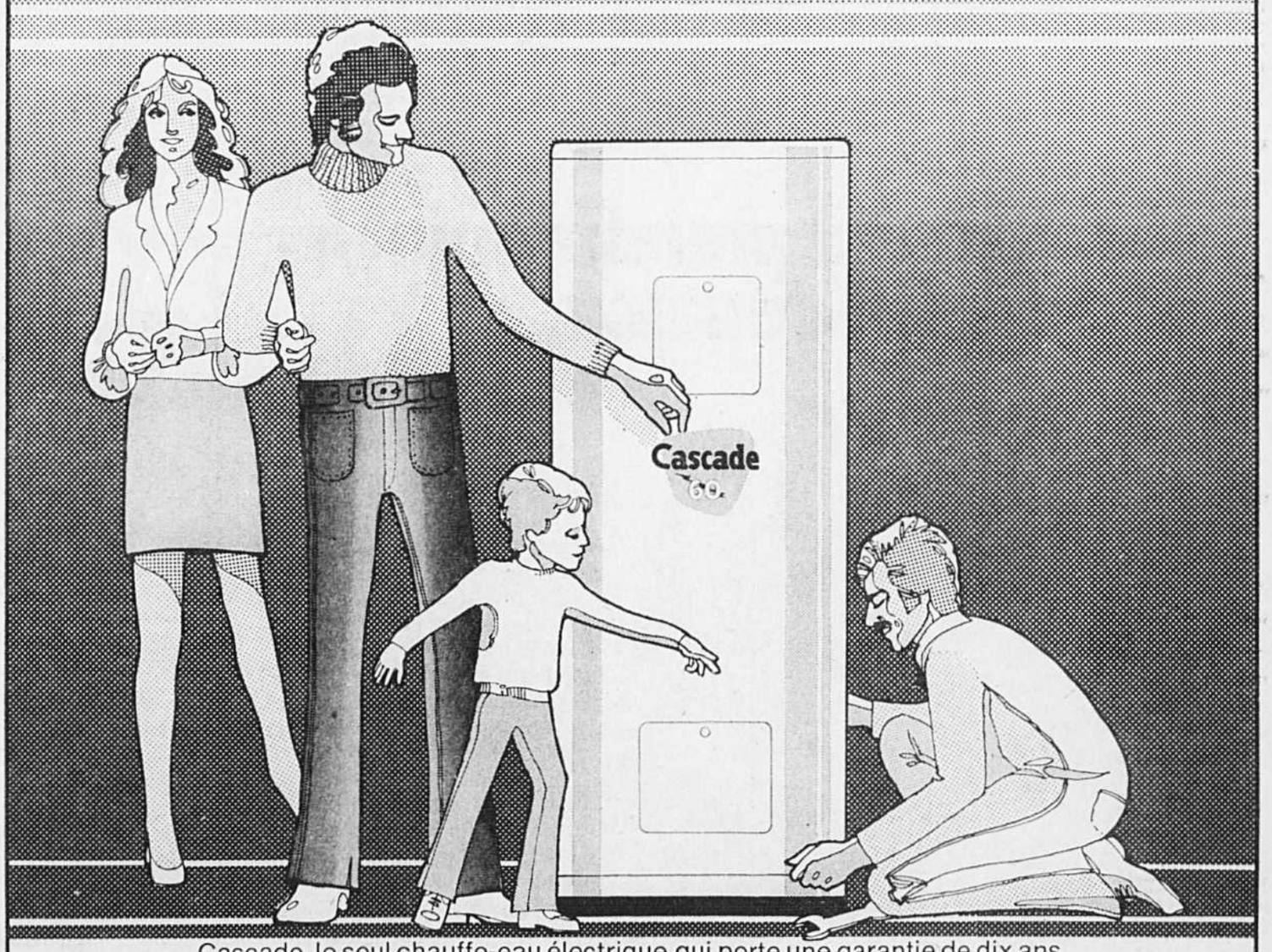

Cascade, le seul chauffe-eau électrique qui porte une garantie de dix ans.

J.L.R. Ltée
Plomberie et chauffage
789, boul. Rosemont
Montréal 329
Téléphone: 270-2378

Henri Bélanger Inc.
7920, boul. Pie IX
Montréal 456
Téléphone: 728-4569

Pierre l'Heureux et Cie
8435, rue Boyer
Montréal 352
Téléphone: 387-6451

Bel Air Plumbing
1022 ouest, rue Fairmount
Outremont 153
Téléphone: 276-0793

Roger Gilbert Plomberie
7475, boul. St-Michel
Montréal 453
Téléphone: 729-6911

Georges Plomberie et Chauffage Ltée
7825, 6e avenue
Rivière-des-Prairies
Montréal 476
Téléphone: 665-4948

Georges Longpré Ltée
2180 est, rue Mont-Royal
Montréal 178
Téléphone: 526-6683

F. Dussault Inc.
1750, rue Beaudry
Montréal 133
Téléphone: 527-2119

Marcel Boies
Entrepreneur électricien
5600, rue Laurendeau
Montréal 205
Téléphone: 767-4486

Ouellette Enrg.
Plomberie
4629, rue Amiens
Montréal-Nord 460
Téléphone: 322-2104

Société Élite Ltée
3805, rue Monselet
Montréal-Nord 459
Téléphone: 322-8940

Yvon Bourgeois Inc.
8563, rue Centrale
Cité de Lasalle
Téléphone: 366-7910

AVIS

Aux détenteurs de contrats de membres pour les salons suivants:

— St-Léonard — 9280 boulevard Lacordaire;
— Lachine — Centre d'Achat Victoria-Remembrance;
— Ste-Thérèse — 653 Grande Côte;
— Longueuil — Centre d'Achat Plaza Centre-Ville;
— Cap-de-la-Madeleine — Centre d'Achat les Galeries du Cap;
— Laval — 4600 boulevard Samson.

FigurMagic International Limited a mis fin aux contrats d'exploitation des salons précités sous les noms FigurMagic International Limited et/ou FigurMagic International et/ou FigurMagic.

Les personnes détenant des contrats de membres pour ces salons et qui désireraient être remboursées intégralement des sommes qu'elles ont payées avant le 5 avril 1973 peuvent en faire la demande par écrit à:

FIGURMAGIC INTERNATIONAL LIMITED,
6 Lansing Square, Suite 141,
Willowdale, Ontario.
Attention: M. A. C. Potenza, président.

Prenez avis que personne n'est autorisé par FigurMagic International Limited, FigurMagic International ou FigurMagic à signer des contrats de membres ou tout autre engagement quel qu'il soit dans la province de Québec pour le compte de FigurMagic International Limited, FigurMagic International ou FigurMagic.

Les dernières mesures fédérales sur le bilinguisme obtiennent l'accord des députés libéraux du Québec

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Ce sont peut-être les créditistes plutôt que les conservateurs qui contesteront la résolution du premier ministre Trudeau sur le bilinguisme.

Deux députés créditistes, MM. André Fortin (Lotbibière) et René Matte (Champlain) ont soutenu, hier, que la résolution inscrite au feuilleton des Communes ne va pas assez loin et que cet énoncé de politique est insuffisant si l'on veut, comme le suggère le commissaire aux langues officielles, faire du français une des langues de travail dans la fonction publique fédérale.

D'autre part, les députés libéraux québécois, qui ont lancé un vigoureux débat à l'intérieur du caucus libéral pour raffermir la politique de leur parti en matière de bilinguisme, se sont tous dits satisfaits du texte présenté par M. Trudeau et défendu par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury.

Dans cette résolution qu'il se propose de faire ratifier par les Communes, le gouvernement Trudeau déclare qu'il augmentera l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la fonction publique fédérale, qu'il haussera le nombre d'unités de travail de langue française, qu'il accentuera le recrutement de francophones et intensifiera ses cours de langue française.

Les députés québécois libéraux se sont dits satisfaits de ces dernières mesures qui, selon eux, font suite aux revendications exprimées à l'intérieur du caucus.

Ces précisions viennent s'ajouter aux neuf principes régissant la mise en oeuvre des politiques de bilinguisme. L'avis des députés libéraux, elles garantissent que la loi sur les langues officielles ne restera pas lettre morte.

M. Claude Wagner, le député conservateur de St-Hyacinthe qui, en décembre dernier, avait reproché au gouvernement de reculer en matière de bilinguisme, a souligné que "M. Trudeau s'est joué un tour" s'il croyait prendre les conservateurs par surprise en présentant une résolution sur le bilinguisme.

"Nous sommes d'accord," a-t-il dit.

Le 8 janvier dernier, M. Trudeau, intervenant dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, avait fait savoir que son gouvernement présenterait une résolution sur les langues officielles et sur le bilinguisme, histoire de faire ratifier encore une fois une politique qui fut galvaudée dans plusieurs régions du pays lors des dernières éléctions fédérales.

"Ce sera pour les députés d'en face, qui s'estiment lésés, une excellente occasion de se montrer sous leur vrai jour et de dire si, de fait, ils sont pour ou contre les principes et la théorie de la loi sur les langues officielles, "déclarait M. Trudeau.

Les conservateurs étant d'accord, M. Wagner estime que "le premier ministre ne pourra pas se servir du bilinguisme comme d'un écran de fumée".

Bilinguisme exagéré

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, considère que la résolution de M. Trudeau n'est pas tellement différente des principes énoncés par le président du Conseil du Trésor, en décembre.

Il trouve inévitable que l'on prolonge jusqu'en 1978, tel qu'annoncé en décembre, le processus de bilinguisation de la fonction publique fédérale.

"L'important, déclare-t-il, c'est d'implanter le principe et la pratique du bilinguisme dans la fonction publique."

M. Lewis reste convaincu que M. Trudeau exagère l'importance du bilinguisme dans la lutte contre le séparatisme.

Un de ses députés, M. Frank Howard, de Skeena, en Colombie-Britannique, considère comme "enfantine" l'attitude de M. Trudeau sur le bilinguisme. A son avis, elle ne contribuera qu'à la division du pays et elle sera néfaste au principe lui-même.

Les créditistes

Les créditistes Fortin et Matte entendent participer activement au débat qui entourera cette résolution et proposer des amendements qui assureraient une certaine accélération dans l'application des politiques de bilinguisme.

Tous deux considèrent qu'il faut procéder le plus rapidement possible à l'identification et à la désignation des postes bilingues au sein de la fonction publique.

La résolution Trudeau parle du 31 décembre 1978.

"D'ici là, dit M. Fortin, les parlements auront eu le temps de se succéder. Il y en aura eu deux ou trois.

Qui sait quelle attitude les autres gouvernements adopteront sur cette question."

M. Matte trouve que la résolution "défonce des portes ouvertes," en stipulant que les postes bilingues sont des fonctions qui exigent une connaissance des deux langues.

Il réclame la supression pure et simple de l'article 6 de la résolution, un des principes de la politique de bilinguisme du gouvernement.

Celle-ci précise qu'un titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire, ou encore, et c'est ce qui soulève l'ire de M. Matte, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue.

Le député de Champlain trouve qu'on n'exige pas beaucoup des candidats unilingues à l'embauche.

Vega, une gagnante née.

La Vega 1971 de Chevrolet nommée voiture de l'année par la revue Motor Trend.

La Vega 1972 de Chevrolet désignée le meilleur sedan économique par les lecteurs de la revue Car & Driver.

La Vega GT 1973 de Chevrolet choisie par la revue Motor Trend comme voiture de l'année dans sa catégorie.

Dès son lancement, la Vega était une gagnante née. Voici pourquoi. Elle a d'abord un gros moteur en aluminium de 2,300 c.c. à arbre à cames en tête. Elle a aussi des freins à disque à l'avant, des ressorts à boudins aux quatre roues, une suspension avant à roues indépendantes et un choix de coloris attrayants de garnitures intérieures et de carrosserie.

Et la Vega est offerte en de nombreuses versions. Permettez-nous de vous en présenter quelques-unes: l'économique coupé classique à 2 portes, le coupé classique avec groupe décor Vega LX le pratique coupé à arrière ouvrant, la fougueuse GT à arrière ouvrant ainsi qu'un choix de familiales comprenant la nouvelle familiale "similibois".

VEGA CHEVROLET

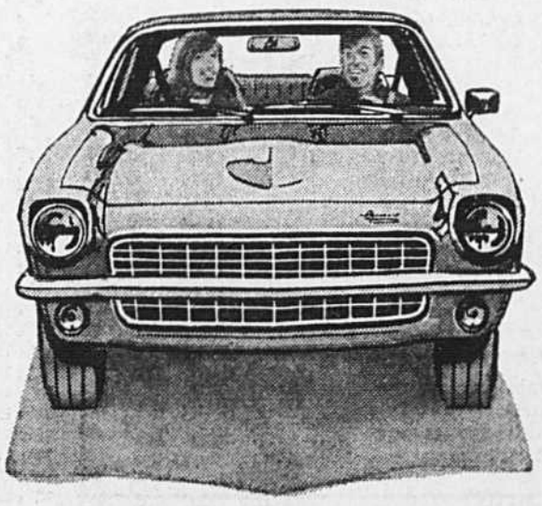

Boucler ceinture et baudrier: l'idée de votre vie. Certains des équipements représentés sont fournis en option moyennant supplément.

GM Canada

Nicole FALARDEAU
... taillée dans le même roc que le père

Nicole Falardeau a relevé le défi de suivre le père Sablon

par Guy PINARD

Tous connaissent le R.P. Marcel de la Sablonnière, président fondateur et directeur général du Centre de l'Immaculée-Conception, président de l'Association canadienne des centres de loisirs, vice-président de l'Association olympique canadienne (le seul Canadien français du groupe), et membre de toutes les associations auxquelles il peut éventuellement recourir dans l'une ou l'autre de ses promotions.

C'est un homme très actif, jovial, cordial, jeune de coeur et bon vivant, aux idées qui éclatent dans sa tête et qui se traduisent par des succès. La création du centre fut sa première, et depuis il y a eu l'Auberge du P'tit Bonheur, le camp Jeune-Air, le salon Camping, Chasse et Pêche, le salon Sports d'hiver.

C'est aussi un homme très généreux, et pas seulement parce qu'il est prêtre et jésuite. Il ne porterait pas le col romain (d'ailleurs, il le porte si peu souvent...) qu'il le serait autant. Le don de soi-même n'est-il pas la meilleure preuve d'une âme généreuse ?

Pour suivre un tel homme dans ses multiples déplacements, pour le seconder dans ses oeuvres et ses réalisations, il n'était pas facile de trouver une femme.

Il fallait qu'elle soit de la même race que le père, et surtout dégoûtée du "9 à 5". Il fallait qu'elle veuille vivre différemment. Il fallait qu'elle fût prête à accepter d'entendre dire, avec une certaine pointe d'ironie malveillante: "Tu sais, c'est la secrétaire du père Sablon..."

Par le biais d'une agence

On dit souvent que le sort fait bien les choses, et jamais dicton n'aurait pu s'avérer plus vrai que dans le cas de l'engagement de Nicole Falardeau comme "adjointe" du père. Le père venait à peine de placer une demande auprès d'une agence que Nicole, dans le but de trouver un autre emploi que son "9 à 5" avec la Charles E. Frosst, s'y rendait et acceptait l'offre du père, avec "diminution de salaire" s'il vous plaît!

Nicole Falardeau a été taillée dans le même roc que le père. L'introduction de ce texte se prête aussi bien à Nicole qu'au père. C'est en plus une femme de la nouvelle génération, autodidacte parce qu'intelligente, fort coquette parce que très jolie, prête à voyager parce qu'elle est voyageuse dans l'âme.

Il y a maintenant un an qu'elle talonne le père Sablon, voire le remplace en certaines occasions quand le Jésuite ne trouve pas le moyen de faire un miracle afin de prolonger les jours de deux ou trois heures.

Même si elle a le titre officiel de "secrétaire du père", elle fait beaucoup plus que taper des lettres à la machine. Elle fait nombre de besognes qui relèveraient normalement de l'épouse d'un "executive", comme choisir les cadeaux d'aniversaire. Elle est l'exécutante et la deuxième mémoire du père. Avec, en arrière-pensée, le désir bien avoué de faire des relations publiques sa deuxième carrière.

Tant et autant que son travail n'en est pas un. C'est plutôt un défi, et en acceptant le poste, elle acceptait aussi de le relever. Tant et autant qu'aujourd'hui, elle est beaucoup plus participante qu'employée.

Les chômeurs à $4,800 par année

Elle admire le père. Elle en parle avec volubilité et enthousiasme, et elle rejette toutes les remarques déplaisantes comme non fondées.

Elle n'est pas sans savoir que l'on répète dans certains milieux que le père vient au secours des "chômeurs à $4,800 par année". Mais la remarque glisse sur son dos tout comme elle glisserait sur les plumes d'un canard.

"Je vis la plupart des gestes de sa générosité. On peut dire ce que l'on veut à son sujet. Il n'en reste pas moins un homme très généreux. Bien sûr que nous faisons de l'argent au centre et avec les entreprises. Mais ce n'est pas le père qui en profite, ce sont les défavorisés du quartier, qui l'appellent à toute heure du jour quand ce n'est pas la nuit", dit Nicole à ce sujet.

Et les nombreux voyages du père ?

"Mais il faut cesser de le voir comme un prêtre, mais plutôt comme un homme d'affaires. Et en hommes d'affaires, à cause de ses nombreuses responsabilités, il est appelé à voyager souvent. Il est très rare qu'il voyage pour son propre plaisir".

Nicole Falardeau parle avec jovialité parce que c'est le genre d'esprit qui règne au bureau du père. "Une journée pour nous (il y a aussi une secrétaire et le directeur du centre, Robert Binette), c'est une série ininterrompue de jeux de mots, de calembours et de tours à jouer. Nous ne connaissons pas la mauvaise humeur".

"Travailler pour le père Sablon, c'est un plaisir continuel. Je ne regrette pas un instant d'avoir accepté le poste, malgré une diminution de salaire".

Et son époux, André Falardeau, qu'en pense-t-il ? Lui aussi accepte, même si nous n'avons pas vérifié après de lui. Peut-être parce qu'il connaît la soif insatiable de liberté de Nicole, elle qui n'a jamais accepté l'attachement à un job, fût-ce pour de l'argent. Elle en a occupé des dizaines (dont un à l'Expo 67) depuis qu'elle a quitté l'école. Elle était même partie pour Paris en 1967... pour cinq ans, avait-elle dit. Elle est revenue deux mois plus tard, incapable d'assurer son pain quotidien et de simultanément profiter au maximum de la vie parisienne. Oh, elle aurait bien pu le faire en s'amourachant d'un Français. Mais elle s'est toujours refusée à recourir à cette tactique.

Evidemment, Nicole Falardeau ne sera pas toujours à l'emploi du Père de la Sablonnière. Elle vise beaucoup trop haut. Mais pour le moment, vivre dans ce contexte de sports et de générosité, c'est vivre une vie pleinement remplie, au service d'un homme qu'elle admire.

Elle ne saurait souhaiter mieux.

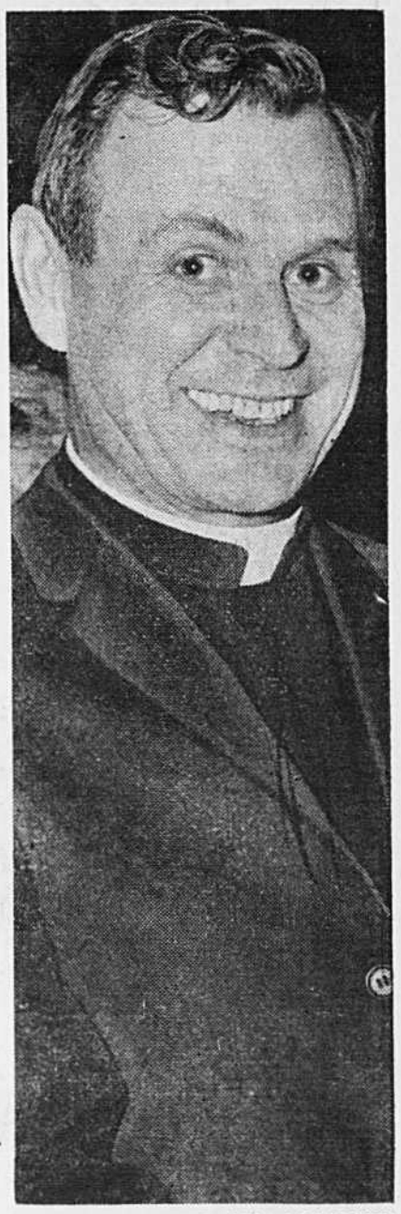

photo René Picard, LA PRESSE

Le père SABLON
Un homme difficile à suivre

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Mise en forme

—Dites-moi, docteur, comment l'oxygène peut-il ainsi favoriser une meilleure condition physique ?

—A la suite des études qui ont amené la création du système Aérobix, on en arrive à considérer qu'un certain effort en dedans de certaines limites finit par repousser ces limites et augmente la capacité, le potentiel et l'endurance de l'individu.

Par l'oxygénation.

L'individu se trouve à respirer plus profondément, donc à faire rentrer plus d'oxygène dans son sang. Son sang est plus riche. Ca stimule l'organisme. Il est mieux nourri.

L'effort musculaire demandé en augmentant la respiration augmente le rythme cardiaque. L'augmentation du rythme cardiaque poussera le sang plus fortement, plus rapidement dans les diverses parties du corps. Celui-ci sera mieux oxygéné.

De plus, chaque muscle appelé à se contracter, donc à travailler, recevra une plus grande part de ce sang bien oxygéné et se nettoiera mieux des déchets produits par la contraction.

De tels exercices, en permettant une meilleure oxygénation de tous les tissus profonds du corps humain et des cellules plus éloignées, permettront que celles-ci soient en meilleure santé.

Comme but supplémentaire, ces exercices augmenteront l'efficacité du coeur en tant que pompe pour pousser le sang d'un bout à l'autre du réseau sanguin.

Ce n'est pas tout d'oxygéner le sang, il faut que celui-ci se rende par la circulation à toutes les parties de l'organisme, même les plus éloignées.

Ensuite, en nous obligeant à nous essouffler, à respirer plus profondément, on augmente les capacités des poumons à faire pénétrer l'oxygène dans le sang.

En plus, ces exercices permettent de faire étirer et rétrécir, c'est-à-dire de faire travailler les parois des vaisseaux. Cela aidera les vaisseaux à garder beaucoup plus de souplesse. Ils fonctionneront mieux. Tandis qu'un sang qui circule trop lentement permettra des dépôts de graisse et une augmentation plus rapide de l'artériosclérose.

En faisant travailler le coeur plus fort, on aide à la circulation et celle-ci maintiendra l'organisme en meilleure condition physique pendant plus longtemps.

A noter que quelqu'un qui cesserait après avoir fait beaucoup d'exercices pendant longtemps, pourrait aussi retomber dans les mêmes troubles qu'une personne ne faisant jamais d'exercices. Son système s'affaiblirait, s'engorgerait et se détériorerait.

CIL veut que vous obteniez cette belle brochure sur la décoration.

Changer de décor est très facile avec la Peinture CIL. Une nouvelle brochure illustrée en couleurs, préparée par le Studio des Couleurs CIL, vous donne tous les principes de base pour utiliser la couleur. Cette offre intéressante n'est disponible que chez votre Marchand CIL participant. Allez le voir sans tarder.

Remarquez dans la vitrine la bannière qui identifie votre Marchand de Peintures CIL participant.

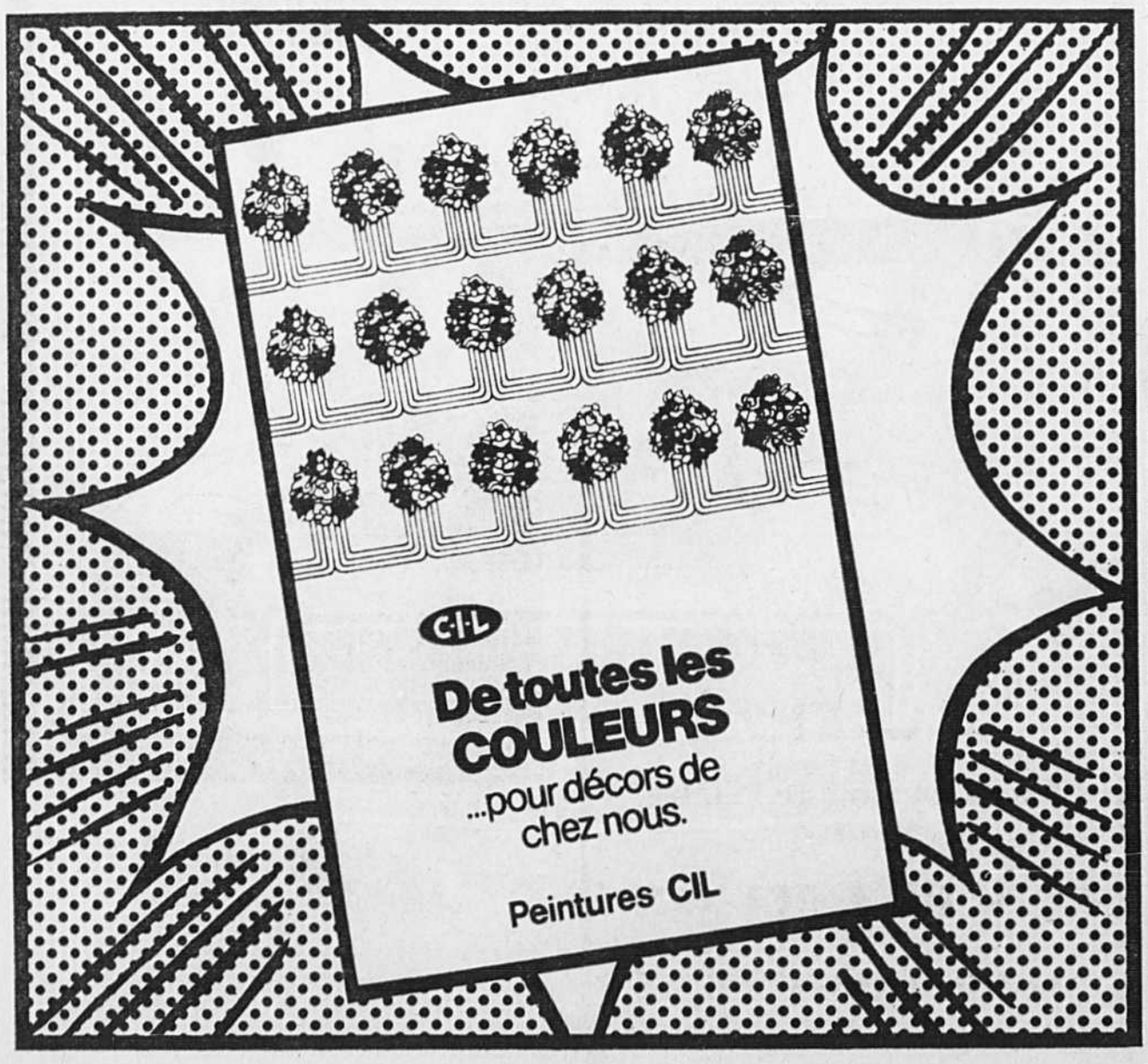

Peintures CIL

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

ENTREPÔT: 8280, boul. SAINT-LAURENT

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VENTE DE TAPIS DU MOIS D'AVRIL

ROULEAUX À SOLDER

VERGE CARRÉE	DESCRIPTION	Prix liste manuf. vge car.	NOTRE PRIX
38	Lilas Dupont ciselé caoutchouc	$8.99	$3.99
65	Lilas 501 nylon ciselé	8.99	3.99
48	Pourpre 501 nylon ciselé	8.99	3.99
40	Or nylon tweed commercial	8.99	3.99
65	Or 501 nylon ciselé	8.99	3.99
60	Or lime nylon shaggy épais	9.95	4.99
60	Bleu vert nylon shaggy épais	9.95	4.99
60	Rouge Kodel ciselé épais	11.95	5.99
40	Vert mousse Kodel velours épais	13.95	6.99
50	Bleu Kodel velours épais	13.95	6.99
60	Rouille Kodel velours uni épais	13.95	6.99
100	Or nylon shaggy très épais	18.95	8.99
32	Vert nylon shaggy très épais	18.95	8.99
36	Gris nylon shaggy très épais	18.95	8.99
60	Blanc nylon shaggy	10.95	5.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez!

Tapis intérieur extérieur Envers caoutchouc 12 couleurs — NOTRE PRIX 2.99 verge carrée

Tapis Shaggy épais Envers caoutchouc ou Jute 12 couleurs Prix de liste $9.99 v.c. — NOTRE PRIX 5.99 verge carrée

Tapis nylon velours uni épais 15 couleurs Prix de liste $9.95 v.c. — NOTRE PRIX 5.99 verge carrée

À L'ENTREPÔT

GRANDEUR APPROX.	DESCRIPTION	Prix liste manuf.	NOTRE PRIX
9' 12'	Or tweed nylon commercial caoutchouc	$96	$29
12' x 17'3"	Lilas tweed nylon commercial caoutchouc	184	89
12' x 2'3"	Blanc nylon shaggy caoutchouc	30	10
9' x 11'3"	Bleu vert nylon commercial caoutchouc	89	27
12' x 10'10"	Vert shaggy épais tel quel	225	75
12' x 9'11"	Vert nylon tweed caoutchouc noir	119	59
12' x 9'5"	Lilas velours uni caoutchouc noir	115	61
9' x 15'	Rouge nylon ciselé caoutchouc noir	135	75
9' x 14'	Avocado nylon shaggy caoutchouc	126	77
9' x 9'9"	Beige commercial caoutchouc tel quel	75	19
12' x 9'9"	Or intérieur, extérieur caoutchouc	80	29
12' x 9'11"	Brun intérieur, extérieur caoutchouc	80	29
12' x 9'	Or laine velours uni	144	102
12' x 15'	Orchidée shaggy nylon épais	200	100
12' x 8'	Rouge nylon shaggy très épais	209	100
12' x 13'2"	Or 501 nylon ciselé	153	69
12' x 18'5"	Brun nylon frisé épais	275	148
9' x 18'	Vert nylon shaggy caoutchouc	162	108
9' x 15'	Vert nylon shaggy caoutchouc	135	89
12' x 11'10"	Blanc nylon shaggy épais	176	100
12' x 15'1"	Vert nylon velours très épais	300	150
12' x 14'3"	Rouge Kodel ciselé épais	228	93
12' x 14'	Rouge nylon velours uni	189	110
12' x 15'10"	Rose nylon shaggy épais	222	123
12' x 18'	Or acrilan velours très épais	408	204
12' x 17'3"	Vert acrilan velours très épais	396	198
15' x 9'	Rouille laine Wilton frisé	255	149
12' x 9'4"	Or laine Wilton frisé	184	104
12' x 14'7"	Vert tropic nylon velours uni	189	104
12' x 14'7"	Or foncé nylon shaggy	200	89
12' x 4'10"	Vert Evlan tweed	53	13
12' x 9'	Rose rouge tweed commercial	120	39
12' x 18'8"	Blanc nylon shaggy	250	149
12' x 20'5"	Lilas 501 nylon ciselé	230	89
11'8" x 23'3"	Rouille 501 nylon ciselé	270	119
12' x 15'	Or nylon shaggy caoutchouc	180	119
12' x 10'11"	Pourpre nylon shaggy caoutchouc	135	89
12' x 12'2"	Charcoal nylon velours caoutchouc	145	89

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

CHARGEX

OUVERT TOUS LES JOURS jusqu'à 5 heures JEUDI ET VENDREDI, jusqu'à 9 heures P.M. SAMEDI jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)

1477 Mansfield 288-4113

Le Cégep Ahuntsic veut faire reprendre les négociations

par Jules BELIVEAU

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir au président du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic, le directeur général du Cégep, participant actuellement à une réunion de tous les directeurs généraux de Cégep, a indiqué qu'il a entrepris des démarches afin d'amener le gouvernement à repenser avec les enseignants membres de la Corporation des enseignants du Québec les normes ou la mise en application des normes contenues dans le décret de décembre relativement au reclassement des professeurs.

"Reconnaissant le caractère arbitraire et injuste de la classification rétroactive de certains professeurs, dit le télégramme de M. Roger Lafleur adressé à M. Paul-Marcel Dessane, je vous informe que le Collège prend immédiatement les dispositions requises, dans l'optique du bill 46, pour loger une demande auprès de la partie patronale négociante, en l'occurence le Gouvernement et les représentants de l'ensemble des Cégeps, pour obtenir la convocation de la table sectorielle CEQ, aux fins de statuer sur l'application de l'annexe I du décret du 15 décembre 1972 pour tous les Cégeps."

L'annexe I de ce décret tenant lieu de convention collective entre les enseignants et les Cégeps, rappelons-le, accorde un régime particulier aux enseignants du Collège de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, grâce auquel les salaires de ces derniers sont sujets aux seuls critères de la classification de leur Cégep aussi longtemps qu'ils demeurent à son emploi.

C'est au cours d'une conférence de presse donnée hier que le syndicat des enseignants d'Ahuntsic, affilié à la CEQ, a rendu public le contenu du message de M. Lafleur.

On sait que le Collège Ahuntsic, où les enseignants se livrent au "gel des cours" depuis une semaine pour protester contre la déclassification décrétée par le gouvernement, a acquis depuis sa fondation la réputation d'être un Cégep "tranquille". Les enseignants rencontrés hier par les journalistes ont déclaré que cette réputation est quelque peu surfaite, la plupart des perturbations survenues jusqu'ici dans la vie du collège ayant été, d'un commun accord entre les diverses composantes de l'institutions, étouffées dans l'oeuf.

Et il aura fallu attendre jusqu'à l'actuelle tornade des déclassifications pour que soit soufflée cette espèce de huis clos de la bonne entente !

Il faut dire cependant, à la décharge des professeurs d'Ahuntsic, que le système d'évaluation du gouvernement les défavoriserait probablement plus, dans l'ensemble, que la moyenne des enseignants des autres Cégeps : le collège Ahuntsic est en effet un C-égep à forte vocation professionnelle, d'où la présence dans le corps enseignant d'un grand nombre de professeurs ayant acquis leurs "titres de noblesse" grâce à une expérience plus ou moins longue sur le marché du travail plutôt que sur les bancs des écoles.

C'est ainsi qu'un professeur d'Ahuntsic, par exemple, a une scolarité moindre que ses propres élèves. (Et l'on sait que les salaires des enseignants, selon le système de reclassement du gouvernement, sont établis sur la base de leur scolarité.)

Jean Lenoir avec COJO

par Guy PINARD

M. Jean Lenoir, ci-devant sous-ministre adjoint au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et depuis peu à l'information du ministère de l'Education, vient d'être nommé directeur des promotions et de la publicité du Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal.

M. Lenoir a été prêté au COJO pour une période de trois ans par son employeur, le gouvernement provincial. Le poste qu'il occupera au COJO ne lui est pas entièrement nouveau puisqu'il a déjà travaillé pour le compte du défunt Office d'information et de publicité du Québec.

Sa venue au COJO assure donc le comité organisateur d'un autre homme d'expérience à un poste-clé de directeur. Il a déjà d'ailleurs entrepris ses fonctions, même si la lettre confirmant son prêt au COJO n'est pas encore parvenue au président et commissaire général Roger Rousseau.

Dans un autre ordre d'idées, le COJO est présentement l'hôte d'un visiteur de marque, l'Allemand Dieter Busse, directeur de la technologie pour le compte du comité organisateur des Jeux de Munich.

M. Busse est à Montréal pour une période de 15 jours, après quoi il retournera à Munich avant de revenir en mai. La venue de M. Busse rappelle les liens étroits qui ont existé à Munich durant les Jeux de 1972 entre le comité organisateur munichois et les membres de la mission de Montréal.

Actuellement, M. Busse étudie en compagnie des responsables du COJO la meilleure façon pour appliquer la technologie à la préparation et à la transmission des résultats des différentes épreuves.

L'appel logé par Obront est rejeté en cour d'Appel

L'appel logé par Obie's Meat Inc., à l'encontre d'une décision de la cour Supérieure refusant l'annulation d'un mandat de perquisition émis par le juge René Drouin, contre cette compagnie de M. William Obront, vient d'être rejeté par la cour d'Appel du Québec.

Le plus haut tribunal de la province soutient que la dénonciation du détective Alphonse Gélineau pour obtenir le mandat attaqué contenait une description suffisante de l'offense prévue à l'article 323 du Code criminel, ainsi que des documents qu'on veut obtenir le droit de saisir.

En second lieu, la Cour ne voit pas que le fait que les documents saisis pour servir de preuve dans une cause puissent aussi toucher la perpétration d'autres infractions non mentionnées fasse obstacle à l'émission du mandat ou à son exécution.

Dans ce cas particulier, les avocats d'Obront soulignaient que les prétendues accusations possibles en marge d'infraction à la loi de l'impôt n'étaient qu'un subterfuge pour permettre au Bureau de recherches du Québec sur le crime organisé de découvrir d'autres délits possibles de la part de la compagnie visée et de son patron.

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...
nos obligations d'épargne du Québec
... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec
MAINTENANT
AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE
C'EST PLUS FACILE!
2% + 3%
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

A l'heure où le crime organisé fait les manchettes,
la presse
vous offre à partir du lundi 16 avril
PAX
lutte à finir avec la pègre
par Alain Stanke
et Jean-Louis Morgan

VENTE DE PÂQUES
AR TEAC SHURE harman/kardon THE MUSIC COMPANY Garrard JBL

1
1— MODÈLE 630 A HARMAN HARDON — RECEVEUR STÉRÉO AM/FM 60 WATTS
2— MODÈLE AR-4X ACCOUSTIC RESEARCH — SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS 15 WATTS
1— MODÈLE SL72B GARRARD — TABLE TOURNANTE AUTOMATIQUE
1— MODÈLE M55E SHURE — CARTOUCHE MAGNÉTIQUE
1— MODÈLE B2 BASE — MODÈLE D2 COUVERCLE
ORD. $829.95 $659.95

2
1— MODÈLE SD36A STANDARD SOUND RECEVEUR AM/FM STÉRÉO DE 120 WATTS
2— MODÈLE AS 251 STANDARD SOUND — SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS DE 60 WATTS
1— MODÈLE SL65B GARRARD — TABLE TOURNANTE AUTOMATIQUE
1— MODÈLE M55E SHURE — CARTOUCHE MAGNÉTIQUE
1— MODÈLE B1 BASE, MODÈLE D2 COUVERCLE
ORD. $642.95 $519.95

NOUS POSSEDONS UN GRAND CHOIX DE SYSTEMES

3
SYSTÈME QUADRAPHONIQUE
1— MODÈLE 50+ HARMAN KARDON — RECEVEUR AM/FM STÉRÉO DE 25 WATTS RMS
4— MODÈLE AS101 STANDARD — SOUND SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS 25 WATTS
1— TABLE TOURNANTE ACOUSTIC RESEARCH
1— MODÈLE M91 ED SHURE — CARTOUCHE DE HAUTE PRÉCISION
ORD.$779.95 $599.95

4
1— RECEVEUR ACOUSTIC RESEARCH AM/FM STÉRÉO DE 50 WATTS
2— MODÈLE NOVA 88JBL. — SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS
1— TABLE TOURNANTE ACOUSTIC RESEARCH
1— MODÈLE M91ED SHURE — CARTOUCHE, DE HAUTE PRÉCISION
1— MODÈLE A250 TEAC — TOURNE-BANDE À CASSETTE STÉRÉO AVEC SYSTÈME "DOLBY"
ORD. $1759.95 $1459.95

CETTE VENTE SE TERMINE LE 21 AVRIL 1973

VOTRE CENTRE DE HAUTE FIDÉLITÉ ET DE STÉRÉOPHONIE
CHARGEX
PLAN DE FINANCE
cesco electronics ltd.
HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-JEUDI: 8:30 A.M. - 5:30 P.M.
VENDREDI: 8:30 A.M. - 9:00 P.M.
SAMEDI: 8:30 A.M. - 1:00 P.M.
4050 OUEST, RUE JEAN-TALON — 735-5511

Tout ce que la police a vérifié des dépositions d'Aboud est fondé

Beaucoup de lumière a été jetée hier sur nombre de vols et de meurtres non officiellement éclaircis, ainsi que sur les lois de la pègre montréalaise, particulièrement depuis 1968, alors que le témoin-vedette de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Théodore Aboud, y est allé encore très éloquemment pour la troisième journée consécutive.

Celui-ci, que l'on ne peut s'empêcher de comparer chaque jour au volubile Américain Joseph Valachi et qui, exceptionnellement, doit encore témoigner aujourd'hui, a par ailleurs levé le voile sur le suspense qu'avait créé, le 22 mars dernier, un des procureurs de la Commission, Me Robert Cooper, alors qu'il interrogeait le témoin Johnny Jasko.

Hier, peu avant d'interroger Aboud, Me Cooper a tenu à souligner que ce témoin avait déjà été interrogé longuement par les avocats et les policiers avant que son témoignage ne soit rendu public.

"C'est ainsi, a-t-il précisé, que tout ce que le témoin nous a déclaré et qu'il était possible de vérifier l'a été. Je peux dire que toutes les vérifications, autant des procureurs que des policiers de l'USECO, coïncidaient à 100 pour cent avec ses déclarations. La véracité des faits ne faisant pas de doute, nous croyons que la crédibilité de M. Aboud ne peut, elle aussi, faire à peu près aucun doute. Le grand schème du crime : la fraude et le prêt usuraire, c'est l'histoire de toute sa vie. L'interrogatoire d'aujourd'hui portera donc sur les problèmes du milieu et pour savoir qui a tué qui et pourquoi."

Ainsi, grâce à Aboud, les meurtres d'Eric McNally et sa concubine Suzan Clark, Jimmy McDonald, Danny Polensky et Harry Livsey (Lepsky), tous qualifiés de règlements de comptes à l'époque, en 1968 et depuis, sont expliqués.

Pour McNally et McDonald, leur mort résulte directement de l'écoulement de téléviseurs et stéréos d'une valeur marchande de $200,000 qui avaient été volés dans un camion à Prescott, en Ontario, le 19 mars 1968, par la bande à laquelle appartenait Aboud.

Le rôle du témoin dans le groupe était de vendre la marchandise volée, qu'il avait offerte d'abord à Gilles Leduc, un marchand de meubles de la rue Papineau, qui était prêt à payer $31,000. Le groupe ne jugea pas l'offre suffisante et elle fut rejetée. Comme le temps passait, on trouva un autre acheteur : Johnny Jasko qui, d'après le témoin, avait proposé beaucoup plus d'argent. C'est donc Jasko qui hérita.

Amenez-le votre témoin

Jasko est cet individu à qui, le 22 mars dernier, Me Cooper avait demandé : "Quelle serait votre réaction si nous amenions ici un témoin pour dire que vous avez déjà fait l'achat et la vente de pleines remorques de marchandises volées, telles que cigarettes, caméras, boissons alcooliques, bijouterie et tissus ?"

— Amenez-le votre témoin, avait lancé Jasko imperturbable.

Toujours est-il qu'hier, Aboud a raconté qu'à la suite de cette transaction, il s'était attablé dans un bar avec Jimmy McDonald qui était très furieux ce soir-là contre McNally qui devait apporter une somme de $3,000 venant de Jasko afin de payer une dette de cartes de Tommy O'Neil au propriétaire de ce débit, le Cat's Den, dans l'ouest.

McDonald a alors exhibé à Aboud un revolver caché sous sa chemise. "McDonald en voulait à McNelly, dit le témoin, parce qu'il avait roulé la bande en ne versant pas au groupe le montant total venant de la vente à Jasko. McNelly avait déclaré avoir vendu le tout pour $15,000. Mais nous savions qu'il avait reçu beaucoup plus."

Le même soir, soit le 2 avril 1968, alors qu'Aboud était couché chez lui, la sonnerie du téléphone le réveilla. C'était Philippe Savoie, un autre de la bande, qui disait qu'il venait de découvrir les cadavres de Eric McNelly et de sa maitresse Suzan Clark, dans leur résidence de Pierrefonds.

"Plus tard, poursuit Aboud, j'ai rencontré McDonald qui m'a dit que quand quelqu'un du milieu déroge de la ligne de conduite, c'est comme ça qu'on lui règle son compte. Si tu veux pas que la même chose t'arrive, ferme ta gueule."

Et quelques mois plus tard, soit le 17 mars 1969, McDonald a été assassiné à son tour au Cat's Den. Aboud a déclaré cependant ignorer les circonstances de sa mort.

Le cas de Levsky

Le 11 février 1969, alors que le témoin était attablé cette fois au Red Lion avec John McLaughlin, Claude Albert et Paul April, il a entendu les deux derniers parler du meurtre de Harry Levsky, propriétaire du bar Playmate. Ce dernier avait expulsé April de son établissement parce qu'il avait molesté une "go-go girl". Au même instant, un policier de la RAQ était arrivé sur place et pour ne pas perdre son permis, Levsky a congédié la danseuse et a sommé April de ne plus remettre les pieds chez lui. C'est le lendemain que Levsky fut assassiné dans sa boîte.

Au juge Brunet qui lui demandait pourquoi il n'avait pas prévenu la police avant le coup, Aboud réplique : "Si je parle, je suis mort. C'est comme ça dans le milieu."

A cet effet, il raconte comment sa famille fut tenue en otage durant une semaine par de véritables brutes.

"Je devais $30,000 à April, un gros "shylock", explique-t-il. Je ne pouvais pas payer et je me suis enfui à Rio de Janeiro."

La suite de cette histoire avait été racontée en cour par un policier qui, au procès d'Aboud pour une fraude d'un million et demi de dollars, avait déclaré qu'on s'était servi de l'accusé dans cette affaire à cause de sa dette de $30,000 en prêts usuraires. Il devait ajouter qu'en séquestrant la famille d'Aboud, celui-ci était revenu sur-le-champ pour se prêter au montage.

Danny Polansky

Quant à Danny Polansky, qui le 17 juillet 1970 était tué dans l'explosion d'une bombe téléguidée, alors qu'il circulait en auto sur le boulevard Métropolitain, Aboud affirme qu'il n'était pas honorable.

Et il s'explique : "Je lui avais vendu 1,100 caisses de cigarettes pour $110,000 et il ne m'a payé que $90,000. Je n'ai jamais plus fait affaire avec lui, parce qu'il n'était pas honorable."

Aboud laissait par là entendre que c'est quelqu'un à qui il avait fait un coup qui a liquidé Polansky. Au moment de sa mort, ce dernier était recherché pour le meurtre de Jacques Pocetti survenu quatre jours avant.

William Obront

Théodore Aboud parlera ensuite de celui dont le nom revient souvent depuis le début de l'enquête : William Obront. A une question de Me Cooper voulant savoir si Obront avait déjà acheté des marchandises volées, le témoin répond : "Oui, un plein camion de viande de $25,000. La transaction a été arrangée entre Irving Feller et Claude Albert."

A propos de ce Claude Albert, Aboud rappelle que celui-ci lui avait remis des obligations non négociables de $125,000 émises par la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts.

Comme Aboud n'a pu les écouler, il s'est adressé au policier qui l'avait arrêté dans l'affaire de fraude pour laquelle il est aujourd'hui en prison. Le policier a remis les obligations à une compagnie qui les assurait et en retour, celle-ci a donné $6,000 de commission à Aboud.

Le témoin dit aussi avoir vendu des cigarettes volées pour Claude Albert et son associé Pierre Decelle à Réal Bergeron. Le même manège s'est répété entre Joseph Comentini et un propriétaire de taverne du nord de la ville qu'Aboud ne connaissait que sous le nom de Tony.

Les vols au CN et au port

Pour ce qui est d'impressionnantes quantités de marchandises volées à l'entrepôt du CN et dans ceux du port de Montréal, le témoin les évalue à plusieurs millions de dollars.

Au CN, le "contact" était un régulateur ("Dispatcher") dénommé Hennessy. C'est lui qui appelait souvent Aboud pour l'écoulement de marchandises qu'il confiait à des chauffeurs "achetés".

C'est ainsi qu'Aboud a pu vendre pour $16,000 des peaux de vison évaluées à $152,000 à Ruby Martin, gérant du Aldo's. Plus tard, il a vendu à Jasko, pour plusieurs milliers de dollars, 54 caisses de caméras japonnaises fabriquées spécialement pour Eaton.

Dans le port de Montréal, c'est un ex-surintendant de la Commission des ports nationaux, Kenny Mann, qui était l'indicateur. Celui-ci signalait à Jack Matticks toutes les arrivées des bateaux ainsi que le numéro du hangar où ils accostaient. Aboud ne sait plus combien de millions en marchandises sont passées entre ses mains.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

Le texte

Voici le texte du communiqué de MM. Drapeau et Niding :

"Selon les titres et comptes rendus de journaux, le témoin Théodore Aboud aurait déclaré que le Parti civique a reçu $500,000 comme souscription lors de la campagne électorale de 1960 à la mairie. C'est une affirmation fausse, mensongère, malicieuse et invraisemblable que nous tenons à nier énergiquement pour la réputation et l'honneur de tous ceux qui ont collaboré avec nous à l'administration de la ville de Montréal depuis cette date.

"Dès notre arrivée au pouvoir en novembre 1960, nous nous sommes mis à l'oeuvre pour faire de notre ville un endroit sain et respectable et avons pris les mesures jugées nécessaires pour enrayer le crime et le vice commercialisés. Sous notre administration, nous le redisons encore une fois, Montréal est devenue une ville fermée.

"On tente aujourd'hui d'insinuer que, par la suite, elle est devenue ouverte. C'est encore une autre affirmation mensongère. Nous n'avons pas cédé aux menaces, ni au chantage de la pègre en 1960, ni depuis. Nous ne céderons pas davantage en 1973 aux menaces et au csantage de repris de justice ou de qui que ce soit, lesquels, pour des motifs de vengeance ou autres, viennent devant une commission d'enquête, sous le couvert d'une loi d'exception contraire à toute la tradition juridique des pays libres, salir impunément la réputation, l'honneur et l'oeuvre de citoyens entièrement dévoués à l'administration saine et honnête des affaires publiques.

"Nous avons chargé nos avocats d'étudier la déposition du témoin Aboud et d'examiner l'éventualité de recours contre cet individu devant les tribunaux.

Jean Drapeau
Maire de Montréal.

Gérard Niding,
Président du Comité exécutif.

Québec et l'Hydro ont décidé de faire la paix d'ici les prochaines élections

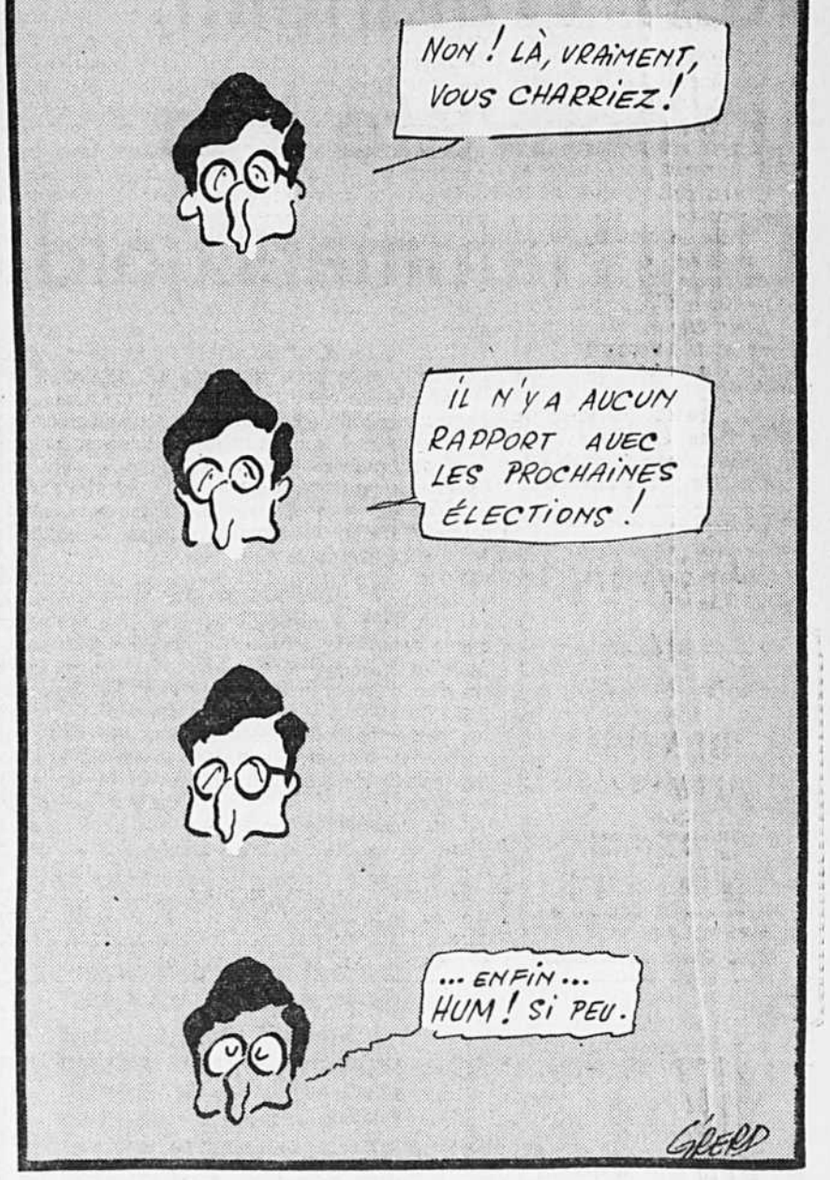

Droits réservés

photos Antoine Désilets, LA PRESSE

M. Lionel Carbonneau a participé à une manière de Jeux olympiques des emplettes. En cinq minutes, il a rempli six chariots de victuailles, en attachant, bien sûr, une attention particulière aux viandes.

MARCHE

SUITE DE LA PAGE A 1

présentes) de piles de biftecks dans la ronde, de T-bones, de filets, des rôtis gros pour une famille de dix personnes, de jambons, de gigots, et hop!

...contre la montre

Toute la gamme des émotions passe dans le visage crispé de M. Carbonneau, émotions où dominent la course effrénée contre la montre, l'appât du gain . . . inattendu, la joie de gâter sa famille.

M. Carbonneau, avec une santé fragile, un dos en mauvais état, un pouce blessé et qui le fait souffrir, pousse les chariots, court, s'essoufle, tremble de tous ses membres. Mais, au bout des cinq minutes, il s'arrête, cherche sa femme du regard et n'en revient pas lui-même de l'étendue de son butin.

Les spectateurs non plus, qui regardent les chariots s'alignant sur le chemin de la caisse enregistreuse, chacun courronné d'une caisse de Pepsi.

Clic... clic... clic... sonne la caisse.

Clic... clic... clic... répondent les cameras des photographes.

"Ils vont bien prendre une heure pour compter tout ça,", se disent les spectateurs-badauds.

Mais les caissières sont là, avec leurs aides, qui empilent les victuailles dans des boîtes. Il y a des moments passionnants, d'autres amusants: trois boîtes de coquilles à escargots ont dû dégringoler comme ça dans la précipitation et qui se demandent ce qu'elles font là... sans escargots, entre le corned beef et les sardines.

Et les soupes, les légumes, les fruits, les savons qui n'ont pas été touchés, sont peut-être jaloux de ne pas prendre le chemin de la maison Carbonneau!

Les cigarettes et la bière non plus ne sont pas de la fête. Le règlement du concours le défend.

M. Carbonneau n'est pas toujours gâté

Le gros lot de M. Carbonneau aurait pu tomber dans de plus mauvaises mains. Parce que le gagnant n'est pas, malgré sa chance occasionnelle, particulièrement gâté par le destin.

Depuis le 2 juillet 1970, nous raconte-t-il, alors qu'il est tombé en travaillant à l'Expo, il est allé d'opération en opération dans la colonne vertébrale et il est même menacé d'invalidité permanente. Il doit, depuis quelque temps déjà se faire assister par le bien-être social pendant que son cas est à l'étude devant la commission des accidents de travail.

Pendant tout ce branle-bas, Mme Carbonneau, une femme sereine et paisible, nous assure que son mari gagne souvent des choses.

"Au fait, madame Carbonneau, combien avez-vous d'enfants à la maison?"

"Je suis presque gênée de vous le dire... j'en ai 10. Mais il n'y en a plus que cinq qui sont encore chez nous. Le bébé a 10 ans '.

Et son mari enchaîne: "Si vous saviez comme j'ai une bonne femme et comme je l'aime. Il y en a pas deux comme elle. Je suis assez heureux aujourd hui qu'il faut que je le dise à quelqu'un. Et je suis excité aussi !"

Remplir à bloc un réfrigérateur en ces jours de vaches maigres on comprend bien que ce soit excitant...

Mais, au fait, le frigidaire, il ne prendra jamais tout ça...

"Ça va s'arranger, dit M. Carbonneau, optimiste. Le gérant du magasin va me trouver un coin de congélateur et je prendrai ce que je voudrai quand j'en aurai besoin".

Laissons donc les Carbonneau et leurs amis à leur joie.

Parce que dans tout le magasin, nous n'avons pas vu une seule personne qui ait eu l'air envieuse. Les clientes du matin s'exclament. "On est bien contentes pour eux. Ils ont une grosse famille..."

Et les officiels de la compagnie bienfaitrice, bons enfants et décontractés, doivent se dire que pour battre tous les records comme vient de le faire M. Carbonneau, ça prend bien un père de famille et un homme de bonne volonté!

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Pacem in terris, 10 ans après

Il y eut dix ans ces jours derniers paraissait l'encyclique **Pacem in terris :** un texte qui, selon Paul VI, a "marqué l'histoire de l'Eglise" et, sans doute aussi, "celle de la civilisation". Encore ébranlé par les terreurs qu'avaient inspirées au monde la guerre d'Algérie et les crises de Cuba et du Congo, le pape Jean XXIII lançait un pressant appel à la paix, appel qui versa un baume sur un monde sursaturé de sang et de deuils.

●

Hélas, l'appel de Jean XXIII, pas plus, d'ailleurs, que celui — tout aussi pressant — de Paul VI, du haut de la tribune des Nations unies, en 1964, n'a pas été entendu. On dirait que la tragédie de Dallas lui fit contre-poids, inaugurant l'une des décennies les plus stressantes qu'ait connues notre monde en mutation : incident du golfe du Tonkin (qui enflamma le brasier vietnamien — 1964), troubles inquiétants à Saint-Domingue (1966), Guerre de Six jours entre Israël et l'Egypte (1967), le printemps de Prague (1968), pénible agonie du Biafra (1969), sécession du Bangla Desh (1971), incessant terrorisme en Ulster.

En marge de ces malheurs, nombre de désordres et de malaises ont aussi compromis la paix. Ségrégation raciale aux Etats-Unis, en Rhodésie, en Afrique du Sud. Tensions idéologiques au Mexique, en Argentine, au Chili. Grèves ruineuses et agitation étudiante ou nationaliste en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre, au Québec . . .

●

La "paix sur la terre" reste donc encore à l'état d'encyclique et de voeu pieux. Pourtant les appels des papes Jean et Paul avaient soulevé de grands espoirs. Ils reflétaient l'esprit d'une Eglise libre et rajeunie : une Eglise post-conciliaire qui donnait maintes preuves de son renouvellement en se montrant plus respectueuse de la collégialité épiscopale et en assignant aux laïcs un rôle élargi.

Qu'à cela ne tienne, la papauté n'a jamais été aussi contestée que de nos jours. Nombre de clercs et de laïcs, tant en Europe qu'en Amérique, se permettent de l'attaquer. Au cours des dix dernières années, des théologiens d'un peu partout, notamment de Hollande et des Etats-Unis, ont mis en doute la sagesse, voire même l'orthodoxie, des décisions et directives du pape. Des querelles acrimonieuses ont remis en question son infaillibilité. On s'en est surtout pris au droit canon, au célibat ecclésiastique et aux directives quant à la régulation des naissances — directives contenues dans **Humanae Vitae,** une encyclique impopulaire mais courageuse.

En marge des grands débats, ont éclaté aussi des dissensions de toutes sortes : de vieux évêques n'ont pas su comprendre leurs jeunes prêtres ; de jeunes prêtres ont cru devoir se révolter contre l'autorité de leur évêque ; on ne compte plus les défections dans les rangs du clergé séculier et régulier. Certains reprochent à l'Eglise de ne pas assez évoluer ; d'autres lui reprochent au contraire d'avoir trop évolué.

Paul VI a décrit l'Eglise comme une institution "obstinément conservatrice", et ce conservatisme est nécessaire, bien que le mot soit impopulaire. "Mais, ajoute-t-il, c'est parce qu'elle est conservatrice que l'Eglise reste jeune. Si elle avait constamment changé, elle aurait vieilli comme le reste."

Ce n'est certes pas une sinécure que d'être pape de nos jours. Tout le monde revendique le droit de le rappeler à l'ordre, et ce, par souci de "participation" ou de "dialogue".

●

Un certain abbé Georges de Nantes, leader d'une "contre-réforme catholique" s'est attiré récemment les foudres de la police de Rome en essayant de donner, en plein air, une conférence de presse pour reprocher au pape sa manière de diriger l'Eglise, le traitant, ni plus ni moins, d'hérétique et de schismatique. Il s'agit là, bien sûr, d'une de ces outrecuidances de la droite.

Un groupe de catholiques québécois vient d'adresser un télégramme au pape pour marquer sa surprise "d'apprendre que le très Saint Père, après avoir refusé de recevoir Mme Binh, des Jocistes, des prêtres et d'autres représentants du Front de libération nationale du Vietnam, accorde une audience au général Thieu, dont le régime s'est rendu célèbre par la répression politique, la torture et la corruption".

Le télégramme porte la signature de plusieurs élèves et professeurs de l'Université Laval, parmi lesquels noms on relève ceux de deux religieux (un jésuite et un dominicain) et de trois prêtres (dont l'abbé Louis O'Neil). Dans ce cas, il s'agit sans doute d'une de ces outrecuidances de la gauche. Des affairistes qui font semblant de ne pas savoir qu'il existe des contraintes protocolaires au Vatican.

Comment ne pas sympathiser avec le pape quand on constate qu'il devient la cible même de ceux qui ont perdu le sens du ridicule ?

Jean PELLERIN

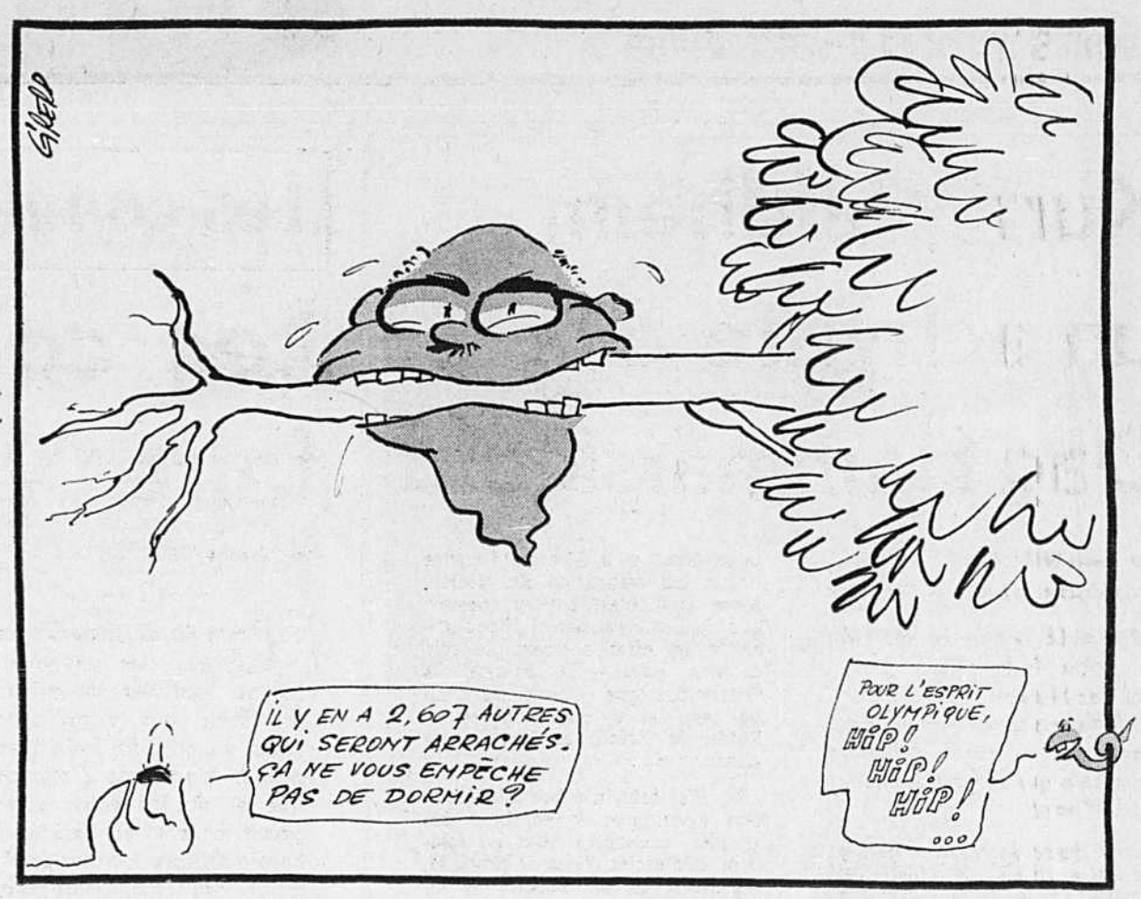

(Droits réservés)

Sauvons nos arbres

D'abord, il faut bien se mettre dans la tête que les Jeux olympiques de 1976 vont durer 15 jours. Pas trois mois, 15 jours. C'est un fait que beaucoup de Montréalais oublient probablement quand on leur parle de ces fameux jeux. Se rappelant de l'Exposition universelle de 1967, ils seraient prêts à sacrifier beaucoup de choses si M. Jean Drapeau le leur demandait. Mais la question se pose : devons-nous sacrifier nos plus belles réalisations au profit d'un certain "esprit olympique" ?

Quand ces lignes seront lues, le maire de Montréal aura peut-être déjà dit qu'il n'a pas du tout l'intention de sacrifier un pouce carré du Jardin botanique au succès des jeux. Dans ce cas, le Regroupement pour la préservation des espaces verts se serait mis un doigt dans l'oeil et aurait confondu projet et réalité. Nous entendons déjà monsieur le maire : "Quoi ! On nous accuse sans fournir de preuves ! Nous n'avons jamais eu l'intention de sectionner le Jardin botanique, cette grande oeuvre du Frère Marie-Victorin, cette grande oeuvre dont, comme tout le monde le sait, les Montréalais sont fiers . . ."

Mais oui. Ce projet, alors, il est tombé du ciel ? Une route dans le Jardin botanique ! En lisant ce titre dans les journaux, on n'en croit pas ses yeux. Ce Jardin botanique qu'on nous a fait visiter durant notre enfance, ce Jardin botanique qui est envahi chaque dimanche par des milliers de personnes, ce Jardin botanique qui, au milieu du bruit et de la pollution, réconcilie l'homme avec la nature, avec les arbres et les fleurs, ce Jardin botanique-là serait en partie détruit. Incroyable. En effet.

Ce projet est pourtant bien concret. Les maquettes sont là. Le parterre de fleurs ? Détruit. Au profit de quoi ? D'une entrée "officielle". Le jardin où des centaines d'enfants viennent chaque été apprendre à cultiver des légumes, où des centaines d'enfants apprennent chaque été à communiquer avec la nature ? Détruit. Au profit de quoi ? D'un terrain de stationnement.

Et les ormes qui bordent la rue Sherbrooke entre les boulevards Pie-IX et Viau ? Coupés, ces ormes. Place aux automobiles des visiteurs ! Nous, Montréalais, il nous restera à admirer, sous le soleil de plomb de juillet, la parfaite symétrie des parcs de stationnement, des parcs de stationnement en béton ou en asphalte. Nos enfants ? Ils pourront toujours aller respirer ailleurs. Place aux athlètes ! Place aux Jeux ! Place aux autres !

Non, on ne peut vraiment pas être sérieux devant un tel projet, car un tel projet n'est vraiment pas sérieux. On ne peut s'imaginer qu'un "gouvernement" municipal pousse le culte des grandeurs aussi loin. Détruire le Jardin botanique de Montréal . . . Inimaginable. Ce serait comme construire des gratte-ciel sur le Mont-Royal. Montréalais, si nous voulons que nos enfants respirent, sauvons nos arbres avant qu'il ne soit trop tard !

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Dangers de l'avortement

(...) Selon les journaux, se faire avorter ne serait pas plus dangereux que de se faire une tasse de café. Et ce, grâce à la technique "moderne" (d'après le Dr Morgentaler) d'aspiration utérine inventée et pratiquée en Union soviétique depuis les années 1920.

D'après les sociologues anglais, docteurs Margaret et Arthur Wynn, qui ont complété une étude poussée de la documentation portant sur les effets de l'avortement de certains pays où ce processus est légal depuis vingt ans, l'avortement n'est pas aussi simple ni aussi dépourvu de complications pour la mère que les gens sont généralement portés à croire.

Il est vrai que l'incidence de mortalité chez la mère à la suite d'un avortement est très réduite de même que l'incidence des complications graves et immédiates n'est pas très grande. Néanmoins, la fréquence des complications à long terme est beaucoup plus grande que l'on croyait. Ces effets sont en général de nature chronique et souvent ne deviennent apparents que plusieurs années après l'avortement. Ces complications se manifestent autant dans les cas d'avortement exécutés tôt durant la grossesse que dans les cas exécutés après le premier trimestre, et par la technique d'aspiration utérine que par la technique de dilatation et curetage.

Les complications de l'avortement sont particulièrement dramatiques chez les femmes qui deviennent enceintes plus tard et qui désirent donner naissance à un enfant sain. Chez ces femmes, une histoire obstétricale d'avortement(s) antérieur semblerait: augmenter le risque de mortalité périnatale, 50 à 200%; augmenter le taux de naissances d'enfants prématurés, 40%; augmenter les fausses-couches, 40%; augmenter le taux de grossesses extra-utérines (croissance du foetus en dehors de l'utérus), 100 à 500%; augmenter les inflammations de la cavité pelvienne et les dérèglements de la menstruation, 400%.

Le risque de rendre une femme stérile par suite d'un avortement est près de 5% (une femme sur vingt) ce qui est particulièrement tragique pour la femme qui, plus tard, désire avoir un enfant.

De plus, chez les femmes qui deviennent enceintes à la suite d'un avortement antérieur, le risque de donner naissance à des enfants défectueux est augmenté considérablement. Ces défauts peuvent être de nature physiologique, mentale, et associés avec des problèmes de croissance (e.g. paralysie cérébrale, épilepsie, surdité, aveuglement, retardement mental, autisme, etc.). Inutile de mentionner les conséquences et les problèmes socio-économiques que peuvent causer ces enfants qui survivront grâce aux soins médicaux disponibles aujourd'hui.

Certains pays (l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie et la Roumanie) sans doute influencés par les conséquences de l'avortement sur les générations futures, ont adopté des lois rendant les avortements inaccessibles aux femmes n'ayant que 2 ou 3 enfants, sauf pour des raisons strictement médicales. Le Japon, la Tchécoslovaquie et la Hongrie sembleraient vouloir suivre l'exemple.

Les conséquences de l'avortement sur la santé reproductive de la femme sont assez nombreuses. Blessures au col utérin suivies par incompétence cervicale; infections ou endommagements des trompes, de l'endomètre, c.-à-d. la muqueuse utérine; et l'isoimmunisation foeto-maternelle en sont quelques exemples. Cette dernière peut être évitée par vaccination des femmes Rh négatif à l'aide du vaccin anti-Rh dans les 72 heures à la suite de l'avortement. Je me demande si le docteur Morgentaler se permet de prendre cette précaution dans sa clinique "moderne".

Plusieurs autres études ont été publiées récemment par rapport aux effets néfastes de l'avortement sur la santé physiologique et mentale de la femme et de ses enfants futurs.

Certes, les pressions sociologiques et économiques sont très favorables au commerce de l'avortement. Mais comme pour tout commerce, il serait dangereux de ne pas tenir compte des conséquences qu'un produit défectueux présentera au pays dans quelques années.

Teresa KENNEDY
Montréal.

Un prêtre médecin devant l'avortement

(...) Il faut faire violence à la nature des choses et à la nature elle-même pour ne pas admettre que le foetus humain est un être humain — quelle autre chose pourrait-il être? — et que le détruire volontairement est un crime. C'est aussi un crime de la pire espèce, puisqu'il s'agit d'un innocent, sans défense, entièrement à notre merci — surtout à la merci de sa propre mère — pour la vie ou pour la mort.

Certains argumentent que le foetus n'est que le commencement de la vie humaine. Il est certainement le commencement d'une vie humaine; mais ce n'est pas une abstraction mais une réalité bien concrète et définie, biologiquement complète, spécifique et individuelle. Toute la génétique proclame aux quatre vents — aujourd'hui personne ne peut le douter — que tout y est présent, que tout est contenu dans cette réalité, encore potentielle mais concrète et unique, que le passage d'un peu de temps fera le prodige d'actualiser: la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, les traits de la figure, la stature, le sourire, le regard, le degré d'intelligence, une multitude de nuances de sentiments et toute une constellation de traits de la personnalité d'un individu — homme ou femme — bien déterminé, appelé à porter un nom et à vivre une vie que personne ne peut lui nier. Qui saurait lui nier cette vie? Sa propre mère ? Je ne veux pas croire qu'au fond d'elle-même elle puisse y songer.

On invoque souvent les droits de la femme; mais qui oserait sincèrement appeler pareille monstruosité un droit? Et où est la femme qui l'accepterait si ce n'était à cause de l'anesthésie du sentiment le plus noble et le plus doux qu'en tant que femme elle porte dans son coeur et que notre société égoïste et matérialiste s'empresse d'étouffer?

D'ailleurs, je suis étonné du fait que le Dr Morgentaler n'ait pas été témoin dans sa vaste expérience du spectacle poignant des mères qui pleurent à jamais l'enfant de leurs entrailles qu'elles ont fait tuer.

Moi aussi je suis médecin; j'ai quitté ma profession médicale il y a quelques années pour devenir prêtre; et en tant que médecin et prêtre, je me sens obligé à dénoncer la faiblesse et le manque de consistance des arguments qui postulent l'avortement comme solution aux problèmes d'une famille ou d'une femme. Il me semble qu'on ne saurait recourir à une telle solution sans négliger ou ignorer des aspects essentiels de la nature humaine.

Certes, on ne peut pas fermer les yeux à des graves problèmes et ils sont nombreux. Mais nous sommes ici confrontés au défi de créer des moyens et des institutions pour résoudre ces problèmes selon la dignité de l'être humain versus l'option plus expéditive, plus sanglante et plus rémunératrice des cliniques d'avortement.

Je ne voudrais pas manquer de réalisme, mais il me semble que notre société pourrait "endurer" encore un peu plus d'amour et même de poésie. Cela n'ira pas sans générosité ni sacrifice, mais, en revanche, nous sentirons une paix, un sens de la dignité et un bonheur que tout le confort et toute la santé du monde ne sauraient nous procurer. Il faut fuir la médiocrité et la décadence et faire confiance au bon coeur de l'homme et surtout, en ce cas, au bon coeur et à la grandeur d'esprit de la femme. Autrement, le cauchemar finirait par nous terrasser dans un monde sans coeur et sans âme où beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté n'auraient point désiré vivre.

Louis SASTRE, ptre, M.D., S.T.D.
Montréal.

Témoignage d'une maman

Voici, pour appuyer Mme Berthe Lepage, le témoignage d'une autre femme ordinaire, au sujet de l'avortement.

Pourquoi tant de femmes ne sont-elles pas plus courageuses face à la maternité? Est-ce un manque d'éducation populaire ? Pourquoi entend-on si souvent dire: "Lorsqu'un enfant n'est pas désiré, il est préférable d'avorter?" Pourquoi au contraire ne pas encourager ces mêmes personnes à se rendre au bout de leur grossesse ? C'est si grand de donner la vie à un petit être, et le guider ensuite pour qu'il fasse un citoyen honorable. Et ces chers petits grandissent si vite qu'on ne s'en occupe pas si longtemps, après tout!

Ça demande certainement des sacrifices de la part d'une maman que de s'occuper d'un enfant. Mais celle qui n'en veut pas d'enfant, n'en fait jamais de sacrifices, elle? Elle est heureuse à plein temps, je suppose ? Voyons, le paradis n'est pas sur la terre. Et lorsqu'on accepte les ennuis de bon coeur, ils nous paraissent bien moins lourds.

Chaque peine a ses joies. Lorsqu'un petit être vient vous dire: "Maman, je t'aime." Ça fait oublier les contrariétés. Lorsque un peu plus vieux, si vous êtes malade, il vous soigne avec tendresse, ça vous aide à guérir autant que les médicaments. Et les marques d'affection varient d'après l'âge.

J'en sais quelque chose puisque je suis une mère de famille de sept enfants qui trouve que ceux-ci, avec son mari, sont sa plus belle richesse. J'avoue que j'ai trouvé cela pénible quelquefois, mais, n'est-ce pas quand on a peiné le plus sur un travail réussi, qu'on en retire le plus de satisfaction? Je crois que beaucoup de choses dépendent de notre état d'esprit. Jeannette Bertrand l'a bien prouvé en écrivant et faisant jouer : "L'école du bonheur" à la télévision, il n'y a pas si longtemps. Avec les gens pessimistes, les événements ordinaires tournaient au drame et avec les optimistes, les gens de gros bon sens, tout se simplifiait et s'arrangeait pour le mieux. Il en est de même pour la naissance d'un enfant, si on ne voit d'avance que des objections... Mais si, au contraire, on l'accepte avec joie et s'y prépare en conséquence, c'est une expérience enrichissante.

Si ces quelques lignes pouvaient encourager ne fût-ce qu'une future maman, moi aussi j'en serais très heureuse.

Cécile VAILLANCOURT,
Laval.

"Ne trouvez-vous pas normal, Monsieur . . . ?

L'article paru dans l'édition du jeudi 29 mars, sous la signature R.-T. et intitulé "Bell Canada défend "ses" poteaux et "ses" câbles" appelle quelques commentaires.

Comme l'article en question traite d'un sujet qui est présentement soumis à l'examen de la Commission canadienne des transports, je m'abstiendrai de commenter sur le fond de ce problème. Par contre, trois points méritent d'être relevés dans ce texte.

Tout d'abord, l'auteur affirme que Bell Canada refuse de céder le droit d'usage de ses poteaux. Je ne sais si le journaliste a bien saisi les nuances que l'on peut attribuer à une telle affirmation, mais il n'en demeure pas moins que plusieurs câblodiffuseurs acheminent présentement leurs émissions au moyen de câbles et de poteaux de Bell Canada, contre rétribution, bien entendu. Chose que reconnaît d'ailleurs l'auteur dans le même paragraphe.

Deuxième point, dans le dernier paragraphe il est écrit que "Bell Canada refuse de discuter" . . . "et au nom des grands principes de la libre entreprise". Primo, il est inexact de dire que Bell Canada refuse de discuter, puisqu'elle s'est toujours efforcée de conclure des ententes négociées avec les entrepreneurs de câblodistribution. Secundo, il est encore plus inexact de dire que Bell Canada invoque "les grands principes de la libre entreprise" pour refuser de discuter. Une telle affirmation ne pourrait que tendre à faire dévier sur le plan idéologique un différend qui n'est que commercial. Ce n'est pas le style de La Presse, heureusement.

Le troisième point que j'aimerais souligner concerne les guillemets dont sont entourés les adjectifs "ses", dans le titre (Bell Canada défend "ses" poteaux et "ses" câbles), de même que dans le deuxième paragraphe. Ces guillemets pourraient laisser croire que les poteaux et les câbles dont il s'agit n'appartiennent effectivement pas à Bell Canada. Or ces câbles et ces poteaux font bien partie de ce réseau que Bell Canada construit sans relâche depuis nombre d'années. C'est ce même réseau qui fait l'envie des autres pays et qui permet à tous de bénéficier de services de communication efficaces et de prix modiques.

Ne trouvez-vous pas normal, Monsieur, que ceux qui ont eu l'audace et la prévoyance de doter le pays d'une telle réalisation demandent une juste rétribution à ceux qui voudraient en tirer parti, sans avoir contribué à son édification.

M. de Lanux
Directeur de l'information,
Bell Canada

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE : 874-6911

la presse

MONTREAL, VENDREDI
13 AVRIL 1973
... — No 83

Impotente et harcelée par le Bien-être de Pte-aux-Trembles

photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Chu fatiguée, y vont me faire mourir au BES de Pointe-aux-Trembles", a déclaré Mlle Marcelle Nadeau, qui ne reçoit pas l'aide dont elle a besoin et que son état de santé requiert.

par Madeleine BERTHAULT

"Chu fatiguée, malade . . . j'ai d'la misère à souffler, j'en peux plus... Au Bien-être, ils sont en train de me rendre folle. J'en peux plus... Si j'avais une place pour aller, je partirais tout de suite... Oh, excusez-moi, chu fatiguée . . ."

Mlle Marcelle Nadeau veut vivre en paix et décemment, comme lorsqu'elle habitait Montréal. Elle en a assez des tracasseries du Bien-être social de Pointe-aux-Trembles. Il semble d'ailleurs qu'elle ne soit pas la seule...

Quelle sera la journée d'aujourd'hui pour Mlle Nadeau? Rien de plus incertain: y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas saisie de tous ses biens?

Mais, pourquoi une saisie? A cause des arrérages du loyer... Quand Mlle Nadeau a signé un bail de deux ans à $100 par mois, chauffage et électricité compris, le BES a approuvé ce bail.

En octobre et novembre derniers, Mlle Nadeau a un peu fait attendre le propriétaire parce qu'à cette époque elle a passé une quinzaine de jours à l'hôpital. "Ces deux mois de loyer, soit $200, je les ai payés en rentrant", précise-t-elle.

Mais le BES de Pointe-aux-Trembles a invoqué sa mauvaise volonté et a décidé de prendre le loyer en main. En décembre, le BES a fait parvenir directement au propriétaire un chèque de $86... et non de $100 comme convenu lors de la signature du bail.

Et depuis décembre, chaque mois le BES paye le loyer mais pas complètement. Et le mois d'avril n'est pas encore payé. Cela fait une dette totale de $156 que le BES refuse de payer. Mais, c'est Mlle Nadeau qui est poursuivie et qui a reçu un avis de saisie, exécutable aujourd'hui.

Actuellement, cette affaire est entre les mains d'un avocat de l'Assistance judiciaire, mais la loi est ainsi faite qu'un article en contredit un autre au chapitre des biens saisissables et non saisissables.

Mlle Nadeau ne comprend plus rien et elle ne sait que faire, d'autant plus que ce n'est pas la première fois qu'elle a de sérieux problèmes avec le BES de Pointe-aux-Trembles. Elle voudrait bien retourner à Montréal où elle n'a jamais eu de problèmes, mais elle est dans l'incapacité physique d'aller courir pour chercher un logement et, de plus, elle n'a pas les moyens de payer son transport.

Bronchitique et asthmatique, Mlle Nadeau souffre aussi d'arthrite et éprouve quelque difficulté à marcher à cause de ses pieds. Elle doit porter des chaussures orthopédiques. Elle a les mêmes depuis trois ans. Elle a demandé au BES de payer pour remplacer les semelles, ce qui représente un montant de $12 à $15. Le BES a refusé. L'agent lui a dit de faire poser des semelles ordinaires ou d'acheter des souliers ordinaires, parce que ça coûte moins cher. Soulignons ici que Mlle Nadeau n'a pas demandé une nouvelle paire de chaussures... alors qu'elle y a droit.

Mlle Nadeau na pas toujours été sur le BES. Elle a 56 ans. Elle a travaillé toute sa vie. Elle tenait un petit commerce. Ce n'est que sur les instances de son médecin et parce que physiquement c'était trop dur pour elle, que Mlle Nadeau a cessé de travailler.

Durant quatre ans, elle a bénéficié de l'Assistance sociale à Montréal. Elle n'a jamais eu de problèmes. Il y a un an et demi, son médecin lui conseillait de s'éloigner du centre-ville à cause du bruit et de la pollution. C'est ainsi qu'elle s'est retrouvée à Pointe-aux-Trembles... dans un troisième étage, alors qu'un certificat médical spécifiait qu'elle ne devait pas monter d'escaliers! Mais les premiers, ça coûte plus cher...

"De toute façon, le BES ne les regarde même pas les certificats de médecin, ils mettent ça dans des dossiers, c'est tout...", ajoutait Mlle Nadeau lorsque nous l'avons rencontrée hier.

Et elle nous signale aussi "l'affaire de l'humidificateur recommandé par deux médecins et que le BES a refusé de payer, jugeant que ce n'était pas nécessaire..."

De plus, souligne-t-elle, "c'est toute une histoire pour que le BES paye le transport en taxi pour des visites à l'hôpital à la suite d'une opération au pied". "Et le pire c'est que c'est eux qui m'ont dit de prendre des taxis "

Toujours au chapitre santé, Mlle Nadeau doit suivre une diète hyperprotéinée... "Mais, c'est pas possible, déjà que les fins de mois je suis obligée d'aller chercher du pain et des légumes dans les communautés... J'aime pas ça mendier..."

Mlle Nadeau reçoit du BES $139 par mois alors qu'elle a droit à environ $159... d'après les barèmes du ministère des Affaires sociales. Soulignons pour terminer que le bureau de Bien-être de Pointe-aux-Trembles relève directement de Québec.

Le gagnant du $125,000

Il "chauffera" encore son taxi mais...

"Je vais continuer de chauffer mon taxi, mais je vais travailler moins fort . . ."

C'est ce que confiait, hier, aux journalistes le gagnant du gros lot de $125,000 à l'Inter-Loto, de vendredi dernier, M. Bernard Dupuis, un chauffeur de taxi de 32 ans, père de deux enfants.

M. Dupuis, qui exerce son métier à Mascouche, a réagi avec une certaine indifférence devant l'événement heureux qu'il vit avec sa famille depuis quelques jours.

Aucun cri de joie, aucune blague n'a marqué sa conversation avec les journalistes. A certains moments, tout au plus, il n'a fait qu'esquisser un léger sourire.

D'après sa femme, il ne s'est pas excité non plus en apprenant qu'il était l'heureux gagnant. Cependant, il a pris bien soin de vérifier son billet à trois ou quatre reprises pour voir si c'était bien vrai.

Pour sa part, Mme Dupuis a déclaré qu'elle avait laissé voir ses premiers signes de nervosité, hier matin, alors qu'elle se préparait à se rendre au bureau de Loto-Québec, dans l'édifice de la BCN, à la Place d'Armes.

De toute évidence, M. et Mme Dupuis n'ont pas encore entrevu comment ils allaient disposer d'une telle somme.

Ils ont écarté, pour le moment, l'éventualité des grands voyages. "C'est la première fois que je me souviens d'avoir gagné quelque chose", de confier M. Dupuis, tout en précisant qu'il entendait bien garder les mêmes amis et surtout . . . bien placer son argent.

Elle a déjà gagné

$500 à la Mini

La gagnante du $50,000 est une mère de quatre enfants de Saint-Rémi-de-Napierville.

Mme Stella Bomhower est à l'emploi de la British Rubber, à Lachine, depuis 18 ans, elle prétend ne rien changer à son mode de vie, mais cessera peut-être de travailler.

Mme Bomhower achète des billets de Loto-Québec depuis les débuts mais c'est la première fois qu'elle gagne.

La troisième gagnante d'un important montant, soit $25,000, est Mme Doris Fausse, de Granby.

"J'ai déjà gagné $500 à la Mini et $1,000 au bingo. Avec $25,000 je vais peut-être faire un voyage", souligne Mme Fausse qui est mère d'une fille de 21 ans.

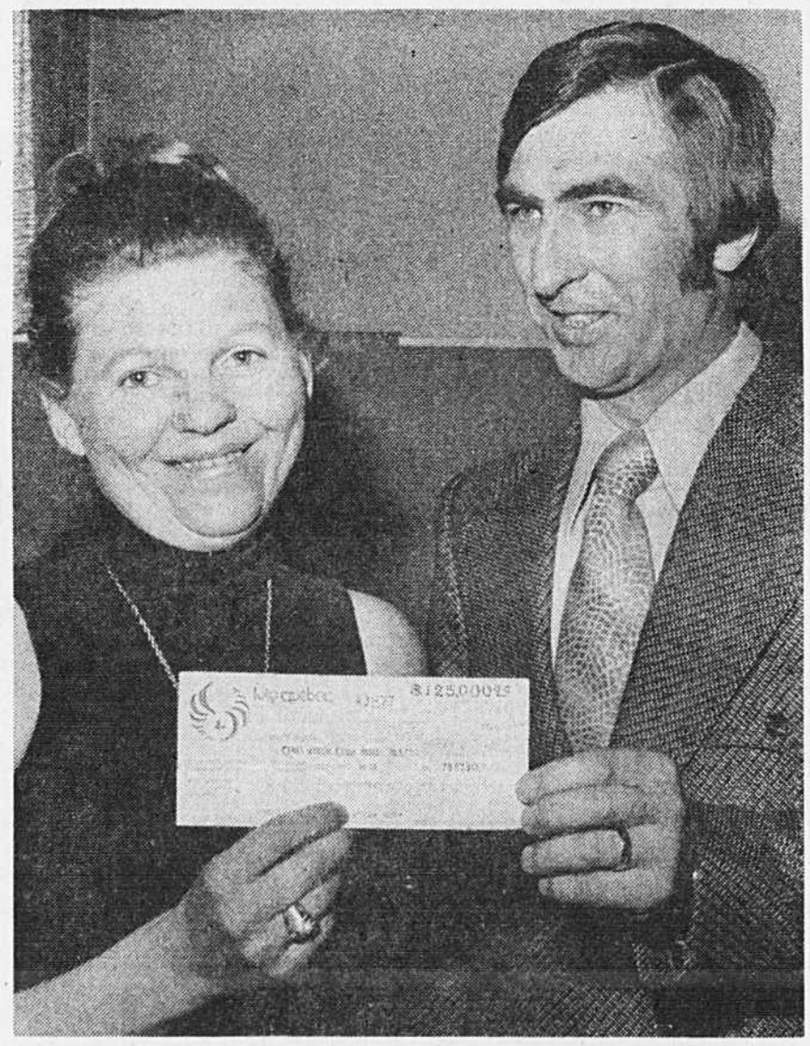

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. et Mme Bernard Dupuis et le fameux chèque de $125,000.

Collision en plein vol: seize morts

SUNNYVALE, Calif. (UPI-AFP-CP-Reuter) — Spet personnes, dont huit savants, ont trouvé la mort, hier, en Californie, lorsque deux quadriréacteurs, un avion laboratoire de la Nasa et un appareil de l'aéronavale, se sont heurés en plein vol et écrasés en flammes sur un terrain de golf.

Il n'y a eu qu'un survivant.

L'accident s'est produit au moment où les deux appareils s'apprêtaient à attterrir à la base naval de Moffet Field.

Les deux avions, un Convair 990 de l'administration spatiale américaine et un P3 Orion à turbo-réacteurs de la marine américaine, ne se sont apparemment pas vus lorsqu'ils ont amorcé leur approche finale.

La collision s'est produite à environ 900 pieds d'altitude. Les deux avions ont immédiatement pris feu sur le terrain de golf. Le survivant, un membre de l'équipage de l'appareil militaire, est dans un état critique. L'equipag du P3 Orion se composait de cinq personnes, celui de l'appareil de la Nasa de trois aviateurs.Les huit savant se trouvaient à bord de l'apparel de la Nasa.

L'avion de la Nasa, qui était en mission d'entrainement, avait participé, il y a deux mois, à une mission d'exploration, conjointement avec des savants soviétiques, au-dessus de la mer de Béring.

Au cours de cette mission avec les Siétiques, le Convair de la Nasa, avec 33 savants et techniciens à bord, avait survolé plus de 400,000 milles carrés de l'océan. Les résultata se la mission feront l'objet d'une conférence qui doit se dérouler l'année prochaine à Léningrad, sous l'égide de l'Académie

Quatre personnes ont été blessés au sol au moment de l'impact.

Des témoins ont raconté que le Convait s'est placé au-dessus de l'autre appareil au moment de l'atterrissage.

Le club de golf Lookout Inn, où les appareils se sont écrasés, est séparé de la base aérienne par une autoroute qui relie divers points de la péninsule de San Francisco.

La circulation sur l'autoroute a été paralysée durant trois heures après la tragédie.

du 40e anniversaire de la base navale de Moffett, et son directeur a dit que c'était la prire tragédie de son histoire.

Un marin et un soldat ont été légèrement blessés en combattant l'incendie. Une femme a subi une attaque cardiaque peu après l'écrasement. Un autre sepctateur a été traité après avoir fait une crise d'hystérie.

L'écrasement s'est produit le jour des sciences de l'Union soviétique.

MON OEIL SUR MONTRÉAL

PAR GERMAIN TARDIF

Rouler à bicyclette est interdit sur les ponts

Pour se rendre de Montréal à la rive sud, ou vice-versa, en bicyclette, il faut savoir marcher.

L'usage du pont-tunnel Louis-Hippolythe-Lafontaine et du pont Champlain est, en effet, interdit aussi bien aux piétons qu'aux bicyclettes.

Le pont Victoria? N'y pensons pas. Sa chaussée grillagée en rend l'utilisation impossible aux cyclistes.

Il ne reste que les ponts Mercier et Jacques-Cartier. La police vous y laissera circuler... pourvu que vous marchiez sur le trottoir, à côté de votre véhicule. Quelques audacieux s'aventurent bien en pédalant mais se font vite rappeler à l'ordre dès qu'un policier les aperçoit.

Franchir le pont Jacques-Cartier à pied représente quand même un trajet assez long et il faut être en excellente forme pour accomplir l'exploit.

D'autre part, le métro et les autobus n'acceptent pas de transporter les bicyclettes ce qui, pourtant, ne serait pas une mauvaise idée, en dehors des heures d'affluence.

La marche mise à part, il ne reste qu'une seule solution: prendre le taxi, pourvu que le chauffeur consente à transporter aussi votre bicyclette.

Mais combien d'adolescents peuvent se payer ce luxe? Surtout quand on songe que la lupart des cas comportent un aller et un retour...

La Poste et ses relations publiques

A la suite d'un récent article mentionnant que, sauf exceptions, les dirigeants francophones des services d'information des ministères fédéraux jouaient, la plupart du temps, un rôle de deuxième ou troisième violon, le service des affaires publiques du ministère des Postes nous adresse les précisions suivantes:

Le directeur de ce service est M. Jack Kinsella, ancien journaliste au "Citizen" d'Ottawa. Son adjoint est M. Edouard Deslauriers, ancien journaliste au "Droit" d'Ottawa. D'après ce dernier, M. Kinsella, son chef, peut s'exprimer en français.

M. Deslauriers est, de plus, directeur de l'une des trois divisions du service, celle de la créativité. Les deux autres sont dirigées par M. Jacques Guindon (relations de presse) et Bruce Allen (production).

L'une des sections de la division de la créativité compte deux rédacteurs spécialisés, l'un anglophone, l'autre francophone, sous la direction de M. Harry MacNeil. Le poste francophone ($15,000) est actuellement vacant.

Le ministre de l'Education ne croit pas que la session pourra être prolongée dans les cegeps

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a laissé entendre hier à LA PRESSE qu'il ne croyait pas que le "gel des cours" pratiqué par les professeurs d'une dizaine de cegeps puisse avoir comme résultat de prolonger la session.

"C'est une décision qui relèvera de chaque cegep, a-t-il dit en réponse à une question, mais je pense que dans l'ensemble, les cegeps ont déjà couvert une bonne partie de leur programme..."

Visiblement soucieux d'apaiser le climat, M. Cloutier a en outre révélé que son ministère envisage une nouvelle approche au problème du reclassement des enseignants: "On pourrait reconnaître la valeur des diplômes, plutôt que de calculer la scolarité en nombre d'années d'études..."

Ce "nouveau facteur" que le ministre songe à introduire dans l'évaluation de la scolarité des enseignants pourrait être capital: cela aurait notamment comme effet de reconnaître la valeur d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat indépendamment du nombre d'années que l'individu aurait consacrées à ces études. Une telle mesure éviterait, par exemple, qu'un diplômé qui aurait "sauté des années" soit pénalisé, et pourrait sans doute adoucir certains des cas les plus litigieux.

On en saura davantage à ce sujet cet après-midi, à l'issue d'une réunion que le ministre doit avoir avec les directeurs généraux des cegeps. Hier soir, une rencontre préliminaire a eu lieu entre le sous-ministre Yves Martin et les représentants de la Fédération des cegeps, et il semblait qu'

Plusieurs anomalies dans le système de classement..."

Le ministre a avoué ne pas aimer le système de classement en vigueur, qui comporte, selon lui, "plusieurs injustices et plusieurs anomalies". "Toutefois, dit-il, il faut bien un système de classement, et s'il fallait chambarder celui-ci d'un seul coup, cela créerait d'autres injustices."

Il a rappelé les principales mesures envisagées par le ministère: le paiement de la rétroactivité sous forme d'"avance", sur une base minimale ("c'est une mesure que les cegeps auraient pu prendre"), la réévaluation du manuel de classement par l'étude de cas-types, l'octroi d'un montant forfaitaire aux enseignants dont le salaire est "gelé" pour tenir compte de la hausse du coût de la vie, ainsi que la concertation avec des "gens des cegeps" qui voient les choses de l'intérieur.

Interrogé sur le cas du cegep de Ste-Foy, qui est le seul collège à avoir annexé au décret des enseignants une lettre d'entente garantissant aux professeurs la permanence du classement établi par le cegep, M. Cloutier a affirmé que c'était "une anomalie déplorable", et a fourni l'explication suivante: les professeurs du cegep de Ste-Foy, qui n'étaient pas affiliés à une centrale syndicale, ont négocié six mois avant les autres, en 1969, une convention collective qui leur garantissait que leur classement, tel qu'établi par le cegep, serait eespecté. Cette clause a été, en quelque sorte reconduite sous forme de "lettre d'entente" en annexe au présent décret qui tient lieu de convention aux enseignants de la province. Cette lettre d'entente, a-t-on appris d'une autre source, aurait été "négociée" directement entre la direction du cegep et les représentants des relations de travail du ministère.

Plus de diplômés qu'il n'y a d'emplois

C'est à l'issue d'une conférence prononcée par le ministre à l'ouverture du symposium pan-canadien sur le rapport Faure (UNESCO), que nous avons pu rencontrer M. Cloutier. Ce dernier avait résumé, pour son auditoire, les principaux dilemmes qui se posent au système scolaire québécois: malgré la réforme scolaire qui a permis l'accessibilité à l'enseignement pré-universitaire, une "sélection" qui persiste en fonction de l'origine sociale; le fait que nous produisions maintenant plus de diplômés qu'il n'y a d'emplois disponibles, d'où la nécessité de favoriser des entreprises analogues à Perspectives-Jeunesse ou Initiatives locales, "qui permettent à des groupes de s'organiser et de travailler en marge du système économique"; et enfin, la nécessité de maintenir dans les institutions d'enseignement une présence humaine que ne saurait remplacer l'audio-visuel et l'enseignement programmé. "Tant que l'être humain n'aura pas subi une mutation, le processus d'apprentissage exigera la présence humaine qui, par des mécanismes complexes, permet à l'étudiant de s'identifier, et de se dépasser".

l'occasion d'un [illegible] prônant l'auto-évaluation de l'étudiant, M. Cloutier a insisté sur la valeur de "la rigueur et d'une certaine persistance". Interrogé sur la façon dont il voit le type de programmes qui l'on prépare actuellement au cegep Montmorency (qui est censé être un cegep-pilote), et qui repose justement sur l'audio-visuel et l'enseignement programmé, M. Cloutier a admis n'être pas très au courant des résultats, mais a dit qu'il a des doutes sur la valeur de ce type d'enseignement. "De toute façon, il faudra analyser cela de près".

LE VÊTEMENT FAIT À LA MAIN,
c'est notre affaire, nous le connaissons.
STRICTEMENT SUR MESURES.
POUR HOMMES
Complets, paletots, etc.
POUR DAMES
haute couture
à qualité égale, nos prix seront toujours les meilleurs.
JOLY TAILLEURS INC.
Spécialiste depuis 30 ans dans le vêtement sur mesures.
251 est, SAINTE-CATHERINE
845-1171
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.
Nous honorons la carte Chargex.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 13 AVRIL 1973, 89e ANNEE, No 88, 60 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL 15¢

météo

Généralement ensoleillé
Maximum 40° Minimum 15°
Demain : Nuageux par moments.
Pollution — Détails à la page A 2

AUJOURD'HUI

Le bâtonnier Moisan se dit inquiet de la tournure de l'enquête sur le crime organisé
— page A 9

Kurt Waldheim, un activiste à la Dag Hammarskjold
— page A 5

Nicole Falardeau a relevé le défi du Père Sablon
— page A 14

Racket de location de terrains dénoncé par l'ACEF
— page D 17

— page A 6

Le Liban réclame des sanctions contre Israël
— page D 1

Nouvelle flambée de violence à Milan
— page D 1

sport-hebdo

A la veille de l'ouverture de la saison de baseball, LA PRESSE jette un coup d'oeil nostalgique sur les ancêtres montréalais de nos Expos. Dans le cahier Sport-Hebdo, vous pourrez revivre, (ou découvrir) le baseball tel qu'on le pratiquait au parc Maisonneuve ou au parc Shamrock vers les années 1910-1911.

A remarquer qu'à l'époque la section sports de LA PRESSE ne dépêchait pas de photographes à la couverture d'un match des "Montréals", mais plutôt un caricaturiste . . . Un document à savourer et à conserver.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 6 à B 11
Bandes dessinées : B 10
"Chacal" : D 3
Cinéma : B 8
Décès, naissances, etc. : D 17
"Dites-moi, docteur" : A 14
Economie : B 1 à B 3
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 5
Horoscope : A 16
Informations étrangères : D 1
"Mot-mystère" : D 2
Mots croisés : D 4
Petites annonces : C 9 à C 11, D 2 à D 16
Radio et télévision : A 17
Sports : C 1 à C 8
Tribunaux : A 8, A 10
Vivre aujourd'hui : A 14 à A 16

Apprendre à vivre avec son enfant déficient
— page A 15

Patricia Gage dans "Keep it in the family" un film de Larry Kent sur Westmount
— page B 6

Les cobayes se rebellent : "Allez faire vos expériences ailleurs"
— page A 5

Québec met fin à l'étude sur le "coût du fédéralisme"
— page A 12

Les hélicoptères de la CICS ne volaient pas dans le couloir fixé
— page D 1

LES MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

A propos de notre "Estrie"
— page A 8

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
4	5	2	8

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 4 sous la lettre A, 5 sous la lettre B, 2 sous la lettre C et 8 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $982.10 pour une mise de $1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4-5-2-8 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite $35.20 pour chaque mise de $1.00.

$316,166.10 ont été partagés entre 161 prix dans l'ordre et 4,489 prix dans le désordre.

Drapeau: Nous n'avons pas cédé devant la pègre

Le maire de Montréal, le président du comité exécutif, ainsi que son prédécesseur, Lucien Saulnier, ont démenti formellement, hier, le témoignage de Théodore Aboud à l'enquête sur le crime organisé, selon lequel le monde interlope a versé $500,000 au Parti civique lors de la campagne électorale municipale de 1960.

"C'est une affirmation fausse, mensongère, malicieuse et invraisemblable que nous tenons à nier énergiquement pour la réputation et l'honneur de tous ceux qui ont collaboré avec nous à l'administration de la ville de Montréal depuis cette date", ont déclaré dans un communiqué conjoint, MM. Jean Drapeau, premier magistrat de la métropole, et Gérard Niding, président du comité exécutif.

Ils affirment d'autre part que depuis l'accession au pouvoir, en novembre 1960, du Parti civique, Montréal a été nettoyée du "crime et du vice commercialisés".

De son côté, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal de 1960 à 1970, a fait savoir qu'il faisait sienne la déclaration conjointe de MM. Drapeau et Niding.

La véritable raison...

Le maire de Montréal a, de plus, écrit à la Commission d'enquête sur le crime organisé pour obtenir le nom sous lequel Aboud est actuellement connu, celui de son ou ses employeurs, de même que "la véritable raison pour laquelle sa photo et son portrait dessinés sont interdits".

Rappelons que Théodore Aboud a posé comme condition à son témoignage que la presse soit exclue de la salle d'audience et que sa photo ou son portrait ne soient pas publiés, afin de ne pas être l'objet de représailles de la part des groupes ou des personnes qu'il dénoncerait.

Le maire Drapeau, en plus des détails précédents sur Aboud, voudrait savoir également "le ou les endroits de résidence d'Aboud depuis sa condamnation à 10 ans de prison. S'il n'est pas détenu régulièrement dans un pénitencier, quelle est sa dernière adresse avant qu'il ne vienne comparaître à Montréal, avec mention de la rue, de la ville et de la province".

M. Drapeau fait valoir que s'il veut être au courant de toutes ces précisions, c'est parce qu'il étudie avec ses conseillers juridiques la possibilité de poursuivre Aboud en justice à la suite de ses révélations.

Voir DRAPEAU, page A 6

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

M. Lionel Carbonneau pourra nourrir sans peine sa famille de dix enfants pendant un bon bout de temps

Un marché à l'oeil en cinq minutes: $1,697.95

par Madeleine DUBUC

"J'ai jamais été content comme ça depuis le jour de mon mariage".

Et Lionel Carbonneau, environ 50 ans, du 7676, boulevard Gouin, le très heureux détenteur d'une capsule chanceuse trouvée sur une bouteille de boisson gazeuse, n'en finit plus d'évaluer son bonheur : six chariots pleins à craquer de victuailles "choisies" gratuitement en une période de cinq minutes au magasin Métro du 9162, boulevard Gouin, dont le propriétaire s'appelle, comme par hasard... André Gouin.

A l'addition, il a acheté pendant la période déterminée pour $1697.95 de nourriture, compliment d'une compagnie de boissons gazeuses. Rappelons: en cinq minutes ou 300 secondes!

C'est presque $500 de plus que la compagnie avait prévu.

Mais c'est qu'on avait compté sans la détermination et la finesse de M. Carbonneau. Celui-ci connaissait bien son magasin. Il connaissait aussi les besoins de sa famille.

La course...

Dix heures tapant, hier matin, sous l'oeil médusé des organisateurs du concours, du propriétaire du magasin, des gérants de district, des gens de la presse et des clients, le gagnant part en trombe à travers comptoirs et étalages.

Un chariot rempli de boites de conserves, et hop!

Un chariot rempli de l i v r e s de beurre et de pots géants de café instantané, de sacs de cinq livres de sucre, et hop!

Un chariot rempli de boites de sardines, de foie gras, de ragoûts, et pour le "fun", des boites de chocolat pour les enfants, et hop!

Un chariot, deux chariots, t r o i s chariots remplis à déborder (de quoi rendre malades toutes les ménagères

Voir MARCHE, page A 6

L'avortement à portée de la main à Montréal

par Claudette TOUGAS

L'avortement sur demande est illégal au Canada. Pourtant à la pharmacie Montréal située rue Sainte-Catherine, près Amherst, on vendait jusqu'à hier (tout au moins) des "tiges de femmes" ou tiges laminaires ou de bois d'orme ou de bois d'homme qui, une fois introduites dans le col de l'utérus par une main amie (la sienne ou celle d'un parent, d'un voisin, d'une infirmière, d'un médecin, etc.) provoquait inévitablement un avortement. Pour la modique somme de $2.50. Plus la taxe de vente, évidemment.

M. Pierre Robert, coordonnateur des activités professionnelles du Collège des pharmaciens de la province de Québec, étonné tout d'abord de notre question: "Comment pouvez-vous autoriser une pharmacie à vendre de telles tiges?" a décidé d'agir immédiatement et d'interdire aux pharmaciens québécois la vente de tiges laminaires.

Suite à un appel de M. Pierre Robert à 13 heures, hier après-midi, ladite pharmacie "n'était plus supposée vendre de tiges laminaires". Un certain M. Jeannard, pharmacien responsable de la pharmacie en l'absence du propriétaire, M. Jean Duquette, s'était porté garant pour le retrait "immédiat" des tiges.

Tiges qui, soit dit en passant et selon les livres savants du Collège des pharmaciens, ont été fort populaires voici une vingtaine d'années: on les utilisait sous forme de décoctions (bouillies dans de l'eau) pour soulager le commun des mortels de toutes sortes de maux : diarrhée, toux, intoxication, constipation, etc.

Les livres savants disent aussi que le bois d'orme (d'origine indigène) pouvait également servir à dilater l'urètre, l'utérus et le rectum.

Et nous revoici plongés dans le problème de l'avortement. Rejointe au téléphone, une responsable du Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement s'est dite étonnée du fait que cette pratique ne soit rendue publique qu'aujourd'hui.

"Le principe du bois d'orme, précise Stella Guy, c'est l'ouverture du col de l'utérus qui — inévitablement — rejette ce que contient l'utérus.

"Le danger provient du fait que les bois vendus actuellement en pharmacie ne sont pas tous parfaits, ont des échardes, etc. Ce qui provoque soit des déchirements de tissu, soit des infections.

"C'est l'aberration la plus totale: l'avortement est illégal et on tolère de semblables pratiques !"

Stella Guy ajoutera que la pharmacie Montréal n'est pas la seule à vendre lesdits bâtons. Bien que notre enquête téléphonique n'ait donné aucun résultat (sauf à la pharmacie Montréal), Stella souligne que presque tous les pharmaciens "vendent à leurs bonnes clientes les fameux petits bâtons" qui conduisent toujours les clientes en question directement à l'hôpital pour un curetage ou chez le médecin pour des soins particuliers, etc.

Selon les propos tenus par le registraire du Collège des pharmaciens, dès ce matin une enquête doit débuter à Montréal et au Québec afin de savoir quels sont les pharmaciens qui vendent des bois d'orme. Cette enquête est dirigée par le chef-inspecteur Cyr et faite par ses enquêteurs, tous à l'emploi du Collège.

Autres informations page A 16

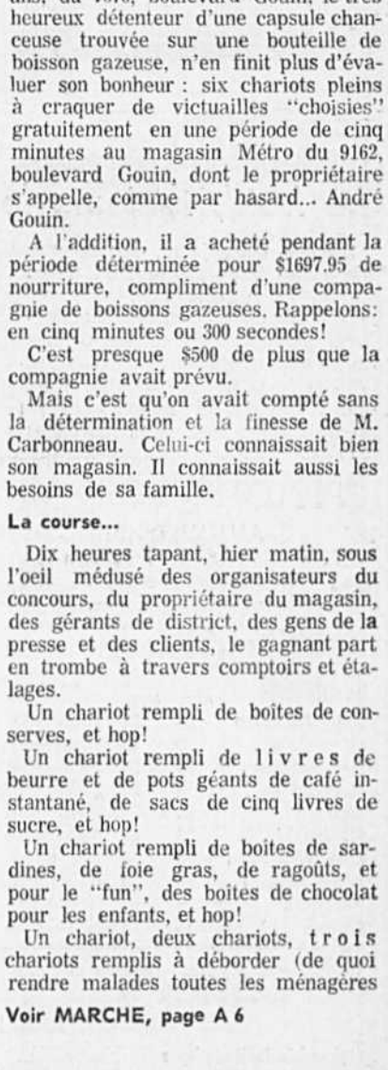

On peut se procurer en pharmacie à Montréal de petits bâtons de bois d'orme (pour $2.50 plus taxe) qui provoquent un début d'avortement, avortement qui doit être achevé par un médecin. Et pourtant, l'avortement, est toujours illégal au Canada.

mini-presse

le monde

□ Le **Liban** a réclamé, au Conseil de sécurité des Nations unies, des **sanctions** contre Israël pour l'attaque effectuée mardi matin contre des camps palestiniens, à **Beyrouth.** D'autre part, les **Etats-Unis** ont **nié** avec véhémence avoir été complices dans cette affaire.

□ Les autorités américaines n'ont fait **aucune** déclaration à la suite du rapport du général **Haig** de retour d'une tournée en Indochine, mais s'appliquent à **décourager** les spéculations sur l'imminence d'une importante **initiative** américaine pour venir en aide au Cambodge.

□ Selon Radio-Hanoi, l'enquête de la **CISC** sur l'incident du 10 avril au cours duquel un Canadien a été tué, a conclu que les hélicoptères de la Commission internationale ne volaient pas dans le **couloir** fixé. Les enquêteurs **n'auraient** pas été en mesure de conclure sur la **cause** directe de l'accident.

□ Les dirigeants **soviétiques** ont réservé un accueil exceptionnel au président du Mexique M. **Luis Echeverria,** à son arrivée à Moscou, hier, manifestant ainsi leur intérêt pour l'Amérique latine. Le Mexique désire développer ses échanges commerciaux et culturels avec l'URSS.

le Canada

□ Le gouvernement a proposé à la Chambre des Communes une résolution visant à **accroître** l'utilisation de la langue **française** à tous les niveaux de la fonction publique. Les députés libéraux du **Québec** qui avaient mené une lutte au sein de leur parti pour raffermir la politique de bilinguisme s'en disent **satisfaits,** de même que les conservateurs, mais deux députés **créditistes** ont soutenu qu'elle ne va **pas assez loin.**

□ Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce prévoit que les **immobilisations** dans tous les secteurs de l'économie canadienne augmenteront cette année de **9 pour cent** par rapport à l'an dernier. Le ministres des Finances, M. **John Turner,** prévoit pour sa part un taux réel d'accroissement de l'économie canadienne de **7 pour cent.** La région de **Montréal** connaîtrait une augmentation de **20 pour cent** des investissements.

le Québec

□ Le maire **Drapeau,** le président du comité exécutif **Niding** et son prédécesseur **Lucien Saulnier** ont formellement **démenti** le témoignage de **Théodore Aboud** selon lequel le monde interlope aurait versé $500,000 à la caisse électorale du Parti civique en 1960. D'autre part, le **bâtonnier** de la province de Québec s'est dit **inquiet** de la façon dont l'enquête sur le crime organisé est conduite. Aboud a d'ailleurs continué son témoignage hier, jetant beaucoup de **lumière** sur nombre de **vols** et de **meurtres** non officiellement éclaircis.

□ La Chambre de commerce du Québec a critiqué le **gouvernement** parce qu'il accepte une **hausse** des tarifs de **l'Hydro-Québec** tout en qualifiant d'inflationniste la récente hausse réclamée par Bell Canada. Trois jours de **débats** à la Commission parlementaire des richesses naturelles n'ont pas réussi à convaincre le gouvernement de **suspendre** sa décision d'accorder une hausse de 8.4 pour cent à l'Hydro.

métro

□ 55 personnes viennent d'intenter des **poursuites judiciaires** contre la compagnie Domaine Plein-Air Inc. en l'accusant d'avoir loué des terrains de camping sous de **fausses représentations** et leur avoir fait signer à cet effet un contrat qu'elles n'ont jamais voulu assumer. Un total de 348 personnes seraient victimes des manoeuvres de cette entreprise.

□ La cour d'Appel a **rejeté** l'appel logé par **Obie's Meat Inc.** à l'encontre d'une décision de la cour Supérieure refusant l'annulation d'un mandat de perquisition.

□ Les **Entreprises Les Mir** tentent d'obtenir l'**autorisation** de construire une nouvelle jetée dans le chenal Racicot à Boucherville ou de construire un pont entre l'île Sainte-Marguerite et l'île de la Commune. Aucune décision n'a encore été prise au ministère des Richesses naturelles.

LA METEO

Le froid, toujours le froid

Depuis deux jours, les records de basse température sont plutôt la règle que l'exception.

L'influence d'un système anticyclonique qui traverse les Grands Lacs venant du nord-ouest du Manitoba nous apporte de l'air froid de l'Arctique et maintiendra les températures sous leurs moyennes dans la belle province. Toute la province sera lente à se réchauffer.

Les milliers d'amateurs de baseball n'ont pas imploré le dieu soleil du plus fort qu'ils le pouvaient, car la partie d'ouverture prévue pour aujourd'hui a été remise à demain. Samedi le mercure doit monter jusqu'à 45 degrés.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 40° • Minimum 15°
Généralement ensoleillé

DEMAIN
Nuageux par moments

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	10	45	Ensoleillé	Passages nuageux
Laurentides	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Rimouski	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Lac-Saint-Jean	10	32	Ensoleillé	Ensoleillé
Baie-Comeau	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Sept-Iles	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable
Gaspé	15	35	Nébulosité variable	Nébulosité variable

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	38	55
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	30	45
Saskatchewan	Nuageux	Régina	35	55
Manitoba	Averses	Winnipeg	35	50
Ontario	Ensoleillé	Toronto	25	45
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	20	40
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	23	40
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	23	38
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean	28	33

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	35	47	Chicago	27	50	New Orleans	46	75
Washington	35	61	San Francisco	47	62	Miami	57	80
Boston	31	43	Los Angeles	55	68			

Vers les capitales

Paris	41	—	Moscou	—	63	Hong Kong	—	70
Londres	45	—	Stockholm	37	—	Lisbonne	—	66
Rome	57	—	Tokyo	—	55	Sydney	—	63
Berlin	41	—	Athènes	—	63	Tunis	—	—
Amsterdam	—	—	Casablanca	—	63	Vienne	48	—
Bruxelles	39	—	Genève	45	—	Varsovie	41	—
Madrid	—	61	Le Caire	—	84			

Vers les plages

Acapulco	77	91	Bermudes	62	70	Nassau	64	77
			Barbade	75	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.02	.03

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

Les commissaires de l'Hydro sont soulagés, la hausse est maintenue

par Robert POULIOT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Trois jours de débats orageux n'ont pas réussi à convaincre cette semaine le gouvernement libéral de suspendre sa décision d'accorder une hausse des tarifs de 8.4 p. cent à l'Hydro-Québec à compter du 20 avril prochain.

Les travaux de la Commission parlementaire des Ricnesses naturelles se sont terminés hier en véritable queue de poisson, après avoir été boycottés durant l'après-midi par l'Union nationale et le Ralliement créditiste "pour que l'odieux de la hausse retombe sur son véritable initiateur, le premier ministre Bourassa".

Les députés libéraux ont même battu une résolution voulant que la Commission conjointe des Richesses naturelles et du Tourisme, qui siégera au début du mois de mai, entende toutes les personnes concernées par le projet hydroélectrique de la rivière Jacques-Cartier.

Pour sa part, le Parti québécois, dont les membres ont continué à siéger hier après-midi à la Commission, estime que l'Hydro n'a pas "fait une preuve satisfaisante pour justifier sa demande" et a imputé à l'aménagement accéléré de la Baie James le fardeau additionnel de coûts imposés aux Québécois.

Soulagés par l'issue de ces travaux parlementaires, les commissaires de l'Hydro-Québec en furent quittes pour moins de quatre heures d'exposés sur leur hausse tarifaire.

Outre les contrats accordés à cinq firmes d'ingénieurs-conseils, les seuls éléments nouveaux dont a accouché hier la commission parlementaire concernent l'évolution des travaux à la Baie James.

Le président de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), M. Robert Boyd, a révélé aux parlementaires que le projet global pourrait être de dix millions de kilowatts au lieu des 8.3 millions prévus depuis un an.

La société espère compléter d'ici janvier 1974 un programme directeur de ses activités de construction pour les dix prochaines années et être alors en mesure de fixer les modalités exactes du projet.

Entre-temps, une moyenne de 3,000 hommes s'affaireront cette année sur les chantiers et on s'attend à ce que cette moyenne soit quadruplée au cours des douze prochaines années, non seulement à la Baie James mais également dans les entreprises qui auront été choisies pour fabriquer l'équipement destiné au projet.

Refusant de dévoiler le contrat conclu l'été dernier avec la Canadian Bechtel Ltd., comme le réclamait le Parti québécois, le président de l'Hydro a expliqué qu'il n'était pas dans l'intérêt public de divulguer les contrats accordés à des ingénieurs-conseils.

"Nous n'en avons jamais publié et nous nous objectons à leur publication parce que nous en avons d'autres à négocier", d'insister M. Roland Giroux.

Au total, les cinq contrats accordés à autant de firmes d'ingénieurs-conseils coûteront à l'Hydro-Québec un minimum de $300 millions pour la réalisation des travaux de la Baie James.

Le président de la SEBJ a souligné que cette somme représentait 10 p. cent du total des coûts directs du projet et comprenait les salaires versés aux 241 employés permanents, dont 31 p. cent provenaient de l'Hydro-Québec.

"Nous visons à ce que notre personnel provienne à environ 20 p. cent de l'Hydro-Québec, 60 p. cent de la firme Lalonde, Valois, Lamarre et Valois et 20 p. cent de Bechtel" a souligné M. Boyd, qui n'a pas voulu préciser davantage la teneur des contrats obtenus par ces fimes.

Rivière Jacques-Cartier

Par ailleurs les commissaires de l'Hydro-Québec ont accepté hier de tenir une conférence de presse sur le projet de la rivière Jacques-Cartier, au lendemain de l'expulsion de journalistes d'une séance organisée à huis clos au profit des membres de l'opposition.

Le commissaire Ivon DeGuise a expliqué à la presse que l'Hydro-Québec était d'autant plus pressée de réaliser ce projet qu'elle avait déjà perdu près de deux ans et plus de $1.5 million à étudier le site de Saint-Joachim, en aval de Québec, qui s'est avéré défavorable pour la construction d'une centrale à réserve pompée.

Une dizaine d'autres sites avaient été suggérés en 1965 par la firme d'ingénieurs Acres, mais aucun ne devait offrir autant d'avantages que celui de la rivière Jacques-Cartier.

Essentiellement, une réserve à centrale pompée se compare à un jeu de vases communicants: la centrale produira de l'électricité deux heures par jour, en période de pointe, au fur et à mesure que l'eau s'écoulera d'un réservoir supérieur, composé de deux lacs, pour se jeter d'une hauteur de 1,500 pieds dans la rivière Jacques-Cartier, qui sert de réservoir inférieur.

Au cours de la nuit, la quantité d'eau ainsi déversée sera pompée dans le réservoir supérieur pour se jeter de nouveau le lendemain dans la rivière au moment de la période de pointe.

L'Hydro-Québec estime que ce projet de $170 millions inondera les deux rives d'une surface additionnelle d'eau de 4.5 milles carrés, principalement à l'extérieur du Parc des Laurentides.

Alors que les fluctuations du niveau du bassin supérieur seront de l'ordre de 160 pieds, celles de la rivière ne sauraient dépasser trois pieds.

M. DeGuise a ajouté que l'élargissement du lit de la rivière permettra enfin aux touristes de naviguer sur cette voie d'eau.

Montréal va connaître une meilleure année que Toronto

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — S'il faut en croire le ministère de l'Industrie et du Commerce, Montréal connaîtra une excellente année, meilleure que Toronto.

En 1973, les investissements envisagés dans le domaine de la fabrication atteindront $441 millions dans la région métropolitaine, une augmentation de 20 p. cent ou $74 millions par rapport à l'an dernier.

A Toronto, pendant ce temps, les investissements augmenteront de 10 p. cent ($47.4 millions) et atteindront $523 millions.

Ces prévisions sont contenues dans les perspectives d'investissements privés et publics publiés conjointement par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce et Statistique Canada.

Les investissements, qui avaient diminué à Montréal, l'an dernier, feront un bond important cette année.

Les augmentations les plus notables sont prévues dans le secteur des aliments et des boissons et des produits

La hausse est jugée exorbitante à Ottawa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'Hydro-Québec, comme le Bell Téléphone, doit se serrer la ceinture et mettre la pédale douce sur les augmentations de tarifs.

C'est l'opinion de plusieurs députés québécois fédéraux, qui affirment que la lutte contre l'augmentation du coût de la vie doit se faire à tous les paliers gouvernementaux, au fédéral comme dans les provinces.

Plusieurs députés fédéraux estiment que l'augmentation de 8.4 p. cent des taux d'électricité, majoration qui doit entrer en vigueur le 20 avril courant, est exorbitante et inopportune.

Ces députés fédéraux sont également d'avis que l'Hydro-Québec comme le Bell devraient avoir à soumettre leurs demandes d'augmentation à un tribunal public, ce qui permettrait aux consommateurs, aux municipalités, aux entreprises et aux autres corps intermédiaires de faire valoir leur point de vue sur des requêtes semblables.

Le député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, souligne, pour sa part, que les consommateurs sont virtuellement sans recours devant l'Hydro-Québec. "On peut toujours boycotter le boeuf mais, dit-il, va-t-on retourner à la lampe à l'huile pour boycotter l'électricité? C'est impensable. Le gouvernement fédéral est intervenu pour suspendre les augmentations de tarifs accordées au Bell, pourquoi le gouvernement du Québec n'en ferait-il pas autant pour l'Hydro-Québec?"

Comité indépendant

Le député libéral d'Argenteuil-Deux-Montagnes, M. Francis Fox, un des principaux animateurs du comité parlementaire sur les prix, souhaite que les grandes entreprises qui détiennent des monopoles, comme le Bell et l'Hydro-Québec, soient appelées à justifier leurs augmentations de tarifs devant un comité indépendant.

"La décision concernant l'Hydro-Québec est purement interne. Les consommateurs n'ont aucune base sur laquelle ils peuvent l'évaluer. Cette augmentation, dit-il, est plus élevée que celle demandée par le Bell et pourtant elle passe à peu près inaperçue."

C'est le député libéral de Bonaventure, M. Albert Béchard, qui a soulevé la question aux Communes, hier après-midi. Il a voulu savoir si le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, songeait à intervenir dans le cas de l'Hydro-Québec.

M. Gray a souligné qu'il ne possédait aucun recours pour ce faire, mais qu'il en discuterait volontiers avec son homologue québécois si l'occasion se présentait.

Cette semaine, M. Robert Boyd, président de la Société de la Baie James, soulignait que les hausses quasi-annuelles de tarifs que l'Hydro-Québec espèrent arracher du gouvernement québécois d'ici 1977 découlent en bonne partie d'une accélération des travaux d'aménagement de la Baie James.

Turner: l'économie atteindra un taux de croissance de 7 p. cent

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne marquera un net progrès au cours de 1973 et le taux réel d'accroissement devrait atteindre sept p. cent et contribuer grandement à une diminution marquée du chômage et à une hausse moins rapide des prix.

Pour réaliser ces perspectives encourageantes, il faudra toutefois compter sur "la chance, les bonnes récoltes, la paix sociale et la stabilité internationale".

C'est ce que contient un document du ministre des Finances, M. John Turner, publié hier à Ottawa, donnant un compte rendu de la situation économique au mois d'avril 1973.

A la lumière du budget du 19 février dernier, marqué par des réductions d'impôts sur le revenu des particuliers et des augmentations de revenus aux pensionnés, le ministre des Finances voit une reprise de l'économie canadienne en général qui devrait, selon les indices, procurer environ 300,000 emplois de plus en 1973.

"Si la croissance réelle s'élève à sept p. cent, comme tout semble l'indiquer pour le moment, lit-on, le chômage diminuera, mais la vitesse à laquelle il baissera dépendra de l'évolution de la participation et de la volonté manifestée par les sans-travail d'accepter les emplois offerts.

"Un facteur capital de l'évolution des prix en 1973 sera la façon dont le secteur privé réagira face aux mesures budgétaires en ce qui a trait à la fixation des prix et aux négociations salariales."

En 1972

Pour ce qui regarde le fonctionnement de l'économie en 1972, le document du ministère des Finances affirme que l'expansion s'est poursuivie pour une deuxième année consécutive, au cours de laquelle le chômage est tombé en-dessous de six p. cent pour la première fois depuis le printemps 1970.

ici et là

SAMEDI

— **M. Claude Castonguay,** ministre des Affaires sociales, participera à une journée d'étude sur les garderies, à la Polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais.

— **La Corporation des opticiens d'ordonnances** de la province de Québec tiendra son dixième congrès aujourd'hui et demain au Château Champlain.

10:00 **Défilé de Pâques,** organisé par la Plaza Saint-Henri. Le départ se fera sur le chemin Côte-Saint-Paul et de là, il empruntera la rue Notre-Dame ouest jusqu'à la rue Vinet.

14:30 Rencontre avec le Président Suprême de l'**Ordre d'Ahepa,** le docteur Michael N. Spirtos au Reine-Elizabeth.

20:30 **Festival Western** au Centre Paul-Sauvé en hommage à Marcel Martel. En vedette Noëlla Therrien, le père Gédéon, les Country Aces, la Famille Rousseau, Normand King, les frères Hachey, Terry Gallant et Monsieur Pointu.

— Congrès de la **Fédération professionnelle des journalistes du Québec** au Chantecler, à Ste-Adèle.

— Congrès annuel de l'**Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec** au Reine-Elizabeth.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi
Pupitre 874-7061
Editorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Télé-Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vivre aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ
Petites annonces
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9h a.m. à 5h p.m.
le samedi: 9h a.m. à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9h a.m. à 4h30 p.m.
le samedi: 9h a.m. à 11h30 a.m.

Grandes annonces
Détaillants 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

Vient de paraître simultanément à Paris et à Montréal

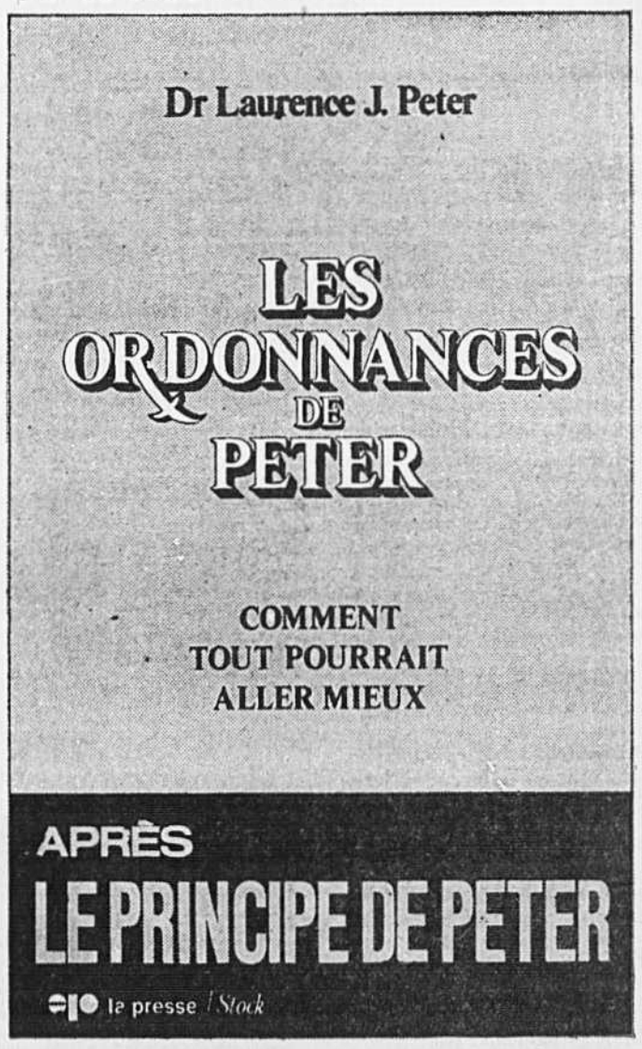

En vente chez votre libraire au prix de $5.50

les éditions la presse